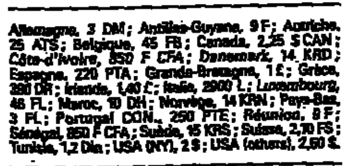


CINQUANTE-DEUXIÈME ANNÉE – Nº 16085 – 7 F

DIMANCHE 13 - LUNDI 14 OCTOBRE 1996

FONDATEUR : HUBERT BEUVE-MÉRY – DIRECTEUR : JEAN-MARIE COLOMBANI





Allemagne, 3 DM ; Antilles-Guyane, 9 F ; Autriche, 25 ATS ; Belgique, 45 FB ; Canada, 2,25 $ CAN ; Côte-d'Ivoire, 850 F CFA ; Danemark, 14 KRD ; Espagne, 220 PTA ; Grande-Bretagne, 1 £ ; Grèce, 380 DR ; Irlande, 1,40 £ ; Italie, 2900 L ; Luxembourg, 46 FL ; Maroc, 10 DH ; Norvège, 14 KRN ; Pays-Bas, 3 FL ; Portugal CON., 250 PTE ; Réunion, 9 F ; Sénégal, 850 F CFA ; Suède, 15 KRS ; Suisse, 2,10 FS ; Tunisie, 1,2 Din ; USA (NY), 2 $ ; USA (others), 2,50 $.



M 0146 - 1013 - 7,00 F

# L'enquête sur l'affaire Dutroux ravive les passions en Belgique

## Le juge d'instruction pourrait être dessaisi lundi

**L'AFFAIRE DUTROUX** n'en finit pas de susciter colère, embarras et inquiétude en Belgique. Cette fois, ce ne sont plus les découvertes macabres dans les demeures de Marc Dutroux, arrêté le 13 août dernier, soupçonné de meurtres, d'enlèvements et d'avoir dirigé un réseau pédophile, qui font la « une » de l'actualité, mais le juge Jean-Marc Connerotte chargé de l'instruction. Ce dernier fait en effet l'objet d'une requête en suspicion légitime de la part de la défense sur laquelle la Cour de cassation doit se prononcer lundi 14 octobre. Il est reproché au magistrat de Neufchâteau d'avoir participé à un dîner d'une association de solidarité avec les victimes, et d'avoir ainsi manqué à son devoir d'impartialité. Son dessaisissement risque de susciter un tollé dans une opinion qui tient le juge pour un homme bon, compétent et honnête.

*Lire page 2*



# Les Américains saluent la réussite d'Airbus

## Le consortium est évalué à plus de 75 milliards de francs

**LA BANQUE** américaine Lehman Brothers vient de réaliser une étude qui fera date sur le constructeur aéronautique européen Airbus. C'est la première fois que le fabricant d'avions civils est évalué dans une optique capitalistique. Les commentaires américains sont flatteurs sur le parcours du consortium. *« La réalité d'Airbus est bien différente de la perception largement répandue au sein de la communauté financière* [américaine] *d'une société déficitaire, subventionnée par les gouvernements européens, sans tête et inefficace »*, écrit l'analyste de Lehman Brothers. Il évalue la valeur du constructeur entre 15 et 18 milliards de dollars (75 et 90 milliards de francs) et estime qu'il *« dégage un résultat opérationnel de 1 milliard de dollars par an (environ 5 milliards de francs), et même davantage, avant les frais de recherche et de développement et le remboursement des aides aux Etats »*.

Pour Lehman Brothers, Airbus, qui a réussi un pari industriel et commercial très difficile en prenant 30 % du marché mondial de l'aéronautique civile à partir de rien, devrait s'introduire en Bourse. Airbus n'en est pas là, mais l'américain l'incite à aller vite pour réunir les milliards de dollars de capitaux nécessaires au lancement des futurs avions et résister à Boeing. Le fabricant d'avions civils a certes vingt-cinq ans d'existence, mais il s'agit d'un groupement d'intérêt économique sans autonomie financière. Cette situation est appelée à changer. Les quatre partenaires du consortium (le français Aerospatiale, l'allemand Daimler-Benz Aerospace, le britannique British Aerospace et l'espagnol Casa) se sont engagés à dessiner les contours de la future société Airbus avant la fin de l'année et à la créer en 1999.

*Lire page 13*

# *Vitry la muette déterre l'histoire de son bulldozer communiste*

*L'« AFFAIRE » du bulldozer de Vitry-sur-Seine, tache noire dans l'histoire du communisme français,* pourrait peut-être, enfin, livrer ses secrets. Libéré, sans doute, par l'annonce de sa démission de la mairie qu'il quittera dans quelques jours après dix-neuf ans de service, Paul Mercieca, soixante-trois ans, vient *« pour la première fois »* de se confier sur cet incident vieux de seize ans dans une feuille départementale confidentielle, *Première heure*.

C'était Noël 1980. Le parti venait de fêter son soixantième anniversaire lors d'un immense banquet, au Bourget. Georges Marchais était parti chasser en RDA ; Charles Fiterman, numéro deux, veillait sur la place du Colonel-Fabien ; le comité central était en plein repli sur le thème « Produisons français ! ». Jean-Louis Beaumont, maire de Saint-Maur-des-Fossés, une chic ville du Val-de-Marne, décide de « transférer » trois cent vingt travailleurs maliens à Vitry, dans un foyer en réfection, contre l'avis du maire de la ville, Paul Mercieca.

Avertis qu'un *« squatt »* se prépare dans la nuit, affolés à l'idée que le parti internationaliste puisse avoir à chasser des immigrés, les communistes du Val-de-Marne choisissent une solution radicale : détruire le foyer – qu'ils déclarent non conforme aux normes de sécurité – avant l'installation des nouveaux locataires. Le 24 décembre 1980, des militants communistes, maire de Vitry et secrétaire fédéral en tête, suivent un bulldozer qui écrase partiellement le foyer. Le 7 janvier, dans *L'Humanité*, le secrétaire général approuve *« sans réserve »* le maire de Vitry.

Le préjudice financier est estimé à 410 000 francs. Pour le parti et pour le maire de Vitry, il ne se calcule pas. Seize ans déjà que M. Mercieca, fils d'immigrés, porte ce bulldozer comme une croix. Des mois qu'il rappelle qu'il a gagné les deux procès intentés par la société gestionnaire du foyer et par la Licra (Ligue contre le racisme et l'antisémitisme), la justice ayant estimé qu'*« on ne pouvait pas prouver, de manière indubitable, que le maire avait envoyé un bulldozer »*. Mais, jusqu'à présent, M. Mercieca se gardait de rompre la loi du silence communiste et de citer les coupables.

*« C'est la fédération communiste du Val-de-Marne qui a organisé cette opération »*, affirme Paul Mercieca. Bien qu'opposé au transfert des travailleurs maliens de Saint-Maur à Vitry, M. Mercieca confie qu'il n'était *« pas partisan d'utiliser une telle méthode »*, contrairement au secrétaire fédéral de l'époque, Guy Poussy, ami personnel de Georges Marchais. *« Bien entendu,* ajoute le maire, *ces événements ont eu un retentissement très négatif sur l'image du parti et sur ses élus. »*

Défenseur de la ligne d'ouverture du nouveau secrétaire national, M. Mercieca a défilé, avec Robert Hue, en août et en septembre, par solidarité avec les Africains de Saint-Bernard. Dans les sourds débats qui agitent aujourd'hui le Parti communiste sur ce sujet, il a ainsi clairement choisi son camp. Mais cela n'a pas suffi à soulager sa conscience. Souhaite-t-il aussi régler ses comptes avec les *« marchaisiens »* du Val-de-Marne, qui se sont encore violemment opposés, jeudi 10 octobre, lors d'un comité fédéral, aux tenants d'une ligne d'ouverture ? Encore quelques blues, démissions ou préretraites, et, à n'en pas douter, le parti écrira un jour la *« vraie histoire du bulldozer de Vitry »*.

***Ariane Chemin***

# M. Elkabbach est de retour

**DEUX FOIS DÉCHU**, deux fois revenu. A chaque fois sur Europe 1. Jean-Pierre Elkabbach, ancien président de France Télévision, contraint à la démission après le scandale des animateurs-producteurs, affirme dans notre cahier « Télévision, radio, multimédia » qu'il ne regrette rien de son action. Celui qui fut exclu d'Antenne 2 en 1981 explique aussi pourquoi il retourne à Europe 1, au moment où la station, en baisse d'audience, procède à une redéfinition de ses programmes. Lire également le compte rendu de la première semaine de Teva, la décevante « chaîne des femmes » sur le câble. Dans le monde du multimédia, sortie de plusieurs encyclopédies sur CD-ROM.

*Lire notre cahier « Télévision, radio, multimédia »*

# L'euro, trouble-fête des socialistes

**L'HISTOIRE** se répéterait-elle au Parti socialiste ? Lors de la première des trois conventions nationales de 1996, celle des 30 et 31 mars sur *« mondialisation, Europe, France »*, Lionel Jospin avait assigné à son parti l'objectif de définir une nouvelle politique économique et sociale. Peine perdue : autour d'un amendement anti-maastrichtien de la Gauche socialiste, le débat avait tourné, pour l'essentiel, sur l'Europe, la monnaie unique et les critères de convergence, pierres d'achoppement entre le PS et les *« petites gauches »*.

Le premier secrétaire s'était sorti du piège en réaffirmant l'attachement de son parti à la monnaie unique, le passage à l'euro, au 1er janvier 1999, étant considéré comme une décision politique, à prendre en fonction d'une appréciation *« en tendance »* des critères mais aussi des conditions sociales. La clarification européenne avait été amorcée, mais la définition d'une nouvelle politique économique avait été renvoyée à la troisième convention, initialement annoncée sur la redistribution.

A deux mois de cette convention, les 14 et 15 décembre, voilà que la question de la monnaie unique, dont M. Jospin espérait s'être libéré, resurgit dans le rôle du trouble-fête. Les socialistes ont été déçus par la conférence des ministres de l'économie, les 21 et 22 septembre à Dublin. Ils en ont déduit que le cercle vertueux imposé par la monnaie unique, à travers un *« pacte de stabilité »*, risquait de ressembler à une longue cure d'austérité, laissant tous pouvoirs à une banque centrale européenne sans contrepoids politique et surtout peu de marges de manœuvre aux politiques économiques nationales. Comment, dès lors, bâtir une politique économique alternative, rompant avec celles de l'actuelle majorité comme avec celle des derniers gouvernements socialistes, si la contrainte de Maastricht fait de la rigueur une loi d'airain ?

La réponse est d'autant plus difficile que le PS semble à contre-courant de la plupart des grands partis sociaux-démocrates européens. En Italie, la coalition de centre-gauche crée un *« impôt Europe »* et fait de la surenchère dans l'austérité. En Grande-Bretagne, les travaillistes épousent la cause européenne mais se dotent d'un programme plus libéral-social que socialiste. En Allemagne, le SPD, prisonnier de ses luttes internes, ne sait plus dans quelle Europe il habite.

***Michel Noblecourt***

*Lire la suite page 11*



# Madame le proviseur



ODETTE CHRISTIENNE

**PROVISEUR** du lycée Henri-IV à Paris, Odette Christienne perpétue la tradition du plus vieux lycée de France, modèle de *« l'élitisme républicain »*, qui célèbre, du 12 au 19 octobre, le bicentenaire de sa fondation dans une abbaye du XIIIe siècle.

Derrière le Panthéon, « H-IV », le *« lycée sur la colline »*, a conservé intacte sa réputation de sanctuaire laïque qui prépare les futures élites de la nation.

*Lire page 8 et notre éditorial page 11*

**PROCÉDURE** La participation *du juge Jean-Marc Connerotte* à un dîner organisé par l'Association Marc et Corine, dont l'objectif est de défendre les intérêts des victimes d'enlèvements d'enfants, *devrait entraîner son dessaisissement* par la Cour de cassation, en dépit de l'appel lancé par le premier ministre Jean-Luc Dehaene, qui a recommandé aux magistrats de « *faire preuve de créativité* ». ● L'AFFAIRE, et le vraisemblable transfert du procès vers une autre juridiction, provoque la colère des parents des victimes et soulève une vive émotion dans le pays tout entier. ● JEAN-MARC CONNEROTTE, qui fait figure de « Monsieur propre », a lancé, vendredi, un appel à témoins à toutes les personnes victimes ou témoins de faits de pédophilie en Belgique, comme s'il estimait devoir rester en charge de l'enquête.

# Affaire Dutroux : l'éventuel dessaisissement du juge scandalise les Belges

## La Cour de cassation de Belgique devait se prononcer, lundi 14 octobre, à la suite d'une requête en suspicion légitime à l'encontre de Jean-Marc Connerotte, introduite par les avocats de Marc Dutroux et de Jean-Michel Nihoul

**BRUXELLES**
*de notre correspondant*

La Cour de cassation de Belgique devait se prononcer, lundi 14 octobre, sur la requête de dessaisissement du juge Jean-Marc Connerotte, chargé par le tribunal de Neufchâteau de l'instruction dans l'affaire d'enlèvement et de meurtre de plusieurs jeunes filles dans le cadre d'un réseau de pédophilie criminelle. Cette requête en suspicion légitime avait été introduite le 28 septembre par les avocats des deux principaux inculpés dans cette affaire, Marc Dutroux et Jean-Michel Nihoul.

Pour les défenseurs, l'impartialité du juge d'instruction Connerotte peut légitimement être mise en doute du fait de sa participation, en compagnie du procureur de Neufchâteau, Michel Bourlet, le 21 septembre, à un dîner organisé par l'association Marc et Corine dont l'objectif est de défendre les intérêts des victimes d'enlèvements d'enfants et de leur famille. A ce dîner participaient Sabine Dardenne et Laetitia Delhez, deux jeunes filles enlevées par Marc Dutroux et ses complices, qui avaient été retrouvées vivantes à Sars-la-Bussière, près de Charleroi, à la suite de l'arrestation de Marc Dutroux, le 13 août. Celles-ci se sont constituées partie civile dans la procédure conduite par Jean-Marc Connerotte. Outre les spaghettis, qui constituaient l'essentiel du menu, les deux magistrats ont reçu en cadeau un stylo, d'une valeur de 175 francs, offert par les responsables de l'association.

**« CRÉATIVITÉ »**

L'audience de la Cour de cassation, qui a examiné cette affaire le 9 octobre, était attendue avec d'autant plus d'intérêt que l'éventualité d'un dessaisissement de ce magistrat, certainement le plus populaire dans une Belgique en proie au doute, avait fait l'objet de nombreux commentaires dans le monde politique et dans la presse. Le premier ministre Jean-Luc Dehaene, tout en se défendant d'interférer dans le déroulement de la justice et en citant le mauvais exemple français dans ce domaine, avait suggéré aux magistrats de la Cour de cassation de *« faire preuve de créativité »*. Le vice-premier ministre socialiste Elio di Rupo avait invité les juges à la *« sagesse »* dans l'examen de la requête des avocats des inculpés. Le juriste réputé Francis Delperée, de l'université de Louvain, estimait qu'*« on ne répare pas une erreur* (la présence des magistrats au dîner) *par une autre erreur »*.




Pour le grand public, qui se manifeste dans les très nombreuses lettres de lecteurs publiées à ce sujet par les journaux, la cause était entendue : les magistrats concernés avaient *« fait preuve d'humanité »*, une vertu qui avait passablement fait défaut à nombre de leurs collègues dans le déroulement des enquêtes sur ces drames.

Toutes ces invites n'ont pas ébranlé le procureur du roi près la Cour de cassation, Eliane Liekendael, qui a exposé la position du ministère public, favorable au dessaisissement du juge Connerotte et du procureur Bourlet. *« Pour la première fois de ma vie*, a-t-elle déclaré, *mon métier de magistrat me pèse. Tous nous sommes bouleversés, tous nous communions dans la douleur des familles. »* Mais, ajoute-t-elle : *« En entrant dans ce prétoire, il nous faut abandonner nos pensées et nos sentiments. Nous devons appliquer les règles de droit, fermement et sereinement. »* Et, en la matière, le droit est formel : *« Tout juge est récusable s'il a été reçu par une partie à ses frais ou a agréé d'elle des présents. »* Peu importe que le repas soit spartiate et les cadeaux modestes, le fait est là, et Mme Liekendael est contrainte de se prononcer pour le dessaisissement du juge de Neufchâteau. Faire preuve de créativité, comme le suggère le premier ministre ? *« J'ai cherché mais je n'ai pas trouvé »*, a conclu le procureur du roi.

**« CATASTROPHE »**

Il est donc plus que probable que la Cour suive les réquisitions du procureur, et que l'affaire soit déplacée vers une autre juridiction. Une perspective qui provoque la colère des parents des victimes qui multiplient les interventions publiques pour soutenir le juge Connerotte et le procureur Bourlet. *« Si le dossier part à Liège, c'est une catastrophe ! »*, estime Gino Russo, le père de la jeune Mélissa, trouvée morte dans une maison appartenant à Marc Dutroux. L'action de la justice liégeoise dans cette affaire fait en effet l'objet de vives critiques de la part des familles des victimes qui lui reprochent ses négligences dans la conduite des recherches des adolescentes enlevées et son manque d'humanité dans ses rapports avec les familles.

Le père d'Eefje Marchal, une autre victime de Marc Dutroux et de ses complices, va encore plus loin : *« Si ça se passe comme ça en Belgique, tout le monde va descendre dans la rue, et moi avec ! »*, menace-t-il. Choquée, l'opinion publique belge n'est, dans sa majorité, que peu sensible aux arguments de droits développés devant la Cour de cassation.

Une pétition en faveur du juge Connerotte lancée en début de semaine a déjà recueilli plus de 125 000 signatures selon ses initiateurs, et une autre pétition demandant l'établissement de peines incompressibles pour les assassins d'enfants signée par 2,3 millions de personnes (la Belgique compte 10 millions d'habitants), lancée à la fin du mois d'août, a été remise aux parlementaires le 10 octobre. Une prochaine étape de la manifestation de l'émotion populaire est prévue pour le dimanche 20 octobre, une marche sur Bruxelles pour la *« protection des enfants »* étant organisée à l'appel des associations de défense des victimes.

*Luc Rosenzweig*

# Les difficultés des « Messieurs propres » de la justice

**BRUXELLES**
*de notre correspondant*

Dans le psychodrame que vit actuellement la Belgique, Jean-Marc Connerotte et Michel Bourlet, respectivement juge d'instruction et procureur au tribunal de Neufchâteau, font figure de « Messieurs propres » dans une conjoncture où la justice, la police et les hommes politiques sont soupçonnés, au mieux de négligence, au pis de protection d'affaires criminelles.



PORTRAITS

Le juge Jean-Marc Connerotte s'est trouvé mêlé, par des voix détournées, aux deux principales affaires qui passionnent aujourd'hui le pays : l'enquête sur l'assassinat de l'ancien ministre socialiste André Cools en 1991 et la découverte, en août, à l'occasion d'une affaire de voitures volées, du réseau pédophile criminel aboutisssant à l'arrestation de Marc Dutroux, de Jean-Michel Nihoul et de leurs complices.

Dans la première affaire, Jean-Marc Connerotte fait figure de victime : en enquêtant, en 1992, sur une affaire de titres volés à l'aéroport de Zaventem, il établit une connexion entre cette affaire et l'entourage de l'ancien ministre socialiste Alain Van der Biest, qui aurait commandité l'assassinat d'André Cools. Le secrétaire particulier de M. Van der Biest, Richard Taxquet, qui a des liens familiaux avec des Italiens membres de la mafia de Tarente est alors arrêté, puis libéré après la rétractation du principal témoin accusateur.

**POTS-DE-VIN**

Jean-Marc Connerotte est alors déchargé de l'affaire au profit de la juge d'instruction de Liège Veronique Ancia, qui oriente ses recherches, sans succès, du côté des circonstances entourant l'attribution, en 1988, d'un contrat d'hélicoptères pour l'armée à la firme italienne Agusta. Si cette enquête, diligentée par la « cellule Cools » du parquet de Liège, aboutit à la découverte de pots-de-vin versés par les « Italiens » au Parti socialiste flamand et à la démission du secrétaire général de l'Otan, Willy Claes, ministre de l'économie à l'époque des faits, elle n'apporte aucune lumière sur les commanditaires de l'assassinat d'André Cools.

En septembre 1996, de nouveaux témoignages confortent l'hypothèse avancée en son temps par Jean-Marc Connerotte, amenant l'arrestation d'Alain Van der Biest et des membres de son entourage, ainsi que celle des tueurs tunisiens d'André Cools qui auraient été recrutés par les hommes de M. Van de Biest. Ainsi, il se révélait que la piste suivie par Jean-Marc Connerotte était la bonne, et que l'appareil judiciaire belge avait fait perdre de précieuses années à l'enquête. D'un seul coup, Jean-Marc Connerotte remplaçait Veronique Ancia dans le rôle du « petit juge » n'ayant pas peur d'affonter les pressions politiques.

Dans l'affaire Dutroux-Nihoul, Jean-Marc Connerotte et Michel Bourlet, procureur au tribunal de Neufchâteau, apparaissent comme des magistrats humains, montrant de la compassion envers les victimes, et insensibles aux pressions qui pourraient s'exercer sur eux. Ils étaient là lorsque les aveux de Dutroux leur ont permis de libérer deux jeunes filles séquestrées, et Michel Bourlet n'a pas hésité à déclarer qu'il mènerait l'enquête *« jusqu'au bout, si on* [le] *laisse faire »*...

*L. R.*

## *La pasionaria de la lutte contre la pédophilie victime d'une agression*

**Marie-France Botte, porte-drapeau belge de la lutte contre l'exploitation sexuelle des enfants, a été agressée, jeudi 10 octobre dans la soirée, alors qu'elle regagnait son domicile de Forest, près de Bruxelles, à l'issue d'une conférence donnée à Liège sur les affaires dramatiques qui émeuvent la Belgique.**

**Un homme l'attendait à la porte de son immeuble et a tenté, selon son témoignage, de l'étrangler en lui disant : *« Tu vas payer pour tous, je vais te tuer ! »* Marie-France Botte s'est alors laissée glisser par terre, puis est parvenue à s'enfuir à l'intérieur de l'immeuble. Elle fait désormais l'objet d'une protection rapprochée, comme les juges et les avocats concernés par l'affaire Dutroux-Nihoul. – *(Corresp.)***

# *L'honneur perdu du bon juge Bracq*

**BRUXELLES**
*de notre correspondant*

La justice belge, déjà au centre de vives polémiques pour ses manquements – réels ou supposés – dans la conduite des enquêtes sur les affaires Dutroux et Cools, se serait volontiers passée de ce nouveau coup dur. Une de ses grandes figures, Robert Bracq, quatre-vingt-trois ans, magistrat en retraite et président de la fondation portant son nom, est accusé par une de ses anciennes protégées, aujourd'hui âgée de quarante-sept ans, d'avoir fait d'elle son *« esclave sexuelle »* alors qu'il avait autorité sur elle comme juge des enfants au tribunal de Charleroi.

C'était il y a plus de vingt ans, et cette femme dont on ne connaît que les initiales, M. B. – elle veut protéger ses enfants –, retirée à l'âge de neuf ans d'une famille qui la maltraitait, avait été confiée à la tutelle du juge après un circuit classique de séjours dans des institutions. Celui-ci, sous la menace de la renvoyer dans un orphelinat, voire à l'hôpital psychiatrique, contraint M. B. à avoir des relations sexuelles avec lui. La situation dure plusieurs mois, jusqu'à ce qu'une collègue du juge Bracq fasse pression sur lui pour qu'il mette un terme à ces relations.

M. B. s'en est ouverte en 1995 à ses thérapeutes, qui ont à leur tour alerté le délégué général aux droits de l'enfant, Claude Lelièvre. Celui-ci, s'étant assuré que la plaignante n'est pas une fabulatrice et qu'elle dispose de ses facultés mentales en dépit du traumatisme subi dans son adolescence, prend fait et cause pour elle. Et appuie la demande de réparation morale qu'elle formule : les faits étant prescrits – et donc non *passibles des tribunaux* –, *elle souhaite* que la Fondation Robert Bracq, qui regroupe plusieurs associations d'aide à l'enfance en détresse et aux sans-abris, soit débaptisée. L'ancien juge, qui a été anobli par le roi Baudouin en 1990, refuse.

La victime et ses avocats rendent alors l'affaire publique, avec comme première conséquence le retrait, à la fin du mois de septembre par le roi Albert II, de son haut patronage aux associations liées à la Fondation Robert Bracq, ce qui équivaut en Belgique à la suppression de la reconnaissance d'utilité publique et laisse mal augurer de leur avenir. Le scandale est à la mesure de la notoriété que s'était acquise le baron Bracq dans le domaine de la charité.

On le comparaît à l'abbé Pierre, les hommes politiques de tous bords ne manquaient jamais une occasion de se montrer en sa compagnie, on louait dans tout le pays son mode de vie spartiate, son engagement sans faille pour les plus faibles et les plus démunis. Les seuls à avoir manifesté quelque lucidité sur la vraie nature de Robert Bracq avaient été ses camarades scouts, qui lui avaient attribué le totem de *« Serpent à coulisse »*.

*L. R.*

# Le gouvernement français lance « un dialogue national pour l'Europe »

**SOUS L'ÉGIDE** du ministre délégué aux affaires européennes, Michel Barnier, le gouvernement français va lancer mardi 15 octobre un *« dialogue national pour l'Europe »* pour permettre au maximum de personnes intéressées de s'informer sur les enjeux de la construction européenne, et d'en débattre. Cette opération doit durer jusqu'en mai 1997. Elle complètera des actions d'information de la Commission européenne dans les pays de l'Union et du ministère des finances sur la monnaie unique.

La leçon du référendum sur la ratification du traité de Maastricht, qui s'est achevé à l'automne 1992 par une très courte victoire du « oui », n'a pas été oubliée. Mal préparée par les partisans du traité, la campagne avait été l'occasion pour les adversaires de la politique européenne d'entraîner derrière eux une large frange de l'opinion qui n'était pas hostile par principe à l'Union mais qui s'inquiétait des conséquences de l'intégration.

La Coordination rurale avait notamment réussi à dresser le monde agricole contre le traité de Maastricht, en signe de protestation contre la nouvelle politique agricole commune. Quatre ans plus tard, ces organisations syndicales, un peu penaudes, sont obligées de constater que cette réforme a été bénéfique.

Le calendrier européen de ces prochaines années est chargé, avec le lancement de la monnaie unique, la réforme du fonctionnement politique de l'Union, l'ouverture de négociations avec les pays de l'Est et du Sud désireux de rejoindre les Quinze, et enfin la renégociation du budget communautaire.

**ÉCHÉANCES ÉLECTORALES**

Le thème de l'Europe risque d'être au centre des préoccupations lors des échéances électorales de 1998. Les débats de ces derniers mois, en France et dans les autres pays européens, sur les politiques d'austérité, l'assinissement des finances publiques, le respect des critères fixés pour assurer la convergence des politiques économiques et financières, les craintes pour l'emploi sacrifié sur l'autel européen, montrent combien l'affaire est sensible. Le 9 mai, à la Sorbonne, lors de la fête de l'Europe, l'idée de ce *« dialogue national »* avait reçu le soutien public du chef du gouvernement Alain Juppé, de l'ancien premier ministre socialiste Edith Cresson, aujourd'hui commissaire européen pour la recherche et l'éducation, des anciens ministres aux affaires européennes Alain Lamassoure (UDF) et Elisabeth Guigou (PS).

La démarche de Michel Barnier, qui est aussi président du conseil général de Savoie, a consisté à s'appuyer sur les régions pour multiplier les manifestations décentralisées.

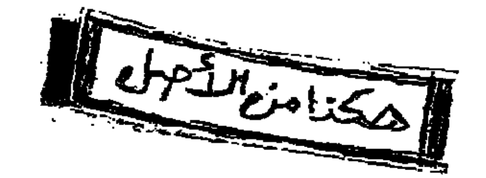
*Le budget de l'opération* (50 millions de francs) est financé pour moitié par la Commission et, pour l'autre moitié, par le gouvernement. Ses responsables ont mis en place dans chacune des régions des « comités du dialogue », coordonnés par les préfets, en coopération avec les assemblées régionales ; ils sont chargés de mobiliser les *énergies*. Il a *été prévu* de recruter un millier de jeunes bénévoles dans toute la France pour aider les officiels.

La cérémonie de lancement, à Strasbourg, réunira Michel Barnier, *le maire de la ville*, Catherine Trautmann, le président du conseil régional d'Alsace, Adrien Zeller, et le commissaire européen chargé des affaires monétaires, Yves-Thibault de Silguy. Jacques Chirac et Alain Juppé ont préféré se tenir à l'écart, se réservant la possibilité d'intervenir plus tard pour soutenir l'opération.

Les *principales formations* politiques avaient initialement été sollicitées pour fournir une contribution mais l'idée a été abandonnée. A gauche, on affirme, chez les communistes comme chez les socialistes, que les *militants* auront toute liberté pour défendre dans les discussions les conceptions de leur parti sur l'Europe, mais qu'il n'est pas question de cautionner la politique européenne du gouvernement, que chacune des deux grandes formations critique à sa façon. *« Ce n'est pas le moment de laisser s'établir une confusion entre ce que fait le gouvernement et ce que nous pensons »*, souligne Pierre Guidoni, chargé au PS des relations internationales.

*Henri de Bresson*







# John Major est parvenu à resserrer les rangs d'un Parti conservateur divisé sur l'Europe

## Dans son discours de clôture du congrès, il a promis aux Britanniques « des chances pour tous »

**John Major a lancé, vendredi 11 octobre à Bournemouth, sa campagne électorale en promettant aux Britanniques « *des chances pour tous* ». Dans son discours de clôture du congrès, le premier ministre britannique a appelé ses troupes à serrer les rangs et ironisé sur les origines aisées de son adversaire travailliste, Tony Blair, et sur son éducation privée, soulignant qu'il était lui-même un enfant de l'école publique.**

BOURNEMOUTH

*de notre envoyé spécial*

La conférence annuelle du Parti conservateur s'est achevée, vendredi 11 octobre, par une ovation pour John Major. Le premier ministre britannique venait de prononcer un discours destiné à resserrer les rangs du mouvement, à remonter son moral et à l'appeler au combat à six mois d'élections générales que tous les sondages donnent comme perdues pour les tories. Après s'être adressé à ses concitoyens sur le ton familier de M. Tout-le-Monde, il a eu des accents churchilliens : « *Je ne suis pas passé d'un deux-pièces à Brixton au 10, Downing street pour ne pas me battre avec toutes les fibres de mon corps pour ce que je crois, pour le pays que j'aime. Où serai-je quand viendront les élections ? Je serai dans les villes et les rues, avec vous. Sur les places et les marchés, avec vous. Au nord, au sud, à l'est, à l'ouest, avec vous !* »

Alliant les confidences personnelles aux propos de l'homme d'Etat, M. Major s'est efforcé de réparer les dégâts causés par les coups de boutoir des anti-européens, qui exigent qu'il renonce dès maintenant à la monnaie unique alors qu'il veut se laisser le temps de réfléchir et de négocier. Il a, dans cet effort, été aidé par l'ensemble de son gouvernement, qui, malgré ses divisions, a su faire front. Ou du moins donner l'apparence d'un front uni. Car tous savent que, si la victoire est incertaine, la poursuite des luttes internes, et surtout la campagne incessante et parfois haineuse de l'aile droite, la rendrait impossible.

### DISCOURS SÉCURITAIRE

Sur l'Europe, M. Major a été bref et sans chaleur excessive : « *La Grande-Bretagne est une grande nation. Bien entendu, nous devons être en Europe, mais nous y sommes pour aider à la façonner, non pour être façonnés par elle... Nous pensons que l'Europe doit devenir plus flexible, que son seul avenir réaliste est un partenariat de nations, non les Etats-Unis d'Europe. Mais certains de nos partenaires voient son avenir dans une intégration politique et économique toujours plus étroite. Nous ne pensons pas que ce soit pratique. Ni, pour être francs, souhaitable. Ce n'est pas l'Europe que nous avons rejointe, ni celle que nous pouvons accepter.* »

Pour le reste, M. Major, tout comme son rival travailliste Tony Blair la semaine dernière, a promis de nouvelles dépenses pour la santé, plus de sélection à l'école et une baisse de l'impôt sur le revenu, mais pas de projets spectaculaires. Il avait laissé à M. Clarke le soin de défendre les réussites économiques de son gouvernement et de l'ère Thatcher. Le chancelier de l'Echiquier a été, sur ce thème, des plus convaincants. Cet homme, dénoncé par la droite du parti pour ses penchants européens, a su retourner l'auditoire sans renier ses convictions mais en se plaçant clairement derrière M. Major. Il a aussi refusé de céder aux pressions de ceux qui lui réclament d'importantes réductions d'impôts. « *Nous ne baissons les impôts que lorsque nous en avons les moyens et quand c'est bon pour l'économie* », leur a-t-il répliqué.

M. Major a repris, comme nombre de ses ministres, un discours sécuritaire qui a été un des leitmotivs de la conférence : mise en garde aux jeunes délinquants, qui se verront imposer un bracelet électronique permettant de suivre tous leurs mouvements, avertissement aux fraudeurs de la sécurité sociale et du chômage. Auparavant, le ministre du commerce et de l'industrie avait menacé les syndicats du secteur public d'une suppression *de facto* du droit de grève : usagers et entreprises devraient pouvoir les poursuivre en justice pour dommages et intérêts en cas d'arrêts de travail « *disproportionnés* ».

« *Des chances pour tous* », tel était le thème officiel du congrès. Et, pour montrer l'engagement du premier ministre, le « *pour tous* » était rédigé de sa propre main. Car, bien que conservateur, M. Major a tenu un discours populiste : « *Nous sommes le parti des véritables classes laborieuses et des minorités ethniques* », a affirmé cet homme dont personne ne conteste les origines très modestes, tandis que le Parti travailliste est celui des classes « *bavardes* », de ces intellectuels peu prisés des Britanniques, surtout ceux qui sont de droite. Il a enfoncé le clou avec un slogan qui risque de coller à la peau de Tony Blair : « *Labour nouveau, vieille cravate d'école* », qui rappelle à l'électeur moyen les origines de M. Blair. S'il est élu en 1997, ce dernier serait en effet le premier chef du gouvernement britannique depuis Sir Alec Douglas Home, dans les années 60, à avoir été éduqué dans une « *public school* » (école privée).

Si M. Major parvient à préserver l'unité retrouvée, la bataille électorale risque d'être plus ardue que prévu pour M. Blair. Mais le retard des tories était encore, la semaine dernière, d'une trentaine de points. Il leur faudra convaincre les électeurs non pas de leur faire confiance sur l'Europe – ce n'est pas leur principale préoccupation –, ni sur l'économie – en dépit des résultats obtenus, les Britanniques ne sont toujours pas convaincus qu'ils vont bénéficier de la reprise –, mais de la capacité des tories à se renouveler et à inspirer de la confiance après tant d'années au pouvoir et tant d'affaires.

Il faudra surtout que les délégués, une fois de retour dans leurs circonscriptions, ne cèdent pas à nouveau aux sirènes des eurosceptiques, qui n'ont pas désarmé et n'ont aucune intention de le faire. Ils répètent que 150 candidats aux élections sont prêts à signer leur pétition contre la position de M. Major sur la monnaie unique. Ils ont boudé la salle de conférences pour comploter dans les couloirs et organiser des réunions parallèles, fort bien remplies au demeurant. Les militants tories tiennent un peu de Doctor Jekyll et Mister Hyde : fidèles à leurs dirigeants le jour, ils deviennent souvent rebelles et eurosceptiques la nuit.

*Patrice de Beer*

### « Epargnez-moi vos larmes de crocodile... »

**Lors de son discours au congrès conservateur de Bournemouth, John Major est sorti du passage de son texte préparé Adamà propos de l'Irlande du Nord, pour annoncer qu'un soldat britannique, blessé lors de l'attentat de l'IRA de lundi 7 octobre, venait de mourir. James Bradwell était âgé de quarante-trois ans et père de famille. Le premier ministre en a profité pour attaquer Gerry Adams, le chef du Sinn Fein, la branche politique de l'IRA : « *Monsieur, Adams, je ne vous crois pas quand vous dites que vous n'y êtes pour rien !*, s'est-il exclamé, *épargnez-moi vos larmes de crocodile !* » Le premier ministre en a aussi profité pour rappeler que le processus de paix se poursuivait – sans le Sinn Fein – et pour annoncer une mesure qui fera sans doute plaisir aux unionistes protestants : la création d'un « grand comité » regroupant les députés de la province pour questionner les ministres sur les affaires locales. – *(Corresp.)***

### Le programme des tories

● **Economie :** M. Major a promis de ramener de 24 % à 20 % le taux moyen de l'impôt sur le revenu. Il a confirmé l'abolition des impôts sur la succession et les plus-values.

● **Santé :** sauvegarde du service public de santé et augmentation des dépenses de santé.

● **Europe :** opposition aux « *Etats-Unis d'Europe* ». La monnaie unique est « *le point le plus controversé* » du débat.

● **Ulster :** condamnation de l'attentat de l'IRA à Lisburn qui a fait un mort et 30 blessés. Le Sinn Fein, l'aile politique de l'IRA, ne pourra accéder aux négociations sur l'Ulster grâce aux bombes. Réaffirmation que le désarmement doit intervenir « *en parallèle* » aux pourparlers, non en préalable comme le réclament des unionistes.

● **Education :** M. Major souhaite une grande loi-programme sur l'éducation, qui donnera notamment aux parents des possibilités accrues sur le choix d'établissements scolaires.

● **Sécurité :** mise en place de bracelets-radio destinés à contrôler les déplacements des jeunes délinquants. Cette idée est actuellement au stade expérimental.

● **Social :** déclaration de guerre aux « *fraudeurs à l'aide sociale* ». Rejet du rétablissement d'un salaire minimum. Les tories confirment leur opposition au chapitre social du traité de Maastricht. – *(AFP.)*

# Nicaragua : l'archevêque de Managua appelle à voter pour « le moins mauvais » des candidats

**MANAGUA.** L'archevêque de Managua a appelé, vendredi 11 octobre, à voter pour « *le moins mauvais* » des candidats, lors des élections générales du 20 octobre. A un peu plus d'une semaine de la consultation, les sondages donnent comme favoris à la présidentielle, Arnoldo Aleman (Alliance libérale-droite) et l'ancien président Daniel Ortega (Front sandiniste de libération nationale-gauche) – sur les vingt-trois candidats en lice –, tandis que 16 % des 2,4 millions d'électeurs se disent indécis. Le porte-parole du département d'Etat américain a déclaré que les Etats-Unis « *adoptent une attitude parfaitement neutre* » vis-à-vis de ce scrutin. « *C'est au peuple du Nicaragua de décider* », a ajouté Nicholas Burns, selon lequel Washington « *respectera le résultat d'une élection démocratique* ». – *(AFP.)*

## AMÉRIQUES

■ **ÉTATS-UNIS : la sûreté fédérale américaine (FBI)** a arrêté, vendredi 11 octobre, sept membres de la Milice des montagnards, de Virginie occidentale, qui projetaient un attentat à la bombe contre des bâtiments du FBI. Selon les éléments de l'enquête, ils envisageaient de faire sauter le centre de Clarksburg, où le FBI conserve notamment toutes les empreintes digitales rassemblées lors d'enquêtes sur l'ensemble du territoire des Etats-Unis. – *(AFP.)*

■ **CANADA : la société privée** canadienne, Akjuit Aerospace et le centre scientifique et technologique Complex, de Moscou, ont signé un accord portant sur l'utilisation de la base de lancement privée Spaceport Canada, encore en construction dans le nord du Canada, a indiqué, vendredi 11 octobre, une source gouvernementale canadienne. L'accord prévoit le lancement de satellites commerciaux sur orbite basse au moyen de fusées porteuses russes Start. – *(AFP.)*

## EUROPE

■ **ALLEMAGNE : une Allemande et un Palestinien** ont été arrêtés pour l'attentat anti-américain qui avait fait trois morts dans une discothèque de Berlin en 1986, ont indiqué, vendredi 11 octobre, des sources judiciaires. Le procureur général, Dieter Neumann, a affirmé qu'« *il existe des preuves que la Libye a commandité l'attentat* ». Le parquet de Berlin a en outre lancé un mandat d'arrêt pour meurtre et complicité de meurtre contre trois Libyens qui étaient en poste à l'ambassade de Libye à Berlin-Est, et contre un membre des services secrets de Tripoli. – *(AFP.)*

■ **Klaus Kinkel, le chef de la diplomatie allemande,** se rendra en visite officielle en Chine du 21 au 24 octobre, a annoncé, vendredi 11 octobre, le ministère des affaires étrangères. Ce déplacement scellera la fin du refroidissement germano-chinois consécutif à l'adoption, par le Parlement allemand, le 20 juin, d'une résolution critiquant la situation des droits de l'homme au Tibet. – *(AFP.)*

■ **TURQUIE : le président du Parlement,** Mustafa Kalemli, a vivement reproché, vendredi 11 octobre, à l'Union européenne, de « *dénoncer et critiquer sans pitié* » la Turquie. « *Est-ce que la Turquie sera un pays qui attend toujours dans l'antichambre* » de l'UE, s'est-il interrogé lors d'une conférence internationale annuelle sur la sécurité et la coopération. – *(AFP.)*

■ **VATICAN : un nouveau bulletin de santé,** publié vendredi 11 octobre, confirme que « *la période post-opératoire du pape se déroule régulièrement* ». A l'hôpital Gemelli, qu'il pourrait quitter mardi 15, Jean Paul II a commencé à se réalimenter, à marcher et à accorder de brèves audiences à ses collaborateurs.

# L'ancien garde du corps de Boris Eltsine menace de dévoiler des « dossiers compromettants »

MOSCOU

*de notre correspondant*

« *J'ai travaillé avec Boris Nicolaevitch* [Eltsine] *pendant onze ans. J'en ai vu beaucoup et j'en sais beaucoup. Je sais comment les gens ont grimpé les échelles de leur carrière. Je connais les intrigues, les rencontres secrètes, beaucoup de choses.* » Devant des centaines de journalistes, Alexandre Korjakov, l'ex-garde du corps, chef de la sécurité et meilleur ami de Boris Eltsine, renvoyé au mois de juin, a donné, vendredi 11 octobre, la « *première conférence de presse de* [sa] *vie* ».

Accusé cette semaine par Boris Fiodorov, l'ex-directeur du Fonds national des sports (une étrange organisation du Kremlin servant de « pompe à finances »), d'avoir voulu lui extorquer 40 millions de dollars, Alexandre Korjakov menace de faire des révélations sensationnelles sur les hauts responsables russes. Cette « guerre de la corruption » a éclaté à Moscou depuis que l'ex-chef de la sécurité présidentielle s'est allié avec la nouvelle vedette de la politique russe, Alexandre Lebed, le plus populaire des candidats à la succession d'un Boris Eltsine malade.

La presse est déçue, même si l'ex-confident de Boris Eltsine accuse, sans produire de preuves, deux éminents hommes d'affaires et de pouvoir russes d'avoir commandité son assassinat. Celui qu'on avait surnommé le « *Raspoutine du Kremlin* » accuse l'entourage du chef de l'Etat (et particulièrement son ennemi juré, le chef de l'administration présidentielle, Anatoli Tchoubaïs) d'avoir poussé Boris Eltsine, aujourd'hui malade du cœur, à ses limites physiques pendant la campagne électorale afin de s'emparer des commandes.

### COUP DE THÉÂTRE

Renvoyé après le premier tour de l'élection, accusé par Anatoli Choubaïs d'avoir voulu annuler le scrutin, Alexandre Korjakov s'explique : « *Il y avait un réel danger pour la santé* [du président Eltsine]. *J'étais en contact avec les médecins. Ils disaient que tout devait être tenté, que ce serait très bien de retarder les élections de deux ou trois mois. Malheureusement, personne ne m'a écouté, mes paroles ont été ignorées* », ajoute-t-il. Dénonçant le rôle d'Anatoli Tchoubaïs, M. Korjakov estime que le « *pouvoir est passé dans les mains de ceux qui n'ont jamais été légitimement élus* » et qui constituent « *une régence inconstitutionnelle* ». « *Le président a de moins en moins de pouvoir dans ses mains* », estime M. Korjakov.

Le coup de théâtre intervient au milieu de la conférence de presse. Boris Fiodorov, l'accusateur d'Alexandre Korjakov, fait irruption dans la salle, marchant avec une canne. En juin, il a été blessé par balle et à coups de couteau (semble-t-il par un tueur à gages) et revient juste de l'étranger pour relancer le scandale.

Après avoir écouté pendant quelques minutes Alexandre Korjakov, il passe dans la pièce voisine, suivi par une partie de la presse. Il assure que « *presque tout* » ce que Korjakov vient de dire « *est un mensonge* ». Pourtant, il ne dément pas que l'ex-garde du corps dispose de dossiers compromettants . « *Il a plein de preuves, non seulement contre moi, mais aussi contre d'autres* », dit Boris Fiodorov, « *Korjakov a assez de pouvoir pour grimper de nouveau* ».

*Jean-Baptiste Naudet*

# L'attribution des prix Nobel de la paix sort le Timor-Oriental de l'oubli

## Les membres du comité espèrent que des solutions diplomatiques et pacifiques seront trouvées à un conflit qui a provoqué, depuis fin 1975, la mort de près du quart de la population de cette ancienne colonie portugaise

**Le prix Nobel de la paix 1996 a été attribué, vendredi 11 octobre, à deux figures prestigieuses du combat du Timor-Oriental, ancienne colonie portugaise annexée formellement en 1976 par l'Indonésie : Mgr Carlos Felipe Ximenes Belo, évêque de Dili, capitale du Timor-Oriental, et José Ramos-Horta, l'ambassadeur itinérant de la cause de l'indépendance du territoire. Arrachant, ainsi, la question timoraise de l'oubli, le comité Nobel a souhaité récompenser les deux lauréats pour *« leur travail en vue d'une résolution juste et pacifique du conflit »* et espère que cette consécration *« aiguillonnera les efforts pour trouver une solution diplomatique au conflit, basée sur le droit des peuples à l'autodétermination »*. Alors que le Portugal et le Vatican ont exprimé leur satisfaction, le gouvernement de Djakarta a dit *« regretter »* la décision du comité Nobel. De son côté, la presse indonésienne a fait part de son étonnement, le quotidien *Media Indonesia* trouvant même *« choquant »* de consacrer le diplomate indépendantiste José Ramos-Horta.**

OSLO
*de notre envoyé spécial*

Ce fut une demi-surprise. Autant Mgr Carlos Filipe Ximenes Belo figurait parmi le cercle fermé des « favoris » depuis l'an dernier, autant son colauréat, moins connu, n'était pas attendu à un tel niveau. José Ramon-Horta est pourtant celui des deux qui voyage le plus à l'étranger, de par sa fonction de porte-parole international du mouvement indépendantiste au Timor-Oriental. Mais le comité Nobel n'a pas eu peur de choisir ce « politique » au côté du prélat catholique, évêque depuis 1988 de Dili, capitale du Timor-Oriental.

C'est pour *« leur travail en vue d'une résolution juste et pacifique du conflit »* dans cette colonie portugaise occupée puis annexée en 1976 par l'Indonésie que les deux personnalités ont été distinguées vingt ans plus tard. En deux phrases, le comité Nobel résumait ce qui, à ses yeux, méritait d'attirer l'attention du monde entier sur ce coin du globe : *« En 1975, l'Indonésie prend le contrôle du Timor-Oriental et commence systématiquement à opprimer la population. Au cours des années suivantes, on a estimé qu'un tiers des habitants étaient morts à cause de la famine, des épidémies, de la guerre et de la terreur. »*

**« JOIE ET TRISTESSE »**

Tout en épinglant au passage *« les pays et gouvernements qui soutiennent la politique indonésienne »*, le président de l'institution norvégienne, Francis Sejersted, a *« espéré que cette récompense aiguillonnera les efforts déployés en vue de trouver une solution diplomatique au conflit, fondée sur le droit des peuples à l'autodétermination »*.

Les colauréats, qui se partageront une somme de 1,1 million de dollars, ont tous deux réagi de manière modérée à la nouvelle venant d'Oslo, contrastant avec la surprise et les critiques suscitées par l'attribution du prix en Indonésie.

A la sortie d'une messe qu'il célébrait à Dili au moment où son nom tombait sur les téléscripteurs du monde entier, Mgr Carlos Belo, âgé de quarante-huit ans, a dédié cette récompense à *« tous ceux qui œuvrent pour la paix et les droits de l'homme »*. Il a estimé que, désormais, *« le soutien international à la cause timoraise sera plus grand et que le gouvernement indonésien et les organisations internationales porteront une plus grande attention »* à ce problème.

Alors qu'il se trouvait en Australie, M. Ramos-Horta, âgé de quarante-six ans, a éprouvé, pour sa part, *« un mélange de joie et de tristesse »* à l'annonce du prix. Visiblement surpris d'avoir été distingué, le leader indépendantiste a regretté que la récompense n'ait pas plutôt été partagée par l'évêque et le chef militaire de la résistance est-timoraise, Xanana Gusmao, emprisonné en Indonésie.

De son côté, le Vatican a exprimé sa *« vive satisfaction »*. L'attribution du prix Nobel *« constitue la reconnaissance de l'activité d'un homme d'Eglise caractérisée par la recherche inlassable du dialogue, visant toujours des solutions pacifiques »*, a déclaré le porte-parole, Joaquin Navarro-Valls. Le pape a souvent exprimé sa préoccupation pour la situation à Timor-Est et le cardinal Etchegaray, président du conseil pontifical « Justice et paix », s'était rendu sur place en janvier 1996 pour soutenir les efforts de Mgr Carlos Belo.

Après un prix en demi-teinte l'an dernier – il était revenu à l'octogénaire britannique Joseph Rotblat et à son mouvement antinucléaire Pugwash –, le comité Nobel a renoué, cette année, avec le risque et l'engagement, sans toutefois atteindre le niveau de 1993 et 1994 (l'Afrique du Sud et le conflit israélo-palestinien).

Le centenaire de la mort du fondateur des prix, le savant suédois Alfred Nobel, devrait donner lieu, le 10 décembre à Oslo, à une cérémonie de remise des prix plus vibrante et haute en couleur que celle de l'an dernier.

*Benoît Peltier*

### José Ramos-Horta, ambassadeur de l'indépendance

**José Ramos-Horta, lauréat avec Mgr Carlos Belo, du prix Nobel de la paix 1996, est l'ambassadeur itinérant de la cause du Timor-Oriental. Né le 26 décembre 1946, à Dili, où son père, un sous-officier de la marine portugaise, avait été déporté pour des raisons politiques sous le régime de Salazar, il devient journaliste avant de militer dans les rangs du Front révolutionnaire pour l'indépendance du Timor-Oriental (Fretilin). Au lendemain de la proclamation d'indépendance, le 28 novembre 1975, il devient chef de la diplomatie d'un Etat qui n'aura qu'une dizaine de jours d'existence.**

**Condamné à un exil américain, puis australien, après l'intervention des troupes de Djakarta, José Ramos-Horta ne cesse de sillonner les enceintes internationales, où il plaide la cause du Conseil national de la résistance Maubere (CNRM, coalition indépendantiste). Fine barbe et nœud papillon, il s'impose comme le visage du Timor-Oriental à l'étranger. – *(Corresp.)***

### De nombreux oubliés

**Deux lauréats pour 120 candidatures reçues. Comme chaque année, le comité Nobel a opéré une sélection sans merci. Parce que les armes se sont tues, les efforts déployés pour mettre fin au conflit en Bosnie avaient suscité plusieurs candidatures. Notamment celle de Richard Holbrooke, le diplomate américain qui a largement contribué à la conclusion des accords de paix de Dayton. Le comité Nobel, échaudé par « l'expérience » Arafat-Rabin-Peres (1994), a apparemment jugé qu'il était prématuré d'accorder le prix à ce processus de paix encore très fragile.**

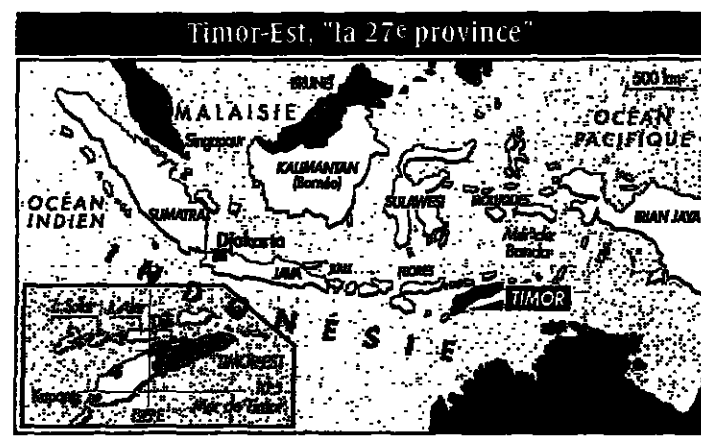
**L'arrêt des combats en Tchétchénie aurait également pu valoir le prix au militant des droits de l'homme Sergueï Kovalev, contempteur de l'intervention russe, ou au Comité des mères de soldats russes. L'ex-président américain Jimmy Carter faisait aussi figure de lauréat potentiel. De même que le dissident chinois Wei Jingsheng et la députée kurde Leyla Zana.**

# Un refus obstiné de la tutelle indonésienne

BANGKOK
*de notre correspondant en Asie du Sud-Est*

Djakarta a souvent misé sur la durée pour faire oublier la « question timoraise ». Le 7 décembre 1975, dix jours à peine après la proclamation de l'indépendance de Timor-Oriental – jusqu'alors colonie portugaise – par les séparatistes du Fretilin, les troupes indonésiennes débarquaient à Dili, la capitale du territoire, et s'engageaient dans une répression qui fit près de deux cents mille morts, sur une population totale d'environ huit cent mille personnes. En juillet 1976, le territoire était formellenent rattaché au reste de l'archipel, dont il devenait la vingt-septième province. Mais les Nations unies n'ont jamais reconnu cette annexion et continuent de tenir le Portugal pour la puissance administrante.

Depuis vingt ans, Djakarta a misé sur l'effritement progressif d'une volonté internationale de ramener l'Indonésie dans le droit. Le comité Nobel vient de rappeler aux Indonésiens ce boulet qu'ils se sont collé eux-mêmes au pied. Même si des contacts ont été pris, ces dernières années, entre les différentes parties concernées, le dossier n'a guère progressé. Pour être exceptionnelle, la rencontre, début mars, à Bangkok, en marge du sommet Europe-Asie, entre le président Suharto et le premier ministre portugais, Antonio Guterres, n'a produit aucun fruit.



Timor-Est, "la 27e province"

En 1991, un massacre (près de deux cent soixante-dix tués) perpétré par des militaires indonésiens, à Dili, avait déjà replacé le conflit sur le devant de la scène.

**UN « STATUT PARTICULIER » ?**

Depuis cette époque, en refusant l'intégration imposée par Djakarta, la population timoraise a pris le relais d'une guérilla au bord de l'épuisement et dont le chef, Xanana Gusmao, capturé en 1992, purge une peine de vingt ans de prison. Tandis que de jeunes Timorais commençaient, à Djakarta, en 1994, à se réfugier dans des ambassades étrangères, des manifestations dans le territoire avaient coïncidé avec la présence à Bogor, à l'occasion d'un sommet de l'Asie-Pacifique, du président Bill Clinton.

La communauté internationale demande aujourd'hui à la très anticommuniste Indonésie, qui demeure un champ privilégié d'investissements étrangers, d'accorder à Timor-Oriental un *« statut particulier »* relevant de l'autonomie interne et qui permettrait à l'ONU d'effacer l'annexion du territoire. Mais le président Suharto s'y est toujours refusé en arguant que l'unité de son archipel aux treize mille îles et aux dizaines d'ethnies risquerait d'être remise en cause.

Entre-temps, la situation s'est figée dans le territoire. L'Eglise catholique est devenue le point de ralliement, pacifique, d'une population préoccupée à la fois par l'ampleur de l'immigration indonésienne et par une politique d'assimilation parfois sans nuances. Les centaines de millions de dollars injectés par Djakarta pour développer le territoire n'ont pas effacé le souvenir de la répression des années 1977-1979.

Il est peu probable que la décision du comité Nobel convainque le président Suharto d'assouplir son attitude. Le moment est d'autant moins propice que Djakarta riposte avec fermeté, depuis juin, à une tentative de former une opposition interne autour de Megawati Sukarnoputri, fille de feu Sukarno, le père de l'indépendance indonésienne. Au moment où l'attention se reporte sur Timor-Oriental, les deux questions sont plus intimement liées que par le passé. Mis en place à la fin des années 60, le régime indonésien de l'*« ordre nouveau »* a-t-il les moyens et la volonté de trouver une solution, acceptable par la communauté internationale, à la question timoraise ?

Cette possibilité paraît s'amenuiser au fil des années. Alors que la distinction du Nobel devrait encourager l'aspiration des Timorais à une autonomie interne, Djakarta continue d'exclure tout changement de statut du territoire consacrant la différence timoraise.

*Jean-Claude Pomonti*

# La Nouvelle-Zélande s'acheminerait vers un gouvernement de coalition

AUCKLAND
*de notre correspondante*

Les Néo-Zélandais étaient appelés à renouveler leur Parlement, samedi 12 octobre, en ayant recours pour la première fois de leur histoire à un scrutin de type proportionnel mixte. Le Parti national (conservateur), au pouvoir depuis 1990, est a priori le mieux placé pour arriver en tête.

Après des années de réformes ultralibérales – amorcées en fait par les travaillistes de 1984 à 1990 –, le premier ministre, Jim Bolger, peut aujourd'hui se féliciter d'une excellente situation économique : un taux de chômage de l'ordre de 6 %, une inflation inférieure à 2 %, un dollar fort et une dette publique qui ne cesse de diminuer. Un tel bilan vaut aux conservateurs le soutien des milieux d'affaires, qui craignent notamment que les travaillistes touchent à une loi de 1991 selon laquelle les syndicats peuvent être « court-circuités » dans la négociation employeur-employés.

Mais de telles réformes ont un coût social élevé. La presse se fait chaque jour l'écho de la fermeture momentanée de tel ou tel service d'un hôpital public ou de malades qui attendent des mois avant de subir des opérations urgentes, etc. D'autres indicateurs d'un indéniable malaise social, tel le très haut taux de suicide des jeunes, soulignent les limites du miracle économique néo-zélandais.

Les travaillistes ont donc concentré leurs efforts de campagne sur ces points faibles du bilan conservateur. *« Je ne trouve pas normal que nos concitoyens les plus âgés doivent utiliser l'argent économisé pour leur enterrement pour régler leur factures de santé »*, s'est récemment indignée Helen Clark, le chef de file du Labour, qui est parvenue à récupérer une partie non négligeable de l'électorat travailliste disséminé depuis deux ans.

**TROIS PETITS PARTIS**

Dans un paysage politique néo-zélandais désormais éclaté, la formation d'un dirigeant de souche maorie, Winston Peters, chef du parti nationaliste New Zealand First, peut également espérer séduire une frange de l'électorat. Volontiers démagogue, M. Peters a prévenu que le rachat de forêts nationales, vendues il y a un mois par le gouvernement à une société privée, serait une condition préliminaire à toute alliance avec son parti. Ses déclarations fracassantes, ici sur le pays *« vendu aux étrangers »*, là sur les immigrants asiatiques ou ses promesses d'annuler l'impôt sur les retraites et de mettre plus de policiers dans les rues, lui assurent un succès certain auprès des personnes âgées et d'une partie des laissés-pour-compte. La personnalité compliquée de M. Peters fait néanmoins de New Zealand First un difficile compagnon de coalition.

Issu du Parti travailliste, qui *« l'a trahi »*, Jim Anderton, le chef de la quatrième force en présence, l'Alliance, est le candidat le plus à gauche. Prônant l'accès gratuit pour tous aux soins médicaux ainsi qu'à l'éducation, M. Anderton n'est pas très éloigné du Labour, mais partage avec New Zealand First la hantise des capitaux étrangers et d'une économie trop ouverte.

Trois autres petits partis ont des chances de passer le seuil des 5 % ou d'avoir un député de circonscription élu. L'ACT (Association des consommateurs et des payeurs d'impôt), dont le fondateur, Sir Roger Douglas, l'ancien ministre des finances travailliste, propose un taux d'imposition unique. La *« christian coalition »* se pose en défenseur des valeurs et institutions traditionnelles. Quant au parti United, il propose que les enfants reçoivent du lait et des pommes à l'école... Ces trois petits partis, tous proches du Parti national, pourraient détenir la clé d'un troisième mandat pour Jim Bolger.

*Florence de Changy*



# Le président argentin veut réduire le pouvoir des syndicats

*BUENOS AIRES*
*de notre correspondante*

En décidant par décret, le 7 octobre, de modifier l'organisation de la couverture sociale des salariés, le président Carlos Menem a *porté un coup fatal* au pouvoir des syndicats. Parallèlement, le chef de l'Etat, qui affronte un *taux de chômage record* et un mécontentement social croissant, entend faire adopter de nouvelles *lois sur la flexibilité* de l'emploi, qui font l'objet de discussions enflammées au Congrès.

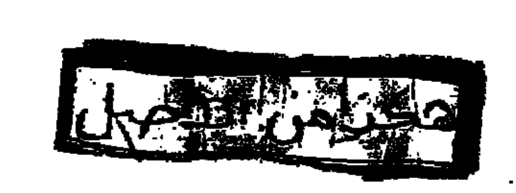
Les trois cents « œuvres sociales », qui couvrent onze millions de salariés, et dont les syndicats détenaient le monopole depuis près d'un demi-siècle, représentent un budget annuel de 2,5 milliards de dollars. Leur reconversion se fera progressivement. A partir du 1er janvier 1997, on pourra adhérer à une autre caisse d'assurance-maladie que celle du syndicat de sa branche – auquel les cotisations étaient obligatoirement versées jusqu'ici. Dans un an, des sociétés privées pourront entrer en concurrence avec les caisses syndicales. Pour garder leurs adhérents, celles-ci devront non seulement assainir leurs finances mais aussi améliorer les prestations offertes, qui se sont détériorées ces dernières années. Le gouvernement compte aussi sur cette concurrence pour réduire l'évasion fiscale des « œuvres sociales » actuelles, qui atteindrait 1 milliard de dollars par an, soit 40 % des cotisations perçues !

**LES « ACQUIS » DU PÉRONISME**

Les syndicats, d'origine péroniste comme M. Menem, vont perdre ainsi leur principale source de financement. Cette perspective n'est pas étrangère à l'agressivité dont ils ont fait preuve ces derniers temps contre le gouvernement, en lançant, avec succès, deux grèves générales. Ils s'opposent aussi aux projets préparés par le gouvernement pour donner plus de *« flexibilité »* au marché du travail, qui selon eux, mettent fin aux *« acquis sociaux »* du péronisme. Le chef de l'Etat, qui dit prendre exemple sur les pays asiatiques, semble vouloir supprimer les conventions collectives et réduire le rôle des syndicats dans les relations entre employeurs et salariés, de façon à pouvoir modifier l'organisation du travail, ainsi que l'échelle des salaires. Par exemple, les congés payés seraient fractionnés en fonction des besoins des entreprises, de même que le versement du treizième mois.

Depuis la libéralisation de l'économie, lancée en 1991 par M. Menem et son ancien ministre de l'économie Domingo Cavallo, beaucoup d'entreprises ont déjà adopté ces pratiques qui rendent les conditions de rémunération et de travail moins rigides. Elles ont été acceptées par les salariés en raison de la récession. En les généralisant, conformément aux recommandations du Fonds monétaire international, le chef de l'Etat espère réduire un chômage qui touche officiellement 17 % de la population active, et davantage selon certains.

*Christine Legrand*



# L'Egypte va bénéficier d'une nouvelle réduction de sa dette

## Le Caire s'est engagé à accentuer la libéralisation

**LE CAIRE**
*de notre correspondant*

L'Egypte a signé, vendredi 11 octobre à Washington, avec le Fonds monétaire international (FMI), un accord qui devrait permettre l'annulation – à hauteur de 4 milliards de dollars – d'une partie de la dette extérieure du pays (son montant global est estimé à 35 milliards). Cette signature, qui intervient avec plus de deux ans de retard, vient récompenser les efforts déployés par le nouveau cabinet égyptien pour libéraliser l'économie.

Depuis son entrée en fonctions le 2 janvier 1996, le gouvernement de M. El Ganzouri s'est efforcé de simplifier les règles bureaucratiques et d'accélérer le programme de privatisation. Non sans succès, comme en témoigne l'activité de la Bourse du Caire, dont les cours ont augmenté de plus de 200 % par rapport à 1995.

Le 1er octobre, le gouvernement égyptien a accepté de réduire les barrières douanières de 25 %, comme le réclamait le Fonds. Seuls les produits de luxe supporteront des tarifs douaniers très élevés. Ce faisant, l'Egypte a levé le dernier obstacle qui s'opposait à la conclusion de l'accord avec le FMI. D'une durée de deux ans, celui-ci prévoit *« une libéralisation du commerce, une dérégulation, le renforcement et l'approfondissement du système financier et la modernisation du système fiscal »*.

En contrepartie, Le Caire va bénéficier d'un crédit stand-by de près de 400 millions de dollars. En fait, l'Egypte n'a pas besoin de crédits supplémentaires. La balance des paiements est positive et les réserves de change du pays frisent les 18 milliards de dollars. L'accord avec le Fonds, en revanche, va ouvrir la voie à une annulation par le Club de Paris, qui regroupe les créanciers bilatéraux, de 4 milliards de dollars. L'accord avec le FMI devrait également donner un coup de fouet aux investissements et stimuler la croissance dont le taux devrait atteindre entre 7 % et 8 %. Depuis 1987, elle a été en moyenne de 3,8 % par an. Elle dépassera les 4 % cette année (5 % selon le gouvernement). Un phénomène d'abord dû à la reprise du tourisme grâce au succès remporté par les services de sécurité contre les extrémistes musulmans. Cette industrie ravagée par le terrorisme devrait, avec 3,6 millions de touristes en 1996, dépasser le record de 1992. Là aussi, le nouveau cabinet est parvenu à insuffler un climat de confiance en levant certains monopoles d'Etat.

### L'INFLATION CONTENUE

Malgré la reprise de la croissance, le gouvernement est parvenu à contenir l'inflation (de l'ordre de 8 % cette année). Cela a pu être réalisé grâce à une baisse importante du déficit public ramené à 1,5 % du produit intérieur brut (PIB). La baisse des taux d'intérêt ramenés de 18 % aux alentours de 10 % a aussi favorisé la reprise.

Ces performances ont poussé le FMI à accepter le report d'une de ses exigences : la dévaluation de la livre égyptienne, dont le cours reste stable face au dollar (1 dollar égale 0,29 livre égyptienne). La mansuétude du FMI pousse certains observateurs à penser que les critères économiques n'ont pas été les seuls à déterminer le Fonds à signer son accord avec l'Egypte. Ils estiment que la stabilité au Proche-Orient, dont l'Egypte est une des pièces maîtresses, a été prise en considération à un moment où la région connaît un regain de violence.

*Alexandre Buccianti*

# Le premier procès de responsables de l'apartheid se termine par un acquittement

## L'ancien ministre de la défense sud-africain était accusé d'avoir commandité le massacre de civils

**Le président Nelson Mandela a demandé, vendredi 11 octobre, aux Sud-Africains *« qui se sentent lésés »* d'accepter l'acquittement, le même jour, par la Cour suprême de Durban, du général Magnus Malan. *Ce dernier, ancien ministre de la défense sous le régime de l'apartheid, était accusé d'avoir commandité le massacre de treize civils dans une cité noire, près de* Durban, en janvier 1987.**

**JOHANNESBURG**
*de notre correspondant*

Le premier procès de hauts responsables de l'apartheid, dont le général Magnus Malan, l'ancien ministre de la défense, s'est achevé, vendredi 11 octobre, sur un verdict d'acquittement en forme de camouflet pour le nouveau pouvoir. C'est l'Etat, en effet, à travers le procureur général de la province du Kwazulu-Natal, qui avait lancé les poursuites judiciaires contre le général et plusieurs autres officiers supérieurs à la retraite, représentant la haute hiérarchie militaire de l'époque. Il leur reprochait d'avoir commandité le massacre, en 1987, près de Durban, de treize personnes proches du Congrès national africain (ANC) de Nelson Mandela, perpétré, selon l'accusation, par un groupe armé du parti rival, l'Inkatha de Mangosuthu Buthelezi.

*Le procès, long de sept mois, a* certes confirmé l'existence, déjà établie, d'un soutien de l'armée sud-africaine à ce parti. Les services de sécurité de l'apartheid ont bien entraîné et armé une unité paramilitaire de l'Inkatha dans le cadre d'une opération clandestine appelée opération « Marion », approuvée par la plus haute hiérarchie.

### LE RÔLE DE L'INKATHA

Mais, selon la Cour suprême de Durban, aucune preuve n'a été apportée permettant d'établir la participation de membres de cette unité au massacre de 1987 et encore moins celle des anciens responsables militaires. Ces derniers, comme les militants de l'Inkatha mis en cause, ont été innocentés de toutes les charges pesant sur eux. Le juge s'est, d'ailleurs, montré extrêmement sévère et critique sur la façon dont l'enquête a été menée, et il a qualifié les témoins de l'accusation de *« peu fiables »*.

Ces remarques et le verdict d'acquittement renforcent, dans le camp des opposants au gouvernement de l'ANC, le sentiment d'un procès motivé avant tout par des considérations politiques. L'ancien chef d'Etat, Frederik De Klerk, prenant la défense de ses ex-subordonnés, avait dénoncé la partialité et la servilité de la justice à l'égard du nouveau pouvoir. L'Inkatha, de son côté, n'a cessé de présenter le procès comme une opération de l'ANC visant à le discréditer et a accueilli le verdict comme une victoire politique. Pourtant, ce procès, s'il n'a pas établi de responsabilité dans l'affaire examinée, a néanmoins mis en évidence la collusion entre le parti de M. Buthelezi et le régime d'apartheid. Les responsables de ce régime ont aidé l'Inkatha dans sa lutte contre le Congrès national africain afin de créer une *« troisième force »* susceptible d'affaiblir l'ANC.

Un autre procès, celui du colonel De Kock, a d'ailleurs apporté son lot de révélations. L'ancien policier, jugé pour son rôle dans la *« sale guerre »* menée par le régime contre l'ANC, a confirmé le soutien apporté par les services de sécurité à l'Inkatha. Il a déclaré avoir lui-même fabriqué des bombes artisanales destinées à ce parti et lui avoir livré des armes. Les allégations de M. De Kock sont à prendre avec prudence, motivées avant tout par l'espoir d'une peine allégée. Mais les autorités judiciaires les ont jugées suffisamment sérieuses pour mériter l'ouverture de nouvelles enquêtes sur la *« troisième force »*. Elles ont également annoncé des investigations complémentaires à propos des révélations du colonel De Kock sur d'autres opérations menées par ses services.

Les anciens dirigeants du régime de ségrétation raciale, comme les responsables de l'Inkatha, ne sont donc pas à l'abri d'autres poursuites judiciaires. Ils vont devoir, également, rendre des comptes devant la commission vérité et réconciliation, chargée de faire la lumière sur les crimes de l'apartheid. Après bien des atermoiements, cette commission commence à s'intéresser aux responsabilités des dirigeants de l'époque. Elle a annoncé récemment la convocation de deux anciens généraux de la police et a menacé de faire comparaître l'ancien ministre de la sécurité, Adriaan Vlok.

*Frédéric Chambon*

# « Situation de guerre » dans l'est du Zaïre

**GOMA.** Une *« situation de guerre »* règne, selon le chef des armées zaïroises, le général Eluki Mponga Aundu, dans les provinces de l'est du Zaïre, limitrophes du Burundi et du Rwanda, où des combats, parfois à l'arme lourde, ont lieu depuis un mois. Après une tournée de cinq jours dans les provinces du Nord-Kivu et du Sud-Kivu, le général Eluki Mponga Aundu a déclaré, à Goma, que cette *« situation de guerre »* était créée par *« l'agression (...) des bandes armées de Banyamurenges »* (Tutsis rwandais établis de longue date dans l'est du Zaïre. Selon Kinshasa, ces *« bandes armées »* compteraient 3 000 hommes entraînés par le nouveau pouvoir rwandais puis infiltrés au Zaïre avec la complicité du Burundi – ce que ce dernier, comme le Rwanda, dément. Le secrétaire général des Nations unies a appelé au calme et le Haut-Commissariat de l'ONU aux réfugiés a évacué la majorité de son personnel international de l'est du Zaïre. – *(AFP.)*

# Les Etats-Unis jugent « scandaleux » des propos de Jacques Godfrain

**WASHINGTON.** Le département d'Etat s'est indigné, vendredi 11 octobre, des récentes déclarations du ministre français de la coopération, Jacques Godfrain, laissant entendre que la tournée africaine du secrétaire d'Etat américain, Warren Christopher, en Afrique, n'était pas dépourvue d'arrière-pensées électoralistes. *« Ce sont des remarques scandaleuses, sans fondement et injustifiées »*, a déclaré le porte-parole du département d'Etat, Nicholas Burns, selon lequel les Etats-Unis *« demandent au gouvernement* [français] *une explication pour ces remarques scandaleuses »*. – *(AFP.)*

# Mission au Proche-Orient du secrétaire général du Quai d'Orsay

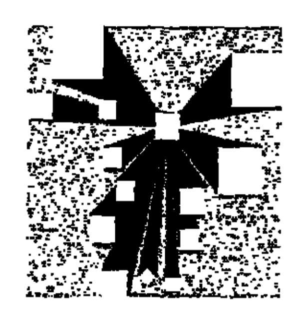
**PARIS.** *« Pour favoriser le succès des négociations »* de paix, et préparer la tournée au Proche-Orient du 19 au 25 octobre du président Jacques Chirac, la France a décidé de dépêcher en Egypte, en Israël et dans les territoires palestiniens, le secrétaire général du ministère des affaires étrangères, Bertrand Dufourcq. *« La France (...) est disponible pour apporter une contribution, en liaison avec ses partenaires européens, à la recherche d'une solution. Aucun effort ne sera superflu pour faciliter le dialogue et favoriser des négociations »*, a déclaré le porte-parole du ministère.

## DÉPÊCHES

■ **ALGÉRIE : cinq personnes ont été tuées et soixante-quinze** autres ont été blessées, vendredi 11 octobre, par l'explosion d'une bombe sur un marché de Koléa, à une trentaine de kilomètres à l'ouest d'Alger. – *(AFP.)*

■ **MAROC : vingt-cinq personnes de nationalité marocaine** – des émigrants clandestins vers l'Espagne – sont portées disparues dans le détroit de Gibraltar et les corps de deux de leurs compagnons ont été retrouvés sur une plage de Tanger, a annoncé, jeudi 10 octobre, la police marocaine. – *(AFP.)*



**EXTRÊME DROITE** *Le conseil régional du Nord-Pas-de-Calais a refusé* **par 55 voix (RPR, UDF, non-inscrits, groupe « Borloo » et FN) contre 52 (PS, PC et Verts) de priver les élus régionaux du Front national de leurs sièges dans les conseils d'administration des lycées, comme le souhaitait Mme Blandin. ● LA PRÉSIDENTE de l'assemblée régionale voulait ainsi réagir aux propos de Jean-Marie Le Pen sur *« l'inégalité des races »*. Mais la droite a affirmé que certains élus de gauche n'avaient pas condamné *« le goulag »*. ● EN 1987, pourtant, après les déclarations du président du Front national sur les chambres à gaz, qualifiées de *« point de détail »*, une décision semblable avait été adoptée à une écrasante majorité.**

# La droite du Nord-Pas-de-Calais refuse de sanctionner le FN

## Marie-Christine Blandin, présidente de la région, voulait retirer aux élus Front national du conseil régional le droit de le représenter dans les lycées. Arguant du « marxisme » passé d'élus de gauche, le RPR et l'UDF s'y sont opposés

LILLE
*de notre envoyée spéciale*

Ce fut un peu comme si, dans l'hémicycle régional lillois, on avait décidé de résumer le débat lancé il y a plus d'un mois par les déclarations de Jean-Marie Le Pen sur l'*« inégalité des races »*. Comme si, dans une ambiance « raccord » avec le sujet – la région compte 16,3 % de sa population active au chômage –, on avait voulu organiser *une consultation de toutes* les forces politiques sur la manière de combattre le Front national en obligeant chacun à dévoiler sinon ses convictions intimes, du moins les *préoccupations* électorales de son parti.

Le prétexte a été fourni par Marie-Christine Blandin, la présidente (Verts) du conseil régional du Nord - Pas-de-Calais : faut-il remettre en cause les délégations accordées aux élus d'extrême droite, qui ont refusé de désavouer publiquement les propos de M. Le Pen, de représenter l'assemblée régionale dans les conseils d'administration des collèges et lycées ?

La parole est à l'extrême droite de la salle. Inquiet du résultat de la consultation, Carl Lang, président du groupe FN (quinze élus), s'indigne de *« cette mise en accusation publique »* et demande à parler le dernier. Comme dans un procès, cela lui est accordé. Jacques Legendre, président du groupe RPR-UDF (vingt-sept élus), renchérit : *« Il y a risque, Mme Blandin, de transformer le conseil régional en tribunal politique. » « Pour assurer de sa pureté, il faut ne rien avoir à se reprocher,* note le sénateur néo-gaulliste, gourmand. *Nombre d'entre vous ont fait le choix du marxisme. Pour certains, je ne les ai pas entendus dire qu'ils aient abjuré leur admiration à Pol Pot. Et qui ne se souvient du goulag ? Il n'y a pas, d'un côté, le camp de la vertu, et, de l'autre, les racistes. Soyez assurée, madame la Présidente, que le racisme nous le combattrons, mais par des moyens démocratiques, sans tomber dans cette forme de totalitarisme qui s'appelle la responsabilité collective. »*

Jean Le Garrec, ancien ministre de Pierre Mauroy, n'apprécie pas cet *« amalgame »*. Il s'enflamme : *« Vous reprenez mot pour mot les thèmes des révisionnistes ! »* Au premier rang, l'ancien ministre du général de Gaulle, Maurice Schumann, tape sur la table : *« Oh ! Oh ! Retirez vos propos ! »* Face aux *« provocations calculées du FN »*, poursuit le membre du groupe socialiste (vingt-sept élus), il faut *« maîtriser notre indignation »* et dire *« non, cela n'est pas possible »*. Donc, *« en toute connaissance de cause, et dans un souci de volonté politique affirmée »*, l'ancien ministre s'engage, *« au nom du refus et du symbole »*, à soutenir Mme Blandin.

Le président du groupe communiste (quinze élus), Ivan Renar, reste abasourdi par tant *« d'anticommunisme irréel »*. *« Vous n'êtes pas à jour, M. Legendre : les communistes ont répudié les pratiques détestables de certains pays d'Europe de l'Est,* note-t-il. *Appelons un chat un chat. Affirmer la hiérarchie des races, c'est du racisme, et l'expression publique du racisme est un délit. Ou bien les mots ne veulent plus rien dire, ou bien on applique les lois de la République. »*

*« Sans carte, sans parti, sans idéologie »*, le groupe (treize élus) fondé par Jean-Louis Borloo, maire de Valenciennes, qui n'a *« de politique que le nom »*, est, *« bien sûr »*, *« contre le racisme et pour la démocratie »*. Mais Dominique Riquet, adjoint de M. Borloo à la mairie, ajoute : *« Nous ne voulons pas céder à une menace. Madame la Présidente, vous étiez trop jeune pour hanter les murs de Paris en 1968, mais certains de vos amis y avaient écrit :* Il est interdit d'interdire *»*, note encore l'orateur dans une perfide flatterie. Chasse, pêche, nature et tradition (deux élus) regrette que l'on se saisisse d'une *« petite phrase dans un verre d'eau »* (sifflements) pour *« rendre un fier service médiatique à M. Le Pen »*.

### « PROBLÈME DE CONSCIENCE »

Ivan Renar a demandé un vote public, pour obliger Maurice Schumann, la voix de la France libre, *« à voter face à lui-même »*, confie-t-il dans les couloirs. Pour Marie-Christine Blandin, aussi, il s'agit d'un *« problème de conscience »* : *« Je ne souhaite pas gagner les élections, je souhaite prendre mes responsabilités. »* Carl Lang, lui, parle politique. *« Ce que vous ne pouvez pas obtenir de la justice sur les propos de M. Le Pen, vous tentez de l'obtenir des tribunaux d'exception »*, juge l'ancien secrétaire général du FN. Comme la droite, il conteste *« l'amalgame fait entre les déclarations politiques de Jean-Marie Le Pen et le travail technique des conseillers régionaux »*. Enfin, dans un exercice oratoire impeccable, il énumère les médailles militaires portées par les représentants de son groupe dans les lycées : *« Quel-est-leur-crime ? »*, martèle-t-il après chaque nom.

Les jeux sont faits : cinquante-cinq voix contre cinquante-deux ; la seule abstention est venue du groupe Borloo, qui, avec les non-inscrits, a voté pour la droite et le FN. En 1987, lorsque, après les propos tenus par M. Le Pen sur les chambres à gaz, *« point de détail »*, la représentation du FN dans les lycées de la région avait été suspendue (jusqu'en 1992), la majorité était écrasante : cent une voix contre onze.

Cette fois, le groupe communiste demande, en lot de consolation, que la région fasse sienne la déclaration de six cents scientifiques et historiens récusant l'idée d'inégalité des races (*Le Monde* du 28 septembre) et l'adresse à tous les établissements. Ce vote-là est large et facile. Même Carl Lang aurait souhaité y être favorable, mais le texte des scientifiques met directement en cause le FN et Jean-Marie Le Pen. Impensable pour ses amis du Nord – Pas-de-Calais.

**Ar. Ch.**

### Deux défilés à Dunkerque autour d'un dessin raciste

**Le Front national invitait ses militants de la région parisienne et du Nord-Pas-de-Calais à manifester, samedi 12 octobre au matin, à Dunkerque en soutien à deux de ses conseillers municipaux condamnés pour provocation à la discrimination raciale. Ils avaient fait publier dans le journal municipal un dessin représentant un homme tenant des papiers dans les mains et proclamant : *« Ma carte d'électeur algérienne... Ma carte de la Sécu française... C'est ça la double nationalité ! »* Ils ont fait appel, en s'étonnant qu'eux seuls aient été poursuivis et non pas le directeur de la publication, c'est-à-dire le maire, Michel Delebarre (PS). Celui-ci avait demandé au ministre de l'intérieur d'interdire cette manifestation, précisant que *« les forces républicaines »* de Dunkerque n'entendaient pas laisser manifester librement *« ceux qui défendent les idées les plus pernicieuses au regard de la conception républicaine de la démocratie »*. Le MRAP a appelé à une contre-manifestation ce même samedi. – *(Corresp.)***

# Le mea culpa de dirigeants nationaux de tous bords

LA SALLE réclamait des recettes. Les responsables politiques invités à la tribune de l'Observatoire de l'extrémisme (*Le Monde* du 15 juin), qui organisait, jeudi 10 octobre, à l'Asssemblée nationale, un débat sur le thème « Sans front républicain, faire face à l'extrémisme », se sont montrés plus modestes. Ils ont préféré en rester à la nécessité de mieux affirmer les clivages droite-gauche et mettre en garde leurs familles politiques respectives, les uns contre les promesses non tenues, les autres contre les flirts électoraux avec les amis de Jean-Marie Le Pen.

Si en 1998 le Front national entre en force à l'Assemblée nationale, ce sera *« parce que la droite républicaine n'aura pas compris qu'il y a une ligne jaune à ne pas dépasser »*, a prévenu le ministre de la culture, Philippe Douste-Blazy. Pour lui, il ne fait pas de doute que *« ce n'est pas la gauche, mais la droite républicaine qui a toujours fait passer l'extrême droite en se couchant devant elle »*. Il assure même que l'*« horreur »* pourrait se reproduire si *« certaines personnes, élues en 1993* [...] *avec 51 % des voix »*, en arrivaient à faire des arrangements *« au niveau des suppléants, au niveau des idées... »*.

### « LE DÉBUT DU FASCISME »

Jack Lang avait quelques minutes plus tôt esquissé une autocritique en évoquant brièvement les erreurs de la gauche. Il avait surtout déploré l'absence de *« pédagogie »* sur les valeurs qui fondent la République, mais aussi la *« faiblesse de l'Etat »* au moment où les Français demandent, au contraire, un Etat fort. *« L'action publique est dévaluée par les promesses non tenues. Comment, face à un tel Etat, les gens dans la désespérance peuvent-ils trouver un quelconque espoir ? »*, s'est demandé l'ancien ministre de la culture, avant d'ajouter que *« ce qui manque à nos concitoyens, c'est l'espérance que le politique peut changer les choses »*. A l'instar de Jack Lang, Gilles de Robien, président du groupe UDF de l'Assemblée, a invité à *« revivifier le débat droite-gauche »*. *« Il faut refuser, sauf exception, le Front républicain »*, a-t-il expliqué, et *« ne plus laisser le mot France au Front national »*.

*« Le Pen, c'est le baromètre de nos impuissances et de nos hypocrisies »*, s'est exclamé Jean-Paul Delevoye, le président RPR de l'Association des maires de France, qui constate avec pessimisme une *« montée du racisme social »* et l'émergence d'*« une fracture civique »* se traduisant par le refus de certains de *« payer pour les autres »*. De tout cela, l'extrême droite sait se repaître en utilisant notamment *« la politique spectacle »*. Avec Jean-Marie Le Pen, *« on a quitté la politique de la raison pour la politique de l'émotion, et, quand l'émotion dépasse l'intelligence, c'est le début du fascisme »*, a déclaré M. Delevoye en suggérant de *« retrousser les manches sur le terrain »* pour obtenir un *« véritable réveil de citoyenneté »*.

**Christiane Chombeau**

# Un dimanche à Gardanne-sur-Seine

ET VOUS, À GARDANNE, vous votez quoi ? On verrait bien l'écrivain ami de Jacques Chirac, Denis Tillinac, interroger *ses amis à ce sujet autour d'Un dernier verre au Danton*, son récent livre. On gagerait que le sociologue Emmanuel Todd, vigie scrupuleuse de la renaissance de la lutte des classes, suit heure par heure la campagne du candidat communiste Roger Meï. On parierait qu'un frisson d'inquiétude parcourt la fondation Saint-Simon. On devine l'anxiété des stratèges électoraux rue de Solférino, au siège du Parti socialiste. A Gardanne-Bouches-du-Rhône, ce dimanche, des électeurs se choisiront un député, leur député. A Gardanne-sur-Seine, ce dimanche, experts et observateurs chercheront à lire dans leur vote les contours du futur paysage politique national.


RÉCIT

● **Sur l'air du « non » à Maastricht.** Gardanne, sa mine de charbon menacée, ses 60 % en faveur du « non » à Maastricht, ses voisins Front national, ses 17 % de chômeurs. Ah ! le joli modèle pour tester le *« nouveau pôle de radicalité »*. Ce thème figurait d'ailleurs, mercredi 9 octobre, à l'ordre du jour du Sprat (Société pour la résistance à l'air du temps), ce club de réflexion politique auquel participent, notamment, des éditeurs, un conseiller d'Etat, un historien du Parti communiste et de nombreux philosophes marxistes. Roger Meï l'ignore sans doute : il est devenu, dans un bar à vins parisien de la Bastille, un sujet d'étude et de débat. Il y a en effet, dans cette législative partielle de Gardanne, un petit côté feu Phares et Balises, du nom de ce club aujourd'hui dissous, qui s'opposait, pendant la campagne présidentielle de 1995, à la *« dictature »* de la pensée unique.

A Gardanne-sur-Seine, on s'émerveille de ces meetings *« unitaires »* à l'ancienne, public debout, casquettes forcément vissées sur la tête, où se retrouvent, sur une même tribune, le candidat communiste, la Ligue communiste révolutionnaire, Robert Hue, Jean-Pierre Chevènement et l'Alternative rouge et verte (AREV). Bernard Kouchner peut ironiser sur *« ce crypto-communiste nationaliste qui ne représente que lui-même »*, n'empêche qu'à Gardanne-sur-Seine, on vote ringard. L'écrivain et veuve de Gaston Defferre, Edmonde Charles-Roux, ne s'y est d'ailleurs pas trompée, qui honorait de sa présence, mercredi 9 octobre, le meeting au gymnase de Gardanne. Et l'on a même ressorti, pour l'occasion, des affiches *« authentiques »* de la campagne de gauche pour le « non » à Maastricht.

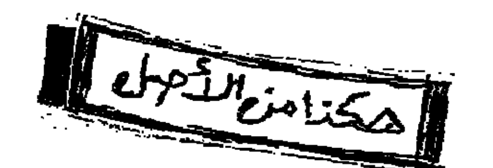
● **Géostratégie rue de Solférino.** Silence, on pense. Derrière la victoire ou l'échec de Bernard Kouchner, c'est toute la stratégie électorale du PS pour les prochaines élections législatives qui est en jeu. Pour l'ancien secrétaire d'Etat à l'action humanitaire, les socialistes ne sont pas tous des amis. Rue de Solférino, on murmure – en dépit de tous les démentis de l'intéressé – que Daniel Vaillant, numéro deux du PS, député et maire du 18e arrondissement de Paris, voulait éloigner le *french doctor* de la capitale. On a aussi pas mal hésité du côté de Marseille, où les socialistes, l'œil rivé sur les prochaines élections régionales, ont déjà en réserve suffisamment de vénérables prétendants pour conduire leur liste. A Gardanne même, l'accueil n'est pas toujours enthousiaste. Deux conseillers municipaux socialistes soutiennent officiellement Roger Meï et le maire socialiste d'Allauch n'a pas assisté, jeudi 10 octobre, au meeting réunissant, dans sa ville, Bernard Kouchner et Martine Aubry. Quant à Jean-Luc Mélenchon, l'un des dirigeants de la Gauche socialiste, en tant que fervent partisan de l'alliance rouge-rose-verte, il souffre.

● **Ça roule pour le Front national.** Damien Bariller n'a même pas besoin de réfléchir pour faire campagne. Le candidat du Front national est en terreau favorable. D'ailleurs, les autres travaillent pour lui. Bernard Kouchner et Roger Meï se disputent le titre de *« meilleur candidat contre le Front national »*. Dans le parti d'extrême droite, on ne laisse cependant rien perdre. Etrangement, quatre petits candidats sont venus déposer, le même jour, leur candidature à la préfecture. A première vue, William Mallol, Michel Martinez, Stéphane Mathieu et Patrick Evenat, n'ont pas grand chose en commun. Le premier se présente comme le candidat de « l'Union des Français » ; le second se veut celui du « Rassemblement des démocrates et des républicains de progrès » : une croix de Lorraine orne sa profession de foi. Stéphane Mathieu se proclame, lui, candidat « socialiste », et Patrick Evenat, « communiste de rassemblement des forces de progrès ». Pourtant, ils se déplacent en colonie, habitent tous les quatre dans la région parisienne. Trois d'entre eux utilisent le même imprimeur qui se trouve être également celui de... *National Hebdo.*

● **Les derniers feux de Bernard Tapie.** Le député déchu de Gardanne s'agite. Il téléphone à toutes les rédactions pour dire que *« les élections dans ce coin de France sont les plus difficiles du monde »* et surtout, il sape scrupuleusement la candidature de Bernard Kouchner. Le dépit de voir son *« pote Bernard »* prendre ses distances avec lui, en refusant par exemple les offres de service de ses deux anciens assistants parlementaires, explique sans doute les phrases perfides distillées tout au long de la semaine. Vendredi 11 octobre, il a donné un ultime baiser de Judas : *« On voit mal comment Kouchner peut ne pas gagner ces élections. Sur le papier, la gauche n'a jamais été aussi forte qu'en ce moment »*, a-t-il déclaré.

● **Et le gouvernement dans tout ça ?** Jean-Marie Le Pen a résumé, vendredi 11 octobre, le débat à droite en une formule. Evoquant le candidat de la majorité, Hervé Fabre-Aubrespy, le dirigeant du Front national a observé : *« M. Fabre est pour soutenir Juppé et M. Aubrespy pour le combattre. »* M. Fabre a, au départ, beaucoup d'atouts. Il est officiellement soutenu par le RPR, l'UDF et Philippe de Villiers, au mouvement duquel il appartient. M. Aubrespy a, à l'arrivée, beaucoup d'inconvénients. Michel Péricard, président du groupe RPR de l'Assemblée nationale, l'a menacé de lui retirer son soutien s'il ne prenait pas clairement position contre les propos critiques tenus par M. de Villiers à l'encontre du gouvernement. Charles Pasqua, dont il a été l'ancien collaborateur, a soudainement des tas de raisons personnelles de ne pas venir le soutenir. M. Fabre-Aubrespy a surtout un handicap majeur : si à Gardanne-sur-Seine, on raffole de Roger Meï, à Gardanne-Bouches-du-Rhône, on a surtout envie de voter contre Alain Juppé.

**Ariane Chemin et Pascale Robert-Diard**





# Des députés proches d'Alain Juppé proposent de ne plus rembourser les IVG non thérapeutiques

## Les contraintes financières sont mises en avant pour opposer avortement et aide à la famille

**Frédéric de Saint-Sernin, délégué général aux élections du RPR et collaborateur officieux de l'Elysée, est au nombre des dix-huit députés signataires d'une proposition de loi demandant l'arrêt du remboursement par la Sécurité sociale des avortements non thérapeutiques. Le coût de ceux-ci (150 millions de francs) est mis en avant. Les auteurs de ce texte assurent que l'IVG est utilisée comme méthode contraceptive.**

**LES INITIATIVES** de Christine Boutin (UDF, Yvelines) et de Jean-Louis Beaumont (UDF, Val-de-Marne), fers de lance du mouvement anti-IVG à l'Assemblée nationale, sont connus. Généralement, on ne s'en émeut guère, tant elles paraissent vouées à l'échec. Lors de la dernière session parlementaire, un amendement qu'ils avaient cosigné avait certes fait davantage de bruit qu'à l'accoutumée. Leur proposition, qui visait à permettre aux adversaires de l'IVG de se porter partie civile contre les *« provocations à l'avortement »*, avait toutefois tourné court en séance publique (*Le Monde* du 16 mars 1996).

En revanche, la proposition de loi enregistrée à la présidence de l'Assemblée le 11 mars 1996, et mise en distribution jeudi 10 octobre, qui entend supprimer le remboursement des IVG non thérapeutiques en abrogeant la loi du 31 décembre 1982, surprend par l'identité de certains de ses signataires. Parmi les dix-huit députés qui ont approuvé le texte – ils étaient trente à avoir paraphé une proposition identique enregistrée à la présidence de l'Assemblée le 8 juin 1993 –, figurent en effet deux proches d'Alain Juppé : Frédéric de Saint-Sernin, député RPR de Dordogne, délégué général aux élections au sein du mouvement néogaulliste et conseiller officieux à l'Elysée pour les études d'opinion ; Yves Nicolin (UDF, Loire), qui fait partie du groupe des fidèles du premier ministre au Palais-Bourbon.

### AMENDEMENTS COÛTEUX

Dans l'exposé des motifs de ce texte, les signataires affirment ne pas vouloir *« reprendre le débat de fond sur l'avortement »*. Invoquant *« les contraintes financières fortes »* qui pèsent sur les régimes d'assurance-maladie, ils soulignent : *« Il ne convient pas de continuer à demander à l'ensemble des citoyens, pour un montant de 150 millions de francs (...), le remboursement d'interventions qui n'ont pas pour objet de soigner une maladie. »* Dans l'entourage de M. de Saint-Sernin, on se dit *« étonné »* de voir *« resurgir »* cette proposition sept mois après son dépôt *(lire ci-dessous)*.

Pour autant, on précise que le député de Dordogne avait signé ce texte en estimant : *« L'IVG ne doit pas être utilisée comme un moyen de contraception. » « Je considère qu'il y a un manque de logique entre la volonté d'avoir une politique d'encouragement à la famille et une incitation à recourir à l'IVG en permettant son remboursement »*, affirme, quant à lui, Yvon Jacob (RPR, Ille-et-Vilaine), qui se défend de vouloir remettre en question le droit à l'avortement.

Membre du Centre national des indépendants et paysans (CNI), Lucien Brenot (Côte-d'Or) soutient : *« De plus en plus de femmes refusent la contrainte du contraceptif et vont couramment pratiquer une IVG. »*

Le premier signataire de cette proposition de loi est Gilbert Gantier, député UDF de Paris. Membre de la commission des finances de l'Assemblée, il apporte une sorte de caution économique au texte. Pourfendeur pour l'occasion du remboursement de l'IVG au nom de l'équilibre du système de soins, M. Gantier est bien connu des familiers de la discussion budgétaire. Protecteur des intérêts fiscaux du lobby pétrolier, ce député du XVI[e] arrondissement de Paris, qui s'était déjà singularisé en votant contre le revenu minimum d'insertion, a défendu l'an passé, comme à son habitude, quelques amendements particulièrement coûteux pour le budget.

Ainsi a-t-il prôné une modification du calcul de la taxe professionnelle au profit des entreprises, chiffrée par le ministre de l'économie et des finances à 2 milliards de francs, ainsi qu'un aménagement du plafonnement de l'impôt sur la fortune, dont le coût a été évalué à plus de 1 milliard de francs.

*Caroline Monnot et Jean-Baptiste de Montvalon*

### Le choix du moment

**Sept mois se sont écoulés entre l'enregistrement de la proposition de loi supprimant le remboursement des avortements non thérapeutiques à la présidence de l'Assemblée nationale et sa mise en distribution. Selon la procédure en usage au Palais-Bourbon, c'est au premier signataire du texte et à lui seul – en l'occurrence Gilbert Gantier (UDF, Paris) – qu'il revient de donner le bon à tirer autorisant sa mise en distribution.**

**Deux hypothèses peuvent expliquer ce délai. La première est que M. Gantier a préféré attendre de trouver davantage de signataires, afin de donner plus de « poids » à sa proposition de loi. Mais, en ce cas, il aurait assurément obtenu le paraphe de Christine Boutin, fidèle de la lutte anti-IVG, qui avait signé un texte identique en 1993. La seconde hypothèse est que le député de Paris a jugé souhaitable de rendre publique sa proposition, basée sur une argumentation économique, à la veille de la discussion budgétaire et de l'examen de la première loi de financement de la Sécurité sociale.**

# Les champs de mines protégeant des installations militaires vont disparaître

**LES ARMÉES FRANÇAISES** vont devoir déminer certains de leurs sites qui étaient protégés par un champ de mines. Elles appliquent, ainsi, la décision du gouvernement de restreindre l'emploi de mines antipersonnel (*Le Monde* du 3 octobre). Ces barrières devraient être remplacées progressivement par des moyens de substitution sur lesquels les armées ne donnent pas de précisions.

Au ministère de la défense, on indique, sans davantage de détails, que des installations dites *« sensibles »*, comme des stations-radars ou des postes de commandement, pouvaient, dans le passé, avoir été minées. C'est notamment le cas, reconnaît-on de source officielle, de la base aérienne de Solenzara (Corse-du-Sud) où des mines antipersonnel ont été posées – entre un double grillage de sécurité – il y a une vingtaine d'années, à la suite de tentatives de pénétration à l'intérieur de la zone militaire. On vient de commencer à éliminer les premières mines, en suivant les relevés de pose.

*« S'il devait y avoir d'autres enceintes militaires où il peut exister une telle protection passive, les mines antipersonnel seront retirées »*, ajoute la même source au ministère de la défense, où l'on convient que les moyens de substitution sont *« extrêmement complexes »* et *« coûteux »* à déployer.

### NI PRODUIRE, NI EXPORTER, NI UTILISER

Parmi les moyens à l'étude, il peut être envisagé, outre l'édification de clôtures électrifiées, d'installer des détecteurs de présence ou de mouvements humains à proximité, accompagnés de systèmes de gestion de la riposte et de moyens de défense, comme des lance-grenades automatiques.

A l'occasion de la conférence internationale sur le bannissement général des mines antipersonnel, à Ottawa, la France s'est engagée, en l'absence d'un traité international, à, d'une façon unilatérale, ne plus produire, exporter et utiliser – sauf *« en cas de nécessité absolue »* décidée par l'autorité politique – de mines antipersonnel. Depuis 1983, au moment de la présence d'une force de paix multinationale au Liban, la France n'a plus déployé de mines. Il existe cependant des stocks de guerre, sur lesquels le ministère de la défense se refuse à donner des détails et qu'il s'est engagé à détruire à hauteur de 50 % d'ici à 1998.

*Jacques Isnard*

# Feu vert de Bruxelles pour la zone franche en Corse

**LA COMMISSION EUROPÉENNE** devrait, mercredi 16 octobre, donner son feu vert au projet de création d'une zone franche en Corse, a confirmé, vendredi 11, Jean-Claude Gaudin, ministre de l'aménagement du territoire, de la ville et de l'intégration. Ce dispositif avait été présenté par le premier ministre lors de son déplacement dans l'île à la mi-juillet. Les entreprises bénéficieront, pendant cinq ans, d'allègements des charges fiscales (impôt sur les bénéfices et taxe professionnelle) et sociales. Le secteur de l'agriculture est lui aussi concerné, ainsi que les entreprises en difficulté de moins de 250 salariés, pourvu qu'elles s'engagent dans un processus de retour à l'équilibre financier. Jean-Claude Gaudin a précisé qu'après l'accord de Bruxelles un projet de loi serait présenté au Parlement.

Cette annonce intervient à la veille de la date – le 12 octobre – à laquelle doit prendre fin la trêve annoncée par le FLNC-canal historique qui avait, notamment, revendiqué l'attentat du 5 octobre contre l'Hôtel de ville de Bordeaux.

# Renversement d'alliance au conseil régional de la Réunion

**LE CONSEIL RÉGIONAL DE LA RÉUNION**, présidé par Margie Sudre, secrétaire d'Etat chargé de la francophonie, a constitué, vendredi 11 octobre, une nouvelle majorité, composée des groupes RPR, UDF et Free-DOM, lors du renouvellement de sa commission permanente. Portée à la présidence de cette assemblée en 1993 avec le soutien du Parti communiste réunionnais, M[me] Sudre s'était présentée sans succès contre le candidat du PCR, Claude Hoarau, lors d'une élection législative partielle, organisée les 8 et 15 septembre. Un élu de Free-DOM, Jasmin Moutoussamy, occupe désormais la première vice-présidence du conseil régional, en remplacement du sénateur Paul Vergès, président du PCR.

### DÉPÊCHES

■ **CONJONCTURE : le premier ministre a estimé, le 11 octobre à Bordeaux, que *« la morosité ambiante »* ne correspondait pas *« à la réalité »*.** Commentant la note d'analyse de l'Insee faisant état d'une bonne tenue de la consommation, Alain Juppé a ironisé : *« Le titre* [de la note] *est : "Redémarrage de l'activité en Europe". Quand moi je le dis, tout le monde se bidonne. Mais là, c'est l'Insee qui le dit. »*

■ **« DÉCALAGE » : le président du Mouvement pour la France, Philippe de Villiers, dénonce le *« décalage grandissant »* entre le gouvernement et les Français.** *« Ce n'est pas en proposant de modifier les modes de scrutin ou de créer des fondations collectant des fonds pour les partis politiques que votre gouvernement résoudra la question de la fracture sociale »*, estime-t-il dans une lettre adressée vendredi 11 octobre au premier ministre.

■ **PROPORTIONNELLE : les Français restent attachés au scrutin majoritaire**, mais près de deux sur trois (64 %) sont favorables à l'introduction d'une dose de proportionnelle aux élections législatives afin que *« les partis absents de l'Assemblée nationale y soient représentés »*, selon un sondage réalisé par la Sofres, les 4 et 5 octobre, auprès d'un échantillon national de 1 000 personnes et publié par *Le Figaro-Magazine* (daté 12 octobre).

■ **ANNULATION : le Conseil d'Etat vient de confirmer** un jugement du tribunal administratif de Lyon annulant l'élection municipale d'Unieux (Loire). Il reproche à Marcel Doutre, le maire (divers droite) réélu, d'avoir reçu un don prohibé d'une personne morale autre qu'un groupement politique : un bulletin vantant les réalisations de la commune, financé par une association locale, avait été diffusé à 3 000 exemplaires peu avant le scrutin. Le Conseil d'Etat estime que ce soutien a été *« de nature à altérer les résultats du scrutin »*, compte tenu du faible écart (52 voix) séparant les candidats.

■ **CONDAMNATION : la Confédération de défense des commerçants et artisans (CDCA)**, son ex-président régional Christian Decotte et les responsables de Savoie et de Haute-Savoie Patrick Spinace et Michel Nicolas ont été condamnés, le 12 octobre, par le tribunal correctionnel de Chambéry, à des peines d'amende et à des dommages et intérêts pour les dégâts causés lors de deux manifestations en 1995.

## CARNET

### DISPARITIONS

■ **MAURICE AYDALOT**, procureur général près la Cour de cassation de 1962 à 1967 et premier président de la même Cour de 1967 à 1975, est mort mardi 8 octobre à son domicile parisien. Il était âgé de quatre-vingt-onze ans. Né le 22 juin 1905 à Gondrin (Gers), Maurice Aydalot, fils de magistrat, avait accompli la plus grande partie de sa carrière au parquet. Il avait été substitut du procureur à Grenoble, Reims, Versailles et Paris avant de devenir procureur de la Seine en 1951, puis procureur général de Paris en 1957. Dans son discours de rentrée, en 1959, il avait invité les magistrats à *« épouser leur temps »*. *« Cessez de prendre vos distances avec les gens du siècle ! Sortez du néolithique ! Ne restez plus dans votre tour d'ivoire ! Descendez dans la rue et ouvrez vos yeux ! Ne restez pas immobiles : vous seriez les seuls ! »*, avait-il notamment lancé. Maurice Aydalot était ensuite devenu procureur général, puis premier président de la Cour de cassation avant d'écrire un livre, *Magistrat*, paru un an après son départ à la retraite. En tant que premier président honoraire de la Cour de cassation, il continuait, de temps à autre, à intervenir dans le débat public. En 1977, dans un point de vue publié par *Le Monde*, il estimait ainsi que nous *« n'avions plus le droit de maintenir la peine capitale dans nos codes »*. En 1980, il avait critiqué le projet « Sécurité et liberté » présenté par le ministre de la justice d'alors, Alain Peyrefitte, où se bousculaient, selon lui, *« un renforcement des sanctions et une limitation des pouvoirs du juge »*.

### AU CARNET DU « MONDE »

#### Naissance

Marie-Pierre SUBTIL-SAINT-EXUPÉRY
et
Patrick de SAINT-EXUPÉRY
partagent avec Louise la joie d'annoncer la naissance de

**Marin,**

le 9 octobre 1996, à Paris.

#### Anniversaires de naissance

– 13 octobre 1996.

Tu as vingt ans aujourd'hui,

Heureux anniversaire

**Antoine.**

Jean, Martine, Claire et Jean-Baptiste.

#### Décès

– Georges Arbib,
Laure Arbib,
Sarah Berdal,
ont la tristesse d'annoncer le décès de leur épouse, mère et grand-mère,

**Gabrielle ARBIB,**
née FAIN.

Les obsèques auront lieu dans l'intimité familiale.

Le présent avis tient lieu de faire-part.

– Bertha, Szyja
et Marc Bronsztejn,
ont la douleur de faire part du décès de

**Henri BRONSZTEJN,**
dirigeant de société.

Les obsèques auront lieu le lundi 14 octobre 1996, à 10 h 45, au cimetière parisien de Bagneux.

75, rue Compans,
75019 Paris.
2, place de la Porte-d'Auteuil,
75016 Paris.

– Pierre et Huguette Chavin,
Annie et André Tribet,
ses enfants,
Marie et Guillaume, Alain et Olivier,
ses petits-enfants,
ont la douleur de faire part du décès de

**M[me] Marie CARRAT,**

survenu le 11 octobre 1996, dans sa quatre-vingt-unième année.

Les obsèques ont lieu le samedi 12 octobre, à 16 heures, en l'église de Soumans (Creuse).

– M. Bernard Desolneux,
Grégoire, Anne, Marion, Clément,

M[me] Fernet de Boisdeffre,
ses enfants et petits-enfants,
M. et M[me] Albert Desolneux,
et leurs enfants,

ont la douleur de faire part du décès de

**M[me] Bernard DESOLNEUX,**
née Marie-Foilaine
FERNET DE BOISDEFFRE,
conseiller à la cour d'appel de Paris.

La cérémonie religieuse aura lieu lundi 14 octobre 1996, à 9 heures, en l'église Saint-François-de-Sales, 6, rue Brémontier, Paris-17[e].

Sa famille tient à exprimer sa vive reconnaissance à l'équipe du professeur Marty de l'hôpital Saint-Louis, qui l'a accompagnée de façon exceptionnelle au long de sa maladie.

– Nous avons la tristesse d'annoncer le décès de

**Michel ESTRADE,**
directeur des publications classiques de la librairie Armand-Colin jusqu'en 1980,

survenu le 2 octobre.

De la part de ses amis, de ses anciens collaborateurs, de ses auteurs, qui s'associent à la grande douleur de sa famille.

La Combe, par Grignols,
24110 Saint-Astier.

– Louis Martinolli,
son père,
Louisene Delcorso et Jacques Bricoux,

ont la douleur de faire part du décès accidentel de

**Jamal MARTINOLLI,**

survenu dans le golfe de Saint-Tropez, le 23 septembre 1996, à l'âge de vingt ans.

« La Bastiane »
83120 Plan-de-la-Tour.

**Raphaël SAUTERON,**

malade du sida, s'est endormi le 10 octobre 1996.

Son combat fut de tous les instants, non contre la mort, mais pour la vie.

M. et M[me] Robert Sauteron,
M. et M[me] François Boquien,
M. et M[me] François Sauteron,
Clarence et Victoria,
Et toute la famille et leurs amis,
vous prient d'assister ou de vous unir d'intention à la cérémonie religieuse qui sera célébrée le lundi 14 octobre, à 11 heures, en l'église Saint-Pierre de Montmartre, à Paris-18[e].

L'inhumation aura lieu, le jour même, au cimetière du Parc, à 16 h 30, à Nantes.

– Toute sa famille,
Ses amis,
ont la tristesse de faire part du décès de

**Jacques SCHWARZ,**
conseiller du commerce extérieur de la France,
fondateur et PDG des Etablissements Schwartz et de la CF2A,
cofondateur et secrétaire de la FEO,
secrétaire, dernièrement, de l'association Entraide de la Fondation de France,

le 5 octobre 1996.

Il a conformément à la dédicace d'un de ses professeurs, toujours cherché à *« travailler pour ce qui est vrai, beau et bien »*.

Il a été inhumé dans l'intimité.

#### Hommages

– *Le 14 septembre 1996*, le

**Docteur**
***Jean-Louis* FRASCA,**

disparaissait brutalement.

J.-J. Baudouin-Gautier salue la mémoire de cet Etre d'exception qui illumina sa vie et qui lui manque cruellement.

Il vous remercie d'avoir une pensée pour son ami.

#### Remerciements

– Très émue des nombreux témoignages de sympathie reçus lors du décès de

***Ludovic* RUBINSKI,**

et dans l'impossibilité de répondre à tous, sa famille vous prie de trouver ici l'expression de ses remerciements les plus chaleureux.

#### Anniversaires de décès

– Le 13 octobre 1988,

**Pierre FAVARD,**
professeur à l'université Paris-VI,
maire de Pontlevoy (1983-1988),

nous a quittés.

Ceux qui l'ont connu et aimé auront une pensée pour lui en ce huitième anniversaire.

#### Colloques

**ÉLÈVE-T-ON ENCORE SES ENFANTS ?**
**Colloque annuel du CECCOF**
**26 octobre 1996 - Paris.**

Les transformations de nos sociétés ont bouleversé nos repères éducatifs. Comment s'en forger de nouveaux ?
*Renseignements et inscriptions* au CECCOF. Tél. : 01-48-05-84-33.

#### Débats

– *Mardi 15 octobre* : journée Afcet animée par le professeur E. Bernard-Weil. Thème : « Les stratégies paradoxales : en médecine, en macro-économie, les choix sont souvent antagonistes. Comment les sciences de l'information contribuent à dépasser ces contradictions. » Inscriptions, tél. : 01-53-89-18-88 ; fax : 53-89-18-88.

#### Communications diverses

– Dans le cadre du bicentenaire du lycée Henri-IV, une cinquantaine d'anciens élèves, artistes ou écrivains, signeront leurs œuvres dans le cloître du lycée, 23, rue Clovis (5[e]), le samedi 19 octobre 1996, de 15 heures à 18 heures. Entre autres :

Jacques de Bourbon-Busset,
Pierre Moinot,
Jean d'Ormesson,
Maurice Schumann,
de l'Académie française.

Laurent Greilsamer,
Patrick Jarreau,
Jean Plantu,
Daniel Schneidermann,
du journal *Le Monde*.

Pascal Bruckner et Alain Finkielkraut,
Bernard Guetta et Jérôme Garcin,
Dominique Jamet et Marc Lambron,
Jean Delumeau et Pierre Vidal-Naquet,
Pierre Daix et Olivier Todd...

**ÉDUCATION** Henri-IV, Louis-le-Grand... Ces illustres lycées, figures mythiques de l'institution scolaire française, ne sont pas des établissements comme les autres. Recrutant leurs élèves selon des critères éloignés de la loi académique, les « grands » lycées parisiens n'hésitent pas à débaucher les meilleurs éléments des lycées de province. ● AU LYCÉE HENRI-IV, dont on fête ces jours-ci le bicentenaire, l'écrémage social est très important. Mais, comme le dit son proviseur, Odette Christienne, *« faudrait-il que les futurs cadres de l'Etat et les futurs chefs d'industrie soient formés dans l'enseignement privé »* ? ● SELON CHRISTIAN BAUDELOT, sociologue et professeur à l'Ecole normale supérieure, *« en pratiquant l'autorecrutement », « les grands lycées parisiens faussent le jeu de la méritocratie classique ».* *(Lire aussi notre éditorial page 11.)*

# Les grands lycées parisiens faussent le jeu de la réussite scolaire

## Par le biais d'un fort écrémage social, les établissements les plus prestigieux s'assignent pour tâche la formation des futurs cadres de la nation. Le plus typique d'entre eux, Henri-IV, fête actuellement son bicentenaire

**COMMENT** se forme l'élite scolaire ? Dans une étude publiée l'an dernier, la direction de l'évaluation et de la prospective du ministère de l'éducation nationale apportait une réponse plutôt pessimiste montrant que, si l'accès à l'université avait tendance à se démocratiser, l'entrée dans les grandes écoles restait, elle, réservée aux élèves des classes sociales les plus favorisées (*Le Monde* du 30 août 1995). Au moment où le lycée Henri-IV, fleuron de ce système hypersélectif, fête son bicentenaire, il est temps de s'interroger sur les conséquences de cette pratique du vase clos.

S'ils sont des *« cadeaux de l'histoire »*, qui dispensent une formation intellectuelle à nulle autre pareille, les grands lycées parisiens et leurs classes préparatoires engendrent aussi une grande perversité sociale. On les compte sur les doigts de la main. « H-IV » et Louis-le-Grand viennent en tête, suivis par un groupe qu'il serait indélicat de hiérarchiser : Saint-Louis (classes préparatoires uniquement), Condorcet, Jeanson-de-Sailly, Chaptal, Charlemagne, Fénelon... Et d'autres qui montent, comme Victor-Duruy, « tiré » par une classe prépa à Sciences-Po.

Depuis 1993, les lycées sont censés respecter à 75 % leur district (six portions en « camembert » dans Paris), ce qui laisse en théorie 25 % de marge de manœuvre aux établissements de prestige pour dépouiller de leurs très bons élèves les autres lycées parisiens, la banlieue et la province. Sur 75 000 élèves, 26 000 ne sont pas des résidants parisiens. Et comme les vrais « grands » fonctionnent sur des territoires d'héritiers intellectuels, les 75 % de « clientèle » imposée sont déjà tout triés. La garantie démocratique en principe assurée par le respect de la carte scolaire est une pure illusion.

### LATIN EN SIXIÈME

La sélection continue à l'intérieur même des établissements : à Molière, par exemple, tous les élèves qui ont choisi l'option portugais, présentant un profil social assez modeste, sont regroupés dans une même classe de quatrième. Certaines sixièmes proposent déjà le latin alors qu'il ne commence qu'en cinquième. D'autres offrent trois heures en cinquième alors que l'horaire est de deux heures. Et il ferait beau voir qu'un grand lycée se vît refuser l'ouverture d'une nouvelle classe : que pèse le directeur de l'académie face au maire d'arrondissement, si celui-ci est un poids lourd politique ?

Tous les proviseurs parisiens ne fonctionnent pas qu'à l'élitisme forcené, au prix de la démocratie. Yves de Saint-Do, proviseur de Louis-le-Grand, affirme *« essayer de ne pas décapiter les collèges parisiens »* et fait un effort particulier, à dossiers scolaires égaux, pour favoriser les élèves d'origine modeste. Il en recense, en seconde, entre 20 % et 25 %. *« On ne vient pas à Louis-le-Grand*, dit-il, *parce que l'on a un nom, mais pour s'en faire un. »*




La province relève la tête et supporte de plus en plus mal la prédominance des lycées parisiens et les entreprises de débauchage de leurs meilleurs éléments. Alors que la règle officielle impose aux Parisiens de ne recruter que dans les académies d'Ile-de-France, les dés sont largement pipés. Depuis deux ans, les établissements les plus prestigieux d'un certain nombre de grandes villes – Toulouse, Lyon, Strasbourg, Bordeaux, Nantes, Versailles... – commencent à émerger au palmarès des grandes écoles. Forts de quelques bons résultats, leurs proviseurs paraissent bien décidés à faire respecter des règles d'égalité dans l'accès de leurs élèves aux concours.

Proviseur du lycée Pierre-de-Fermat de Toulouse, René Chausseray a élargi sa zone de recrutement au Grand Ouest, de La Rochelle à Clermont-Ferrand, pour *« se placer sur le même marché que les lycées de la capitale »*. Il relève qu'*« une infime minorité de jeunes Toulousains choisit désormais de monter à Paris »*. L'an dernier, Fermat a placé 23 élèves à Polytechnique et 375 des 377 candidats au baccalauréat ont réussi, dont 75 % avec mention. *« Sans pratiquer de sélection comme à Henri-IV, nous finissons par obtenir les mêmes résultats. Cela vaut-il donc la peine de se donner tant de mal pour sélectionner dès le collège ? »* s'interroge-t-il.

### « À ARMES ÉGALES »

Daniel Lambinet, proviseur du lycée du Parc à Lyon, subit, en revanche, de plein fouet la concurrence avec Paris. Avec une certaine amertume, il tempête contre les départs fréquents, surtout en lettres, où le recrutement à l'École normale supérieure est quasiment une exclusivité d'Henri-IV. *« Le ministère devrait s'en préoccuper*, indique-t-il. *Sinon, on finira par fermer toutes les khâgnes de France. »*

*« Il faut reconnaître que les Parisiens ont encore des moyens que nous n'avons pas »*, note de son côté Emile Delbart, proviseur adjoint du lycée Faidherbe, à Lille. « Mais, ajoute-t-il, *il n'est pas question pour nous d'accepter des élèves qui nous reviennent parce qu'ils ne supportaient pas le rythme de travail des Parisiens. »* Faute de pouvoir lutter *« à armes égales »*, Faidherbe en est réduit à se satisfaire des bons résultats obtenus par les anciens khâgneux au Capes et à l'agrégation.

Et si les directeurs des grandes écoles d'ingénieurs ou de commerce commençaient à faire la fine bouche ? Aucun d'entre eux n'oserait remettre en cause le système de sélection qui leur permet de bénéficier des meilleurs éléments, ceux qui, tout au moins, ont le mieux survécu au marathon des concours. Pourtant, sans trop le clamer, certains s'interrogent sur la valeur réelle de cette *« matière première »* pré-mâchée, fabriquée dans le même moule social et intellectuel. Alors que le recrutement parallèle a tendance à se développer, certains n'hésitent plus à aller puiser dans les BTS et les IUT, et même à l'université, un *« supplément d'âme »* que le conformisme de la formation des prépas n'est pas en mesure d'assurer.

A l'abri de la crise qui agite le réseau des écoles de commerce, HEC n'en est pas encore là. Pourtant, Bernard Ramanantsoa, son directeur, admet que le système français laisse perplexe bon nombre de ses interlocuteurs étrangers, américains et anglo-saxons. *« Peu leur importe de savoir que nous recrutons les meilleurs élèves*, indique-t-il. *Ils nous jugent avant tout sur la qualité du corps professoral ainsi que sur la place de la recherche. »*

**M. D. et B. G.**

## Les publications du parfait henricien

**A l'occasion de son bicentenaire, « H-IV » publie ce qu'il est convenu d'appeler un « beau livre », sobrement intitulé *Le Lycée Henri-IV*. En 272 pages et 130 illustrations, cet ouvrage retrace l'histoire de l'institution, de la construction d'une première basilique au VI<sup>e</sup> siècle aux dernières évolutions du lycée actuel (éditions Gérard Klopp, 480 francs). Louis-le-Grand publiera à son tour le sien, très prochainement.**

**Pour ceux qui souhaitent une visite guidée interactive, un CD-ROM a été réalisé par les élèves et le centre de documentation du lycée (100 francs). Il convient de ne pas oublier le livre de photographies de lycéens en noir et blanc, publié en 1993, intitulé *Henri-IV cette année- là* (par Dominique Cros-Pophillat, éditions Jean-Michel Place, 204 pages, 350 francs). Les festivités et conférences dureront du 12 au 19 octobre avec, notamment, un concert de carillons sonné depuis la tour Clovis et Saint-Etienne-du-Mont.**

# A Henri-IV, la République fait sa sélection

**SUR LA VUE** aérienne qui orne l'antichambre du proviseur, Henri-IV, le *« lycée sur la colline »*, ressemble à une forteresse entourée des demeures de ses féaux. La douceur de son cloître, la quiétude des ruelles alentour démentent cette impression militaire. « H-IV », figure mythique de l'institution scolaire, fait profession depuis deux siècles de former de beaux esprits. Inauguré le 22 octobre 1796 sous le nom d'Ecole centrale du Panthéon – la deuxième Ecole centrale deviendra Louis-le-Grand, l'éternel rival, et la troisième l'Institut de France –, il est institué premier lycée de France par voie d'arrêté napoléonien en septembre 1803. Lycée Napoléon l'année suivante, lycée Henri-IV dix ans plus tard (première Restauration), lycée Napoléon sous les Cent Jours, Collège royal Henri-IV (seconde Restauration). Puis, successivement : Corneille, Henri-IV, Napoléon pour la troisième et dernière fois, Corneille et enfin... Henri-IV (1873).

L'abbaye, de réputation mondiale, qui précéda le lycée y a laissé son cloître et une magnifique bibliothèque. *« Tout le monde ne pouvait avoir la tour Clovis et la tombe du roi mérovingien, la vue sur le Panthéon et Sainte-Geneviève à la porte d'en face »*, écrit Jean Favier, ancien élève et président de la Bibliothèque nationale de France, dans l'ouvrage *Le lycée Henri-IV*, qui sort ces jours-ci.

Qui fréquente aujourd'hui ce temple de l'excellence scolaire ? Odette Christienne, proviseur, n'admet, sur bulletin de notes, que l'élite de l'élite. *« Il n'y a plus d'élèves un peu moyens. Cela n'existe plus »*, explique le proviseur, qui, *« à la demande du rectorat, depuis quelques années »*, ne prend en seconde que la moitié de ses élèves de collège, appelé *« petit lycée Henri-IV »*. Le regret l'effleure parfois : *« On arrive à une triple sélection : sur les notes, sur l'aptitude au travail, sur une certaine combativité. C'est dur. »* Mais, d'une certaine façon, c'est un système *« plus juste »*, qui *« met moins de pression en sixième »* puisque le recrutement s'élargit en seconde. Bien sûr, *« cela accroît encore la sélection »*, reconnaît Odette Christienne.

### LE PARCOURS DE LA RÉUSSITE

*« Je ne prétends pas que le système est parfait »*, note le proviseur, agrégée de géologie et chef d'établissement en banlieue dans une vie antérieure. Mais à Romain-Rolland, à Ivry (Val-de-Marne), qu'elle a dirigé pendant quelques années, madame le proviseur avait déjà composé des classes de niveau homogènes : *« Je disais qu'il n'y en avait pas, tout le monde prétendait qu'il n'y en avait pas. L'essentiel était que la chose ne fût pas dite sur la place publique. »* Dans ses bonnes classes, M<sup>me</sup> Christienne mettait *« les enfants d'enseignants »*. *« C'était la seule façon qu'ils restent sur place »*, dit-elle. Pour les autres, *« on hissait une population vers un niveau de classe terminale avec huit de moyenne au bac. C'était mieux qu'ils soient dans le système scolaire. »*

En seconde, à Henri-IV, le recrutement est à 75 % *« parisien et du district »* : *« Des enfants d'intellectuels, de journalistes connus, de politiciens, de chefs de clinique, le lycée en regorge*, note Odette Christienne. *C'est vrai qu'ils ne rencontrent pas ici de gens d'autres milieux. »* Mais, se demande le proviseur avec une conception toute personnelle de l'élitisme républicain, *« faudrait-il que les futurs cadres de l'Etat et les futurs chefs d'industrie soient formés dans l'enseignement privé »* ?

La structure des classes du lycée, en pyramide inversée, éclaire la politique de l'établissement : six classes de seconde, huit classes de première, neuf classes de terminale. Au fil des trois années, les meilleurs élèves des lycées parisiens et de banlieue viennent grossir les rangs de l'élite « henricienne ». Au collège déjà, les directeurs d'école du quartier ont pris soin de n'envoyer que leurs meilleurs élèves. Chefs d'établissement ou professeurs, chacun repère dans son établissement parisien, de banlieue, voire de province, qui sera digne d'intégrer ce saint des saints laïque. Pour les parents issus de l'élite intellectuelle, ce parcours de la réussite absolue – ou de la forme de réussite qu'ils prisent par-dessus les autres – est souvent fléché de longues années à l'avance.

Il est presque indécent de parler de taux de réussite au baccalauréat (98 % en L, 100 % en ES, 97 % en S), mais l'obtenir sans mention équivaut à un déshonneur. A l'horizon, seule compte la « classe prépa ». Simon, ancien élève, définit le lycée comme *« une préparation aux prépas »*. 70 % des élèves de terminale y accèdent, *« mais pas forcément à H-IV »*. Combien restent ? *« Un nombre variable selon les années »*, hasarde M<sup>me</sup> Christienne. A l'entrée en classes préparatoires (24 divisions pour 1 150 élèves), une nouvelle sélection a lieu, puisqu'elles intègrent environ 50 % de provinciaux. L'an dernier, Henri-IV a « fabriqué » vingt-neuf normaliens et autant de polytechniciens.

Mais il ne faudrait pas croire que la rue Clovis abrite des « bêtes à concours » : plus que partout ailleurs, on y fait du théâtre et de la musique. *« Comme nous avons beaucoup de premiers prix de conservatoire, nous avons mis à disposition des élèves des pianos »*, explique le proviseur. *« Il est vrai que l'on retourne vers une société où se reconstituent les classes sociales*, concède-t-elle, *mais ce n'est pas en détruisant des institutions comme celle-là que l'on y remédiera. »*

***Béatrice Gurrey***

## Christian Baudelot, sociologue, professeur à l'Ecole normale supérieure

# « Cette élite vit en vase clos, comme dans une serre »

**« Le maintien de la tradition du recrutement des élites, telle qu'elle est perpétuée dans certains lycées, vous paraît-il encore adapté à l'évolution du système éducatif ?**

– Certains établissements poussent jusqu'à la caricature et même à la pathologie une tendance à la concentration de l'élite scolaire et sociale. Cette élite vit en vase clos, comme dans une serre, dans un monde fermé sur lui-même où le système de valeurs est commun. En pratiquant l'autorecrutement, le lycée tient alors de la réserve.

» Sur ce point, les grands lycées parisiens faussent le jeu méritocratique classique. Le système fonctionne comme une pompe aspirante et refoulante. En attirant vers eux les meilleurs éléments des autres établissements, ces lycées les privent de leurs bons et très bons élèves tout en refoulant vers eux les élèves qu'ils jugent moins bons. Ils contribuent par là à alimenter le processus de ségrégation spatiale des établissements en accentuant les écarts entre lycées. A ce titre, ils participent au processus de ghettoïsation.

**– Ce phénomène ne correspond-il pas à la pression d'une demande sociale très forte ?**

– Il s'agit en effet d'une tendance multiséculaire du système scolaire français, tout entier orienté, de la base au sommet, vers la sélection des élites par l'enseignement général. Contrairement à d'autres pays, l'enseignement technique et professionnel n'occupe pas en France une position égale à l'enseignement général. On y oriente par l'échec ceux qui ne peuvent pas suivre la voie royale.

» Cette évolution s'est aggravée à mesure que croissait l'importance de l'école dans notre société. Hier, les paysans, les artisans, les commerçants... disposaient, pour leurs enfants, de formations courtes avec du travail à la sortie. Avec l'augmentation du chômage, la désindustrialisation et la tertiarisation, la concurrence s'est accentuée. On ne peut plus rien obtenir sans diplôme. Dès lors, les classes les plus privilégiées se défendent bec et ongles. L'augmentation du nombre de cadres intellectuels dans la population active rend la compétition au sommet très dure. Ils tiennent à réserver à leurs enfants les meilleures places, et comme ils disposent d'atouts supérieurs dans cette compétition, ils laissent peu de place aux autres.

» Les grands lycées d'élite sont devenus ce qu'ils sont grâce à la convergence de comportement des différents acteurs, l'administration, les enseignants, mais surtout les parents d'élèves. On tourne la sectorisation en se trouvant des logements dans les quartiers les plus proches de ces établissements. La pression est telle que les lycées sont obligés de suivre. Certains, plus que d'autres, s'en font une fierté.

**– Ces lycées ont joué un rôle dans l'histoire du système éducatif, comme modèle de la transmission du savoir ou de promotion, notamment pour des jeunes peu favorisés. Ce rôle social a-t-il complètement disparu ?**

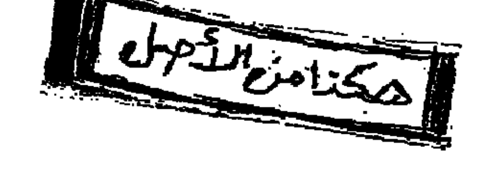
– Non, mais il est beaucoup plus difficile à tenir. La concentration de l'élite scolaire à Paris donne beaucoup moins de chances à la province. Dans l'idéal républicain, les grandes écoles devaient attirer les meilleurs de toutes les régions pour les y renvoyer ensuite. Aujourd'hui, la proportion d'élèves issus des lycées parisiens et de l'agglomération est de plus en forte.

» Dans certaines sections, essentiellement littéraires, le recrutement quasi exclusif d'élèves venant d'un seul établissement provoque des effets catastrophiques. Les khâgnes de province, par exemple, dont certaines sont remarquables, se voient très tôt privées de leurs meilleurs éléments, qui font des pieds et des mains pour se faire inscrire dans un grand lycée parisien. Il y a de quoi démoraliser les enseignants. Comment motiver ses élèves à préparer le concours d'entrée aux grandes écoles quand, au fil des ans, les chances d'accès depuis cette khâgne tendent vers zéro ?

**– Le système est-il immuable ? Un renversement de cette tendance est-il concevable ?**

– On peut toujours rêver de grands chambardements. Mais d'ores et déjà, des ajustements sont possibles pour rétablir certains équilibres, notamment dans le rapport Paris-province. Il suffirait pour cela de limiter le recrutement des lycées parisiens à l'agglomération. La disposition existe, mais elle n'est pas appliquée. En second lieu, on ferait énormément de progrès en améliorant la place des filles. Moins sensibles que les garçons à l'esprit de compétition, elles sont encore fortement pénalisées dans les concours, scientifiques surtout. Dans des domaines concrets facilement gérables, il serait possible de recueillir des consensus forts. Il est beaucoup plus difficile d'agir sur l'incidence de l'origine sociale, où les catégories favorisées ne lâcheront jamais. »

*Propos recueillis par*
***Michel Delberghe***





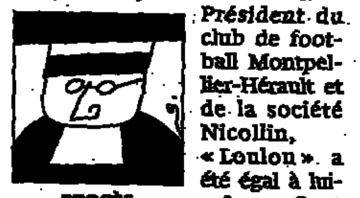
# Le président du club de football de Montpellier sur le banc des accusés à la Réunion

## Louis Nicollin était entendu sur les conditions lui ayant permis d'enlever plusieurs marchés

**Le procès de la corruption à Saint-Denis de la Réunion a été marqué, vendredi 11 octobre, par l'audition de Louis Nicollin. Le président du club de football Montpellier-Hérault avait remporté pour sa société, en 1989, le marché de collecte des ordures ménagères de la ville, suivi d'autres. Le tribunal s'est interrogé sur les éventuelles contreparties qui auraient été versées et sur les relations d'affaires entre les élus et le PDG.**

SAINT-DENIS DE LA RÉUNION
*de notre envoyé spécial*

Un commentateur sportif aurait dit qu'il a *« fait un bon match »*.



PROCÈS

Président du club de football Montpellier-Hérault et de la société Nicollin, « Loulou » a été égal à lui-même. Cent kilos, au bas mot, de corpulence et de truculence, un bagout à provoquer des débuts de fous rires, magistrats compris, dans la salle de tribunal, Louis Nicollin a été entendu, vendredi 11 octobre, dans le procès en cours depuis lundi, à Saint-Denis.

« Loulou » est sympathisant RPR, mais il a une passion commune pour le ballon rond avec l'ancien maire PS de la ville, Gilbert Annette, président de la Ligue réunionnaise de football jusqu'à son entrée en politique, en 1981. Le patron de la société Nicollin est, comme le maire, jugé pour des faits relevant de la corruption. Il était venu sur l'île, en 1989, dans le cadre de ses fonctions de président de club. Dans la foulée, le PDG de cette importante société de traitement des ordures ménagères – 550 millions de francs de chiffre d'affaires, quelque huit cents salariés – a soumissionné à l'appel d'offres lancé pour le renouvellement du marché de la collecte à Saint-Denis. Victoire : il remporte ce marché. Interrogé par le président Bruno Vidon, l'élu a affirmé ne pas avoir préalablement rencontré l'industriel.

*« Vous avez oublié, M. Annette ?*, l'a aussitôt interrompu le PDG. *Je me souviens que vous étiez accompagné par votre secrétaire général. Comme j'avais appris qu'il y a souvent des grèves à la Réunion, je vous avais dit que j'avais de bons rapports avec les syndicats dans mon groupe. On avait aussi parlé de foot... »* Trépignant à la barre, le *« ramasseur de poubelles »* – l'expression est de lui – est lancé. Avec une offre à 12 millions de francs par an, la société Nicollin avait emporté le marché de collecte d'ordures, puis le marché de balayage mécanique de Saint-Denis en avril 1990, puis un marché de transit des ordures de la ville, courant 1993.

« Loulou » dit-il pour autant toujours la vérité ? L'un de ses nombreux « amis », Jules Raux, collecteur des fonds occultes et trésorier du PS réunionnais, avait constamment affirmé, au cours de l'instruction, que le PDG lui avait remis 500 000 francs en liquide, lors d'un rendez-vous fixé en décembre 1989 dans le hall d'un grand hôtel de Saint-Denis. Devant le tribunal, Jules Raux revient sur ses déclarations. Le président Vidon insiste, demande à M. Raux s'il faut considérer qu'il a aussi menti pendant les quatre premiers jours du procès. *« Je dois choisir entre l'amitié et la conscience*, finit par lâcher Jules Raux. *J'avais changé de version parce que, depuis lundi, avec Louis, on avait discuté. Ce que j'ai dit en garde à vue, c'est la vérité. »* Louis Nicollin pousse un gros soupir quand le président lui demande ce qu'il en pense : *« Rien, sauf qu'on est dans la merde. »*

**SPORT ET POLITIQUE**

Le concert de soupirs ne va plus cesser. Plusieurs factures ont-elles bien été délivrées par M. Nicollin – 400 000 francs en 1991, 450 000 francs en 1992, 750 000 francs en 1993 – au CSSD ? *« Fin 1990, Annette m'avait demandé si je pouvais aider le club. J'ai donné mon accord pour trois fois 400 000. J'ai pensé que ce serait une bonne chose pour les déchets. Comme on a la possibilité de donner 2-3 % en dépenses de communications, on l'a fait. En 1993, on a ajouté 350 000 francs pour aider le CSSD, qui participait à la coupe d'Afrique des clubs. »*

Les factures versées seraient-elles des « commissions » apportées en contrepartie des contrats avec la municipalité, poursuit le magistrat ? *« Dès qu'une entreprise donne des sous à un club, à une ville, on dit que ce seraient des commissions. Pas pour moi. On veut interdire le sponsoring, ou quoi ? Nicollin finance un festival de musique et des clubs de foot. C'est pour obtenir des marchés ? Le sponsoring, c'est utile. Ça permet de connaître du monde, d'avoir des marchés. »* Fin de la tirade : *« Je pense qu'il est plus sain de donner à un club sportif qu'à un parti politique. »*

Même si son PDG affirme ne pas mélanger sport et politique, la société Nicollin a versé un total de 150 000 francs, en 1991 et 1993, sur le compte légal ouvert par l'association départementale de financement du PS à la Réunion. Beaucoup moins légale, aux yeux du procureur, sera la relation d'affaires nouée sur l'île par M. Nicollin avec le fils de Jules Raux, Jean-Louis, gérant d'une ferme d'élevage de poulets, l'entreprise Alcore. Sollicité par Jules Raux, Louis Nicollin a d'abord accepté, en janvier 1991, d'investir 200 000 francs de ses deniers personnels dans la ferme. Quand l'entreprise Alcore a voulu se développer dans la fabrication de compost, la société Nicollin a ensuite racheté les 100 000 francs de parts possédées par le « père Raux ». *« J'ai vendu mes parts à Nicollin sans arrière-pensées de pression »*, s'est défendu celui-ci.

*La santé d'Alcore a continué de se dégrader – son passif avoisine* aujourd'hui les 19 millions de francs –, et la société Nicollin a décidé de retirer les investissements qu'elle lui avait consentis. *« J'avais déjà versé deux fois, ça suffisait*, a indiqué M. Nicollin à l'audience. *Je ne suis quand même pas une vache à lait. »* Furieux, le « fils Raux » a harcelé la société Nicollin de fax comminatoires, saisis par la justice, dans lesquels il souligne notamment l'*« accord de principe »* conclu entre son père et M. Nicollin pour soutenir Alcore. Le procureur ne sourit plus. « Loulou » non plus. En 1994, la commission d'appel d'offres a retiré à la société Nicollin la collecte des ordures de Saint-Denis.

Vendredi soir 11 octobre, « Loulou » a été autorisé à rentrer dans l'Hexagone pour assister au match Nice-Montpellier. Victoire ou défaite, son avocat, Mᵉ Pierre-Marie Grappin, vice-président du club Montpellier-Hérault, nous a assuré que Louis Nicollin sera de retour mardi devant le tribunal de Saint-Denis.

*Erich Inciyan*

# L'ARC retire deux phrases de sa campagne publicitaire

**LES RESPONSABLES** de l'Association pour la recherche sur le cancer (ARC) s'inclinent devant les chaînes de télévision : le film de la nouvelle campagne de communication sera raccourci des deux phrases qui, selon les responsables d'antenne, mettaient en péril la présomption d'innocence de Jacques Crozemarie, mis en examen et écroué pour *« abus de confiance, faux, usage de faux, complicité de faux et d'usage de faux »* (*Le Monde* du 12 octobre). Disparaîtront donc du spot : *« On parle de villas sur la Côte, de chasses en Sologne (...). Comment ces types ont-ils pu à ce point oublier leur mission ? »* En revanche, le témoignage de l'ancien malade devrait toujours comporter la référence au *« scandale de l'ARC »*.

A l'issue d'un conseil d'administration extraordinaire, réuni vendredi 11 octobre en début d'après-midi, les responsables de l'association ont fait part de leur initiative, suscitée par une *« décision qui [leur] est imposée »* et basée sur *« un point de vue juridique que nous ne partageons pas »*, a précisé Michel Lucas, président de l'ARC. Après le refus d'un premier scénario par le bureau de vérification de la publicité, celui-ci avait pourtant approuvé cette seconde mouture. Les chaînes de télévision avaient, quant à elles, jeudi 10 octobre, mis leur veto à sa diffusion.

L'ARC persévère dans sa volonté de *« purger le passé »* : *« Nous sommes comptables à l'égard des donateurs trompés et tâchons de récupérer le maximum de ce qui a été donné »*, a assuré son président (l'ARC réclame à Jacques Crozemarie plus de 65 millions de francs de dommages et intérêts au titre de ses fautes de gestion). Regrettant *« la publication de documents inopportuns »* à la veille du lancement de la nouvelle campagne de communication, M. Lucas a estimé que, si les enquêteurs pouvaient se pencher sur des faits couverts par la prescription, il était *« assez vraisemblable »* qu'ils parviennent à démontrer que plusieurs centaines de millions de francs ont été détournés. Selon M. Lucas, l'ARC doit répondre à *« 600 demandes de bourses et de subventions pour la recherche qu'il faut satisfaire »*. *« Nous arriverons, avec moins de ressources, à donner plus à la recherche »*, a-t-il ajouté.

**M. CROZEMARIE ENTENDU**

Par ailleurs, le juge d'instruction Jean-Pierre Zanoto a entendu, pour la troisième fois et pendant près de deux heures, vendredi 11 octobre, M. Crozemarie. Selon son avocat, Mᵉ Olivier Metzner, ce dernier *« n'est pas au courant de ce qui a pu se passer à l'intérieur du groupe ID/IDC »*. Considérant comme *« hâtives »* les informations publiées par *Le Monde* (nos éditions du 11 octobre) faisant état de détournements de plusieurs centaines de millions de francs, Mᵉ Metzner souligne que, *« si des détournements aussi importants avaient eu lieu, les vingt-six membres du conseil d'administration et surtout les quatre représentants de l'Etat n'auraient pas pu ne rien voir »*.

*Aude Dassonville*

# L'évêque de Metz porte plainte contre son ancien économe

**Mgr PIERRE RAFFIN**, évêque de Metz, a annoncé, vendredi 11 octobre, qu'il avait porté plainte pour abus de confiance contre son ancien économe, Jean-Claude Jungblut, actuel directeur divisionnaire des services fiscaux de la Moselle. Celui-ci est soupçonné d'avoir détourné au moins 1 million de francs de la trésorerie de l'évêché, sous forme de prêts non remboursés et de suppléments de rémunérations. L'enquête préliminaire confiée à la brigade financière de l'antenne SRPJ de Metz a débouché sur une mise en examen de l'ancien économe et l'ouverture d'une instruction judiciaire. Le directeur des impôts a expliqué pendant sa garde à vue, commencée mercredi 9 octobre, n'avoir pas trouvé d'autres solutions que de prendre l'argent de l'évêché pour financer ses besoins et ceux de sa famille.

## DÉPÊCHES

■ **AMIANTE : la CGT de Renault Billancourt a déposé plainte**, en juillet dernier, contre le PDG de l'entreprise, Louis Schweitzer, pour *« non-respect du code du travail en matière de sécurité »*, après qu'une dizaine d'ouvriers eurent déménagé sans précaution 1 400 kilogrammes d'amiante pendant deux semaines, en 1992. De son côté, le juge d'instruction Edith Boizette a débuté, vendredi 11 octobre, la première enquête judiciaire française sur l'empoisonnement par l'amiante, en procédant à l'audition de Jean Dalla Torre, un ancien électricien atteint d'un cancer de la plèvre.

■ **PRESSE : Jean-Michel Baylet, PDG de *La Dépêche du Midi***, a affirmé, vendredi 11 octobre, avoir reçu son *« avis de mise en examen fondé sur une présomption d'abus de biens sociaux »* (*Le Monde* du 9 octobre). Outre le sénateur (PRS) du Tarn-et-Garonne, le juge d'instruction Henri Cabrol aurait envoyé huit autres notifications de mises en examen, afin de déterminer d'éventuelles malversations entre des administrateurs du journal et une société de nettoyage.

■ **UNIVERSITÉS : le tribunal administratif de Lyon a annulé**, vendredi 11 octobre, le refus d'inscription d'une jeune bachelière dans la section activités physiques et sportives de l'université Claude-Bernard (Lyon-I) en jugeant non conforme la procédure de connection sur Minitel, assimilée à un *« jeu de hasard »*.

■ **SECTES : le suicide des principaux membres de l'Ordre du Temple solaire (OTS)**, initialement prévu en 1993, aurait été retardé à cause d'un conflit interne, affirme Hermann Delorme, ancien adepte de la secte, dans son livre *Crois et meurs dans l'OTS*, publié au Canada. Les massacres d'octobre 1994, en Suisse et au Canada, puis celui de décembre 1995 au Québec, avaient fait 53 victimes.

# La tribu des marchands d'images

**Comme chaque automne, le Mipcom de Cannes a réuni plus d'un millier de vendeurs de programmes TV. Un marché bouleversé par le développement du numérique et la mondialisation des images**

RACONTER le marché des programmes TV ? Voilà que cela les fait rire. *« Très compliqué, trop compliqué »*, pouffe un producteur japonais en disparaissant lâchement dans un labyrinthe de stands. *« Un immense jeu de poker ! »*, affirme un Brésilien en touchant le bout de son nez pour évoquer le flair. *« Un business très sophistiqué dont les Américains sont les maîtres »*, avance un Néerlandais, qui, prudent, dans les couloirs du marché, arbore royalement un Stetson. *« Top secret! »*, sourit une négociatrice anglaise.

Incorrigible tribu ! Coquette et orgueilleuse. Convaincue d'être *« spéciale »*, *« hors norme »*, unique. Et pourtant fort consciente du poids actuel et des règles de l'industrie de l'image. Fière de la dimension planétaire d'un secteur qui, depuis belle lurette, se moque bien des frontières terrestres, mais saisie parfois de vertige devant l'amoncellement des projets de satellites qui transforment la Terre en « village ». Impossible tribu, bourrée de paradoxes, ravie qu'on parle d'elle, narcissique, mais soucieuse de garder ses zones d'ombre, ses rites, son folklore, son mystère. En deux mots : mégalo et secrète.

Elle était là, à Cannes, du 7 au 11 octobre, au marché international des programmes et de communication (Mipcom), comme chaque automne et chaque printemps, bigarrée et polyglotte, studieuse et hystérique, réunie dans les sous-sols et couloirs du Palais des festivals, pour faire commerce de programmes. Nourrir des grilles, enrichir des antennes, constituer des catalogues, vendre des programmes usagés, prévendre des amorces de projets, chercher des partenaires de coproduction, piquer, glaner, vendre, adapter le maximum d'idées. *« Bien le bonjour, Monsieur le marchand. Votre enseigne est splendide, votre stock séduisant. Nous pourrions faire affaire car j'ai de beaux atours... »* On simplifie, mais c'est un peu cela.

Continuons donc. Qui dit marché, dit vendeurs (près d'un millier). Avec des mini-boutiques sous forme de stands tapissés de posters d'émissions, de gadgets et de télévisions. C'est qu'il faut être prêt à offrir au client potentiel une mini-projection : bande-annonce, résumé d'une série, épisode exemplaire d'un feuilleton. Certaines échoppes ont les dimensions d'un mouchoir; d'autres celles d'un appartement de réception, terrasse et bar compris. Discovery Channel, la chaîne américaine de la découverte, a opté pour un somptueux décor de grottes et de pyramides. Warner Bros. met en valeur un gigantesque Superman et la table d'opération des toubibs de sa série « Urgences ». Paramount a préféré l'option pub. Au fond des stands, les vendeurs. De tous les styles.

Ici, baisemain obséquieux et havane au coin des lèvres, bagues, montre et bracelets en or, collier de barbe foncé et chevelure claire, c'est Pedro Font, PDG de la société mexicaine Protele, qui innonde le monde entier de telenovelas d'une centaine d'épisodes. *« Du rêve universel, voilà ce que nous vendons ! Des sagas dans un grand souffle de romantisme ! De l'amour, des sentiments extrêmes... »* Là, dans le quartier australien, une productrice de Sydney se prend pour son ambassadrice : *« Venez-donc voir ce que nous sommes capables de faire : moins simplistes que les Américains, moins bêcheurs que nos cousins anglais, plus chaleureux que les icebergs allemands ; et avec des paysages à couper le souffle ! »*

*Dans la grande allée centrale*, un bellâtre avec la moustache d'Errol Flynn consent trois phrases au visiteur simplement curieux : *« Nous aurions de bonnes raisons, chez Paramount, d'être un brin arrogants* (il lisse avec application sa moustache). *Mais, voyez-vous, nous ne le sommes pas. »* Miraculeux en effet. Au détour d'une allée, une femme avec du rose aux lèvres offre pruneaux et loukoums sur un joli plateau argenté et commente doucement une maigre plaquette de promotion. *« Quelques émissions pour enfants et des documentaires sur la guerre. Oui, ces dernieres années, nous n'avons quasiment filmé que la guerre. »* La télévision de Sarajevo n'avait d'autre choix.

Qui dit marché, dit aussi acheteurs. Voici donc Bertrand Mosca, le responsable des programmes pour enfants sur France 3 (1 300 heures par an !), chercheur insatiable et posé, consciencieux et élégant. Des heures de visionnage le week-end précédant le marché et *puis des rendez-vous arrangés* de longue date avec des partenaires fidèles et parfaitement rodés à l'esprit France 3. Confirmation d'un accord pour un dessin animé québécois, amorce d'un contact avec des Allemands pour une fiction en costume et un voyage dans le temps, cocktail au Carlton pour honorer des partenaires canadiens, dîner sur un bateau pour sceller une coopération réussie autour de Flash Gordon. De la constance, disent ses partenaires, un « style », un « esprit » France 3 avec un souci d'éthique et de qualité.

VOICI encore – de son propre aveu – Speedy Gonzales (Nathalie Drouaire), tonique, volcanique et anxieuse responsable des achats de M 6. Une boule de nerfs, de passion et de charme juchée sur de hauts talons noirs, avec cigarettes, téléphone portable et chronomètre à portée de main. Les Américains de la Fox, avec lesquels elle a négocié l'an passé un joli coup (l'achat de la série du samedi soir « X-Files » à la barbe des grandes chaînes), ne croyaient pas possible de rencontrer en France un tel profil d'*« executive woman »*. Ce qui est *plutôt du genre à la flatter. « Mon équipe travaille en commando. Obligation d'efficacité et même de perfection. Etre à l'affût de toute nouveauté dans le secteur, s'informer, visionner, ne négliger personne. Etre des détecteurs, réagir les premiers, et veiller au secret... quitte à se montrer à la fois schizo et parano. »*

Le contraire absolu de cet acheteur de Taïwan en quête de *« jolie fiction européenne, exotique, non vulgaire »* qui, après avoir frappé à la porte de la BBC, s'apprêtait à frapper à celle de France Télévision Distribution, attiré par le joli poster du « Grand Vent de fleurs » diffusé *par France 2. L'opposé aussi du* Burkinabé Adama Barro, l'un des rares patrons de télévision africaine à arpenter les couloirs du Mipcom à la recherche de programmes drôles, plutôt américains et *« si possible avec des acteurs noirs »*. Marre, parfois, de l'antenne *« parfaitement blanche »* qu'envoit par satellite Canal France International !

Un marché, donc. Prévu, préparé, amorcé de longue date. Inscrit dans un calendrier presque immuable qui rythme la vie de la tribu en lui fixant chaque année quatre ou cinq rendez-vous essentiels : janvier aux Etats-Unis (le très américain Natpe à Las Vegas ou à La Nouvelle-Orléans), février à Monte-Carlo (festival et marché), avril à Cannes (MIP), juin à Budapest (pour les *acheteurs des pays de l'Est), octo*bre à Cannes (Mipcom), décembre à Hongkong (MIP-Asia). Sans compter d'autres marchés plus régionaux ou thématiques.

**« Être à l'affût de toute nouveauté dans le secteur, s'informer, visionner, ne négliger personne. Être des détecteurs, réagir les premiers et veiller au secret... quitte à se montrer à la fois schizo et parano »**

Un marché où l'on s'informe, où l'on contracte, où l'on noue des relations et des coproductions, où l'on se teste, ou l'on s'affiche, où l'on s'expose au jugement de l'étranger, où l'on se fournit en programmes, un peu, beaucoup, où l'on espère recycler des produits déjà diffusés à l'antenne et leur donner une deuxième, voire une troisième vie, où l'on se découvre des homologues spécialisés sur le *même créneau, autant dire des* concurrents, peut-être un jour des partenaires ou des complices. Un marché « global », comme disent les Anglo-Saxons lorsqu'ils pensent planétaire, puisque 91 pays sont ainsi représentés. Un marché « vibrant », écho fascinant des soubresauts du monde, des guerres et des misères, des éclipses et des frémissements locaux. Un marché en phase, enfin, avec les bouleversements technologiques du monde de l'image. Quelle affaire, le numérique !

On le croyait lointain et le voici à portée de main, sous forme de bouquets de chaînes offertes par le satellite. Dix, vingt, cinquante... N'en jetez plus ! Le public n'y comprend goutte, qui sait seulement qu'il va *avoir du choix et deviendra* l'unique ordonnateur de ses soirées télé. Mais les industriels des programmes, eux, se posent mille questions et pressentent que le marché mondial des images est sur le point d'être bouleversé. Que de questions dans les couloirs et les débats du Mipcom ! Et que d'incertitudes : quels programmes sur les nouveaux canaux ? Avec quels financements ? Quels partenaires ? Sur quel marché ? Comment gérer au mieux un stock de programmes ? Comment les faire circuler ? Comment vendre les droits ? Et à quels prix ? Les alliances passées récemment entre de puissantes chaînes européennes et quelques mastodondes américains détententeurs de stocks gigantesques de programmes inquiètent les sociétés plus vulnérables : et nous alors ?

Le fait est que jamais le marché international ne fût plus ardent et plus indispensable. L'appétit en programmes se révèle insatiable. Des chaînes entières se créent. Et la compétition croissante entre les canaux d'un même pays incite ceux-ci à s'ouvrir plus que jamais au reste du monde. *« Etonnante, l'ouverture récente de l'Allemagne »*, note Hervé Michel, qui s'occupe de trouver aux programmes de France Télévision les meilleurs débouchés. *« Il y a peu, ses programmateurs tout-puissants regardaient la France avec un brin de condescendance. Et voilà qu'ils nous ouvrent les bras, s'intéressent à nos fictions, et même prennent de vrais risques. »* Voilà que Super RTL achète même « L'Instit' », la série à succès de France 2, pour la diffuser en prime-time, à la fois enthousiaste et inquiète. Les Anglais, pourtant très exclusifs, jettent un oeil plus indulgent sur les produits du continent et achètent, pour de véritables fortunes, quelques séries fortes du marché américain, le top, cette année, étant la série de science-fiction « Millenium ». L'Asie, surtout, se rapproche de *l'Europe, effrayée par* la violence américaine, et l'on redécouvre, semble-t-il, le charme des grandes productions romantiques en costume.

Le cinéma reste la valeur sûre, Hollywood règne en maître. Le documentaire de qualité fait l'objet d'une course-poursuite et l'on assiste à une razzia sur les grands animaliers. Mais le marché est plus *que jamais* résolu à faire feu de tout bois. La moindre idée doit être exploitée à fond, comme un filon inépuisable, et jusqu'à l'écœurement. Vive la nostalgie ! Les feuilletons anciens font l'objet de remakes, « Flipper le dauphin » fait un tabac, le fidèle chien Lassie (dont on garantit la parenté directe avec le précédent) entame une belle carrière. Un succès de cinéma annonce une déclinaison télé du même titre, « Ivanhoe », « Robin des bois », « Sherlock Holmes », font leur énième retour; il paraît qu'une série dote le célèbre détective d'une épouse et qu'une autre a pour titre « Shirley Holmes »... Oui, c'est probablement la fille. La bande dessinée est aussi une mine : « Flash Gordon », coproduit par France 3, s'annonce plutôt malin, en attendant « Black et Mortimer ». Mais il y a vingt exemples. Règle d'or du marché : minimiser le risque.

Un programme connaît un beau succès dans un pays ? Alors il marchera ailleurs. On peaufine le marketing, investit dans la promotion, vante les performances de l'audience. Et on soigne le doublage, quitte à modifier les références trop « locales » d'un dialogue. Les Américains, obstinément fermés, refusent le procédé ? Envoyez-leur le script du programme. Il se pourrait bien qu'ils apprécient et achètent le scénario – c'est arrivé à deux films de Pascale Breugnot – et décident d'en tourner eux-mêmes un remake. S'il ne s'agit point de fiction, mais d'un jeu ou d'une émission d'animation, alors, vendez-en la formule. La BBC exporte ainsi près d'une centaine de comédies, jeux et shows à succès.

C'EST aussi la spécialité de la société néerlandaise Endemol qui, elle, va jusqu'à adapter et produire elle-même l'émission en question dans les pays intéressés. Exemple: « Forgive me » (Pardonne-moi), un reality show lacrymal qui transforme les téléspectateurs en témoins d'un aveu poignant entre deux volontaires. Un triomphe aux Pays-Bas, en Belgique, en Suède et même au Portugal. Un échec, un seul, en Norvège, où l'équipe manqua, et d'audience, et de volontaires ! *« Unique,* affirme Thomas Notermans, *nos 150 formats – comédies, jeux, confessions – sont peaufinés et adaptés méticuleusement à chaque public ! »*

Les Mexicains de Protele ne se donnent pas ce mal, qui fabriquent chaque année près de 27 telenovelas à rallonge et les vendent dans 129 pays. C'est le produit d'avenir, promet Pedro Font. Le vrai programme universel. Savez-vous, demande-t-il, quel est le personnage auquel le gouvernement des Philippines a réservé cet été un accueil digne d'un chef d'Etat ? Thalia, une jeune comédienne de vingt-trois ans, héroïne du feuilleton « Mari-Mar ». Il y eut des émeutes, des discours, une réception à la présidence et même un baiser. *« Parler au cœur, parler aux tripes »*, répète le producteur, qui se couronnerait volontiers pape de la tribu. Et ses yeux bruns, rougis par la fumée de son cigare, disent : jackpot !

*Annick Cojean*
*Dessin : Ivan Sigg*



Le Monde est édité par la SA LE MONDE
Président du directoire, directeur de la publication : Jean-Marie Colombani
Directoire : Jean-Marie Colombani ; Dominique Alduy, directeur général ; Noël-Jean Bergeroux, directeur général adjoint
Directeur de la rédaction : Edwy Plenel
Directeurs adjoints de la rédaction : Thomas Ferenczi, Jean-Yves Lhomeau, Robert Solé
Rédacteurs en chef : Jean-Paul Besset, Bruno de Camas, Pierre Georges, Laurent Greilsamer, Michel Kajman, Bertrand Le Gendre,
Directeur artistique : Dominique Roynette
Rédacteur en chef technique : Eric Azan
Secrétaire général de la rédaction : Alain Fourment
Directeur exécutif : Eric Pialloux ; directeur délégué : Anne Chaussebourg
Conseiller de la direction : Alain Rollat ; directeur des relations internationales : Daniel Vernet
Médiateur : André Laurens
Conseil de surveillance : Alain Minc, président ; Gérard Courtois, vice-président
Anciens directeurs : Hubert Beuve-Méry (1944-1969), Jacques Fauvet (1969-1982) André Laurens (1982-1985), André Fontaine (1985-1991), Jacques Lesourne (1991-1994)
Le Monde est édité par la SA Le Monde
Durée de la société : cent ans à compter du 10 décembre 1994.
Capital social : 935 000 F. Actionnaires : Société civile « Les rédacteurs du Monde ». Association Hubert Beuve-Méry, Société anonyme des lecteurs du Monde, Le Monde Entreprises, Le Monde Investisseurs, Le Monde Presse, Iéna Presse, Le Monde Prévoyance
SIÈGE SOCIAL : 21 bis, RUE CLAUDE-BERNARD - 75242 PARIS CEDEX 05
TÉL. : (1) 42-17-20-00. Télécopieur : (1) 42-17-21-21 Télex : 206 806 F

# L'euro, trouble-fête des socialistes

*Suite de la première page*

Avant Dublin, plusieurs socialistes avaient tiré la sonnette d'alarme. Laurent Fabius avait réclamé une nouvelle politique économique accompagnant *« une inflexion européenne notable »*, autour d'une initiative franco-allemande, afin de préserver l'*« identité sociale »* de l'Europe et de mettre la monnaie *« au service de son expansion »* (*Le Monde* du 7 septembre). Proche de M. Jospin, Pierre Moscovici, secrétaire national chargé des études et animateur de la convention sur l'Europe, avait confié à *Charlie Hebdo* (daté 18 septembre), à propos des critères de convergence : *« On peut les laisser tomber, du moment que la tendance de la politique économique va dans le bon sens. »*

Grand ordonnateur de la convention sur la politique économique, Henri Emmanuelli soulignait, dans le préambule de son rapport introductif, à propos des mêmes critères : *« S'ils devaient être (...) des éléments supplémentaires de contraintes pesant dans le sens de la déflation, ils se heurteraient à la réalité humaine, à la crise sociale. » « La monnaie unique européenne sera d'autant mieux acceptée qu'elle correspondra à un plan de relance de la croissance »*, ajoutait l'ancien premier secrétaire du PS.

Devant cette poussée d'euroscepticisme au sein de son parti, M. Jospin est monté au créneau, le 25 septembre, aux journées parlementaires de Figeac. Soulignant l'absence d'*« empreinte »* française dans la construction européenne, M. Jospin mettait en garde contre *« le risque d'un euro surévalué par rapport au dollar »*, l'éventuelle exclusion de l'Italie et de l'Espagne, et l'abandon du *« gouvernement économique »*, demandé par le PS lors de sa convention. Et il avertissait que, en cas de victoire en 1998, il ne se sentirait pas automatiquement lié par les décisions sur la monnaie unique et la conférence intergouvernementale. *« Les socialistes apprécieront librement, le moment venu,* assurait-il, *le point où l'on en sera en matière européenne (et notamment pour la monnaie unique) pour arrêter leur position. Si nous venons aux responsabilités, nous reprendrons ces questions autour d'un vrai projet européen. »*

Pour autant, M. Jospin n'a pas mis fin au débat interne sur l'euro. *« On ne cessera pas de parler de la monnaie unique »*, a admis M. Emmanuelli, mercredi 9 octobre, lors de la mise en place de la commission nationale d'élaboration du projet économique. Mais, pour le député des Landes, *« des leviers importants de politique économique et sociale »* demeurent au niveau national, le financement de la protection sociale restant du ressort des Etats, la contrainte européenne s'imposant à la fiscalité de l'épargne mais non à l'impôt sur le revenu.

Bref, des *« marges de manœuvre »* subsistent pour une politique nationale alternative. La Gauche socialiste, qui prépare sa contribution, n'en est pas convaincue. Elle pose encore en préalables, comme si la convention sur l'Europe n'avait pas déjà tranché ce débat, un nouveau traité européen et la remise en question des critères de convergence, en prédisant des *« chocs sociaux »* autour du refus de Maastricht. Les rocardiens de l'Action pour le renouveau socialiste réclament, eux, *« une complète cohérence »* entre les deux conventions sur l'Europe et sur l'économie. Dans leur contribution, signée par Michel Rocard, ils assurent qu'*« une proposition de rompre avec le calendrier de mise en œuvre de la monnaie unique équivaudrait à rompre avec la politique européenne elle-même »*. Les rocardiens plaident pour une autorité politique européenne qui serait dotée *« de véritables pouvoirs d'impulsion et de coordination des politiques économiques »*.

Ainsi obligé de rouvrir le débat sur l'euro, M. Jospin devrait réaffirmer plus fortement « ses » exigences. Agissant visiblement en poisson-pilote du premier secrétaire, Dominique Strauss-Kahn, un des animateurs du groupe de travail « croissance et emploi », souligne d'emblée, dans son rapport, que le PS a adopté sur l'euro *« une ligne politique »* sur laquelle il n'est pas question de revenir. *« Nous sommes décidés,* affirme l'ancien ministre de l'industrie, *à ne pas laisser le service de la dette publique accaparer toutes les marges de manœuvres budgétaires et donc il convient de maîtriser ce déficit. Mais c'est par la croissance que l'on doit espérer réduire son importance relative et non par la récession. »*

## Obligé de rouvrir le débat sur la monnaie unique, M. Jospin devrait réaffirmer plus fortement « ses » exigences

*« Si l'objectif de la monnaie unique est le nôtre, il ne signifie nullement que les différents pays qui y adhéreront devront adopter les principes de gestion de l'un d'entre eux »*, ajoute ce fidèle de M. Jospin, partisan d'une monnaie *« pour l'Europe »* et pas *« pour le noyau dur »*. A l'opposé du pacte de stabilité de Dublin, et pour retrouver la croissance, il préconise *« un pacte de solidarité et de croissance qui associe tous les pays qui veulent avancer dans la construction politique de l'Europe »*. L'objectif d'un tel pacte serait de mettre en œuvre *« dès maintenant une coordination des politiques économiques nécessaire à une convergence qui ne néglige ni la croissance ni l'emploi. Ce pacte doit associer non seulement les pays qui veulent et qui peuvent accéder à l'union monétaire, mais aussi les pays qui le veulent et qui ne pourront pas encore le faire »*.

En harmonie avec M. Jospin, M. Strauss-Kahn juge que *« le pas important vers le renforcement de la solidarité européenne qu'est l'union monétaire doit s'accompagner d'un renforcement symétrique du contrôle démocratique des institutions européennes si nous voulons que l'emploi et l'Europe sociale ne soient pas les oubliés du projet européen »*.

Il reste simplement à vérifier, si, avec une telle parade, M. Jospin réussira à contourner l'écueil de l'euro et à définir enfin une politique différente, se voulant à la fois audacieuse et réaliste.

*Michel Noblecourt*

### RECTIFICATIF

**MARSEILLE**

Contrairement à ce que nous avons écrit dans *Le Monde* du 10 octobre, la Carde (Coordination régionale de défense de l'environnement) ne s'occupe pas de la révision du POS de Marseille. Elle est membre du comité de suivi du TGV en préfecture de Marseille.

**Le Monde**

ÉDITORIAL

# L'élite et ses lycées

LES lycées dits d'« élite » sont à l'éducation nationale ce que l'Académie française est à la culture. Un symbole de l'excellence. Symbole contesté, vilipendé pour son classicisme suranné, même si une certaine France aime encore admirer ces glorieuses institutions, censées la résumer et l'embellir.

Produits de la Révolution, des droits de l'homme et de la poigne tout impériale de Napoléon, Louis-le-Grand, Henri-IV et une dizaine d'autres établissements cristallisent de vifs débats, au moment où l'ensemble du système éducatif vacille sous les coups de la crise sociale.

Soupçonnés de poujadisme anti-élitiste, leurs détracteurs notent – non sans pertinence – que ces lycées se sont désormais affranchis des règles de droit commun propres à l'éducation nationale. Recrutement discrétionnaire des élèves qui fait fi de la carte scolaire ; parrainage scrupuleux des enseignants ; liens privilégiés avec quelques grandes écoles. Les taux de réussite quasi soviétiques au baccalauréat (entre 96 % et 100 %) ne sont malheureusement pas le seul signe de l'excellence : l'homogénéité sociale de leurs élèves, poussée jusqu'à la caricature, vient rappeler que l'élite est aussi affaire d'héritage.

A ces critiques, il faut opposer les missions remplies par ces établissements pendant des décennies. Modèles et références pédagogiques pour l'ensemble du système scolaire, ces lycées ont pu servir de locomotives et dessiner une ambition commune pour des générations d'enseignants. Ils ont fait la preuve que l'école laïque et républicaine, ses valeurs progressistes, n'avaient rien à envier à l'enseignement privé. Enfin, ils ont un temps constitué un formidable moyen de promotion sociale pour des élèves n'ayant que leur intelligence pour bagage.

Or la fonction de ces établissements est aujourd'hui en crise. D'abord, parce que leur mode de fonctionnement a été dévoyé. Ensuite, parce qu'ils apparaissent à des années-lumière des nouveaux défis que doit affronter le système scolaire. Enfin, parce que les « élites » formées en leur sein paraissent quelque peu décalées par rapport aux nouvelles réalités : certaines grandes écoles prennent désormais soin de ne plus recruter uniquement dans ces établissements.

Le modèle paraît avoir vécu. Ancien d'Henri-IV, Roger Fauroux, qui a présidé la commission de réflexion sur l'école, a expliqué après d'autres combien l'inégalité des chances s'accroît au sein du système scolaire. *« Sauf miracle ou génie, pour être un excellent élève, rien ne vaut d'être fils de professeur, de médecin ou de cadre,* écrit M. Fauroux. *A l'autre extrémité de l'échelle sociale, certains jeunes de banlieue n'ont quasiment aucune chance de compenser grâce à l'école leur handicap de départ. »* Et M. Fauroux de conclure : *« S'il faut parler de l'échec de la République à travers son école, c'est là qu'il se situe »* : dans cette incapacité à faire vivre le principe de l'égalité des chances.

C'est aussi cet échec que symbolisent aujourd'hui, et à leur corps défendant, les lycées dits « d'élite ».

## AU COURRIER DU « MONDE »

### FEMMES AFGHANES

Le monde savait, après la guerre du Golfe, que le baril de pétrole était plus important pour l'Occident que les populations du tiers-monde. On a tout accepté. De tous les embargos, celui contre les Irakiens, fussent-ils enfants ou malades, est exemplaire.

Maintenant, nous assistons à la prise du pouvoir en Afghanistan par des Pashtouns talibans, farouches adeptes de la charia intégrale, favorables néanmoins aux intérêts des Etats-Unis.

Nous entendons d'une oreille distraite que les femmes de ce pays meurtri sont privées d'existence politique et sociale, que la victoire des droits de l'homme islamique s'établit sur l'écrasement de la dignité féminine. Depuis une semaine, on entend des analyses et des explications concernant la circulation enfin libre des marchandises, l'ouverture des routes et des frontières, l'arrimage possible du pays à la conception pro-occidentale façon Arabie saoudite et bien sûr, pour la forme, le passage obligatoire mais froid comme une dérobade sur les femmes qui travaillaient renvoyées à la maison.

Au nom de nos sœurs afghanes condamnées au pire des exils intérieurs, je voudrais exprimer la nausée, l'indignation, face à tant de veulerie et de cynisme, de quelqu'un, conscient de son impuissance, mais qui écrit ces lignes pour ne pas donner force au vieil adage fondateur de toutes les barbaries : Qui ne dit mot consent.

**Isabel de Carvalho, Caen**

### LE ROI, LA VACHE ET LA CROISSANCE

Il était une fois un roi qui régnait sur un immense royaume appelé Pourcentage. Les frontières lui en demeuraient inconnues comme sa propre richesse, qui était immense et que tous ses voisins enviaient. Pour l'honorer, les artistes du monde entier dessinaient des courbes hyperboliques qui s'ajoutaient aux graphiques complexes ornant déjà le palais. Un jour, le roi s'inquiéta : dans les camemberts qui lui étaient quotidiennement servis, les parts diminuaient. Les courbes, elles, s'affaissaient sur leurs tiges alors que l'été s'annonçait à peine. Tous les graphiques étaient frappés d'une maladie étrange qui, en quelques jours, les contraignait à n'être plus que d'informes ballons de baudruche.

Le roi alerta le chambellan et se rangea à son avis, décidant de réunir le conseil afin de déterminer les causes de ce mal. Le roi fit ainsi défiler devant lui chacun de ses conseillers qui définirent à leur tour les origines de l'épidémie. Ils expliquèrent au roi que tout provenait des campagnes. Bien sûr, il connaissait les campagnes de presse ou celles de publicité. Qu'il en existât un autre type, verdoyant, parsemé de trèfles, de coquelicots et d'herbivores, l'étonna beaucoup. Selon le chambellan, la campagne, que les techniciens, les statisticiens et les prévisionnistes avaient su intégrer, c'est-à-dire attacher par une chaîne agroalimentaire à la niche de la productivité, s'était brusquement libérée de son entrave : la campagne s'était échappée et demeurait totalement incontrôlable. Il convenait de tenir la presse en dehors de cette information.

Bien sûr, le grand échéancier avait immédiatement procédé à l'interrogation des suspects : les paysans d'abord, ces bipèdes sur qui l'Etat avait greffé des écouteurs directement reliés aux slogans productivistes émis par T. V. Pourcent. Ceux-là avaient clamé leur innocence : ils ne connaissaient pas la composition des engrais, des pesticides, des aliments qu'ils distribuaient au bétail. Ils étaient intégrés, non pas intègres. Les fabricants ensuite : eux étaient forcément non coupables puisque leurs sociétés étaient anonymes. Restait les consommateurs (dont certains avaient préféré mourir plutôt que de comparaître) : les mettre en accusation risquait de menacer directement le marché.

*« Subséquemment,* dit le chambellan, qui n'employait ce mot que dans les grandes occasions, *le grand échéancier a trouvé le coupable. »* Le silence se fit dans le palais. *« Après de nombreuses analyses scientifiques, qui nous ont valu autant de rapports contradictoires, la vache est déclarée coupable. – La vache, coupable ? »*, s'étonna le roi. *« Oui,* répondit le chambellan, *car, dans le grand théâtre de la mondialisation, elle seule a résisté, transformant son cerveau en aquarium plutôt que de renoncer à son essence herbivore. – Qu'on l'abatte ! »*, dit le roi. Aussitôt dit, aussitôt fait. *Quelle idée de vouloir être ce que l'on est !*

On farina les prés, on broya les résistances, on disséqua les neurones. Ainsi, les courbes rassasiées purent à nouveau se dresser hors de leur corbeille monétaire. Et elles vécurent heureuses, se multiplièrent, donnant naissance à beaucoup de petits graphiques qu'on plaçait régulièrement au milieu des champs pour faciliter leur croissance...

**Jean-Paul Mazoyer, Paris**

### VIVE L'AN 22000 !

La suggestion de Pascal Bruckner de créer un « comité pour l'abolition de l'an 2000 » (*Le Monde du* 20 août) me paraît hautement souhaitable pour éviter les torrents d'absurdités millénaristes qui vont se déverser sur nos têtes dans les trois années à venir. Cette suppression peut être mise à profit pour ajouter un peu de perspective à notre réflexion sur le progrès.

En tant que référence universelle, cet an 2000 constitue tout d'abord un choix peu charitable pour les non-chrétiens, majoritaires sur la Terre. C'est ensuite une inexactitude historique, puisque les recherches concordent pour situer la naissance du Christ entre – 4 et – 7 avant notre ère (*Le Monde* a mentionné l'hypothèse d'une conjonction de planètes le 1er décembre – 7 pour expliquer l'étoile des mages).

Le comité pourrait recommander à l'Unesco de trouver une base chronologique véritablement universelle. Afin de ne pas bouleverser nos sociétés largement informatisées, je préconise juste l'addition d'un petit chiffre : que l'an 2000 devienne l'an 22000 ! De cette façon, l'an 1 se perd dans l'aube de temps syncrétiques. Il s'inscrit en revanche dans l'épanouissement de l'art pariétal sur la planète bleue. On cesse dès lors de compter en années négatives les civilisations égyptienne, chinoise ou grecque. L'agriculture naît vers 11500, l'écriture vers 16850, l'industrie de la soie vers 17360, le code d'Hammourabi vers 18200...

Grâce à ce mariage de la préhistoire et de l'histoire, beaucoup de bonds en avant ne s'avèrent que des sauts de puce. L'an 22000, rappelé à la modestie, n'en sera que plus riche.

**Georges Lory, Paris**

### « IMPRESSIONNER AU CAS OÙ »

Samedi 28 septembre 1996, gare de Troyes, 22 h 40. Une dizaine de jeunes Noirs entrent dans un wagon du train Corail à destination de Paris. En raison de l'heure tardive, les voix sont assez étouffées. Certaines personnes somnolent, même. Soudain, un appel s'élève dans les baffles du wagon : *« Compte tenu d'un incident technique, le train partira de la gare de Troyes avec un retard de quinze minutes. »* Cinq minutes après, une nuée de policiers remontent la voie où se trouve le Corail. Ils s'arrêtent devant le wagon, demandent aux jeunes Noirs de descendre. Un contrôleur fulmine, les soupçonne de ne pas avoir de titres de transport. Ils présentent leurs billets, tous compostés. Le contrôleur avait inventé ses craintes. Il s'en défend en disant que *« ces gens* [l'ont] *regardé avec un air menaçant »*. Une discussion s'engage, vite interrompue par un passager qui demande que le train reparte. Tout le monde réintègre le wagon. Le train reprend sa route, retardé sous prétexte... d'*« incident technique »*.

Minuit, gare de l'Est. Le Corail glisse dans son quai d'arrivée. Une centaine de CRS rentrent dans les wagons, et bloquent les portes d'accès aux compartiments. Les passagers descendent, se faufilent dans les rangées de CRS dont les regards fixent intensément les jeunes Noirs. Ces derniers passent devant les CRS, visage défait. Rien ne pouvait leur être reproché, ils ne sont pas contrôlés. *« Il faut les impressionner au cas où »*, dit un policier pour expliquer son ordre de mission. Un passager s'insurge contre le commissaire de police en charge de l'opération. Ce dernier lui répond d'une voix raide : *« Mêlez-vous de vos affaires, Monsieur ! »*

Sur le quai, je m'interroge : vivons-nous déjà sous la chape d'un Etat policier et irresponsable ?

**François de la Chevalerie, Paris**

### POUVOIR ET VIEILLESSE

Pourquoi tout ce *« remue-méninges »* sur les maladies des grands de ce monde ? Il n'y a ni hasard ni fatalité : les chefs d'Etat âgés sont plus souvent malades que les jeunes. Cette lapalissade conduit à une évidence : il faut fixer une limite d'âge pour nos dirigeants politiques.

*« Personne ne devrait être président au-delà de 70 ans, et je suis bien placé pour le savoir. »* Ce sage précepte fut énoncé par Dwight Eisenhower à son départ de la Maison Blanche. Il avait... 70 ans.

Le débat dont *Le Monde* vient à nouveau de se faire l'écho (6-7 octobre) sur les *« malades qui nous gouvernent »* n'existerait tout simplement pas, ou si peu, si nous appliquions aux responsables politiques les règles en vigueur dans nos entreprises. A 60 ou 65 ans : la retraite est un repos bien mérité, tant sont lourdes les charges pesant sur ceux ou celles qui sont appelés à diriger un pays, petit ou grand. Tous les journalistes qui, comme nous, ont interviewé Ronald Reagan dans le bureau ovale, ou essayé de décrypter ses conférences de presse, savent bien qu'à plus de 70 ans il avait davantage sa place dans son ranch californien qu'à la Maison Blanche. Les récentes et désolantes *« fin de règne »* de François Mitterrand et surtout d'Andréas Papandréou nous ont bien montré les risques du grand âge, tout comme les ennuis actuels de Boris Eltsine. Et que dire d'un pape affaibli physiquement et arc-bouté sur ses dogmes, qui s'accroche à son Saint-Siège en transgressant les règles de *« départ »* à 75 ans (c'est déjà tard) fixées pour les cardinaux et archevêques.

Le débat n'est pas nouveau. Au XXe siècle, il a déjà été abondamment illustré par Franco, Salazar, les apparatchiks du Kremlin, les maîtres vieillissants de la Chine et du Vietnam et tous ceux qui, séniles ou malades, ont fait peser sur leur pays le poids de l'immobilisme, du dogmatisme et de graves erreurs de jugement.

Il est vrai aussi qu'il y a de rares contre-exemples : de Gaulle, bien sûr, au-delà de 70 ans (tout en qualifiant la vieillesse de *« tragédie »*) et, en cette fin de siècle, un Nelson Mandela en pleine forme apparente à 78 ans, ciment de l'Afrique du Sud post-apartheid. Mais il s'agit de cas isolés, et, même si l'on peut discuter de la limite d'âge la plus souhaitable (peut-être 70 au lieu de 65 ans), la vraie question doit être posée. Aucun pays, comme aucune entreprise, ne peuvent se permettre d'avoir à leur tête un dirigeant malade et, malade ou diminué, on l'est davantage à 75 qu'à 55 ans. Les Américains le sentent bien, qui n'ont pas envie d'élire le septuagénaire Bob Dole à la présidence.

Au lieu, donc, de s'interroger sur d'hypothétiques *« commissions médicales »* de contrôle des dirigeants, prenons déjà en France une décision simple qui nous évitera pas mal de mensonges et de controverses inutiles : le président, le chef du gouvernement et les ministres ne doivent pas avoir plus de 65 (ou 70) ans. Ici encore, l'idée n'est pas nouvelle, mais elle a la force du bon sens. Fixons la règle, appliquons-la et n'en parlons plus.

**Gilbert Grellet, Paris**





# Automne 1956, Budapest insurgée

**La révolution hongroise ne délivra pas les « pays frères » du joug moscovite. Mais elle ébranla la confiance que les communistes du monde entier plaçaient dans l'URSS. Thomas Schreiber, qui a couvert ces événements pour « Le Monde », les retrace à la lumière d'archives inédites**

COCARDES rouge-blanc-vert aux revers. Chants patriotiques hongrois. Et aussi *La Marseillaise*. Dans l'après-midi du 23 octobre 1956, des dizaines de milliers d'étudiants défilent dans les rues ensoleillées de Budapest. Ils acclament la Pologne où, au même moment, le régime stalinien semble sur le point d'expirer (*Le Monde* daté 6-7 octobre). Interdite puis autorisée, la manifestation prend très vite un tour imprévu. Une foule enthousiaste, de plus en plus nombreuse mais aussi de plus en plus hétérogène, se répand dans la ville pour réclamer le rétablissement de l'indépendance nationale et le retour à un régime démocratique.

Explosion spontanée d'un mécontentement accumulé depuis longtemps plutôt qu'œuvre de provocateurs infiltrés, ce grand rassemblement désordonné mais encore pacifique dégénère en quelques heures, pour se métamorphoser en révolte populaire.

A l'entrée du Bois-de-Ville, les manifestants déboulonnent la statue de Staline érigée en 1951. La tête en bronze du « petit père des peuples », traînée jusqu'au centre de la capitale, cassée en mille morceaux en cours de route, devient une relique...

Les rumeurs parfois les plus invraisemblables se propagent, et les déclarations diffusées à la radio sont déformées. Devant le Parlement, l'arrivée d'Imre Nagy, figure de proue de l'opposition au sein du parti, ramené de son « exil » en province, est saluée par une ovation. Il risque d'abord un *« chers camarades »*, aussitôt couvert par les sifflets de la foule. Un bref silence, puis Nagy, qui se reprend, invite ses *« compatriotes »* à chanter l'hymne national dont il entonne les premières notes.

A peu près au même moment, autour du bâtiment de la radio, éclatent des coups de feu. Qui a tiré ? Vraisemblablement les forces de la sécurité d'Etat (AVH), alors que la situation évolue de minute en minute. Beaucoup de soldats hongrois sont passés avec armes et bagages du côté des manifestants devenus des insurgés.

Au milieu de la nuit, lors d'une réunion de la direction du parti, Imre Nagy se laisse investir comme premier ministre. Il « couvre » ainsi, bon gré mal gré, l'appel lancé au nom du gouvernement aux Soviétiques pour qu'ils viennent en aide à un régime aux abois.

En fait, c'est le stalinien Ernö Gerö qui, avant la réunion du Bureau politique, s'adresse dans la soirée à l'ambassade d'URSS. L'ambassadeur, Iouri Andropov (qui succédera à Leonid Brejnev en novembre 1982), transmet la demande vers 23 heures au QG des forces soviétiques (31 500 hommes équipés de 1 130 blindés) stationnées en Hongrie, qui sont placées, depuis plusieurs semaines, en état d'alerte. Le 24 octobre, vers 5 heures du matin, les blindés se mettent en branle, avec pour mission officielle la protection des « bâtiments sensibles ». *Il ne s'agit pas de tirer sur les insurgés, sinon « pour répondre aux provocations »*. Telle est du moins la *consigne*.

Des combats féroces opposent les insurgés (parmi lesquels de nombreux communistes déçus) aux Soviétiques, dont les seuls alliés sont des membres de la police politique. Pas de commandement unifié du côté des Hongrois armés de *kalachnikov* et surtout de cocktails Molotov, qui pratiquent la guérilla urbaine dans plusieurs quartiers « bourgeois » et « prolétariens ». A quelques exceptions près, la province reste calme. Moscou s'inquiète. *La crise est sans précédent* dans l'histoire du communisme. Dans la soirée du 24 octobre, deux membres éminents du bureau politique, *Mikhaïl Souslov et Anastase* Mikoyan, sont dépêchés à Budapest. Ils assistent aux réunions du parti et *contraignent Ernö Gerö* à démissionner de son poste de premier secrétaire. Il est remplacé par *Janos Kadar, moins compromis.*

Dans une situation inconfortable, et pour retrouver la confiance de *ses amis, Imre Nagy tente d'arrêter* les combats. Le 27 octobre, il réussit à faire admettre la formation d'un *« gouvernement national »*. Il n'est plus question de *« contre-révolution »*. Encouragé par Souslov et Mikoyan, il négocie un cessez-le-feu et le départ des troupes soviétiques. Les dirigeants staliniens disqualifiés – comme Gerö – sont renvoyés en URSS. Pratiquement toutes les revendications des insurgés sont acceptées. Le 30 octobre, Imre Nagy, en accord avec Janos Kadar, *annonce* le retour au multipartisme. Le cardinal Mindszenty (condamné en 1949) est libéré et la *sécurité* d'Etat (AVH) dissoute.

Apparemment, David remporte la victoire sur Goliath. La démocratie populaire n'existe plus ; les étoiles rouges disparaissent, on découpe l'emblème communiste du milieu des drapeaux – trente-trois ans avant que les Roumains en fassent autant à Bucarest. Renaissance des partis politiques et d'une presse libre, organisation hâtive, parfois maladroite, mais toujours enthousiaste, de conseils ouvriers et de comités révolutionnaires ; mise en place d'un nouvel ordre démocratique. Excepté les agissements de quelques nostalgiques du passé d'avant-guerre et aussi des actes de vengeance isolés (comme le lynchage de plusieurs membres de l'AVH, place Köztarsasag), l'avenir d'une Hongrie démocratique n'est pas sérieusement menacé.

Moscou semble accepter le fait accompli. Dans une déclaration du 30 octobre, le gouvernement soviétique reconnaît que *« les travailleurs hongrois avaient des raisons sérieuses d'être mécontents de leur sort »* et que leur mouvement était *« juste et progressiste »*. Pourtant, dans la soirée du même jour, une délégation chinoise conduite par le vice-président Liu Shaoqi est reçue par Nikita Khrouchtchev, pour l'informer de l'opposition de Pékin à l'évacuation de la Hongrie par les troupes soviétiques.

Manifestement Khouchtchev cède aux Chinois (à l'époque ses plus proches alliés). Dès le 31 octobre, le maréchal Joukov reçoit pour instruction de *« préparer les conditions en vue d'une action liée aux événements hongrois » (sic)*. Le numéro un soviétique consulte ensuite tous les dirigeants des « partis frères », et même le maréchal Tito, pour obtenir leur feu vert à une intervention armée. Il s'agit d'écraser *« la contre-révolution »*. L'opération est préparée dans le plus grand secret.

Le 2 novembre, le maréchal Koniev est en route pour la ville de Szolnok, à 100 kilomètres à l'est de Budapest, où se trouve le QG soviétique. Le 2 novembre également, Janos Kadar, disparu vingt-quatre heures plus tôt du Parlement de Budapest, réapparaît... frigorifié à l'aéroport de Moscou. *C'est son interprète* (diplomate en poste à Budapest) qui lui procure aux grands magasins Goum, réservés aux membres de la nomenklatura, un manteau d'hiver. Celui qui régnera pendant trente-deux *ans* sur la Hongrie est ensuite conduit dans un appartement moscovite. Il y retrouve des communistes staliniens hongrois. En leur compagnie, Kadar, marionnette pitoyable, est « invité » au Kremlin pour être « intronisé » chef nominal d'un régime en cours de gestation ayant pour objectif d'*« écraser la contre-révolution »*.

## Multipartisme, presse libre, conseils ouvriers et comités révolutionnaires

A Budapest, on se prépare à la reprise du travail, fixée au lundi 5 novembre. Ce qui n'empêche pas les envoyés spéciaux de la presse internationale d'observer l'encerclement progressif de la capitale par les Soviétiques. L'heure est grave. Pourtant, dans l'entourage d'Imre Nagy, on répète inlassablement, comme pour s'en persuader, qu'au cas où les blindés pointeraient à nouveau leurs canons, les Occidentaux réagiraient... Dans la nuit du samedi au dimanche, les plénipotentiaires hongrois envoyés à Tököl *pour négocier* les *derniers* détails de l'évacuation des Soviétiques sont arrêtés. La mise à mort *de la révolution hongroise est en* marche.

Dimanche 4 novembre à 4 h 10 *débute l'attaque* massive des Soviétiques, parfaitement planifiée. Cette fois, les unités engagées ne se *laisseront pas* déborder par quelques groupes d'insurgés héroïques. Bilan : environ 2 500 morts et 12 000 blessés. *Le gouvernement légal de la Hongrie est dispersé*, plusieurs de ses membres trouvent *provisoirement* refuge à l'ambassade yougoslave. Quant au cardinal Mindszenty, accueilli à la légation des *Etats-Unis* avec l'accord de Washington, il y restera quinze ans.

Ramené de Moscou à Szolnok, Janos Kadar fait le voyage jusqu'à Budapest dans un blindé soviétique... Dans la nuit du 6 au 7 novembre, il s'installe au Parlement, aussitôt entouré des unités d'élite de l'armée rouge. *Il est prisonnier* et bourreau.

Deux cent mille Hongrois se *réfugieront* en Occident avant la fin de l'année.

*Th. Sch.*

★ Prochain article dans *Le Monde* daté dimanche 20-lundi 21 octobre.

**L'ANNÉE OÙ LE MONDE DEVINT BIPOLAIRE**

Il y a quarante ans, un tournant dans l'histoire de l'après-guerre

La semaine prochaine : « Automne 1956, la crise de Suez »

JEAN-PIERRE PEDRAZZINI / INSTITUT HONGROIS, PARIS



ERICH LESSING / MAGNUM



MTI / PHOTO

*En pleine rue de Budapest, un officier de la sécurité d'Etat pendu par la foule en colère. A gauche, le cadavre d'un soldat hongrois, couvert d'une plaque métallique. Et ci-contre : l'un des premiers discours de Janos Kadar, chef du gouvernement d'une Hongrie « normalisée ».*

### Chronologie

- **23 octobre 1956** : manifestation à Budapest.
- **24 octobre** : Imre Nagy est désigné premier ministre. Début des combats entre insurgés et soldats soviétiques.
- **25 octobre** : Janos Kadar remplace Ernö Gerö à la tête du PC hongrois.
- **27 octobre** : constitution d'un *« gouvernement national »* ; la *« contre-révolution »* devient un *« mouvement démocratique »*.
- **30 octobre** : les Soviétiques évacuent le centre de Budapest. Proclamation du cessez-le-feu. Dissolution de la Sécurité d'Etat (AVH). Les communistes acceptent le multipartisme. Libération du cardinal Mindszenty.
- **31 octobre** : Moscou décide l'écrasement de la révolution hongroise.
- **1er novembre** : Imre Nagy proclame la neutralité de la Hongrie. Janos Kadar disparaît du Parlement.
- **4 novembre** : deuxième intervention soviétique ; Janos Kadar préside un gouvernement « créé » à Moscou.
- **22 novembre** : Imre Nagy et d'autres *dirigeants* sont enlevés par les Soviétiques à leur sortie de l'ambassade yougoslave et transportés de force en Roumanie.
- **16 juin 1958** : annonce de l'exécution d'Imre Nagy et de trois autres dirigeants.
- **21 mars 1963** : annonce de l'amnistie générale.
- **16 juin 1989** : obsèques solennelles des *« martyrs de la révolution d'octobre 1956 »*.
- **23 octobre 1989** : naissance de la Hongrie démocratique.

## Miklos Vasarhelyi, ancien chef du bureau de presse d'Imre Nagy

## « Le début de la fin du régime soviétique »

**« Comment avez-vous vécu les événements de 1956 ?**

– Longtemps avant l'éclatement de la révolution, j'ai participé activement aux mouvements d'opposition gravitant autour d'Imre Nagy. Au début de l'insurrection, j'étais en désaccord avec le gouvernement présidé par Nagy qualifiant le soulèvement populaire de *« contre-révolutionnaire »*. Mais à partir du 27 octobre, *date de* la constitution d'un gouvernement de coalition qui s'est engagé de réaliser les revendications des insurgés et, notamment, le rétablissement d'un régime démocratique, je renoue avec Imre Nagy pour devenir son chef de service de presse.

» Après l'intervention soviétique du 4 novembre j'ai trouvé refuge à l'ambassade yougoslave avec ma famille... Nous sommes enlevés et emmenés en Roumanie. Ramené à Budapest en même temps que le premier ministre, je suis traîné devant un "tribunal populaire" et condamné dans l'"affaire Nagy" à cinq ans d'emprisonnement, libéré en 1960...

**– Avec le recul de quarante ans, que pensez-vous des effets de la révolution ?**

– En raison de son impact, il n'était plus possible, après la période de répression sanglante, de rétablir l'ordre stalinien. Tout en maintenant le monopole du pouvoir politique, le régime Kadar a *rendu possibles des réformes* dans les domaines économique et culturel. Et c'est ainsi que la Hongrie est devenue le pays relativement le plus libéral du bloc soviétique.

» Pour le monde, la révolution de 1956 marque le début de la fin du régime soviétique et aussi la décomposition du mouvement communiste international. Ajoutons aussi la dissipation des illusions – notamment dans les milieux intellectuels occidentaux – à l'égard des soi-disant régimes socialistes. »

*Propos recueillis par Thomas Schreiber*

## Gyula Horn, policier sous Kadar, premier ministre aujourd'hui

A l'approche de l'anniversaire de la Révolution, les attaques se multiplient contre l'actuel chef du gouvernement hongrois, Gyula Horn, accusé d'avoir joué un rôle lors de la répression qui a suivi l'écrasement du soulèvement de Budapest.

Dans son livre *Cölöpök* (« Poteaux », éditions Zenit Konyvek, Budapest, 1991), le futur premier ministre hongrois et président du Parti socialiste a déjà répondu à ses détracteurs. Il raconte avoir été appelé, *en décembre 1956, comme* beaucoup d'anciens boursiers soviétiques, au siège du Parti communiste *hongrois*, reconstitué après l'intervention du 4 novembre, pour être enrôlé dans une unité de la police du régime de Kadar. Cette unité était chargée du maintien de l'ordre et de la protection de divers ouvrages stratégiques. Aucun des nombreux articles qui relatent l'activité de Gyula Horn à cette époque ne l'a accusé d'avoir commis des exactions ou d'y avoir assisté, ni d'avoir procédé à des arrestations de prétendus « contre-révolutionnaires ».

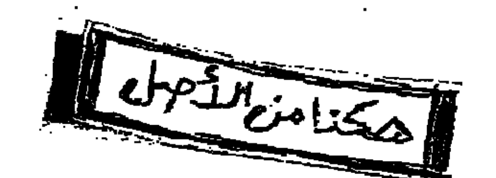
Son comportement d'*alors s'explique* aussi par une tragédie personnelle, l'assassinat de son *frère*, communiste convaincu, qui avait reconstitué, en novembre 1956, une section locale du PC. Agressé dans la rue en rentrant chez lui, il fut littéralement dépecé par des inconnus.

Bouleversé par ce drame, Gyula Horn est démobilisé en juin 1957 et retourne au ministère des finances. Deux ans plus tard, il est affecté à celui des affaires étrangères. Dans les années 70, on le retrouve parmi les responsables du département international du comité central. Membre en vue de l'appareil du parti, il sera ministre des affaires étrangères du dernier gouvernement communiste hongrois.

En 1989, il plaide, avec d'autres, pour l'ouverture de la frontière austro-hongroise. Des dizaines de milliers d'Allemands de l'Est en profiteront pour se réfugier en République fédérale. L'artisan qu'il fut de la « normalisation » de 1956 est aussi de ceux qui, au moment décisif, hâtèrent la chute du communisme. Il est titulaire, à cet égard, de hautes décorations décernées par Bonn pour services rendus...

*Th. Sch.*







**AÉRONAUTIQUE** **Alors que les partenaires industriels du consortium aéronautique Airbus étudient les contours d'une future société véritablement intégrée, les milieux financiers de Wall Street ont évalué la future société anonyme Airbus entre 15 et 18 milliards de dollars (soit de 75 à 90 milliards de francs). ● UN ANALYSTE de Lehman Brothers estime, en effet, que la réalité d'Airbus est bien différente de la perception, répandue aux Etats-Unis, d'une société déficitaire, subventionnée par les gouvernements européens, sans tête et inefficace. ● AIRBUS, qui dégage 1 milliard de dollars de résultat opérationnel (5,2 milliards de francs), devrait doubler son chiffre d'affaires d'ici à la fin du siècle et tripler ses profits. ● LA FUSION d'Airbus et du deuxième américain, McDonnel Douglas, pourrait permettre à Airbus, selon l'analyste, de conquérir 50 % de parts du marché.**

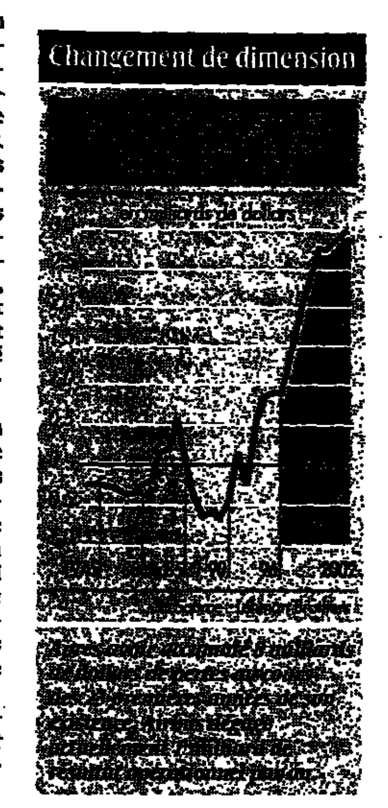
# Wall Street évalue la future société Airbus à plus de 75 milliards de francs

## Un analyste financier américain salue le succès industriel du constructeur d'avions européen. Il encourage les partenaires du consortium, qui dégage 5,2 milliards de francs de résultat opérationnel, à le transformer rapidement en société anonyme et à l'introduire en Bourse

**POUR LA PREMIÈRE** fois au cours des vingt-cinq années d'existence du constructeur aéronautique européen Airbus, un *« broker »* américain a pris l'initiative d'évaluer une société en devenir. Les révélations contenues dans l'étude de Joseph Campbell, analyste à Lehman Brothers, ont pris de vitesse les partenaires industriels (le français Aerospatiale, l'allemand Daimler-Benz Aerospace, le britannique British Aerospace et l'espagnol Casa) du groupement d'intérêt économique (GIE), privé actuellement d'autonomie financière.

Les quatre partenaires du consortium ont, certes, promis, le 8 juillet 1996, de dessiner les contours de la future société anonyme Airbus avant la fin de cette année et d'achever son intégration au cours de l'année 1999. Mais Wall Street a choisi de ne pas attendre et évalue la future société anonyme Airbus entre 15 à 18 milliards de dollars (soit 75 à 90 milliards de francs).

*« La réalité d'Airbus est bien différente de la perception largement répandue au sein de la communauté financière d'une société déficitaire, subventionnée par les gouvernements européens, sans tête et inefficace »*, explique Joseph Campbell. L'analyste enfonce le clou en affirmant : *« Airbus dégage actuellement un résultat opérationnel d'environ 1 milliard de dollars* [5,2 milliards de francs] *par an, et même davantage avant les frais de recherche et de développement et le remboursement des aides remboursables des Etats. »* A Toulouse, au siège du consortium européen, qui n'a jamais divulgué ses résultats, on se contentait d'affirmer *au Monde*, vendredi 11 octobre, *« ne pas être autorisé à commenter ses chiffres mais n'avoir pas relevé d'incohérences manifestes dans ce rapport indépendant »*.




Aux critiques, le plus souvent anglo-saxonnes, qui mettent en avant les 8 milliards de dollars (40 milliards de francs) de déficits cumulés d'Airbus depuis sa création, Joseph Campbell réplique : *« Il n'aurait été à la portée d'aucune société de dégager un résultat positif en ayant, comme Airbus, investi 12 milliard de dollars pour pouvoir introduire sur le marché une famille de sept avions différents et consacré 12 % de son chiffre d'affaires pendant vingt-deux ans à la recherche et au développement, contre 5,3 % pour son concurrent Boeing. »*

#### ENVOL DES PROFITS

Airbus, qui a construit 2 000 avions depuis sa création, a réussi son pari industriel et commercial, en conquérant plus de 30 % des parts du marché mondial. *« Airbus est désormais profitable, et devrait le rester dans le futur. L'européen a atteint une taille critique qui lui permettra d'amortir plus facilement ses frais de recherche et de développement. »* Mieux, grâce à la forte reprise du marché aéronautique mondial (*Le Monde* du 20 août 1996), les ventes annuelles d'Airbus devraient prochainement atteindre des sommets inégalés : 18 milliards de dollars d'ici à la fin du siècle, contre 10 milliards de dollars aujourd'hui.

Entre 1996 et 2003, le constructeur européen devrait accumuler 119 milliards de dollars de ventes, un montant supérieur de 60 % aux ventes d'Airbus au cours des vingt-deux premières années de son histoire. Conséquence, les profits d'Airbus devraient s'envoler : près de 3 milliards de dollars par an à l'horizon 2003.

Joseph Campbell ne dévalorise pas pour autant Boeing, qui, avec 60 % de parts de marché, conserve la suprématie du ciel. *« Boeing n'a pas d'endettement, peut utiliser son cash flow pour financer n'importe quel nouveau programme. Il a les moyens de racheter Hugues, McDonnell Douglas ou Lockheed Martin. Il continue de baisser ses coûts de production et de lancer de nouveaux programmes, comme la version élargie du Boeing 747. »* La lutte sera donc sans pitié. Pour l'analyste américain, Airbus doit obtenir des coûts inférieurs à ceux de Boeing, lancer de toute urgence un nouvel appareil très gros porteur (l'A3XX en projet) pour chasser sur les terres de l'américain, qui conserve un monopole rentable avec son Boeing 747.

L'étude de Joseph Campbell jette aussi un pavé dans la mare des restructurations aéronautiques européenne et américaine en préconisant *« la fusion d'Airbus et de Douglas »*. La branche civile du second constructeur aéronautique américain est en perte de vitesse, mais l'analyste estime qu'un tel rapprochement *« pourrait permettre à Airbus d'atteindre son objectif de conquête de 50 % des parts de marché »*.

Il est donc plus que temps de transformer le GIE en SA (société anonyme) afin de doter Airbus d'une véritable structure de décision et d'une organisation plus rationnelle du travail. L'introduction ultérieure d'Airbus en Bourse lui permettra de lever les *« milliards de dollars de capital ou d'emprunts nécessaires »*, pour financer notamment le futur très gros avion.

Manifestement bien informé, l'analyste explique : *« Airbus pourrait surprendre les observateurs en annonçant prochainement la création d'une société en nom collectif* [SNC], *une étape juridique intermédiaire nécessaire avant la constitution d'une société anonyme. »*

*Christophe Jakubyszyn*

### *Du GIE à la SA en passant par la SNC*

**La loi interdit de transformer un groupement d'intérêt économique (GIE) directement en société anonyme. Il faut d'abord le transformer en société en nom collectif (SNC). Comme les GIE, les SNC sont fiscalement transparentes et leurs associés sont solidairement et indéfiniment responsables de leurs dettes, contrairement aux sociétés anonymes. Mais l'objet de la SNC est plus large que celui du GIE. *« Le GIE ne peut être que le prolongement de l'activité de ses membres et doit avoir pour eux un caractère accessoire »*, explique Anne Charvériat, avocat associé du Bureau Francis Lefebvre.**

**Au bout de deux ans, la SNC peut être transformée en société anonyme (SA). Ce délai, qui n'est pas inscrit dans la loi, est un « délai de pudeur », qui peut être réduit à deux clôtures d'exercice. En se débrouillant bien, on peut réaliser la transformation d'un GIE en SA en dix-huit mois. Les SNC doivent publier leurs comptes annuels si tous leurs associés sont des sociétés anonymes ou des sociétés à responsabilité limitée (SARL).**

# Dernière ligne droite pour la désignation du futur président du PMU

**JEAN FARGE**, ancien président de la Commission des opérations de Bourse, souhaite quitter très prochainement le Pari mutuel urbain (PMU), qu'il préside depuis 1990. Ces dernières années, il a entretenu des rapports souvent difficiles avec les dirigeants des sociétés de courses, désireux de le pousser vers la sortie. *Ils l'estimaient trop âgé et lui reprochaient ses liens étroits avec l'administration* et des résultats insuffisants.

M. Farge a tenu bon, bénéficiant de la confiance du ministère de l'économie et des finances comme des différents ministres du budget, estimant notamment que son titre d'inspecteur des finances constituait une garantie de transparence et de rectitude. Il partira en laissant l'organisme collecteur des paris aux courses dans une situation meilleure. Les enjeux des courses, qui constituent le chiffre d'affaires du PMU, seront en augmentation de 3 % cette année (33 milliards de francs en 1995).

Le successeur de M. Farge travaillera dans un cadre statutaire différent. Un décret modifiant les structures du Pari mutuel devrait être publié avant la fin de l'année. Il donnerait davantage de pouvoirs aux sociétés de courses.

Paul Essartial, président de la Société du cheval français (courses de trot), et Jean-Luc Lagardère, président de France-Galop, se sont mis en quête d'un nouveau président qui ne soit pas *« un fonctionnaire »*. Après l'échec, en avril (*Le Monde* du 19 avril), de la candidature de Gérard Van Kemmel, ancien président de la société de conseil Arthur Andersen, actuellement chargé de mission chez Jean Arthuis, ministre de l'économie et des finances, ils ont fait appel au cabinet de chasseur de têtes Salmon pour leur proposer des candidats.

#### PRÉTENTIONS ÉLEVÉES

Selon nos informations, deux finalistes seraient en lice : Georges-Christian Chazot, cinquante-sept ans, directeur général d'Eurotunnel, et Michel Renault, *cinquante-neuf ans*, directeur général du Crédit lyonnais et membre du conseil de surveillance du groupe Lagardère. Ces deux hommes devraient être départagés sous peu. Les ministres de tutelle (agriculture, budget, intérieur) devront ensuite donner leur agrément, statutairement indispensable.

*Les deux candidats* afficheraient des prétentions élevées, de l'ordre de 2 millions de francs par an au minimum. Cela malgré un contexte difficile. Les sociétés de courses restent très largement déficitaires (d'environ 4 millions de francs) malgré l'aide de l'Etat. Les entraîneurs sont presque tous en difficulté. Les propriétaires perdent en moyenne, par cheval, 50 % du coût d'entraînement. Enfin, les parieurs voient planer la menace de prélèvements nouveaux : *3,4 % au titre de la CSG étendue aux paris hippiques qui, pourtant, subissent déjà un prélèvement* moyen de plus de 30 %.

L'arrivée de M. Chazot ou de M. Renault, venant de sociétés en déroute financière, ne risque-t-elle pas de dégrader l'image de marque des courses, déjà passablement abîmée ? D'autres postulants pourraient-ils avoir leurs chances ? Pierre Charon, ancien directeur *de la communication de M. Chirac à la Mairie* de Paris, *puis président* du GIE-Galop et actuellement directeur à Canal Plus, Pierre Murret-Labarthe, conseiller-maître à la Cour des comptes, spécialiste des questions hippiques, président du Fonds commun des courses, ainsi que Paul Mentré, PDG du Crédit national et inspecteur des finances, ont vu leurs noms également cités.

*Guy de la Brosse*

# La CNP espère être privatisée l'an prochain

**LA PREMIÈRE COMPAGNIE** française d'assurance des personnes, la Caisse nationale de prévoyance (CNP), qui a annoncé vendredi 11 octobre une amélioration de ses résultats au premier semestre, a *émis l'espoir d'être enfin introduite en Bourse l'an prochain, avec plus de trois ans de retard. Le feu vert du ministère de l'économie* et des finances à la mise sur le marché d'un tiers du capital *« peut intervenir rapidement »*, a déclaré le président du directoire, Pierre Darnis. *« Cela fait trois ans qu'on attend. J'espère que 1997 sera la bonne année »*.

L'Etat détient directement 42,5 % de la CNP, le reste du capital appartenant à des sociétés publiques (Caisse des dépôts et consignations, 30 % ; La Poste, 17,5 % ; Caisses d'épargne, 10 %). *Le premier semestre a fait apparaître un bénéfice net consolidé part du groupe en hausse de 4,3 %, à 741,2 millions de francs.*

## DÉPÊCHES

■ **CRÉDIT LYONNAIS : la banque publique a retiré le recours introduit devant le Tribunal européen** de première instance contre la Commission européenne, a-t-on appris, vendredi 11 octobre, de source proche de la juridiction européenne. *Le concurrent français du Crédit lyonnais, la Société générale, a également contesté devant la justice européenne le montage du plan de sauvetage* du Crédit lyonnais, dans un recours introduit le 11 mars. Ce dernier n'a pas été retiré et devrait être examiné début 1997.

■ **FRANCE TÉLÉCOM : l'exploitant téléphonique** a engagé la procédure visant à céder, mi-novembre, sa filiale de services informatiques Telis à la société Sema Group (*Le Monde* du 22 septembre). Deux réunions du comité central d'entreprise de Telis, la première *pour information*, la *seconde pour recueil d'avis, se sont tenues* les 10 et 11 octobre. Les syndicats CFDT, CGC, CGT et FO, qui s'opposent à cette opération, appellent à une grève le 16 octobre.

■ **BCCI : le tribunal de commerce de Luxembourg a donné son feu vert**, vendredi 11 octobre, au paiement d'un premier remboursement aux 250 000 créanciers de la Bank of Credit and Commerce International (BCCI). Les clients de la BCCI, dont les *dépôts avaient été engloutis* lors de la faillite de la banque, le *5 juillet* 1991, *reconvreront*, d'ici la fin de l'année, 24,5 % de leurs créances.

■ **DOM : les chefs d'entreprise des départements d'outre-mer** ont rendu publique, vendredi, une enquête sur les effets économiques de la loi Pons de défiscalisation outre-mer qui constitue, selon eux, *« un levier à privilégier pour l'avenir économique »* des quatre départements (Guadeloupe, Martinique, Guyane, Réunion).

■ ***PHILIPS : le groupe néerlandais a engagé des négociations*** avec le fabricant japonais Hosiden pour produire conjointement des écrans à cristaux liquides, a indiqué, le 11 octobre, un responsable de la firme nipponne.

# Degrémont est numéro un européen du traitement chimique de l'eau

**L'AFFAIRE** tenait à cœur à Degrémont. Pendant six ans, la filiale de la Lyonnaise des eaux a négocié avec les actionnaires familiaux pour reprendre l'entreprise allemande *Schilling*. Elle vient de réussir *à les convaincre*. Le groupe français a annoncé, vendredi 11 octobre, le rachat de 51 % du capital de cette entreprise, spécialisée dans le traitement chimique de l'eau. Le montant de la transaction n'a pas été révélé. Mais Degrémont semble avoir accepté de payer une *« prime »* pour acquérir cette firme, qui réalise un chiffre d'affaires de 52 millions de deutschemarks (180 millions de francs).

Présent dans toute l'Allemagne, Schilling ouvre à Degrémont les portes d'industriels importants, comme Mercedes et BMW. Il lui permet aussi de compléter sa couverture européenne dans le traitement chimique de l'eau, qui passe par l'élaboration de produits, l'installation de petites unités de traitement et leur maintenance.

*Degrémont figure désormais* au premier rang européen et au troisième rang mondial de ce secteur. Il étudie d'ailleurs la prise de contrôle d'une petite société en Espagne. Embryonnaire il y a quelques années, ce métier du traitement chimique est en train de devenir une diversification importante pour Degrémont. Après avoir pris le contrôle de plusieurs sociétés françaises (Joud, Erpac), le groupe a racheté, en juin 1995, la firme britannique Houseman. Au premier semestre de cette année, il réalisait un chiffre d'affaires de 321 millions de francs, *en hausse de 111 %.* Avec le rachat de Schilling, ses ventes, dans le traitement chimique, devraient atteindre un milliard, soit 20 % de son chiffre d'affaires total.

Alors que le groupe doit faire face à une importante contraction de son marché principal, la construction de stations de traitement des eaux, en France mais aussi en Europe, l'apport de cette nouvelle activité est bienvenu. Elle lui facilite l'accès à la clientèle nouvelle des industriels et lui assure des bénéfices élevés et récurrents. En moyenne, cette branche dégage une marge nette de 6 %.

*Martine Orange*

# L'italien Sofidel s'installe en Lorraine pour s'attaquer à l'Europe du Nord

**NANCY**
*de notre correspondante*

L'italien Sofidel, leader transalpin du « papier tissu », papier hygiénique et sanitaire, a choisi la Meurthe-et-Moselle pour installer l'usine qui lui permettra, d'ici à l'an 2000, d'attaquer le marché nord-européen. C'est à Frouard, au nord de Nancy, que sera construite l'usine Delipapie. Ce dossier a été conduit en grand secret pendant trois ans par le Comité d'aménagement de promotion et d'expansion de Meurthe-et-Moselle (Capemm). Pas moins de 550 millions de francs seront investis dans cette unité et 228 emplois seront créés d'ici à 2001.

#### INFRASTRUCTURES

Cette implantation va renforcer la position de la Meurthe-et-Moselle dans le « papier tissu » puisque c'est déjà dans ce département, à Toul, qu'a choisi de s'installer Kimberly Clark, autre grand industriel du secteur. Le groupe italien a, quant à lui, arrêté son choix sur la Meurthe-et-Moselle après avoir visité plusieurs sites en Lorraine et en Allemagne. La qualité et la quantité de l'eau de la Moselle, qu'il pompera à Frouard pour sa production, ont emporté sa décision. D'autres éléments jouaient en faveur du site, notamment sa position géographique et sa desserte en infrastructures de transport. La plate-forme logistique multimodale de Champigneulles se trouve à un jet de pierre. *« Son arrivée va renforcer le pôle économique de Nancy-Nord, qui a bénéficié récemment d'investissements lourds, notamment pour le réaménagement d'anciens sites sidérurgiques »*, déclare Claude Gaillard, député et président du Capemm.

Dans un premier temps, l'usine transformera des bobines de papier en mouchoirs, serviettes, essuie-tout, avant de fabriquer, à partir de l'an 2000, ses propres balles de papier. L'industriel a expliqué que le marché était promis, dans les années à venir, à une belle expansion, notamment au nord de l'Europe. Chaque année dans le monde la consommation de « papier tissu » augmente de 3 à 4 %.

*Monique Raux*





**BOURSES** *Les investisseurs institutionnels qui cherchaient à diversifier leurs portefeuilles se sont intéressés, à partir du milieu des années 80, aux pays en développement qui ont basculé résolument dans le capitalisme financier.* ● CES PAYS sont devenus, en dépit d'accidents parfois sévères comme la crise mexicaine à la fin de 1994, des destinations de prédilection des investisseurs car ils bénéficient d'une durée rare : la croissance. ● LES RÉSULTATS sont souvent impressionnantes. Depuis le début de l'année, les Bourses de Hongrie, du Venezuela, de Pologne, de Russie et du Brésil affichent ainsi en dollars des gains moyens compris entre plus de 100 % et 40 %. ● CONTREPARTIE des performances élevées, les risques sont importants et les fluctuations de ces marchés brutales. La diversification géographique reste le meilleur moyen de limiter les risques.

# Les marchés émergents, Eldorado à risques des investisseurs

## Les pays en développement rapide d'Asie, d'Amérique latine, d'Europe de l'Est et du Proche-Orient bénéficient d'un afflux records de capitaux. Ceux qui y placent leur argent profitent de niveaux de croissance très supérieurs à ceux des régions développées

L'INVESTISSEMENT *en actions est sans conteste le placement le plus performant sur le long terme. En France, et depuis 1945, il faut conserver ses actions cotées à Paris au moins treize ans pour enregistrer avec certitude des gains supérieurs aux autres formes classiques de placements (obligations, marchés monétaires, or ...). Les actions doivent cette supériorité à une raison simple : elles cristallisent la valeur grandissante des sociétés et, donc, les conséquences de la croissance économique. Sur très longue période, la corrélation entre l'évolution des indices boursiers et celle du développement économique apparaît très forte.*

*C'est pourquoi les pays dont la conjoncture est la meilleure voient logiquement leurs Bourses s'apprécier le plus. La place de Paris a enregistré des gains très faibles depuis cinq ans et demi, faute de croissance en France, et Wall Street, profitant d'une conjoncture exceptionnelle aux Etats-Unis, a gagné dans le même temps 140 %.*

*Fort de ce raisonnement très classique, les investisseurs, notamment anglo-saxons, qui cherchaient à diversifier leurs portefeuilles ont commencé à s'intéresser à ces pays qui ont basculé dans le capitalisme financier ou l'ont découvert à partir du milieu des années 80. Ces pays et leurs marchés boursiers ont été rapidement qualifiés d'émergents, c'est-à-dire en voie de développement rapide. Ils sont devenus, en dépit d'accidents parfois sévères, comme la crise mexicaine à la fin de 1994 et au début de 1995, des destinations de prédilection des investisseurs. Et cela ne devrait pas changer. A juste raison, puisque ces pays enregistrent des rythmes de croissance économique inconnus dans les pays dits développés depuis des dizaines d'années. C'est vrai de l'Asie du Sud-Est, mais aussi de l'Amérique latine, de l'Europe de l'Est et de certains pays du Moyen-Orient.*

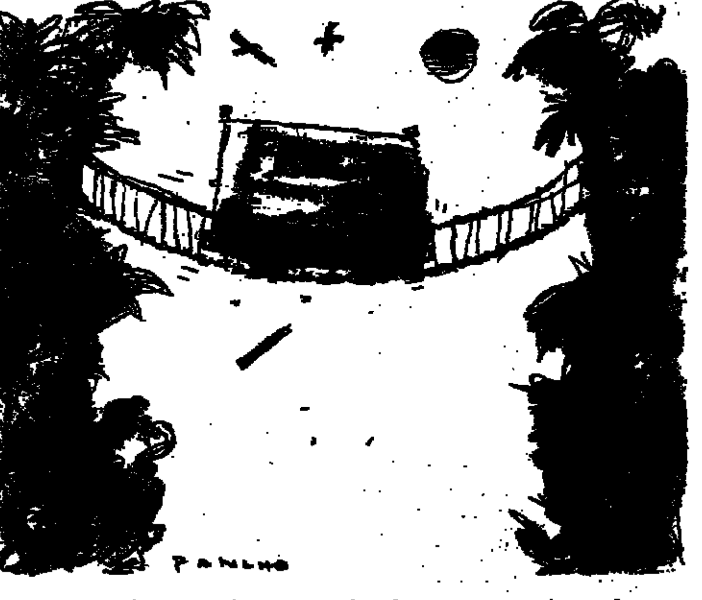
*Un moment interrompus par la crise mexicaine, les flux de capitaux vers les marchés émergents ont repris de plus belle au cours des derniers mois. En 1995, selon le rapport du FMI, ils ont atteint le record de 228 milliards de dollars (1 160 milliards de francs), contre 165,2 milliards en 1994. L'Asie attire toujours une grande majorité de ces capitaux, plus de la moitié avec 104 milliards de dollars. Le volume de capitaux drainés par les pays en transition a plus que doublé. Même l'Amérique latine, où les investisseurs ont été échaudés par la crise financière mexicaine, a retrouvé un niveau légèrement supérieur à celui de 1994 à 49 milliards de dollars.*

*Fait notable, la ventilation des placements (investissements étrangers directs, souvent à plus long terme, et placements en portefeuilles, plus volatils) s'est modifiée, montrant que les investisseurs ont « tiré les leçons de leurs erreurs et excès passés ». Le volume d'investissements directs en 1995 surpasse désormais de loin les investissements en portefeuilles sur tous les marchés émergents. C'est aussi une garantie pour les investisseurs financiers que la hausse des marchés reflète bien celle de l'économie réelle et pas seulement la formation de quelques bulles spéculatives.*

UNE PLACE MAJEURE

Car les performances sont souvent impressionnantes. Depuis le début de l'année, les Bourses de Hongrie, du Venezuela, de Pologne, de Russie et du Brésil affichent en dollars des gains moyens compris entre plus de 100 % et 40 %. Les places de Taïwan, des Philippines, du Mexique et de la République tchèque gagnent dans le même temps plus de 20 %, toujours en dollars.

Qualifiées il n'y a pas si longtemps encore d'exotiques, les Bourses émergentes occupent désormais une place majeure dans le paysage financier international. Le poids de la capitalisation boursière des pays émergents ne cesse de croître. Il est passé de 2,5 % de la capitalisation boursière mondiale à 8,7 % en 1992, 13 % en 1995 et devrait dépasser les 20 % en l'an 2000. La capitalisation de ces marchés a plus que décuplé au cours des dix dernières années pour passer de 171 milliards de dollars en 1985 à près de 2 000 milliards de dollars en 1995.



A présent, plus de soixante pays en développement ont un marché des valeurs mobilières, alors que ce n'était le cas que pour la moitié d'entre eux en 1985. Le nombre de sociétés locales cotées sur les marchés émergents a plus que doublé, pour passer de 8 916 en 1985 à 19 397 en 1995.

Sauf crise politique majeure, les performances devraient continuer à suivre, compte tenu seulement des prévisions de croissance. Selon les experts, la progression du produit intérieur brut (PIB) de la Corée du Sud devrait atteindre 7,5 % en 1996, celui de la Thaïlande 8 %, de l'Inde 6,2 %. L'Asie n'a pas le monopole de la croissance élevée. L'Amérique du Sud n'est pas en reste (+ 9 % au Chili en rythme annuel), ni l'Europe de l'Est (+ 7 % en Pologne en 1995). Ce dynamisme contraste avec la morosité observée dans de nombreux pays industrialisés, notamment en Europe. Les prochaines années devraient confirmer cette tendance. Selon une étude de la Banque mondiale, le taux de croissance annuel dans les pays industrialisés riches atteindra 2,7 % au cours de la période 1994-2003, contre 4,8 % dans les pays en voie de développement.

DIVERSIFICATION

Toutefois, l'investisseur particulier doit suivre quelques règles simples pour ne pas avoir de mauvaises surprises. Contrepartie de gains souvent très importants, les marches émergents présentent des risques élevés. Le caractère volatil et spéculatif des investissements a pour effet d'accentuer l'instabilité naturelle de ces marchés, liée à des situations politiques ou sociales souvent confuses (menaces d'invasion de Taïwan, avenir incertain de Hongkong, révolte zapatiste au Mexique). Si elle apparaît comme la contrepartie logique d'importantes plus-values, cette instabilité des cours, accrue par le manque de liquidité des titres, doit inciter tout investisseur particulier à passer par l'intermédiaire de fonds et de sicav gérés par des professionnels et à éviter de concentrer ces investissements sur une seule région du monde. La diversification géographique est le meilleur moyen de limiter les risques.

*Eric Leser*

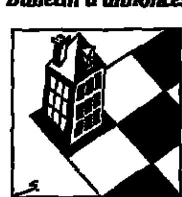
### Des fluctuations de cours considérables

**La dépendance des pays émergents face aux flux de capitaux étrangers et la relative faiblesse des transactions rendent leurs marchés vulnérables et volatils. Les capitaux étrangers représentent parfois plus de 70 % de la capitalisation boursière. La moindre perte de confiance ou vague de prises de bénéfice se transforme en débâcle. A l'inverse, l'engouement pour un pays se traduit par des envolées spectaculaires. Au fur et à mesure de l'arrivée à maturité économique des pays et de la naissance d'une épargne locale importante, la volatilité diminue. C'est notamment le cas aujourd'hui pour les marchés les plus solides et les plus anciens d'Asie du Sud-Est comme ceux de Hongkong, Singapour, Taïwan et Séoul. *« Le niveau de risque élevé doit être relativisé »*, explique Eric Tazé-Bernard, directeur de la recherche et de la stratégie d'Indosuez Asset Management. *« Si les marchés émergents pris individuellement sont parfois extrêmement volatils, une combinaison l'est beaucoup moins, grâce à de faibles niveaux de corrélation entre eux, et avec les marchés développés »*, ajoute-t-il.**

### Les charmes successoraux des terres et forêts

**Certains biens ruraux bénéficient d'avantages fiscaux substantiels en cas de donation ou de succession.**

**Les bois et forêts ainsi que les parts de groupements forestiers sont ainsi exonérés de droits à concurrence des trois quarts de leur valeur lorsqu'il existe un engagement de soumettre ces biens à un régime d'exploitation normale pendant trente ans. Ainsi, sur une transmission de 600 000 francs, la base imposable est ramenée à seulement 150 000 francs.**



FISCALITÉ

**Toutefois, si l'engagement trentenaire n'est pas respecté, une série de sanctions sont prévues. Tout d'abord, l'avantage fiscal sera perdu, ce qui entraînera le versement d'un complément de droit important. Ensuite, il faudra acquitter un droit supplémentaire égal à la moitié du complément versé et payer un intérêt de retard de 0,75 % par mois.**

**Quant aux parts de groupement forestiers, leur régime fiscal ressemble à celui des forêts. Toutefois, lorsque celles-ci ont été achetées par leur propriétaire, il faudra qu'elles aient été détenues depuis plus de deux ans.**

**Autres exonérations : celles dont bénéficient les biens ruraux donnés à bail à long terme et les parts de groupements fonciers agricoles. Lorsque leur valeur n'excède pas 500 000 francs par donataire (personne bénéficiaire d'une donation) par héritier ou légataire (personne désignée par testament pour recevoir une partie de la succession), les biens transmis sont exonérés de droits de donation ou de succession sur les trois quarts de leur valeur. Si cette valeur excède 500 000 francs, le taux d'exonération passe de 75 % à 50 % pour la fraction qui excède 500 000 francs. Exemple : en cas de transmission à un enfant d'une exploitation agricole donnée à bail à long terme dont la valeur est de 700 000 francs, la base imposable sera de 225 000 francs : 125 000 (500 000 × 0,25) + 100 000 (200 000 × 0,50).**

**Conditions à respecter pour pouvoir profiter de ces mesures : le bénéficiaire des biens transmis doit en rester propriétaire pendant cinq ans. S'il venait à les vendre ou à les donner – en tout ou partie – avant ce délai, il s'exposerait à des sanctions : remise en cause de l'avantage fiscal entraînant le versement d'un complément de droit et le paiement d'un intérêt de retard de 0,75 % par mois.**

*Laurent Edelmann*

### Acheter un appartement à la bougie

**Selon l'adage bien connu, le bonheur des uns fait le malheur des autres, et le marché immobilier n'échappe pas à cette règle : près de sept cents logements, dont la liste exhaustive est notamment fournie par le *Bulletin d'annonces légales*, sont vendus par adjudication chaque année dans la salle des criées du tribunal de grande instance de Paris. Ces biens, souvent mis en vente forcée pour cause de saisie immobilière, sont dispersés en recourant à une technique qui remonte au XV^e siècle : la vente à la bougie. Trois sont allumées d'affilée, période durant laquelle les acquéreurs, obligatoirement représentés par un avocat, font monter les enchères. A l'extinction des feux, le lot revient au dernier enchérisseur, qui deviendra effectivement propriétaire dix jours plus tard si aucune nouvelle proposition majorant le prix qu'il propose d'au moins 10 % n'a été faite. Très prisée dans les années 80, époque où la spéculation immobilière battait son plein, les enchères à la bougie sont aujourd'hui un peu moins à la mode. Le niveau des prix pratiqués est donc redevenu plus compétitif avec des estimations initiales qui peuvent être de 15 % à 30 % inférieures aux prix de marché habituels. Possible, donc, d'y réaliser de bonnes affaires mais cette technique de vente a aussi ses contraintes.**



IMMOBILIER

**La plus importante d'entre elles tient au fait que l'enchérisseur qui lève un lot ne peut plus se rétracter sans casse financière. Ici, pas de promesse de vente ou de conditions suspensives. L'acheteur qui se désiste verra le bien qu'il a abandonné remis aux enchères et il devra, s'il est vendu à un prix inférieur à celui atteint lors de la première adjudication, payer la différence et diverses indemnités de retard. Par ailleurs, le prix d'adjudication n'est pas un prix net. S'y ajoute une cascade de frais. Pour éviter toutes les mauvaises surprises, un conseil : faites-vous communiquer le cahier des charges élaboré par le vendeur. Enfin, si après visite vous dénichez la bonne affaire, soyez prévoyant car, avant la vente, les candidats doivent déposer un chèque équivalant au montant des frais préalables, majoré de 10 % de l'enchère envisagée.**

*Arnaud de Fréminville*

## REVUE DES ACTIONS

| AGROALIMENTAIRE | 11-10-96 | Diff. |
|---|---|---|
| Bongrain | 2082 | [illegible] |
| Danone | 745 | [illegible] |
| Eridania Beghin | 790 | [illegible] |
| Fromageries Bel | 4470 | [illegible] |
| LVMH Moet Vuitton | 1129 | [illegible] |
| Pernod-Ricard | 276 | [illegible] |
| Remy Cointreau | 130 | [illegible] |
| Saint-Louis | 1276 | [illegible] |
| | — | |
| | — | |

| ASSURANCES | 11-10-96 | Diff. |
|---|---|---|
| AGF-Ass.Gen.France | 154,50 | [illegible] |
| Axa | 312,70 | [illegible] |
| GAN | 122,10 | [illegible] |
| SCOR | 207,30 | [illegible] |
| UAP | 109,10 | [illegible] |
| Union Assur.Fdal | 583 | [illegible] |
| | — | |
| | — | |

| BATIMENT ET MATÉRIAUX | 11-10-96 | Diff. |
|---|---|---|
| Bouygues | 513 | [illegible] |
| Ciments Fr.Priv.B | 175 | [illegible] |
| Colas | 647 | [illegible] |
| Eiffage | 274,90 | [illegible] |
| Eurotunnel | 7,95 | [illegible] |
| GTM-Entrepose | 228,30 | [illegible] |
| Imetal | 753 | [illegible] |
| Jean Lefebvre | 275 | [illegible] |
| Lafarge | 299,60 | [illegible] |
| Saint-Gobain | 698 | [illegible] |
| SGE | 88,80 | [illegible] |
| | — | |
| | — | |

| CHIMIE | 11-10-96 | Diff. |
|---|---|---|
| Air Liquide | 779 | [illegible] |
| Gascogne (B) | 448,50 | [illegible] |
| Michelin | 261 | [illegible] |
| Plastic-Omn.(Ly) | 463 | [illegible] |
| Rhone Poulenc A | 139,90 | [illegible] |
| Roussel Uclaf | 1188 | [illegible] |
| Sanofi | 444 | [illegible] |
| Synthelabo | 439,50 | [illegible] |
| | — | |

| CONSOMMATION NON ALIMENTAIRE | 11-10-96 | Diff. |
|---|---|---|
| BIC | 734 | [illegible] |
| Christian Dior | 604 | [illegible] |
| Clarins | 694 | [illegible] |
| DMC (Dollfus Mi) | 150 | [illegible] |
| Essilor Intl | 1321 | [illegible] |
| Groupe Andre S.A. | 381 | [illegible] |
| L'Oreal | 1800 | [illegible] |

# Mouvement de consolidation à Paris

« *SAIN ET NÉCESSAIRE.* » C'est en ces termes, vendredi 11 octobre au soir, qu'un opérateur jugeait le mouvement de consolidation opéré par la Bourse de Paris tout au long des cinq dernières séances. Vendredi, en clôture, l'indice CAC 40 s'est inscrit en baisse à 2 147,12 points, soit un repli de 0,26 % sur la période. Pour l'instant, les analystes ne sont pas alarmistes, le mouvement de correction atteignant 1 % sur une hausse qui reste pour l'instant supérieure à 9 %. Si l'indice de référence n'a que peu varié d'une semaine sur l'autre, ce n'est pas le cas de certaines valeurs comme Eurotunnel.

VALEURS

Suspendu depuis une semaine dans l'attente de la communication du plan de restructuration de sa dette, le titre Eurotunnel est revenu à la cotation mardi. Le plan, qui prévoit notamment la transformation de 8 milliards de francs de dette en 769 millions d'actions à 10,40 francs l'unité et de 8 autres milliards en 645 millions d'ORA échéance 2003 à 12,40 francs l'unité, a laissé les boursiers perplexes, ces derniers estimant que l'accord intervenu entre la société et ses banques est largement en faveur des banques, au détriment des actionnaires. Le titre a terminé sur un recul de 8,7 % mardi, de 10 % le lendemain, avant de se reprendre jeudi et vendredi. Bref, en quatre séances, l'action a perdu 13,19 %, à 7,90 francs. Dans un entretien accordé à l'hebdomadaire financier *Investir* du samedi 12 octobre, Patrick Ponsolle, coprésident de la société concessionnaire du tunnel sous la Manche, estime que la « *réaction raisonnée* » du marché boursier au plan de restructuration financière négocié entre Eurotunnel et ses principales banques « *devra attendre que toutes les facettes du plan de restructuration aient été assimilées* ».

Eramet termine la semaine sur une baisse de 14,4 %, à 256 francs, après avoir touché un plus bas niveau annuel de 247 francs. Le titre, qui s'était repris après la publication d'un communiqué du gouvernement démentant « *tout projet de spoliation d'Eramet d'une partie de son domaine minier* », est reparti à la baisse à la fin de semaine, les multiples déclarations des hommes politiques néo-calédoniens comme les atermoiements du gouvernement entretenant le doute sur l'avenir du groupe minier et sur le sort réservé à son président, Yves Rambaud. De nombreuses sociétés de Bourse ont exclu la valeur de leurs recommandations.

Casino a terminé la semaine en hausse de 3 %, à 226 francs. Le titre a bénéficié de spéculations autour d'un possible rapprochement avec Promodès, dont le président a déclaré aux *Echos* qu'il n'était pas hostile à un rapprochement avec un concurrent français (*Le Monde* daté 6-7 octobre). Mais Jacques Beauchet, assistant du président Paul-Louis Halley, a précisé à Reuter que les propos tenus par ce dernier avaient donné lieu à une « *fausse interprétation* ». Promodès – qui ne souffre d'aucun handicap de taille sur le marché français – ne mène aucune négociation avec Casino. *C'est une opportunité* de rapprochement parmi d'autres.

Bertrand Faure finit la semaine sur un repli de 2,63 %, à 181 francs. Les analystes attribuent ce repli à une valorisation insatisfaisante lors de la reprise de 17,3 % du capital par Ecia (filiale de Peugeot) et surtout parce que la perspective d'une OPA semble s'éloigner. Ecia, bénéficiant de cette opportunité, boucle la semaine en hausse de 7,37 %, à 655 francs.

L'UAP termine la semaine sur ses niveaux du vendredi précédent, bien que l'assureur ait annoncé, mercredi, des résultats meilleurs qu'attendu. Il convient de préciser que le titre a fait également l'objet de prises de bénéfice après avoir gagné près de 9 % la semaine passée grâce à la bonne tenue des marchés de taux et aux spéculations récurrentes sur son rapprochement avec AXA. Le titre cotait, vendredi en clôture, 108,40 francs (– 1,2 %).

*François Bostnavaron*

| | | |
|---|---|---|
| Moulinex | 97 | [illegible] |
| Salomon (Ly) | 4555 | [illegible] |
| S.E.B. | 976 | [illegible] |
| Skis Rossignol | 137,60 | [illegible] |
| Sommer-Allibert | 150 | [illegible] |
| Zodiac ex.dt divid | 1386 | [illegible] |
| | — | |
| | — | |
| | — | |

| CRÉDIT ET BANQUES | 11-10-96 | Diff. |
|---|---|---|
| Bancaire (Cie) | 525 | [illegible] |
| B.N.P. | 195,70 | [illegible] |
| C.C.F. | 234,30 | [illegible] |
| Cetelem | 1129 | [illegible] |
| Comptoir Entrep.1 | 9,50 | [illegible] |
| CPR | 414,40 | [illegible] |
| Cred.Fon.France | 68,80 | [illegible] |
| Credit Local Fce | 440 | [illegible] |
| Credit Lyonnais CI | 139 | [illegible] |
| Credit National | 235 | [illegible] |
| Societe Generale | 569 | [illegible] |
| UFB Locabail | 440 | [illegible] |
| UIC | 41,40 | [illegible] |
| Via Banque | 135 | [illegible] |
| | — | |

| DISTRIBUTION | 11-10-96 | Diff. |
|---|---|---|
| Carrefour | 2895 | –1,76 |
| Casino Guichard | 234,50 | +2,18 |
| Castorama Dl (Li) | 877 | –2,12 |
| Comptoir Moder. | 2549 | +4,16 |
| Damart | 4180 | +5,82 |
| Docks France | 1227 | [illegible] |
| Galeries Lafayette | 1630 | +7,90 |
| Guilbert | 800 | +6,95 |
| Guyenne Gascogne | 1850 | [illegible] |
| Pinault-Prin.Red. | 1937 | [illegible] |
| Primagaz | 574 | [illegible] |
| Promodes | 1382 | [illegible] |
| Rexel | 1435 | [illegible] |
| | — | |
| | — | |

| ÉLECTRICITÉ ET ÉLECTRONIQUE | 11-10-96 | Diff. |
|---|---|---|
| Alcatel Alsthom | 455 | [illegible] |
| CS Signaux(CSEE) | 229,80 | [illegible] |
| Intertechnique 1 | 658 | [illegible] |
| Labinal | 765 | [illegible] |
| Legrand | 858 | [illegible] |
| Sagem SA | 3150 | [illegible] |
| Schneider SA | 242,90 | [illegible] |

| | | |
|---|---|---|
| Thomson-CSF | 160,70 | +1,06 |
| | — | |
| | — | |
| | — | |
| | — | |
| | — | |

| IMMOBILIER ET FONCIER | 11-10-96 | Diff. |
|---|---|---|
| G.F.C. | 415 | +1,71 |
| Rue Imperiale(Ly) | 4503 | –2,10 |
| Sefimeg | 391,60 | +2,24 |
| Simco | 444 | +3,76 |
| UIF | 418,50 | +0,14 |
| Lucia | — | |
| Silic | 698 | +1,15 |
| Sogeparc (Fin) | 675 | –0,84 |
| | — | |
| | — | |

| INVESTISSEMENT ET PORTEFEUILLE | 11-10-96 | Diff. |
|---|---|---|
| Bollore Techno. | 493 | +1,02 |
| Cerus Europ.Reun | 123,60 | –1,43 |
| CGIP | 1157 | –0,25 |
| Eurafrance | 2090 | [illegible] |
| Gaz et Eaux | 2047 | +0,34 |
| Lagardere | 129,10 | +0,07 |

| | | |
|---|---|---|
| Marine Wendel | 468,90 | +0,28 |
| Nord-Est | 125,70 | –2,17 |
| Paribas | 331,20 | +0,72 |
| Suez | 207 | +0,58 |
| Worms & Cie | 261 | +0,77 |
| Navigation Mixte | 721 | +0,13 |
| Parfinance | 216,20 | [illegible] |
| Montaignes P.Gest. | 730 | — |
| | — | |

| MÉTALLURGIE, MÉCANIQUE | 11-10-96 | Diff. |
|---|---|---|
| Bertrand Faure | 181 | –3,15 |
| Dassault-Aviation | 1049 | +13,40 |
| De Dietrich | 190,70 | –0,47 |
| Eramet | 256 | –15,51 |
| Fives-Lille | 470 | –0,42 |
| Legris indust. | 197 | –3,28 |
| Metaleurop | 51,10 | –9,39 |
| Peugeot | 588 | +0,51 |
| Renault | 122,60 | –1,76 |
| Strafor Facom | 403 | –0,28 |
| Valeo | 290 | +1,75 |
| Vallourec | 244,80 | +0,86 |
| | — | |
| | — | |
| | — | |

| MINES D'OR, DIAMANT | 11-10-96 | Diff. |
|---|---|---|
| Anglo American # | 330,10 | +0,94 |
| De Beers # | 166,50 | –0,06 |
| Driefontein # | 62,10 | +0,81 |
| Gencor Limited # | 19,20 | +3,78 |
| Harmony Gold # | 41,90 | –2,78 |
| Randfontein # | 31,50 | –4,10 |
| Saint-Helena # | 32,30 | –2,12 |
| Western Deep # | 171 | +1,78 |
| | — | |
| | — | |

| PÉTROLE | 11-10-96 | Diff. |
|---|---|---|
| Elf Aquitaine | 406 | +0,89 |
| Esso | 535 | +1,32 |
| Geophysique | 335 | +2,13 |
| Total | 413,20 | +1,49 |
| BP France | 143 | –2,14 |
| Erap-Elf CPet. | 365 | +0,82 |
| | — | |

| SICOMI OU EX-SICOMI | 11-10-96 | Diff. |
|---|---|---|
| Bail Investis. | 767 | +0,39 |
| Interbail | 216,10 | +6,45 |
| Klepierre | 641 | +2,23 |
| Locindus | 689 | –0,14 |
| Selectibanque | 73,10 | –8,51 |
| Unibail | 510 | –0,77 |
| Genefim | — | |
| Immobail | 105 | –0,94 |
| | — | |

| TRANSPORTS, LOISIRS, SERVICES | 11-10-96 | Diff. |
|---|---|---|
| Accor | 636 | –4,50 |
| BIS | 540 | +6,85 |
| Canal + | 1243 | –1,50 |
| Cap Gemini | 230,50 | +1,96 |
| CEP Communication | 392,20 | –0,85 |
| Club Mediterranee | 381 | +3,14 |
| Eaux (Gle des) | 583 | +1,71 |
| Euro Disney | 10,75 | –2,27 |
| Filipacchi Medias | 1067 | +3,19 |
| Havas | 345 | –3,36 |
| Lyonnaise Eaux | 459 | +0,87 |
| Publicis | 442 | +0,45 |
| S.I.T.A | 1100 | –1,25 |
| Sligos | 491 | +9,11 |
| Sodexho | 2615 | +2,95 |
| Technip | 474,50 | –1,14 |
| Ecco | 1190 | –3,25 |
| Scac Delmas(SVD) | 990 | [illegible] |
| Dauphin OTA | 314 | +0,60 |
| TF1-1 | 556 | –1,59 |
| | — | |
| | — | |

| VALEURS A REVENU FIXE OU INDEXÉ | 11-10-96 | Diff. |
|---|---|---|
| Emp.Etat 6%93-97 # | 101,74 | [illegible] |
| CNB TMO 82-97 (S) | 100,45 | +1,13 |
| CNB Parib.97TMO(S) | — | +0,33 |
| CNB Suez 97 TMO(S) | — | +0,29 |
| CNI TMO 1/82-97(S) | 100,60 | –0,98 |
| | — | |

## LES PERFORMANCES DES SICAV ACTIONS

FININFO http://www.fininfo.fr

(Les premières et les dernières de chaque catégorie) le 4 octobre

### ACTIONS FRANCE
**Performance moyenne sur 1 an : 19,54 %, sur 5 ans : 39,79 %**

| LIBELLÉ | Organisme promoteur | Rang | [illegible] | Rang | [illegible] | Valeur liquid. |
|---|---|---|---|---|---|---|
| UNI-HOCHE (C) | SANPAOLO | 1 | [illegible] | 34 | [illegible] | 394,55 |
| UNI-HOCHE (D) | SANPAOLO | 2 | [illegible] | 35 | [illegible] | 365,85 |
| SLIVAFRANCE | CL | 3 | [illegible] | 4 | [illegible] | 971,94 |
| FRANCE GAN | GAN | 4 | [illegible] | 1 | [illegible] | 15985,58 |
| HAUSSMANN FRANCE (C) | WORMS | 5 | [illegible] | 17 | [illegible] | 1476,94 |
| HAUSSMANN FRANCE (D) | WORMS | 6 | [illegible] | 16 | [illegible] | 1420,18 |
| AGF EPARGNE ACTIONS | AGF | 7 | [illegible] | — | [illegible] | 1688,08 |
| AGF INVEST | AGF | 8 | [illegible] | 15 | [illegible] | 175,84 |
| PARIBAS FRANCE EMERGENCE (C) | PARIBAS | 9 | [illegible] | — | [illegible] | 1946,53 |
| PARIBAS FRANCE EMERGENCE (D) | PARIBAS | 10 | [illegible] | — | [illegible] | 1940,94 |
| INVESCO ACTIONS FRANCAISES | INVESCO | 11 | [illegible] | 5 | [illegible] | 180,30 |
| FRANCE EXPANSION (D) | OBC | 12 | [illegible] | — | [illegible] | 1253,50 |
| FRANCE EXPANSION (C) | OBC | 12 | [illegible] | — | [illegible] | 1253,50 |
| MARIANNE | BGP | 14 | [illegible] | 10 | [illegible] | 407,46 |
| PARFRANCE (C) | PARIBAS | 15 | [illegible] | 6 | [illegible] | 901,85 |
| PARFRANCE (D) | PARIBAS | 16 | [illegible] | 7 | [illegible] | 876,39 |
| INDOSUEZ FRANCE PLUS | INDOSUEZ | 17 | [illegible] | 76 | [illegible] | 608,93 |
| ETOILE SM | CDT NORD | 18 | [illegible] | 2 | [illegible] | 3844,25 |
| ACTIONS AGRO-ALIMENTAIRE (D) | CCBP | 19 | [illegible] | 22 | [illegible] | 1433,09 |
| ACTIONS AGRO-ALIMENTAIRE (C) | CCBP | 20 | [illegible] | 23 | [illegible] | 1527,39 |
| SICAV 5000 | CL | 21 | [illegible] | 9 | [illegible] | 578,68 |
| PASQUIER FRANCE | BIMP | 22 | [illegible] | — | [illegible] | 58359,32 |
| PARIS INDEX PLUS SICAV (D) | CCF | 23 | [illegible] | — | [illegible] | 1130,47 |
| PARIS INDEX PLUS SICAV (C) | CCF | 24 | [illegible] | — | [illegible] | 1152,76 |
| FRANCE ENTREPRISES (D) | NSM | 25 | [illegible] | 27 | [illegible] | 1139,86 |
| FRANCE ENTREPRISES (C) | NSM | 26 | [illegible] | 28 | [illegible] | 1305,16 |
| ABF FRANCE REFERENCE | ABF | 27 | [illegible] | — | [illegible] | 1158,40 |
| INDICIA | CNCA | 28 | [illegible] | — | [illegible] | 1275,24 |
| MDM FRANCE | MDMASSUR | 29 | [illegible] | 8 | [illegible] | 179,86 |
| OFIMA MIDCAP | OFIVALMO | 30 | [illegible] | 67 | [illegible] | 18735,93 |
| INDOSUEZ VALEURS FRANC. (C) | INDOSUEZ | 31 | [illegible] | 54 | [illegible] | 964,97 |
| INDOSUEZ VALEURS FRANC. (D) | INDOSUEZ | 32 | [illegible] | 53 | [illegible] | 845,55 |
| GENERALI PERFORMANCE | GENERALI | 33 | [illegible] | — | [illegible] | 10521,99 |
| SELECTION VALEURS FRANCAISES | CCF | 34 | [illegible] | 61 | [illegible] | 282,87 |
| FRANCE CROISSANCE | CDC GEST | 35 | [illegible] | — | [illegible] | 1016,92 |
| AXA FRANCE ACTIONS | AXA | 36 | [illegible] | 39 | [illegible] | 865,14 |
| OPTIMAVALOR | CDT NORD | 37 | [illegible] | 30 | [illegible] | 303,36 |
| OBJECTIF FRANCE 2000 | LAZARD | 38 | [illegible] | — | [illegible] | 12994,45 |
| MERCURE ACTIONS FRANCE | CHEVRILL | 39 | [illegible] | — | [illegible] | 1311,68 |
| FONCIER VALEURS | CFF | 40 | [illegible] | 52 | [illegible] | 513,78 |
| HAUSSMANN INDEX FRANCE | WORMS | 41 | [illegible] | 71 | [illegible] | 12974,32 |
| UNIFRANCE | CNCA | 89 | [illegible] | 58 | [illegible] | 658,93 |
| OUEST ACTIONS REGIONS | CIO | 90 | [illegible] | 20 | [illegible] | 232,16 |
| FRANCE AVENIR | BRED | 91 | [illegible] | 18 | [illegible] | 152,90 |
| PYRAMIDES OPPORTUNITES (C) | VERNES | 92 | [illegible] | 56 | [illegible] | 834,68 |
| PYRAMIDES OPPORTUNITES (D) | VERNES | 93 | [illegible] | 55 | [illegible] | 790,02 |
| LAFFITTE FRANCE (C) | BARCLAYS | 94 | [illegible] | 65 | [illegible] | 351,75 |
| LAFFITTE FRANCE (D) | BARCLAYS | 95 | [illegible] | 66 | [illegible] | 338,38 |
| CARDINAL | CARDIF | 96 | [illegible] | 44 | [illegible] | 390,83 |
| EGIDE FRANCE ACTIONS | EGIDEFIN | 97 | [illegible] | — | [illegible] | 9733,24 |
| ECUREUIL INVESTISSEMENTS | ECUREUIL | 98 | [illegible] | 38 | [illegible] | 174,31 |
| ZURICH ACTIONS PLUS | ZURICH | 99 | [illegible] | — | [illegible] | 1308,20 |
| AXA SECOND MARCHE COMPTANT (C) | AXA | 100 | [illegible] | — | [illegible] | 123,66 |
| AXA SECOND MARCHE COMPTANT (D) | AXA | 101 | [illegible] | — | [illegible] | 121,71 |
| NATIO PERSPECTIVES | BNP | 102 | [illegible] | — | [illegible] | 1245,75 |
| STATE STREET SPINNAKER 2 | STATE ST | 103 | [illegible] | — | [illegible] | 1275,19 |
| OBJECTIF DYNAMIQUE | LAZARD | 104 | [illegible] | 21 | [illegible] | 17687,24 |
| HERVET FRANCE | HERVET | 105 | [illegible] | 73 | [illegible] | 444,93 |
| REGE OPPORTUNITES | FIMAGEST | 106 | [illegible] | — | [illegible] | 12430,48 |
| PROVENCE FRANCE II (D) | HOTTINGU | 107 | [illegible] | — | [illegible] | 273,40 |
| PROVENCE FRANCE II (C) | HOTTINGU | 108 | [illegible] | — | [illegible] | 281,10 |
| STATE STREET ACTIONS FRA. (C) | STATE ST | 109 | [illegible] | — | [illegible] | 1198,98 |
| STATE STREET ACTIONS FRA. (D) | STATE ST | 110 | [illegible] | — | [illegible] | 1164,92 |
| NORWICH FRANCE | NORWICH | 111 | [illegible] | 59 | [illegible] | 126,12 |
| PLENITUDE | SOGEPOST | 112 | [illegible] | 45 | [illegible] | 157,39 |
| GROUPAMA CROISSANCE | GROUPAMA | 113 | [illegible] | 43 | [illegible] | 830,38 |
| NATIO OPPORTUNITES | BNP | 114 | [illegible] | — | [illegible] | 154,78 |
| FRANCIC REGIONS | CIC PARI | 115 | [illegible] | 33 | [illegible] | 1571,35 |
| UNI-REGIONS | CNCA | 116 | [illegible] | 72 | [illegible] | 1518,59 |
| NATWEST ACTIONS FRANCE | NATWEST | 117 | [illegible] | — | [illegible] | 77,26 |
| PASQUIER AVENIR | BIMP | 118 | [illegible] | — | [illegible] | 246,99 |
| SELECTION AVENIR | CCF | 119 | [illegible] | 48 | [illegible] | 2098,24 |
| STATE STREET ACT. MIDCAC (D) | STATE ST | 120 | [illegible] | — | [illegible] | 961,56 |
| STATE STREET ACT. MIDCAC (C) | STATE ST | 120 | [illegible] | — | [illegible] | 967,56 |
| REGECROISSANCE | FIMAGEST | 122 | [illegible] | 57 | [illegible] | 13279,55 |
| | — | — | | — | | — |



### ACTIONS EUROPE
**Performance moyenne sur 1 an : 18,77 %, sur 5 ans : 45,50 %**

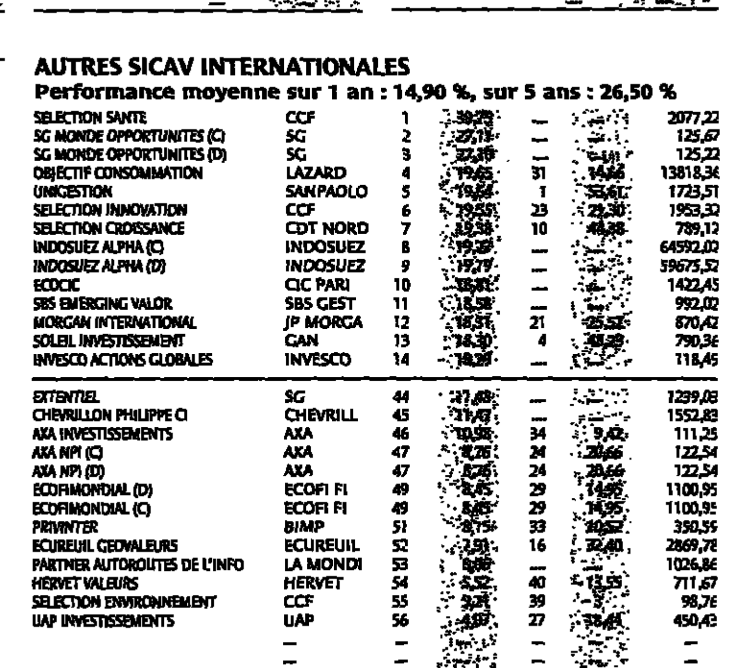
| LIBELLÉ | Organisme promoteur | Rang | | Rang | | Valeur liquid. |
|---|---|---|---|---|---|---|
| RENAISSANCE EUROPE | COMGEST | 1 | 32,77 | 1 | 95,54 | 1948,36 |
| EUROPE MID-CAP | PARIBAS | 2 | 31,30 | — | | 1337,44 |
| EURO PME | CF ROTHS | 3 | [illegible] | — | | 687,64 |
| EURACTIVE | CDC GEST | 4 | 26,88 | — | | 1590,16 |
| AXA EUROPE ACTIONS (D) | AXA | 5 | [illegible] | 2 | 78,80 | 284,97 |
| AXA EUROPE ACTIONS (C) | AXA | 5 | [illegible] | 2 | 79,80 | 284,97 |
| EURODYN | CNCA | 7 | [illegible] | 8 | 57,89 | 1862,10 |
| CROISSANCE BRITANNIA (D) | EPARGNE | 8 | [illegible] | 10 | 49,45 | 1181,61 |
| CROISSANCE BRITANNIA (C) | EPARGNE | 8 | [illegible] | 10 | 49,45 | 1181,61 |
| LAFFITTE EUROPE | BARCLAYS | 33 | [illegible] | 24 | 31,02 | 306,65 |
| EUROCIC LEADERS | CIC PARI | 34 | [illegible] | 22 | 42,06 | 1485,31 |
| EURANORD | CIC BUE | 35 | 13,18 | 20 | 44,02 | 671,87 |
| VALCOMEX ACTIONS EUROPE | BFCE | 36 | [illegible] | 19 | 44,17 | 1237,21 |
| JUPITER | BGP | 37 | 13,41 | 29 | 26,70 | 1534,01 |
| ORSAY ALLEMAGNE | ORSAY | 38 | 9,71 | 30 | 28,35 | 116256,79 |
| NORDEN | VERNES | 39 | 8,20 | — | | 5800,29 |
| CPR MOBI-EUROPE | CPRGESTI | 40 | 6,76 | — | | 1379,65 |
| SELECTION EURAVENIR | CCF | 41 | [illegible] | 31 | 26,16 | 1262,68 |

### ACTIONS AMÉRIQUE
**Performance moyenne sur 1 an : 21,94 %, sur 5 ans : 47,90 %**

| LIBELLÉ | Organisme promoteur | Rang | | Rang | | Valeur liquid. |
|---|---|---|---|---|---|---|
| QUANTAMERICA | PARIBAS | 1 | [illegible] | 2 | 62,46 | 324,02 |
| USA INDICE GESTION | CDC GEST | 2 | [illegible] | — | | 1398,23 |
| LAFFITTE AMERIQUE | BARCLAYS | 3 | 26,48 | 9 | 26,82 | 293,01 |
| PHENIX USA | PHENIX | 4 | 25,29 | 1 | 80,23 | 6514,59 |
| PARTNER ALENA | LA MONDI | 5 | [illegible] | 8 | 35,10 | 15863,99 |
| NOUVEAU MONDE | BGP | 12 | 15,85 | 3 | 59,74 | 1010,94 |
| STATE STREET ACTIONS ETATS-UNI | STATE ST | 13 | [illegible] | — | | 1567,69 |
| STATE STREET AMERIQUE LATINE | STATE ST | 14 | [illegible] | — | | 766,84 |
| UNION AMERIQUE | CIC BUE | 15 | [illegible] | 10 | 26,16 | 1512,89 |
| ELAN USA | ROTHSCHI | 16 | [illegible] | 5 | 50,68 | 1826,92 |

### ACTIONS ASIE-PACIFIQUE
**Performance moyenne sur 1 an : 3,47 %, sur 5 ans : 16,81 %**

| LIBELLÉ | Organisme promoteur | Rang | | Rang | | Valeur liquid. |
|---|---|---|---|---|---|---|
| ETOILE PACIFIQUE | CDT NORD | 1 | 18,22 | 1 | 92,98 | 169,05 |
| PLACEMENTS CHINE | NSM | 2 | 16,47 | — | | 976,74 |
| INDOSUEZ ORIENT (C) | INDOSUEZ | 3 | 13,34 | 2 | 84,28 | 312,38 |
| INDOSUEZ ORIENT (D) | INDOSUEZ | 4 | 13,13 | 3 | 83,99 | 288,10 |
| SOGEPACIFIC | SG | 5 | [illegible] | — | | 1059,59 |
| FRANCE PACIFIQUE | CDC GEST | 6 | [illegible] | 8 | 27,46 | 1503,09 |
| INVESCO ACTIONS ASIE EMERGENT | INVESCO | 7 | 11,73 | — | | 111,97 |
| STATE STREET ACTIVE ASIE | STATE ST | 8 | [illegible] | — | | 1508,68 |
| EURO-ORIENT | CIC BUE | 9 | [illegible] | 4 | [illegible] | 1583,56 |
| INDOSUEZ UNIJAPON | INDOSUEZ | 31 | [illegible] | 15 | –11,53 | 1085,22 |
| ATLAS CHINE | ATLAS | 32 | –3,42 | — | | 8341,76 |
| NRG-JAPON | NOMURA F | 33 | –4,38 | — | | 13596,41 |
| LAFFITTE TOKYO | BARCLAYS | 34 | –4,92 | 20 | –32,01 | 233,01 |
| AURORE | BGP | 35 | [illegible] | 21 | –35,35 | 387,44 |
| ATLAS INDE | ATLAS | 36 | [illegible] | 18 | –15,73 | 7585,09 |
| ATLAS TIGRE (C) | ATLAS | 37 | –6,15 | — | | 855,94 |
| ATLAS TIGRE (D) | ATLAS | 37 | –6,15 | — | | 855,94 |
| KOREA DYNAMIC FUND | IFDC LTD | 39 | [illegible] | — | | 1555,30 |



### AUTRES SICAV INTERNATIONALES
**Performance moyenne sur 1 an : 14,90 %, sur 5 ans : 26,50 %**

| LIBELLÉ | Organisme promoteur | Rang | | Rang | | Valeur liquid. |
|---|---|---|---|---|---|---|
| SELECTION SANTE | CCF | 1 | [illegible] | — | | 2077,22 |
| SG MONDE OPPORTUNITES (C) | SG | 2 | 27,13 | — | | 125,67 |
| SG MONDE OPPORTUNITES (D) | SG | 3 | [illegible] | — | | 125,22 |
| OBJECTIF CONSOMMATION | LAZARD | 4 | 19,65 | 31 | 14,66 | 13818,36 |
| UNIGESTION | SANPAOLO | 5 | 19,64 | 1 | 55,61 | 1723,51 |
| SELECTION INNOVATION | CCF | 6 | 19,55 | 23 | 23,30 | 1953,32 |
| SELECTION CROISSANCE | CDT NORD | 7 | [illegible] | 10 | 48,38 | 789,12 |
| INDOSUEZ ALPHA (C) | INDOSUEZ | 8 | [illegible] | — | | 64592,02 |
| INDOSUEZ ALPHA (D) | INDOSUEZ | 9 | [illegible] | — | | 59675,52 |
| ECOCIC | CIC PARI | 10 | [illegible] | — | | 1422,45 |
| SBS EMERGING VALOR | SBS GEST | 11 | 18,58 | — | | 992,02 |
| MORGAN INTERNATIONAL | JP MORGA | 12 | 18,51 | 21 | 25,52 | 870,42 |
| SOLEIL INVESTISSEMENT | GAN | 13 | 18,30 | 4 | [illegible] | 790,36 |
| INVESCO ACTIONS GLOBALES | INVESCO | 14 | [illegible] | — | | 118,45 |
| EXTENTIEL | SG | 44 | [illegible] | — | | 1239,08 |
| CHEVRILLON PHILIPPE CI | CHEVRILL | 45 | 11,47 | — | | 1552,83 |
| AXA INVESTISSEMENTS | AXA | 46 | 10,98 | 34 | 9,42 | 111,25 |
| AXA NPI (C) | AXA | 47 | 8,76 | 24 | 20,66 | 122,54 |
| AXA NPI (D) | AXA | 47 | 8,76 | 24 | 20,66 | 122,54 |
| ECOFIMONDIAL (D) | ECOFI FI | 49 | 8,45 | 29 | 14,95 | 1100,95 |
| ECOFIMONDIAL (C) | ECOFI FI | 49 | 8,45 | 29 | 14,95 | 1100,95 |
| PRIVINTER | BIMP | 51 | [illegible] | 33 | 10,52 | 350,59 |
| ECUREUIL GEOVALEURS | ECUREUIL | 52 | [illegible] | 16 | 32,40 | 2869,78 |
| PARTNER AUTOROUTES DE L'INFO | LA MONDI | 53 | [illegible] | — | | 1026,86 |
| HERVET VALEURS | HERVET | 54 | 5,52 | 40 | 13,55 | 711,67 |
| SELECTION ENVIRONNEMENT | CCF | 55 | [illegible] | 39 | [illegible] | 98,76 |
| UAP INVESTISSEMENTS | UAP | 56 | [illegible] | 27 | [illegible] | 450,43 |
| | — | — | | — | | — |
| | — | — | | — | | — |

# Les écarts de gains se creusent entre les sicav actions

**TOUS LES GÉRANTS** n'ont pas réussi à tirer parti de manière égale de la spectaculaire envolée des actions européennes de ces quatre dernières semaines. Sur un an, les gains des sicav investies sur les actions françaises varient désormais de 29 % à 6,60 % (performance moyenne 19,54 %). La première sur les douze derniers mois est Uni-Hoche, mais davantage pour ses performances de la fin de 1995 que pour celles de ces dernières semaines (principaux postes de son portefeuille très disséminé sur les valeurs moyennes : *Roussel-Uclaf, Guilbert, Dassault Systèmes,* Schneider, Sodexho, Zodiac).

Parmi les sicav des grands réseaux, le Crédit lyonnais éclipse une fois de plus tous ses rivaux avec Slivafrance qui occupe la deuxième place sur un an (et la quatrième sur cinq ans) et la géante Sicav 5 000 (bien placée malgré 13,5 milliards de francs gérés). Leur gérant mise sur Carrefour, l'Oréal, Total, plus toute une série de « moyennes grandes » (Sodexho, SEB, Rexel). Il écarte le secteur de l'auto et les financières. Un certain nombre de sicav les plus diffusées dans le grand public figurent dans le dernier tiers du classement comme Unifrance du Crédit agricole, Ecureuil Investissement des Caisses d'épargne et Plénitude de La Poste. Dans la catégorie des sicav actions européennes, Renaissance Europe de Comgest affiche la meilleure performance sur un an (+ 33 %) comme sur trois et cinq ans (+ 95 %). Ses gérants limitent leur choix à 23 grandes valeurs à forte croissance bénéficiaire cinq principaux postes : Sandoz, Reuters, *Carrefour, Sodexho et l'Oréal.* La Grande-Bretagne représente 27 %, la France 22 %, la Suède 10 % et les Pays-Bas 9 %).

Le maintien de Wall Street au plus haut niveau durant ces dernières semaines n'a pas entraîné de bouleversement dans le classement des sicav présentes sur ce marché. *Le meilleur résultat sur un an reste* celui de Quantamerica de Paribas alors que Nouveau Monde de la BGP souffre toujours de ses choix en faveur des petites valeurs.

Parmi les sicav investies sur les Bourse asiatiques, les plus brillantes sont celles qui évitent le Japon. Etoile Pacifique du Crédit du Nord *continue la course en tête* (42 % placés à Hongkong surtout en valeur immobilières et 26 % en Australie pour profiter de la baisse des taux, la part de Singapour qui représente encore 28 % diminue). A la dernière place, Korea Dynamic Fund (– 23 % sur un an) répercute les vicissitudes *de la Bourse de Séoul dont la monnaie est liée au dollar mais dont* le profil industriel commence à ressembler à celui du Japon, ce qui n'est pas bon signe.

*Alain Vernot*

# La détente des rendements obligataires s'accélère en France

## Les critiques adressées cette semaine par le président de la Bundesbank, Hans Tietmeyer, aux politiques budgétaires menées par certains pays européens n'ont pas entamé l'optimisme des investisseurs

**Le marché obligataire français a poursuivi, cette semaine, son ascension. Le taux de l'obligation assimilable du Trésor (OAT) à dix ans est tombé, vendredi 11 octobre, jusqu'à 5,89 %, son plus bas niveau depuis deux ans et demi. Cette détente résulte pour partie de l'orientation favorable des marchés américains d'obligations, où les rendements à trente ans sont redescendus à 6,85 %. Les obligations françaises sont également soutenues par l'optimisme des investisseurs concernant la réalisation de la monnaie unique et par la faiblesse de la croissance économique en France (le PIB a reculé de 0,4 % au deuxième trimestre). Les gestionnaires étrangers sont enfin agréablement surpris par une rentrée sociale plus calme que prévu. *Les analystes mettent toutefois en* garde contre un mouvement d'euphorie qui pourrait amener une brutale correction.**

**QUAND PRENDRA FIN** la détente des rendements à long terme *en France? Le taux de* l'obligation assimilable du Trésor (OAT) français à dix ans est tombé, vendredi 11 octobre, jusqu'à 5,89 % – le niveau auquel il se situait à la veille du resserrement de la politique monétaire américaine, au début du mois de février 1994.

Celui-ci avait provoqué, dans le monde entier, une chute d'une ampleur et d'une rapidité sans précédent des cours des emprunts. Aux Etats-Unis, le rendement du titre de référence à trente ans – les taux montent quand la valeur des obligations baisse – était monté, en moins de dix mois, de 6,15 % à 8,16 % (de 5,75 % à 8,43 % en France pour les échéances à dix ans).

Le krach dont avait été victime le marché obligataire français il y a deux ans et demi n'est donc plus, aujourd'hui, qu'un mauvais *et lointain souvenir. La détente* des taux d'intérêt à long terme observée en France depuis plusieurs semaines, et dont l'ampleur a surpris les analystes, a plusieurs causes, d'ordre à la fois externe et interne.

**Sous la barre des 6%**

5,86 le 11 oct.

6,60 6,50 6,40 6,30 6,20 6,10 6,00 5,90 5,80

A M J J A S O

1996

Source : Bloomberg

*Les emprunts d'Etat français sont soutenus par la faiblesse de la conjoncture économique.*

La première tient à la fermeté du marché obligataire américain. La confiance des investisseurs dans le fait que la croissance de l'économie américaine va ralentir au cours des prochains mois n'a même pas été ébranlée par l'annonce, vendredi, d'une hausse plus forte que prévu des ventes au détail au mois de septembre (+ 0,7 %). Il est vrai que, parallèlement, les opérateurs ont appris que les prix à la production avaient connu, au cours du même mois, une progression modeste de 0,2 %.

Les obligations françaises profitent aussi des progrès accomplis sur la voie qui conduit à l'euro et de la volonté manifestée par les Etats européens – même ceux ayant la réputation d'être *économiquement peu vertueux* comme l'Italie ou l'Espagne – de respecter au plus vite les critères de convergence imposés par le traité de Maastricht. Il apparaît de plus en plus probable, aux yeux des investisseurs, que l'euro verra le jour le 1er janvier 1999, ce qui justifie la convergence des rendements obligataires entre la France et l'Allemagne.

Sur le plan interne, la rentrée sociale est, jusqu'à présent, moins agitée que ne le prévoyaient les investisseurs étrangers, qui s'attendaient à une répétition des mouvements du mois de décembre de l'année 1995. Du même coup, rassurés, *certains d'entre eux choisissent* de réviser à la hausse la part qu'ils consacrent dans leurs portefeuilles aux titres français et qu'ils avaient réduite au minimum au cours des dernières années. Ils apprécient également le fait que la Banque de France, prenant acte de la vigueur du franc face à la monnaie allemande (3,3830 francs pour 1 deutschemark vendredi), cherche à préserver le climat de détente monétaire en France. Elle a réduit, lundi 7 octobre, d'un seizième de point, le taux de l'argent au jour le jour, ramené de 3,44 % à 3,39 % alors que jeudi, le conseil de la Bundesbank optait pour le statu quo sur le niveau de ses prises en pension hebdomadaire.

L'environnement économique, enfin, reste favorable aux marchés obligataires français. Le produit intérieur brut a reculé de 0,4 % au cours du deuxième trimestre tandis que l'inflation, malgré une légère accélération (+ 0,4 %) au mois de septembre, reste modérée (1,6 % en glissement annuel).

La question que se posent aujourd'hui tous les investisseurs – en particulier ceux qui ont raté le récent mouvement de hausse des cours – est de savoir s'il est encore temps d'acquérir des titres.

Plusieurs éléments sont, selon certains professionnels, de nature à justifier une certaine prudence. Le premier tient à la rapidité de la détente des taux des dernières semaines. Les opérateurs observent généralement avec suspicion de telles accélérations susceptibles d'être suivies de corrections violentes. Le risque social et politique, d'autre part, subsiste. Une grève générale de la fonction publique est prévue pour le 17 octobre dont il est bien difficile, aujourd'hui, de deviner le succès et d'imaginer les suites éventuelles. La cote de popularité du premier ministre reste également très basse dans les sondages tandis que la majorité parlementaire ne ménage pas ses critiques à l'égard de la politique économique du gouvernement. Pour la première fois depuis longtemps, une rumeur de démission d'Alain Juppé a circulé, vendredi, sur les places financières internationales, obligeant l'Hôtel Matignon à publier, en fin de matinée, un démenti.

Certains experts craignent également que le flux d'investissements domestiques, émanant notamment des compagnies d'assurance-vie – dont la fiscalité va être durcie –, ne soit amené à ralentir au cours des prochains mois.

Mais le plus grand facteur de risque, pour les marchés d'emprunts français, réside *dans* ce qui constitue aujourd'hui leur principal soutien, à savoir la réussite de la construction monétaire européenne. Le président de la Bundesbank, Hans Tietmeyer, *a mis cette semaine en cause* les artifices budgétaires utilisés par certains pays européens pour tenter de respecter les critères de convergence et il a mis en garde contre leur culture de stabilité. *L'accumulation de telles mises en* garde pourrait finir par ébranler la conviction des opérateurs selon laquelle l'Italie fera partie du premier groupe des pays élus, au risque de provoquer de violents remous *sur l'ensemble des places* financières européennes.

*Pierre-Antoine Delhommais*

### *Envolée de la livre sterling*

**La livre sterling s'est fortement appréciée, vendredi 11 octobre. Elle s'est inscrite, en clôture, à 2,4135 marks, son plus haut niveau depuis le mois de janvier 1995 face à la monnaie allemande, et à 8,16 francs. Le bon déroulement du congrès du Parti conservateur, qui se tenait cette semaine, a également été accueilli favorablement par les investisseurs. Enfin, la monnaie britannique a été soutenue par des anticipations d'une hausse prochaine des taux d'intérêt au Royaume-Uni, après la publication de chiffres d'inflation plus élevés que prévu (+2,9 % sur un an au mois de septembre). La livre a aussi *profité de la fermeté du dollar, monnaie à laquelle elle est étroitement liée.* Le billet vert a terminé la séance de vendredi à des niveaux de 1,5320 mark, 5,1815 francs et 111,55 yens, soutenu par l'excellente tenue des actifs financiers américains.**

# *Marché international des capitaux : le franc français en vedette*

**CELA FAIT TROIS MOIS** que les taux d'intérêt baissent en Europe presque sans discontinuer. De nombreux participants souhaiteraient que le mouvement s'interrompe, permettant au marché de reprendre son souffle. Mais, même parmi ceux qui jugent urgent de consolider les positions acquises, beaucoup se montrent impressionnés par la force des éléments qui expliquent la chute des rendements. Ils soulignent en particulier que dans les pays où la production industrielle repart de l'avant, cela se fait sans inflation. Ils attachent également une grande importance aux progrès de la construction de l'Europe monétaire.

A cet égard, on a noté, ces derniers jours, que la perspective de la monnaie commune commence à attirer l'attention de certains des plus puissants des investisseurs japonais. C'est une évolution nouvelle qui tranche avec la grande prudence *dont ils avaient fait preuve* envers l'Europe depuis le début de l'année. Leur changement d'attitude coïncide avec le début de la deuxième partie de leur exercice fiscal qui prend effet en avril. Le mois d'octobre est souvent pour eux l'occasion de réaménager la composition de leurs portefeuilles de titres, *conformément à des décisions* prises durant l'été.

Leur activité récente sur les marchés obligataires européens a surtout consisté à se défaire de titres libellés en deutschemark pour les remplacer par d'autres en francs français ou même en lires italiennes, voire en pesetas espagnoles. Il est encore trop tôt pour en tirer des conclusions d'ensemble, mais l'ampleur de certains mouvements n'a pas manqué de frapper bien des spécialistes. Ainsi, vendredi 11 octo- bre, on parlait d'un énorme achat japonais, dépassant les 10 milliards de francs, d'obligations du Trésor français, et qui correspondait à un dégagement de même ampleur de fonds allemands. Il est très tentant de croire que de tels retournements de position sont, de la part de ceux qui y procèdent, une marque de confiance dans la construction de l'Europe monétaire, laquelle chaque fois qu'elle se précise conduit à affaiblir le deutschemark et à raffermir le franc.

Quoi qu'il en soit de la préférence des investisseurs asiatiques, les efforts accomplis par les différents pays de notre continent pour se conformer aux exigences du traité de Maastricht sont en eux-mêmes suffisamment importants pour faire diminuer les taux d'intérêt. A la réduction réelle des déficits budgétaires s'ajoute également l'influence de mesures plus artificielles dont la *portée n'aura qu'un temps et qui, de ce fait, sont* l'objet de vives controverses. Prenons le cas de la Belgique, qui va utiliser les plus-values qu'elle réalisera sur la vente d'une partie de ses réserves d'or pour réduire sa dette. Le Trésor public de Bruxelles en profitera pour rembourser ses em*prunts en devises qui viendront à échéance* ces prochains mois, ce qui fera tomber la part de son endettement extérieur à 8 % au total, à la fin de l'année, contre 10 % actuellement et 17 % à la fin de 1993. La Belgique ne faisant plus appel cette année au marché international, l'appétit des investisseurs pour les *fonds d'Etat de ce pays* libellés en francs belges augmente en conséquence et le niveau de l'intérêt diminue.

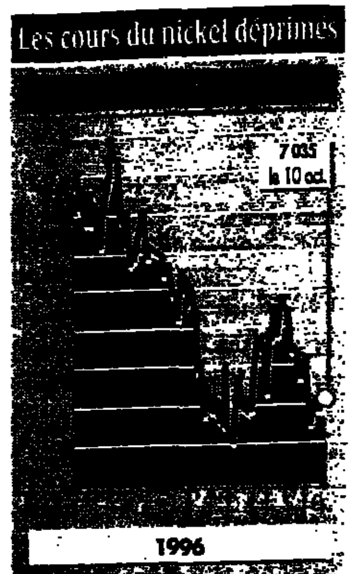
On pourrait également mentionner la politique d'emprunt du gouvernement allemand lui-même, qui a décidé de ne lever de fonds qu'à court ou moyen terme jusqu'à la fin de l'année. Ceci lui permet une économie de taille par rapport à ce que lui coûteraient des emprunts plus longs. Par là même, il contribue à faire diminuer les taux d'intérêt. La politique du Trésor allemand est parfois interprétée comme une manœuvre destinée à remplir plus facilement les critères du traité de Maastricht. D'aucuns mettent en relation le fait qu'il lève une grande partie des ressources qui lui sont nécessaires pour des durées de quelques mois seulement avec le retard pris dans son programme de privatisation. Bonn n'aura peut-être pas besoin de reconduire toutes ses émissions très courtes qui viendront à échéance l'année prochaine s'il parvient à obtenir des fonds supplémentaires en vendant alors une partie du capital de plusieurs entreprises publiques.

D'une façon générale, même si elle est moins en faveur que naguère, la monnaie allemande attire toujours de nombreux souscripteurs. En Italie, notamment, la séduction qu'elle exerce ne se dément pas, comme l'a montré la réussite des *emprunts internationaux de trente ans de durée* et libellées en marks qu'ont lancés la Banque Européenne d'Investissement (BEI) et la Deutsche Bank. Ces deux opérations ont été émises à des prix très faibles – moins de 14 % de la valeur nominale à laquelle elle seront remboursées à l'échéance en 2026. Entre-temps, aucun intérêt ne sera versé.

*Christophe Vetter*

## MATIÈRES PREMIÈRES

**Les cours du nickel déprimés**




*ALORS QU'IL* y a peu de mois les professionnels s'attendaient à un ajustement entre l'offre et la demande sur le marché mondial du nickel, il apparaît désormais que la réalité est tout autre. Sur le London Metal Exchange (LME), le nickel a terminé, en fin de semaine, à 7 130 dollars la tonne. Les cours ne cessent de s'effriter, et l'offre, qui s'annonce surabondante, ne risque pas d'arranger cette situation. D'une part, les aciéristes, qui représentent plus de la moitié des demandeurs, viennent de relever leurs prix et pratiquent le recyclage autant que faire se peut. D'autre part, un grand nombre de projets vont prendre corps dans le courant de 1997.

**RALENTISSEMENT DE LA DEMANDE**

L'Australie à elle seule va mettre sur le marché des milliers de tonnes supplémentaires en réalisant, tout au long de l'année à venir, une dizaine de projets ; l'Afrique du Sud devrait, elle aussi, amener 10 000 tonnes de métal de plus par mois au cours du premier semestre prochain. En outre, les perspectives pour les années suivantes font état de réhabilitations, d'entrées en exploitation de nouvelles mines et d'unités de traitement à travers le monde : Australie, Canada, Indonésie, Brésil, Venezuela, Philippines, Nouvelle-Calédonie, Côte-d'Ivoire... Enfin, les stocks se sont assez bien reconstitués (autour de 40 000 tonnes), ce qui ralentit également la demande.

C'est dans ce contexte que s'est tenue à Paris, *le 9 octobre*, l'assemblée annuelle de la Fédération des minerais, métaux industriels et métaux non ferreux. Le président de la fédération, Bernard Pache, en a profité pour exprimer certaines des préoccupations du secteur au ministre de l'industrie, Franck Borotra. Il a notamment mis en avant la *« course permanente à la production réglementaire »* sans concertation avec les intéressés, le *« réalisme » dont* la France *doit faire* preuve en matière de négociations commerciales internationales, en particulier avec les Etats-Unis, l'« effet dollar » et les dévaluations compétitives intervenues en Europe, qui ont coûté *1 milliard de francs à l'industrie* européenne des métaux.

*Carole Petit*

# Les grandes places financières reprennent leur souffle

| TOKYO | NEW YORK | PARIS | LONDRES | FRANCFORT |
|---|---|---|---|---|
| ↘ – 0,85% | ↘ – 0,39% | ↗ + 0,08% | ↘ – 0,26% | ↗ + 0,10% |
| INDICE NIKKEI | DOW JONES | CAC 40 | FT 100 | DAX 30 |

**LE VENT** d'euphorie qui avait soufflé sur les grandes places internationales huit jours plus tôt est retombé cette semaine. La plupart des Bourses ont consolidé leurs récents gains, alors que d'autres, à *l'image de Francfort et Londres,* continuaient d'afficher de bonnes dispositions.

Wall Street a confirmé dès lundi sa volonté de passer au-dessus du seuil symbolique des 6 000 points, qu'elle franchira à deux reprises en séance sans pourtant parvenir à se maintenir. Les jours suivants se dérouleront sous le signe de la baisse. Il faudra attendre vendredi, après la publication d'une hausse modeste des prix à la production en septembre et d'une révision en baisse des ventes de détail en août pour que la Bourse new-yorkaise reparte de l'avant. Les détenteurs de capitaux ont été, une fois de plus, rassurés sur les risques de surchauffe de l'économie et d'accélération incontrôlée de l'inflation, estimait vendredi en clôture Ed La Varnway, analyste chez First Albany. Selon lui, *« les prix ne grimpent pas assez vite pour alimenter les craintes inflationnistes »* ; dans le même temps, il observe que persistent *« les craintes d'une accélération de l'inflation par les salaires »*. L'indice Dow Jones n'a donc finalement perdu que 23,48 points, soit 0,39 %, pour terminer à 5 969,38 points.

Ed La Varnway souligne par ailleurs que Wall Street a connu la plus longue progression de son histoire sans subir d'importante correction, au cours des six dernières années, et qu'elle continue à monter grâce au flux record de capitaux investis dans les fonds américains de placement. Reste l'hypothèque de l'élection. L'analyste de First Albany, au vu des précédentes élections, a noté que le marché boursier recule généralement durant l'année suivant la réélection d'un président, car aucun changement de politique n'est attendu, la réélection de Ronald Reagan en 1984 ayant fait exception à cette règle. Une autre analyste, Elaine Garzarelli, qui a assuré sa réputation sur la Bourse pour avoir prédit le krach de 1987, table sur une correction de 15 à 20 % de l'indice Dow Jones, *« en raison des divergences entre le marché boursier et obligataire »*.

Bien que Wall Street n'ait que modestement joué son rôle de locomotive cette semaine, les Bourses de Francfort et de Londres ont, toutes deux, terminé sur une légère hausse.

Après avoir ouvert sur un nouveau sommet lundi à 2 702,64 points, l'indice DAX a amélioré ce record mercredi à 2 702,99 points pour finalement revenir, vendredi, à 2 686,03 points, en hausse de seulement 0,10 % par rapport à la clôture du 4 octobre. Pour les séances à venir, la Commerzbank juge peu probable que l'indice DAX sorte de cette zone des 2 700 points en l'absence de variations à moyen terme des taux et des monnaies. La banque estime, par ailleurs, que cette tendance aux prises de bénéfice devrait s'accentuer, mais que les importantes liquidités dont disposent les investisseurs institutionnels devraient donner encore un coup de pouce au marché.

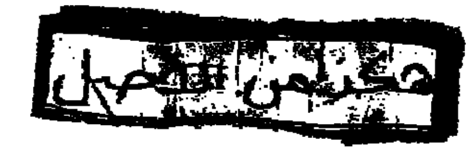
**BONS CHIFFRES BRITANNIQUES**

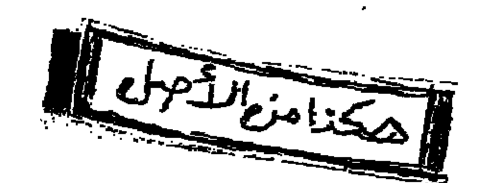
La Bourse de Londres a, comme sa consœur allemande, continué d'évoluer à des niveaux records. L'indice Footsie termine la semaine au-dessus du seuil des 4 000 points, à 4 028,1 points, en hausse de 3,3 points (0,08 %) par rapport à la semaine précédente. Mis à part la baisse surprenante de la production manufacturière en août, l'économie britannique donne des signes de dynamisme : les stocks diminuent, les carnets de commandes s'allongent, la consommation des ménages progresse, le marché immobilier et la construction repartent. Mais le revers de la médaille prend la forme habituelle d'un retour de l'inflation, ce qui pourrait se traduire par un maintien des taux d'intérêt, voire un relèvement, ce qui n'est jamais bon pour le marché boursier.

Bien que la performance de la place parisienne soit négative, elle n'en est pas moins honorable. Les valeurs françaises ont simplement éprouvé le besoin de marquer une pause après leur récente progression. En cinq séances, l'indice CAC 40 a perdu 0,26 % à 2 147,12 points. Si le mouvement de hausse s'émousse un peu, on ne peut pas parler de véritable retournement de tendance. Le sentiment le plus communément partagé est que la Bourse de Paris baisse sans véritables raisons et que les acheteurs sont toujours à l'affût de la moindre opportunité. Les prises de bénéfice ont l'air de *se faire sans* conviction, et il faudrait probablement un élément supplémentaire pour que la correction technique se transforme en vague de baisse. Pour les séances à venir, la journée de lundi devrait être calme en l'absence des investisseurs américains, ces derniers chômant pour le Columbus Day.

Grande perdante de la semaine, la Bourse de Tokyo termine sur un recul de 0,85 %, à 20 968,16 points. En quatre séances, l'indice Nikkei a reculé de 179,87 points. La semaine avait démarré sur une *note assez* active avant que des prises de bénéfice ne pèse sur la tendance mardi et mercredi. Après la journée chômée de jeudi, les valeurs nipponnes sont reparties à la hausse, vendredi, mais sans réelle conviction. Depuis le début de l'année, la Bourse de Tokyo affiche la plus faible progression de toutes les grandes places avec un gain de 5,54 %. Francfort caracole en tête avec une avance de 19,17 %, suivie par Wall Street (16,66 %), Paris (14,7 %) et Londres (9,18 %).

*F. Bn*







# AUJOURD'HUI

SPORTS

**OVALIE** **La Coupe d'Europe, dont la deuxième édition débute samedi 12 octobre, mérite cette fois son nom avec l'engagement des clubs anglais et écossais, qui avaient fait défaut en 1995. Vingt équipes vont s'affronter pour succéder, à la première place, au Stade toulousain. ● LA CRÉATION d'une seconde compétition, la Conférence européenne (24 équipes), doit permettre à plusieurs clubs français de rencontrer des formations britanniques. ● TOUTES CES MANIFESTATIONS ont suscité l'intérêt des chaînes de télévision. En France, le service public a acquis l'exclusivité des droits. ● DE L'AUTRE CÔTÉ de la Manche, la situation est différente. Rupert Murdoch, le magnat australo-américain, s'efforce de poursuivre sa conquête, bien avancée dans l'hémisphère Sud, du rugby mondial. Mais les clubs européens hésitent encore à se plier à toutes ses exigences.**

## Les Coupes d'Europe de rugby suscitent la convoitise des télévisions

### Après une première édition en 1995, des clubs français vont rencontrer les meilleures équipes britanniques. Mais en Grande-Bretagne, malgré les propositions du groupe de communication de Rupert Murdoch, rien n'est encore conclu pour la retransmission des matches

**LE RUGBY** passe à l'heure européenne. Le samedi 12 octobre 1996 restera, quoi qu'il advienne, une date dans l'évolution d'un jeu si longtemps confiné dans une rivalité de clochers. Les championnats nationaux sont mis entre parenthèses pour quatre semaines au profit d'une joute continentale, où les meilleurs clubs du quinze vont se disputer la suprématie.

Marcel Martin, le directeur de la Coupe d'Europe, ne cache pas son enthousiasme. Car, cette année, l'épreuve mérite à part entière son appellation. La première édition, remportée par le Stade toulousain, s'était déroulée en l'absence des clubs anglais et écossais. Cette fois, ils sont là, présents dans les deux compétitions, la Coupe d'Europe et la Conférence européenne. Ils offrent ainsi à Marcel Martin l'occasion d'un triomphant bulletin de santé. *« Le bébé se porte bien,* affirme-t-il. *J'espère simplement qu'il grandira bien. »*

Car toutes les conditions ne sont pas réunies pour un passage harmonieux à l'âge adulte. La question des droits de télévision, essentielle pour assurer la bonne santé financière et la pérennité de l'épreuve, est toujours en suspens du côté britannique. Chez les Français, la situation est claire. France-Télévision a acquis l'exclusivité pour une somme d'environ 40 millions de francs. Le secteur public sera dans l'Hexagone le maître d'œuvre télévisé des coupes d'Europe. Il s'est par ailleurs engagé à donner le signal international des rencontres jouées en France. Sur l'autre rive de la Manche, la confusion règne depuis le 24 septembre. Jusqu'à cette date, la chaîne ITV semblait tenir la corde. Puis, elle s'est rétractée, prise de doute sur l'avenir du rugby anglais en proie à une lutte sans merci entre les clubs professionnels et la fédération (RFU).

#### CONTRAT NON SIGNÉ

Un nouveau postulant s'est fait connaître. Bskyb, le groupe de Rupert Murdoch, a avancé des propositions. Mais aucun contrat n'est encore signé. Séraphin Berthier s'en est violemment ému. *« Je m'étonne de cette situation,* a déclaré au *Monde* le président de la ligue des clubs français de l'élite. *Lever une option télé quinze jours avant le début de l'épreuve, comme l'a fait ITV, même le président de la fédération française de billes n'aurait pas imaginé ça. »*

L'arrivée sonnante et trébuchante de Rupert Murdoch dans le jeu n'est pas non plus une solution miracle aux yeux des dirigeants des clubs. Le magnat australo-américain de la communication s'est lancé dans une stratégie de conquête mondiale du rugby, qu'il soit joué à treize ou à quinze. Il ambitionne d'être, à terme, le principal sinon l'unique diffuseur d'images de ce sport, dont il ne cache pas sa volonté de faire un spectacle capable de générer des abonnements à ses chaînes cryptées.

Cet appétit féroce fait frissonner de nombreux dirigeants. Et leur inquiétude n'a pu qu'être renforcée par les exigences de cet envahissant partenaire. Dans la négociation en cours, Bskyb souhaite un engagement pour dix ans et l'assurance de vingt-cinq journées de Coupe d'Europe par saison. Il aurait proposé aux clubs français participant la somme de 8 370 000 livres sterlings (environ 65 millions de francs).

La durée de la compétition a été jugée excessive par beaucoup. Tout comme son calendrier. Ne risquerait-il pas de mettre en danger la tenue des championnats nationaux dont les meilleures équipes seraient exclues pour cause de vocation européenne sans partage ?

C'est sans doute la raison pour laquelle les négociateurs n'ont voulu se fermer aucune porte. Aujourd'hui, Marcel Martin n'exclut pas un éventuel retour d'ITV. *« Même s'ils ne se portent pas acquéreurs des droits,* indique-t-il, *ils pourraient nous faire bénéficier de leurs compétences techniques de diffuseur. Tout reste ouvert. »*

De son côté, le groupe de Rupert Murdoch a demandé que les fédérations donnent l'aval à son projet avant d'aller plus loin. Le climat d'incertitude a, en tout cas, poussé les clubs français à demander des garanties. En leur nom, Séraphin Berthier a obtenu de l'organisation de la Coupe d'Europe l'assurance du versement d'une somme équivalente à celle de l'an passé, soit 10 millions de francs, et la prise en charge des frais d'organisation des matches et des déplacements.

#### « ÉVITER UN FOSSÉ »

Les réticences, auxquelles se heurte Bskyb, s'expliquent aussi par la préférence avouée de l'organisation pour des chaînes hertziennes. Elles sont censées promettre au rugby une audience plus large. Marcel Martin parle de compromis, d'équilibre, d'*« amalgame subtil entre l'argent et ses à-côtés »*. Tout en rappelant que les conditions du succès ne sont pas que financières. L'organisation a voulu la création de deux coupes d'Europe dans l'intention de leur assurer une assise solide.

En France, par exemple, onze clubs sont concernés. *« Beaucoup de participants,* dit Marcel Martin, *c'est une manière d'éviter qu'un fossé se creuse entre une élite de l'élite et le reste des équipes des championnats nationaux. »*

Tout à son souci de réussite, l'organisation n'oublie pas la nécessité du beau jeu. Pour s'inscrire durablement dans un calendrier international de plus en plus encombré, les coupes d'Europe ont besoin de provoquer l'enthousiasme des publics et, surtout, des téléspectateurs. Sinon...

*Pascal Ceaux*

### Deux compétitions

● **Coupe d'Europe :** orchestrée par l'European Rugby Cup (ERC), émanation de l'International Board, cette compétition rassemble, pour sa seconde édition, vingt clubs de six pays (France, Angleterre, Ecosse, pays de Galles, Irlande, Italie).
Ils sont répartis en quatre poules de cinq équipes. En 1995, le Stade toulousain avait remporté le trophée en battant les Gallois de Cardiff dans leur stade.
Les clubs français représentés sont : Toulouse, Brives, Pau et Dax, tous quatre demi-finalistes du championnat de France 1996.
● **Conférence européenne :** un an après les débuts de la Coupe d'Europe, cette deuxième compétition continentale a été créée. Elle regroupe vingt-quatre clubs répartis en quatre poules de six.
Sept équipes françaises y briguent le titre : Agen, Montferrand, Narbonne, Castres, Toulon, Bourgoin et Bègles-Bordeaux.

## Jacques Fouroux, le retour

PORTRAIT

**CE POURRAIT ÊTRE** la version rugby du retour de l'île d'Elbe. Le « Petit Napoléon », tel était son surnom. A l'issue d'une Berezina fédérale, il était parti à treize. Le revoilà à quinze. Pour son Austerlitz ? Ou pour un Waterloo ?

Dans la tribune d'honneur du stade Charléty, où a lieu le tournoi de Paris de rugby à sept, Jacques Fouroux est entouré de quelques-uns de ses grognards de l'équipe de France de 1977. Toujours aussi fidèles. Avec eux, il s'est offert un Grand Chelem. Avec lui, ils s'étaient trouvé un patron, l'un de ces joueurs que l'on écoute, que l'on suit, pour lequel on irait en enfer. L'homme a de l'autorité et du charme. Il fascine. On ne peut l'oublier. On lui pardonne plus qu'à d'autres ses égarements.

Car, dans sa quête effrénée d'un rôle, Jacques Fouroux n'est pas à un contrepied près. Il avait quitté le Quinze pour le Treize parce que *« le Quinze, c'est l'opéra, une toute petite frange le suit dans le monde entier. Il faudrait que cela devienne de la musique populaire. »* Il est revenu à Quinze. Et alors ? *« Je ne me suis pas renié,* plaide-t-il tranquillement, *mais, devant la pauvreté financière et la faiblesse des joueurs, quel pouvait être mon rôle ? C'était perdu d'avance. »* La défaite, Fouroux ne l'a jamais aimée. Il s'est rêvé un parcours jonché de victoires. Il a perdu, parfois. Mais s'en voudrait sans doute pour le restant de ses jours d'avoir manqué l'occasion d'un triomphe.

Auch lui tend les bras. Il ne fera pas le difficile. Lundi 14 octobre, il devrait être élu président de ce club de quinze en difficulté, dont il fut le demi de mêlée éminent. Il rend service. Et se félicite de se tailler du même ciseau *« une position prédominante »* dans le débat qui agite un rugby pris dans le roulis de pulsions de professionnalisme et d'une nostalgie plus ou moins revendiquée du bon vieux temps.

#### « GÉNÉRER DU BUSINESS »

Fouroux croit aux clubs, à leur position dominante. L'avenir, selon lui, n'est plus à la fédération. Cette FFR, mère monstrueuse d'un terrible et pitoyable système dont *« j'étais le fou du roi »*, revendique-t-il dans un sourire. Albert Ferrasse n'est plus là. La bête n'est pas tout à fait morte. Et Fouroux n'est plus tout à fait Fouroux. Qu'importe ! Il est persuadé que le pouvoir doit changer d'adresse.

Il se fait le chantre d'une révolution engagée sans lui. Les clubs de l'élite s'efforcent de prendre le contrôle du championnat. Il les soutient, *« ces 2 % de riches qui doivent mener la barque, pendant que les 98 % restants garderont les bijoux de famille »*. Entendez, par là, la traditionnelle convivialité du rugby, les troisièmes mi-temps où l'on tangue, épaule contre épaule, entre cassoulet et madiran. Puis il énumère pêle-mêle quelques idées. Jacques Fouroux est pour un championnat des régions intermédiaire entre l'équipe de France et les clubs. Pour une réforme du fonctionnement et du rôle de la fédération. Pour un système d'indemnité aux clubs formateurs victimes du pillage des plus forts. Pour un sport *« qui génère du business »*.

Bref, Jacques Fouroux ne semble pas revenu dans le giron du Quinze pour faire de la figuration. Les dirigeants actuels doivent-ils s'en effrayer ? Il se veut rassurant. *« J'ai déjà tout eu dans ce sport,* assure l'homme. *Je ne cours pas après un trône ou un strapontin. »* Et puis, ajoute-t-il dans un sourire, *« le rugby, c'est souvent une affaire de vocabulaire. Quand j'étais l'entraîneur de l'équipe de France, j'avais dit : il faut imiter les All Blacks. Cela avait provoqué une polémique. Aujourd'hui, Jean-Claude Skrela déclare qu'il faut s'en inspirer. Tout le monde approuve. Moi, je lui dis : tu es génial. »*

*P. Ce.*

## La brouille entre les leaders perturbe la préparation des cyclistes français

### A la veille des championnats du monde, les équipiers refusent de choisir entre Luc Leblanc et Richard Virenque

**LUGANO**
*de notre envoyé spécial*

CYCLISME

N'allez jamais raconter cette histoire à Jean-Marie Le Pen. L'action se passe dans la salle de presse des championnats du monde, à Lugano, et met en scène des journalistes suisses.

*« Quelles sont les paroles de l'hymne national ? "Sur le mont quand le soleil..." Attends, je vais demander à quelqu'un d'autre la suite. Dis donc, tu te rappelles, toi, ce qu'il fait le soleil sur le mont ?*

*– Il annonce un brillant réveil.*

*– Ah, ouais, et en plus ça rime. »*

Petit morceau choisi d'humour suisse. Les collègues helvétiques ont quelques circonstances atténuantes pour leur lacune. Leur hymne n'a été créé qu'au milieu des années 60 pour remplacer l'ancien air, qui ressemblait par trop au *God Save the Queen*. De toute façon, point n'est besoin de chanter à tue-tête pour affirmer sa fierté nationale. Sur le podium, les larmes d'Alex Zülle, vainqueur de l'épreuve du contre-la-montre, jeudi 10 octobre, étaient éloquentes et saluaient parfaitement le brillant réveil du cyclisme suisse.

On ne sait trop si *La Marseillaise* devait retentir, dimanche 13 octobre, à l'occasion de la course en ligne. On ne sait non plus si, dans le cas d'une victoire française, le vainqueur connaît les paroles du chant issu de la Révolution. Une seule chose est sûre, avant la course : l'équipe de France ressemblait plus à une armée mexicaine qu'aux soldats de l'an II.

Les championnats du monde sont un charmant anachronisme dans le cyclisme moderne. Ils font se retrouver sous un même drapeau des gens qui se déchirent le reste de la saison. Côté français, on a du mal à enterrer les bisbilles. La mèche a été allumée par Luc Leblanc, à peine débarqué à Lugano. Son contentieux avec Richard Virenque n'est un secret pour personne : il a écartelé la France pendant le Tour (*Le Monde* du 16 juillet).

*« Je ne brûlerai pas une calorie pour lui »*, a assené le champion du monde 1994 dans *L'Equipe* du 10 octobre. Les propos ont été, comme il se doit, démentis aussitôt qu'imprimés.

> Laurent Jalabert, le troisième chef de file homologué, se garde bien de trancher

Mais, quand bien même il n'aurait jamais dit ça, il y a de fortes présomptions que le coureur l'ait au moins pensé. Lors de courses italiennes qui ont servi de préparation aux championnats du monde, « Ricardo » et « Lucho » se sont allègrement tiré dans les pattes.

*« On peut dire et écrire beaucoup de choses avant le championnat du monde,* a rétorqué Richard Virenque. *Il faudra pouvoir encore les dire le dimanche soir. Entre-temps, il y aura eu sept heures de course pour démontrer sa valeur. »* Les propos à fleuret moucheté n'empêchaient pas une subtile stratégie d'évitement entre les deux hommes dans les étroits couloirs de l'hôtel de l'équipe de France.

Quant à Laurent Jalabert, le troisième chef de file homologué, il se gardait bien de trancher. *« Tous les deux ont envie de gagner,* expliquait-il. *Si tu demandes à l'un de rouler pour l'autre, c'est comme si tu lui arrachais une jambe. Mais on ne va pas se disputer la course à trois. Il y a près de cent quatre-vingt prétendants. »* Les plus embarrassés étaient en fait les équipiers. Dans cette cacophonie, il leur était bien difficile de savoir à qui se dévouer. Laurent Brochard commençait même à se demander s'il n'allait pas jouer une carte personnelle. *« Si j'ai l'occasion de me trouver devant... En ce moment, je suis en bonne condition. Stéphane* [Heulot] *et d'autres ont également leur chance. »*

Tout cela n'avait que peu à voir avec une mobilisation patriotique. Quand on sait que Laurent Jalabert ne se sent guère la fibre cocardière, que Luc Leblanc s'affirmait prêt à changer de nationalité si on continuait à lui chercher noise dans son pays, il devenait évident que la France avait bien du mal à former son bataillon.

A la veille du week-end, on se rassurait encore en observant que les Italiens avaient dix leaders potentiels pour douze coureurs et que ne régnait pas la plus parfaite harmonie au sein de l'escadre suisse. La victoire devait donc être encore possible. Mais cette *Marseillaise*-là se sera préparée avec bien des couacs.

*Benoît Hopquin*

■ **OLYMPISME : les Jeux d'Atlanta ont été évoqués lors d'une session de** la commission exécutive du Comité international olympique (CIO) réunie à Lausanne. Evoquant le bilan financier de cette manifestation, François Carrard, directeur général du CIO, a déclaré : *« Nous ne connaissons pas les chiffres. Nous nous attendons à un bénéfice modeste »* (*Le Monde* du 10 octobre). L'arrêté comptable des Jeux du centenaire sera présenté à la réunion du CIO de la mi-novembre, à Cancun (Mexique).

■ **AUTOMOBILISME : Pedro Diniz sera le coéquipier du Britannique Damon Hill** chez TRW Arrows. Agé de vingt-six ans, le Brésilien évoluait chez Ligier. Il apporte avec lui un financier, un géant de l'alimentaire en Amérique du Sud, qui engagera 8 millions de dollars (plus de 40 millions de francs) dans l'écurie.– (*AP.*)

■ **FOOTBALL : Bernard Lama a repris l'entraînement,** vendredi 11 octobre, au sein du Paris-Saint-Germain pour la première fois depuis son opération du ménisque externe du genou droit, le 16 septembre. L'indisponibilité du gardien serait encore d'un mois, mais les dirigeants laissent planer un espoir quant à sa participation au match aller du 8e de finale de la Coupe des Coupes à Istanbul contre Galatasaray, jeudi 17 octobre.

■ **Le manager de Diego Maradona,** Guillermo Coppola, a été incarcéré vendredi 11 octobre à Dolores (sud de Buenos Aires) pour trafic de drogue. Il faisait l'objet d'un mandat d'arrêt international après la découverte à son domicile de 500 grammes de cocaïne. Coppola affirme qu'il est victime d'un coup monté. C'est la sixième arrestation effectuée dans cette enquête. Jeudi, notamment, un beau frère de Maradona avait été arrêté et écroué. – (*AFP.*)

# L'Europe c'est maintenant, parlons-en.

*A partir du 15 octobre 1996, nous vous donnons rendez-vous, partout en France, pour participer aux rencontres du dialogue national pour l'Europe.*

**Il y a l'Europe des sommets et il y a l'Europe quotidienne et proche de vous, qui se construit chaque jour.**

**Le Ministère délégué aux Affaires européennes, avec le soutien de l'Union Européenne, ouvre le dialogue national pour l'Europe pour que vous connaissiez mieux cette Europe-là.**

**Venez participer aux forums et à toutes les autres rencontres organisés dans votre région ; vous pourrez y découvrir comment des réalisations concrètes ont été rendues possibles grâce au soutien de l'Union Européenne et tout ce que celle-ci vous apporte au quotidien ; vous pourrez dialoguer et vous obtiendrez des réponses aux questions que vous vous posez sur l'avenir de l'Europe. Nous vous invitons à participer à ce dialogue national pour l'Europe qui nous concerne tous. Pour tout savoir, composez, *à partir du 15 octobre 1996, le 3615 Europe**.***




MINISTÈRE DÉLÉGUÉ AUX AFFAIRES EUROPÉENNES

Jour après jour améliorons la vie de tous les jours

DDB&Co. * 0,85 F TTC la minute



DESSINS AURORE DE LA MORINERIE

# L'allemande aux quatre anneaux trouve sa voie

## Constructeur plus discret que Mercedes et BMW, plus bourgeois que Volkswagen, Audi précise son style et sa place sur le marché

**LONGTEMPS**, l'image d'Audi a été brouillée, incertaine. Il y avait de quoi. Alors que la mémoire collective de l'automobile s'accommode fort mal des changements de signature, les quatre anneaux enlacés – symbole de la fusion, en 1932, des marques Audi, Horch, DKW et Wanderer – ont successivement orné les calandres de voitures portant la marque Auto Union, Audi-NSU, puis Audi.

Intégré dans le groupe Volkswagen depuis 1969, ce constructeur n'a pas, au cours de son histoire, toujours consenti des efforts considérables pour s'exporter hors d'Allemagne. Très germanique, son slogan, « *Le progrès par la technologie* », résumait à lui seul la personnalité de ces « *voitures d'ingénieur* », ni trop petites ni trop imposantes, capables d'accueillir de vraies innovations (le moteur rotatif de NSU, la transmission intégrale Quattro), mais manquant de chaleur et d'originalité pour soulever des passions durables. Bref, ces voitures ressemblaient à des BMW trop sages, à des Mercedes trop petites, ou se résignaient à n'être que de grosses Volkswagen.

Aujourd'hui, Audi a trouvé sa voie. La marque – dont le nom, qui signifie « j'entends » en latin, avait été choisi à dessein par son fondateur, August Horch, en 1910 – a fini par comprendre son environnement. Sa vocation ? Celle du luxe et du brio, comme tout haut de gamme allemand, mais de manière plus classique et plus discrète. Des voitures qui ne se prennent pas tout à fait au sérieux, mais valent à leur propriétaire de passer pour un homme de goût. Pour y parvenir, la firme a remis la technologie à sa place – celle que doit occuper une composante certes indispensable *mais non exclusive* – et s'est inventé un design bien à elle, élégant et homogène, que récitent les modèles qui s'appellent désormais A4, A6 et A8.

Vif, y compris sur les variantes breaks dénommées « Avant », ce coup de crayon a rendu les Audi plus aisément identifiables aux yeux du public. Des moteurs brillants, particulièrement en version diesel, et quelques choix audacieux (le châssis en aluminium de la luxueuse A8, par exemple) dont l'intérêt réside surtout dans l'image de dynamisme qu'ils reflètent, ont également contribué à rajeunir l'idée que l'on pouvait se faire de la filiale de Volkswagen. Résultat : Audi exporte désormais plus de la moitié de sa production.

*En France, sa part de marché* reste très modeste (1,3 %), mais elle a pratiquement augmenté de moitié en deux ans. En abandonnant leur petit air pincé d'autrefois pour jouer la carte du chic dépouillé, les voitures aux quatre anneaux ont même *été invitées* à jouer l'arbitre des élégances au cœur même du groupe : c'est à Audi que Volkswagen *a fini par confier la énième révision* du « style » de son modèle Passat.

*Il était donc logique qu'Audi s'in*téresse au marché des voitures moyennes, celui des Peugeot 306 et des Renault Mégane. La nouvelle A3, présentée au Mondial de l'automobile, vise plus particulièrement le versant haut de gamme, c'est-à-dire une clientèle *aisée de célibataires* actifs et de couples de plus de cinquante ans qui préfèrent le cocon *d'un modèle compact mais cossu et* pratique à la respectabilité qu'est supposée conférer une voiture plus imposante.

Assez courte (4,15 mètres), l'Audi A3, livrée pour l'instant exclusivement en trois portes, n'est donc pas une *familiale. Sur les versions à toit* ouvrant, l'inclinaison du pavillon est telle qu'elle ne laisse plus guère d'espace pour la tête. *Heureuse*ment, le coffre est mieux structuré et l'habitacle, sobre et bien conçu jusque dans ses moindres détails, est agrémenté d'un revêtement inédit de tableau de bord composé de minuscules stries.

> L'A3 devrait dissiper le malentendu entre la marque et les femmes. Les valeurs dites féminines – non-agressivité, esprit pratique – ont été mises à l'honneur

Même si le style Audi s'exprime peut-être mieux sur des carrosseries plus longues, l'allure extérieure de l'A3 est très réussie, avec ses portes remontant haut et sa calandre dépouillée. Stable et nerveuse en version essence 1,8 litre (125 ch) *comme en version diesel* 1,9 litre Tdi (90 ch), l'A3 ne badine pas avec la sécurité. Outre la direction assistée et les vitres électriques, la petite Audi reçoit en série un double airbag et un freinage ABS très efficace.

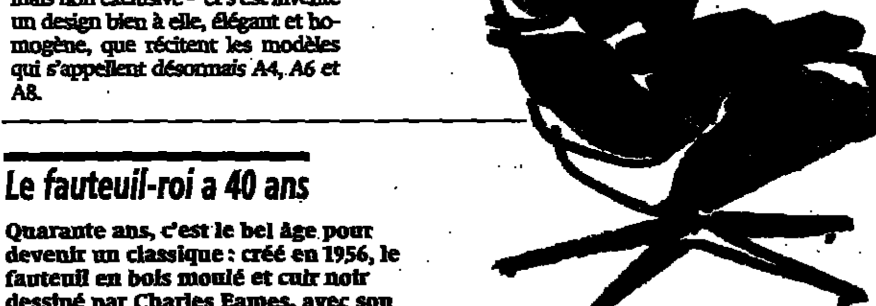
*Bien dans l'air du temps, cette* voiture ne risque-t-elle pas de concurrencer la Golf, dont la quatrième *génération verra le jour* en 1998 à partir de la même base roulante ? Audi n'exclut pas un effet de « cannibalisation », mais juge le risque très réduit. La Golf, moins chère, vise un public plus large. Meilleur marché, la version 1,6 litre de l'Audi A3, *qui sera commercialisée* début 1997, risque néanmoins d'empiéter plus nettement sur le pré *carré de la Volkswagen*.

La nouvelle Audi devrait en revanche dissiper définitivement le malentendu qui, au cours des années, s'était installé entre cette marque et les femmes. Selon les études de marché, la réputation de « voiture d'ingénieur », axée sur la technique et les performances, avait fini par susciter de sérieuses préven*tions chez les épouses d'une partie* des acheteurs potentiels de ces autos jugées trop « masculines ». Avec l'A3, les valeurs dites *féminines* (non-agressivité, esprit pratique, par exemple) ont été mises à l'honneur. *D'ailleurs*, murmurent les constructeurs, les hommes apprécient de plus en plus ces qualités.

Encouragé par ses derniers succès, Audi *se verrait bien figurer* dans le bestiaire automobile allemand sous la forme d'un dauphin, *entre la baleine Mercedes et le re*quin BMW. Pourtant, le constructeur aux quatre anneaux sait qu'il doit rester modeste. *Si* ses prestigieux rivaux ont dû apprendre à le considérer sous un jour nouveau, le « dauphin » est encore loin de traiter d'égal à égal avec la « baleine » ou le « requin ».

*Jean-Michel Normand*

★ **Audi A3 : à partir de 119 500 F (1,9 litre *diesel*) et de 123 500 F (1,8 litre essence).**



## Le fauteuil-roi a 40 ans

**Quarante ans, c'est le bel âge pour devenir un classique : créé en 1956, le fauteuil en bois moulé et cuir noir dessiné par Charles Eames, avec son repose-pieds accordé, son mouvement de bascule et son pied pivotant, a toujours été fabriqué depuis. *« Je voulais que la* lounge chair *ait l'aspect chaleureux d'un gant de base-ball bien patiné »*, avait dit son auteur, architecte né à Saint-Louis (Missouri) en 1907 et établi à partir de 1941 en Californie avec son épouse, Ray. *Ce couple de créateurs – lui avait travaillé* avec Eero Saarinen, elle avait étudié avec le peintre Hans Hofmann – allait signer quelques-uns des *sièges qui ont marqué* le demi-siècle.**

**Piétements en fil métallique, coques en contreplaqué moulé, ou en résine, *ils* allaient marier les formes pures nées de leur imagination d'artistes avec les exigences rationnelles de la fabrication en *série*, grâce à des assemblages de pièces simples, à des articulations minutieuses et à une maîtrise implacable du *dessin*.**

**En étudiant séparément, dans des matériaux différents, le confort de l'assise et la *stabilité* du meuble, ils améliorent considérablement les performances, comme on dit aujourd'hui, d'un objet – la *chaise – qui fascine les designers par sa* fausse simplicité, comme il a excité la virtuosité et la fantaisie des artisans et des *ébénistes de* toutes les civilisations. Du tabouret au trône impérial, du trépied au rocking-chair, tout semblait avoir été *dit. Le XXᵉ siècle allait* pourtant mettre au point, avec Breuer et Mies van der Rohe, la chaise sans pied, grâce au métal plié dérivé des bois formés à chaud du génial précurseur européen Thonet. Les *créations* de Charles et Ray Eames resteront typées par la légèreté des piétements et les formes arrondies des *coques en polyester moulé, en bois* moulé, puis en métal et cuir quand il s'agira de sièges de bureau.**

***Trente mille exemplaires du Lounge Chair* sont sortis depuis 1976 des usines de la société suisse Vitra qui avait acquis dès 1957 *sous licence les droits* auprès du fabricant américain Herman Miller et qui en est devenue le seul détenteur pour l'Europe en 1984. *C'était aussi l'histoire* d'une rencontre après la guerre entre Ray et Charles Eames et Willy Fehlbaum, alors patron de Vitra, dont le fils Rolf a pris la suite en continuant aussi à se passionner pour le design et l'architecture. Au point d'inviter plusieurs praticiens de premier rang à construire pour l'entreprise, à Weil-am-Rhein, près de Bâle, où l'on peut visiter un musée du design conçu par Frank Gehry. Dans le show-room de l'usine, parmi les meubles et sièges de bureau actuels qui s'en iront équiper *les* salles de conseil d'administration des sociétés, a été reconstitué, en chapelle votive aux saints dessinateurs *des* années 50, le studio de Charles Eames. A l'heure où les formes dites scandinaves des années 50 redeviennent à la mode, leurs chaises basses en teck assoupli à chaud où le dossier séparé semble un véritable reposoir à dos stressé sont dans la note. Le « lounge chair », lui, a acquis ses titres de respectabilité chez les médecins et les architectes (avant la crise) et justifie son prix par la qualité de ses finitions, la finesse de jeu des rotules et des dispositifs qui lui permettent d'accompagner les mouvements de celui qui s'y installe.**

**L'anniversaire (40 ans pour le « lounge chair », 50 ans pour la Plywood Chair) est aussi l'occasion pour Vitra de faire savoir qu'il fabrique, pour quelques amateurs *fortunés, une œuvre dont le prototype fut* dessiné pour un concours du Musée d'art moderne de New York : c'est une *« méridienne » de résine de polyester* blanche posée – elle semble en lévitation – sur une fine croisée de fils métalliques et *qui s'inspirait d'une statue à la Maillol* due à un sculpteur au nom prédestiné : Gaston Lachaise, *« Floating Figure »* (1927).**

*Michèle Champenois*

★ Exposition « Hommage à Charles et Ray Eames » aux Galeries Lafayette, jusqu'au 9 novembre. *Livre-catalogue : 120 F. Modèles* présentés et vendus dans le nouvel espace Lafayette Maison : Wire Chair, 2 249 F. Chaise basse (2 671 F) et table basse (3 816 F) de la série « Plywood ». « lounge-chair » composée d'un fauteuil en bois de cerisier sombre (qui a remplacé le palissandre) et cuir noir (23 420 F) et d'un repose-pieds (9 231 F).
★ Les sièges et meubles Vitra sont visibles en permanence à la boutique : 40 rue Violet, 75015 Paris. Tél. : 45-75-59-11. Des modèles réduits (700 F environ) ont été édités à l'intention des collectionneurs.





# Temps nuageux à l'Ouest

**DIMANCHE MATIN**, il pleuvra faiblement dans le Finistère. Dans le reste de la Bretagne, les nuages deviendront de plus en plus nombreux au fil des heures. Le vent de sud soufflera à 80 km/h en rafales près des côtes.

Des Pays de Loire au Poitou jusqu'à l'Aquitaine, les nuages et les éclaircies alterneront, puis le ciel deviendra très nuageux en fin de matinée près des côtes. Du sud du Massif Central au Languedoc-Roussillon, le temps sera couvert avec de la pluie, localement modérée. Le vent d'autan soufflera à 70 km/h en rafales. En Corse, les nuages seront abondants sur la côte orientale, mais il fera beau sur la côte occidentale.

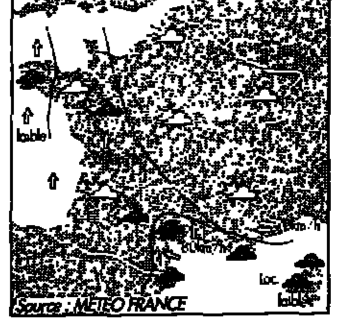
Dans le reste du pays, après dissipation de brouillards locaux, la matinée sera bien ensoleillée. L'après-midi, la pluie gagnera progressivement la Bretagne, avec un vent de sud soufflant fort près des côtes. De la Normandie au Centre jusqu'aux Charentes, au Limousin et à l'Aquitaine, le ciel sera nuageux mais restera lumineux. Les nuages deviendront plus abondants sur ces régions en soirée.

Dans les Pyrénées orientales et du *Languedoc-Roussillon au sud du* Massif Central, il pleuvra modérément, surtout sur le versant sud du relief. Le vent d'autan se renforcera, *pour souffler à 80 km/h en rafales.* Sur le pourtour méditerranéen, le ciel sera couvert, avec de la pluie en cours d'après-midi. En Corse, les nuages deviendront plus nombreux avec localement quelques pluies faibles, surtout en fin de journée. Du Nord à l'Ile-de-France jusqu'à la Bourgogne, la Franche-Comté et le Nord-Est, le temps sera bien ensoleillé.

Les températures minimales iront de 7 à 10 degrés au Nord et de 11 à 15 degrés au Sud. L'après-midi, le thermomètre marquera 17 à 20 degrés au Nord et 20 à 22 degrés au Sud.

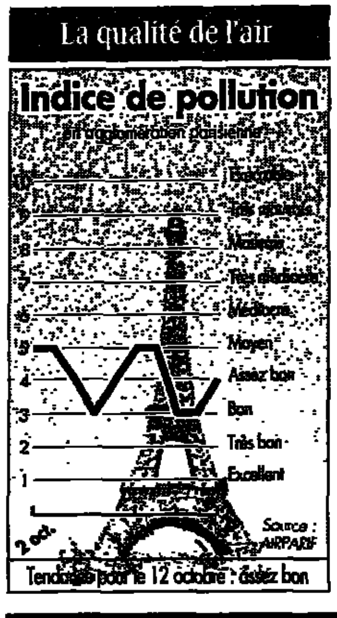
Lundi, de la Bretagne à la Normandie jusqu'au Centre et à l'Aquitaine, les nuages seront nombreux avec de la pluie. Du Languedoc-Roussillon au Massif Central, les pluies seront fortes. Sur le pourtour méditerranéen et en Corse, les pluies seront modérées. Du Nord à l'Ile-de-France jusqu'à la Bourgogne et à la vallée du Rhône, les nuages seront nombreux avec quelques ondées. Du Nord-Est aux Alpes du Nord, le ciel sera voilé, avec encore une impression de beau temps.

*(Document établi avec le support technique spécial de Météo-France.)*



Prévisions pour le 13 octobre vers 12h00

## La qualité de l'air



Tendance pour le 12 octobre : assez bon



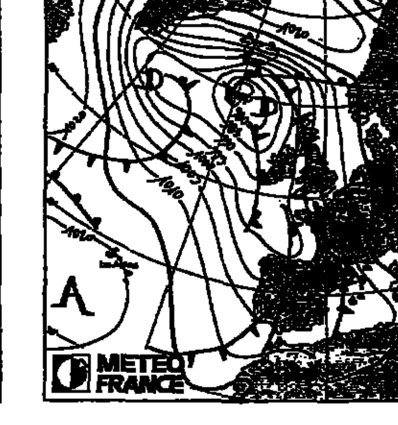



**TEMPÉRATURES du 11 octobre maxima/minima**

| | | | | | | | | | | | |
|---|---|---|---|---|---|---|---|---|---|---|---|
| **FRANCE** | | GRENOBLE | 20/8 | TOURS | 16/6 | CHICAGO | -/- | LISBONNE | 23/11 | PRETORIA | 26/18 |
| AJACCIO | 21/10 | LILLE | 12/9 | **ÉTRANGER** | | COPENHAGUE | 12/9 | LONDRES | 16/9 | RABAT | 23/12 |
| BIARRITZ | 20/11 | LIMOGES | 18/8 | ALGER | 23/11 | DAKAR | 32/25 | LOS ANGELES | 20/13 | RIO DE JAN. | -/- |
| BORDEAUX | 20/8 | LYON | 18/5 | AMSTERDAM | 14/10 | DUBAI | 37/24 | LUXEMBOURG | 12/7 | ROME | 20/12 |
| BOURGES | 12/7 | MARSEILLE | 19/10 | ATHÈNES | 22/15 | DUBLIN | 14/13 | MADRID | 24/5 | SAN FRANC. | 16/14 |
| BREST | 16/12 | NANCY | 14/5 | BANGKOK | 36/28 | FRANCFORT | 14/8 | MARRAKECH | 27/14 | SANTIAGO | 19/6 |
| CAEN | 18/7 | NANTES | 18/7 | BARCELONE | 21/14 | GENÈVE | 17/5 | MEXICO | 19/10 | SÉVILLE | 27/10 |
| CHERBOURG | 16/6 | NICE | 22/13 | BELGRADE | 18/8 | HANOÏ | 26/23 | MILAN | 20/9 | ST-PÉTERS. | 8/5 |
| CLERMONT-F. | 16/2 | PARIS | 15/9 | BERLIN | 14/5 | HELSINKI | 6/4 | MONTRÉAL | 11/-3 | STOCKHOLM | 11/6 |
| DIJON | 11/8 | PAU | 21/8 | BOMBAY | 35/23 | HONGKONG | 29/23 | MOSCOU | 11/-1 | SYDNEY | 34/17 |
| FORT-DE-FR. | 31/25 | PERPIGNAN | 20/7 | BRASILIA | -/- | ISTANBUL | 17/13 | MUNICH | 14/1 | TENERIFE | 26/21 |
| | | POINTE-À-PIT. | 31/23 | BRUXELLES | 15/8 | JAKARTA | 30/24 | NAIROBI | 26/11 | TOKYO | 21/17 |
| | | RENNES | 18/9 | BUCAREST | 18/8 | JÉRUSALEM | -/- | NEW DELHI | 35/21 | TUNIS | 24/14 |
| | | ST-DENIS-RÉUNION | 26/19 | BUDAPEST | 18/7 | KIEV | 13/3 | NEW YORK | 12/8 | VARSOVIE | 13/1 |
| | | ST-ÉTIENNE | 17/6 | BUENOS AIRES | 20/14 | KINSHASA | -/- | PALMA DE M. | 22/9 | VENISE | 19/10 |
| | | STRASBOURG | 15/6 | CARACAS | 31/- | LE CAIRE | 29/21 | PÉKIN | 22/11 | VIENNE | 16/4 |
| | | TOULOUSE | 20/8 | | | LIMA | 20/15 | PRAGUE | 13/2 | | |



Situation le 12 octobre, à 0 heure, temps universel



Prévisions pour le 14 octobre, à 0 heure, temps universel

## IL Y A 50 ANS DANS *Le Monde*

# Le 33e Salon de l'automobile

**APRÈS** avoir reçu un nombre de visiteurs qui, sans mériter l'épithète d'astronomique, n'en a pas moins battu les précédents records, le 33e Salon de l'automobile fermera ses portes dimanche soir.

Succès de curiosité, sans doute, puisque les transactions commerciales en étaient exclues ; mais qui prouve bien, une fois de plus, la force psychologique de la machine dans la vie moderne. Chacun ressent le besoin d'utiliser le progrès technique pour mieux lutter, pour accroître le rendement de son travail et profiter pleinement de ses loisirs.

Parmi les centaines de milliers de visiteurs du premier Salon d'après guerre, quelques-uns, mis à pied depuis 1940, brûlent de revenir à l'automobile. Mais la très grande majorité aspire à y atteindre. Ils ne se sont pas tous livrés à des calculs précis. L'essence est déjà très chère, et les prix des voitures qu'ils pourront acheter librement, plus tard, restent dans le vague. Peu importe, leur rêve prend déjà une forme. Un jour, des mécanismes augmenteront leur mobilité et reculeront leur horizon.

Dans la dure compétition humaine, le temps est un facteur primordial. Tout perfectionnement technique, capable de faciliter ce que les physiologistes appellent la vie de relation, est d'un intérêt évident. C'est en étendant les relations, en développant les moyens de communication et de transport entre les pays, entre les villes, entre les hommes, qu'il est possible d'améliorer l'existence. Un instinct le dicte impérativement. Et, tandis que le dossier des nouvelles demandes d'abonnement au téléphone s'enfle chaque jour, les files s'allongent aux guichets du Salon de l'automobile.

*(13-14 octobre 1946.)*

# MOTS CROISÉS

*SOS Jeux de mots : 3615 LE MONDE, tapez SOS (2,23 F/min)*

**PROBLÈME N° 6929**

**HORIZONTALEMENT**

I. Est heureuse ou mauvaise. Change d'un jour à l'autre. Il donne la patte. – II. Son entretien concerne généralement la bonne. Partie de l'ombilic. Fin de participe. – III. Orientation. Chef de chantier. Ferions du foin. – IV. Privé de salaire. Centre de triage. – V. Obtenir avec effort. Marâtre. – VI. Pondait en toutes saisons. Groupe d'émigrants. – VII. Serre les dents. Verbe... actif. Négation. – VIII. Abréviation. Partie du pied. Entrave. Fréquente les champs de courses. – IX. Pièce dont le succès dépend pour une bonne part de la claque. Oiseaux. En activité. – X. Est commune. Est indispensable pour relever certains filets. Parfois qualifiés de beaux. – XI. Peut être servie à n'importe quelle heure de la journée. D'un auxiliaire. Faux frère. – XII. Fourchette de manchot. Ne désigne pas n'importe qui. Préposition. Ne passe pas inaperçu. – XIII. En France. Une grande quantité. Terme de médecine. – XIV. Permet de donner à la terre ce que la nature lui refuse sèchement. Cuvette. – XV. La promenade des Anglais. C'est pour elle que plus d'un travailleur honnête a fait de la tôle.

**VERTICALEMENT**

1. Aux pieds d'Empédocle. Facile à démonter. – 2. Coule en Suède. Chapelles romantiques. – 3. Participe. C'est mal les connaître que de croire qu'ils peuvent se noyer dans un verre d'eau. Jaune qui voyait rouge. – 4. Tire... ligne. La douceur des mets. – 5. Jadis portée à la bretelle par des biffins. Pratique pour boucher. – 6. Pronom. Rompt la monotonie de l'Amour. Un bruit qui court. – 7. Coiffée d'un béguin. Très propre. Titre abrégé. – 8. Louis XVI lui serra la vis. On ne saurait le prendre pour une poire. Abréviation. – 9. Pieuse inscription. Bananier. Forme d'avoir. – 10. Ne diminue jamais. Activités commerciales. Préfixe. – 11. Meneuse d'attaque. Un petit morceau de beurre. – 12. Figure mythologique. Nid de taupes. Se montrent polis. – 13. Prénom. Un supplément au programme. Adverbe. – 14. Courroie de transmission. Très mauvaise conseillère. – 15. Preuves de bonnes volontés. Est congelé.

*SOLUTION DU N° 6928*

**HORIZONTALEMENT**

I. Ingénuité. – II. Nouvelles. – III. Tinette. – IV. Ere. Ruée. – V. Ray-grass. – VI. Vu. Lev. Su. – VII. Idéalisés. – VIII. Es. Badine. – IX. Prier. – X. Epiés. Las. – XI. Rocs. Fin.

*VERTICALEMENT*

1. Interviewer. – 2. Noirauds. PB. – 3. Guney. Pic. – 4. Eve. Glabres. – 5. Net. Relais. – 6. Ultravide. – 7. Iléus. Sirli. – 8. Té. Essen. An. – 9. Esse. Usées.

*Guy Brouty*

# PARIS EN VISITE

**Mardi 15 octobre**

■ **LES INVALIDES** (50 F + prix d'entrée), 10 h 30, devant la statue de Napoléon (Odyssée).

■ ***MARAIS** : maisons d'autrefois* (50 F), 10 h 30, place Baudoyer, devant la mairie du 4e (Paris autrefois).

■ **LE FAUBOURG SAINT-GERMAIN**, de la Pagode à Sainte-Clotilde (60 F), 11 heures, sortie du métro Saint-François-Xavier (Vincent de Langlade).

■ ***MUSÉE JACQUEMART-ANDRÉ*** (55 F + prix d'entrée), 11 h 30, 158, boulevard Haussmann (Pierre-Yves Jaslet).

■ **LA RUE DU BAC** (50 F + prix d'entrée), 14 heures, sortie du métro Bac (Institut culturel de Paris).

■ **DE SAINT-ÉTIENNE-DU-MONT** à Saint-Médard (50 F), 14 h 30, parvis de Saint-Etienne-du-Mont (Frédérique Jannel).

■ **L'ÉGLISE SAINT-MÉDARD** et le quartier Mouffetard (45 F), 14 h 30, devant la façade de l'église (Monuments historiques).

■ **MUSÉE CARNAVALET** : Paris au XVIIIe siècle (25 F + prix d'entrée), 14 h 30, 23, rue de Sévigné (Musées de la Ville de Paris).

■ **MUSÉE D'ORSAY** : visite par thème, les impressionnistes (36 F + prix d'entrée), 14 h 30 (Musées nationaux).

■ **LE PARC DES BUTTES-CHAUMONT** (35 F), 14 h 30, devant l'entrée côté place Armand-Carrel (Ville de Paris).

■ **LE THÉÂTRE DES CHAMPS-ÉLYSÉES** (45 F + prix d'entrée), 14 h 30, 15, avenue Montaigne (Monuments historiques).

■ **BIBLIOTHÈQUE NATIONALE** : exposition sur l'Arménie (50 F + prix d'entrée), 15 heures, 58, rue de Richelieu (Tourisme culturel).

■ **DE SAINTE-CLOTILDE** à Saint-Thomas-d'Aquin (60 F), 15 heures, sortie du métro Solférino (Vincent de Langlade).

■ **MARAIS** : hôtels, jardins et place des Vosges (50 F), 15 heures, sortie du métro Saint-Paul (Résurrection du passé).

■ **DU DROUANT AU GRAND VÉFOUR** : intérieurs de restaurants célèbres (55 F), 16 heures, sortie du métro Quatre-Septembre (Pierre-Yves Jaslet).

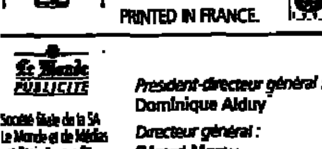



# LES SERVICES DU *Monde*

| | |
|---|---|
| Le Monde | 42-17-20-00 |
| Télématique | 3615 code LE MONDE |
| CompuServe : Adresse Internet : http:// www.lemonde.fr | GO LEMONDE |
| Documentation sur minitel | 3617 LMDOC ou 36-29-04-56 |
| Le Monde sur CD-ROM | (1) 44-08-78-30 |
| Index et microfilms : | (1) 42-17-29-33 |
| Films à Paris et en province : 36-68-03-78 ou 3615 LE MONDE (2,23 F/min) | |

*Le Monde* est édité par la SA Le Monde, société anonyme avec directoire et conseil de surveillance.
La reproduction de tout article est interdite sans l'accord de l'administration.
Commission paritaire des journaux et publications n° 57 437. ISSN : 0395-2037


Imprimerie du *Monde* : 12, rue M. Gunsbourg, 94852 Ivry-Cedex.
PRINTED IN FRANCE.


Société filiale de la SA Le Monde et de Médias et Régie Europe SA
*Président-directeur général :* Dominique Alduy
*Directeur général :* Gérard Morax

133, avenue des Champs-Elysées 75409 Paris Cedex 08
Tél. : (1) 44-43-76-00 ; fax : (1) 44-43-77-30


# LE CARNET DU VOYAGEUR

■ **VIETNAM.** L'achèvement du nouveau terminal de l'aéroport de Noi Bai de Hanoï, prévu l'an prochain, pourrait être retardé faute de capitaux et d'équipements. – *(AFP.)*

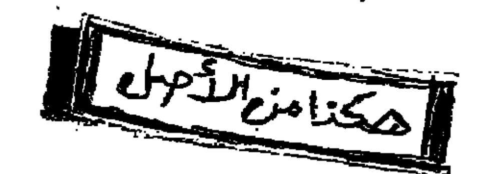
■ **FRANCE.** Air France va augmenter le nombre de ses vols au départ de Lyon-Satolas dès le 27 octobre. Sur le plan intérieur, la compagnie va accroître de 58 % la fréquence de ses liaisons entre Lyon et Roissy-Charles-de-Gaulle, avec 70 vols hebdomadaires. Au niveau européen, elle va ouvrir une liaison vers Barcelone à raison de deux allers et retours quotidiens six jours sur sept, augmenter sa capacité vers Düsseldorf et ajouter des fréquences vers Milan, Munich, Londres, Madrid et Zurich. – *(AFP.)*

■ **PAYS-BAS.** Alors que le parc mondial de bicyclettes s'est établi à un milliard d'unités, les Pays-Bas restent en tête du classement par habitant, chaque Néerlandais ayant son vélo. En Chine, où circulent le plus grand nombre de bicyclettes au monde – quelque 450 millions –, on compte un vélo pour 2,6 habitants, les Etats-Unis, eux, disposant *du deuxième plus grand parc mondial* de deux-roues non motorisés (99 millions). – *(AFP.)*

■ **CUBA.** Un nouveau billet de 3 pesos à l'effigie de Che Guevara devait être mis en circulation à la fin de la semaine à Cuba. Une face du billet reproduit la célèbre photo du Che *coiffé du béret étoilé* ; l'autre face représente le Che coupant la canne à sucre dans un champ.

■ **POLYNÉSIE.** Gaston Flosse, président du gouvernement de Polynésie, souhaite mettre en route le projet de création d'une compagnie aérienne internationale polynésienne qui desservirait, dans un premier temps, le centre et l'est des Etats-Unis, le Japon et la Corée, puis, par la suite, l'Amérique du Sud. – *(AFP.)*

■ **RUSSIE.** Les compagnies aériennes russes, qui, chaque année, retirent de l'exploitation des appareils vétustes, vont bientôt être sous-équipées. On évalue à 1 600 le nombre d'avions qu'il leur faudrait acquérir pour moderniser leurs flottes. – *(AP.)*





**PHOTOGRAPHIE** La Barbican Art Gallery de Londres présente jusqu'au 15 décembre la première rétrospective du photographe d'origine allemande Erwin Blumenfeld (1897-1969). ● DEUX LIVRES sont publiés parallèlement en France : l'album *Blumenfeld, le culte de la beauté*, qui reprend la plupart des images de l'exposition avec une analyse de l'œuvre, et *Jadis et Daguerre*, son autobiographie. ● LA MODE est le domaine de prédilection d'un photographe dont l'œuvre est imprégnée des mouvements dada et surréaliste. On doit également à cet alchimiste des portraits et nus, travaillés dans sa chambre noire, et une étude novatrice de la couleur. ● PAOLO ROVERSI, un des grands de la photographie de mode d'aujourd'hui, voit en Blumenfeld un artiste qui *« a ouvert des portes dans la mode ».*

# Erwin Blumenfeld, magicien de la chambre noire et alchimiste du blanc

## La Barbican Art Gallery de Londres rassemble trois cent cinquante œuvres originales – photographies, dessins, peintures, collages – de l'artiste d'origine allemande et lui offre sa première rétrospective. L'exposition permet de le découvrir au-delà de la mode, qui a fait sa célébrité

**ERWIN BLUMENFELD, Barbican Art Gallery, Barbican Centre, Level 3, Londres. Tél. : 19-44-171-382-71-05. Jusqu'au 15 décembre. « Blumenfeld, le culte de la beauté », de William Ewing, Editions de La Martinière, 256 p., 235 photos, 395 F. « Jadis et Daguerre », réédition de l'autobiographie de Blumenfeld, Editions de La Martinière, 418 p., 145 F.**

*LONDRES*
*de notre envoyé spécial*

La dernière salle de la Barbican Art Gallery de Londres affiche une trentaine d'autoportraits d'Erwin Blumenfeld : seul ou avec son appareil, nu ou habillé, se reflétant dans un miroir, les traits blanchis ou noircis, dessinés en pointillé ou au trait gras, le visage dédoublé ou en surimpression, flou ou net, déformé dans une boule de verre, la face et le profil superposés, en clown ou en cadavre grotesque, souriant ou grave... Le visiteur passe d'un visage à l'autre tandis que la voix du photographe résonne, en langue allemande, donnant vie à ses figures.

Cette galerie d'autoportraits montre combien Erwin Blumenfeld (1897-1969) a, toute sa vie, été un alchimiste, un magicien de la chambre noire. Des années 30 aux années 60, il n'a cessé d'explorer les pouvoirs de la matière sensible, du positif et du négatif, du noir et blanc et de la couleur, de la forme et de la lumière. Pour montrer une autre réalité, fantastique, troublante, parfois effrayante.

ERWIN BLUMENFELD




*Photo sans titre, New York, 1949 (à gauche). « Œil de biche », couverture de « Vogue » (1950), réalisée à partir du premier cliché.*

### DADA ET LA MODE

Trois cent cinquante œuvres originales – photographies, peintures, dessins, collages – sont réunies dans la première rétrospective d'un artiste qui a traversé le siècle. A Paris, on ne se bouscule pas pour reprendre l'exposition – le Centre Pompidou a montré ses « couleurs » en 1982. On se reportera donc sur deux ouvrages qui viennent d'être publiés en France : le bel album, *Blumenfeld, le culte de la beauté* (même si les couleurs sont mal reproduites) et *Jadis et Daguerre*, sa formidable autobiographie, où il est surtout question du parcours d'un juif allemand à travers l'Europe des années 30 avant qu'il fasse fortune à New York.

Dans l'exposition, il y a la mode bien sûr, genre auquel on l'a souvent réduit – Blumenfeld a été *« le photographe le mieux payé du monde »* dans les années 40, à 4 000 dollars la commande –, mais aussi ses portraits, nus, paysages. Il a réussi, chose rare, à appliquer la nouvelle vision des avant-gardes dadaïste et surréaliste à une photographie commerciale (mode et publicité). Il a surtout donné du sens à son alchimie en montrant la femme dans son environnement, que ce soit la barbarie totalitaire ou la soif de consommation de l'après-guerre. Pour exemple, on citera sa couverture de *Vogue*, en mars 1945 : un mannequin flou, derrière une vitre barrée d'une croix rouge sang.

Deux photographies témoignent de sa démarche. La première est un portrait de femme (1949), en noir et blanc, le regard accentué par Blumenfeld, qui aimait maquiller lui-même les modèles. La seconde est une des couvertures les plus mémorables de *Vogue*, publiée en 1950. On l'appelle *Œil de biche*. Blumenfeld a recadré sa première photo, il a fait disparaître le visage pour ne conserver que l'œil gauche, le sourcil, la bouche et un grain de beauté. Ces quatre éléments ont été coloriés à la main par les services artistiques de *Vogue* : sourcil et grain de beauté noirs, pupille et maquillage bleu, bouche rouge vif, fond blanc. Une photographie minimale et révolutionnaire, une icône archi-copiée comme l'a été une de ses rares images réalisées en extérieur : Lisa Fonssagrives (future épouse d'Irving Penn), en équilibre sur une poutre de la tour Eiffel, faisant voler sa robe aux motifs quadrangulaires (1939).

### TONS MONOCHROMES

Imprimer un motif blanc sur fond blanc est un principe que Blumenfeld a développé dès 1937 pour une couverture de *Votre Beauté*. Ce n'est qu'une de ses multiples expérimentations. Il a d'abord récupéré la vision moderniste : solarisation, collage, montage, surimpression, sandwich de négatifs... Lui-même a inventé quelques recettes : placer des négatifs mouillés au congélateur pour obtenir des photos « givrées », inventer des jeux d'optique, enrober les corps et visages des mannequins de voiles vaporeux, photographier à travers un verre à cannelures, superposer un profil et un visage de femme, éclairer par derrière du verre pilé...

L'exposition s'ouvre sur les premiers autoportraits, à quatorze ans, à Berlin : déguisé en Pierrot, montrant à la fois, à l'aide d'une glace, la face et le profil. Et déjà l'obsession de transcender la réalité, d'en cerner l'ambiguïté. *« Maman m'avait appris que l'œil est le miroir de l'âme*, a écrit Blumenfeld. *Je reste persuadé que, derrière la transparence du verre, se joue une vie d'un autre monde. »*

Ses convictions modernistes, forgées dans le Berlin des années 20-30, sont bien visibles dans son travail de mode, auquel il ajoutera un sens inégalé de la couleur et de la sobriété des formes : vingt-quatre couvertures de *Vogue*, des années 1947-1953, sont encadrées au mur. Il faut y voir le fruit d'une collaboration avec le directeur artistique de *Vogue*, Alexander Liberman. Ce dernier a affirmé que Blumenfeld était *« le plus graphique des photographes et celui qui est le plus enraciné dans les beaux-arts »*. Sa palette fait penser à Vermeer, que le photographe a qualifié d'*« inventeur de la photographie en couleurs »*.

La couleur de Blumenfeld est marquée par des tons monochromes, des tons sur tons. Il n'hésite pas à imprimer un manteau rouge sur un fond rouge, à marier le rose et le gris, le violet et le noir, à mettre en valeur une énorme rose verte. Les femmes sont souvent réduites à une nature morte avec objets, le visage fragmenté, réduit à une bouche sans regard – principe à rapprocher de ses portraits en très gros plan de 1932.

Blumenfeld bannissait l'improvisation et sortait rarement de son atelier qui dominait Central Park. Il passait directement du studio de prise de vue à la chambre noire, pouvant tirer trente à cinquante variantes d'un même cliché. En ce sens, il est le meilleur représentant, avec Man Ray, d'une photographie construite que l'on peut opposer à la photographie réalisée en extérieurs, imaginée dès 1934 par Martin Munkacsi, reprise ensuite par Louise Dahl Wolfe et Richard Avedon.

Blumenfeld a dénoncé dans son autobiographie ce monde clinquant et faux de la mode dans lequel il avait l'impression de *« se prostituer »*. Mais il a plongé dedans. A la fin de sa vie, il a sélectionné ses *« cent meilleures photos »*, qui comprenaient peu de mode et beaucoup d'images expérimentales. On y retrouvait un monde beaucoup plus dur, violent, effrayant, qui rejoint celui décrit dans son autobiographie. L'exposition et l'album mettent plutôt l'accent sur *« le culte de la beauté »*. Blumenfeld, grand spécialiste du « double » et de l'ambiguïté, aurait aimé ce double visage, entre séduction et répulsion.

***Michel Guerrin***

## *Paolo Roversi : « Un graphisme exceptionnel »*

**Paolo Roversi est le grand alchimiste de la photographie de mode d'aujourd'hui. Il a vu l'exposition de Londres : *« Avec Man Ray, Blumenfeld est le premier à avoir associé l'élégance de la femme à ses recherches expérimentales. Il a ouvert des portes en allant au-delà du vêtement par le cadrage, la couleur et la lumière. Dès ses premières images, on voit qu'il veut jouer. Il y a mille nuances de gris dans ses portraits de femmes, sur le front, la racine des cheveux, un éclat de lumière sur le nez, la voilette... En revanche, on voit bien que devant les hommes il n'ose pas. Le résultat tombe parfois à plat, mais les jeux qu'il a inventés dans la mode témoignent d'un graphisme exceptionnel. Les images sont sophistiquées et modernes à la fois. Non pas baroques, mais simples, comme un collage cubiste. Sa façon de cadrer les visages, de les couper, de refuser le mouvement du corps, transforme la femme en une nature morte au service de ses expériences. »***

## *La bohème à Berlin, la fortune à New York*

- 1897. Naissance d'Erwin Blumenfeld à Berlin.
- 1907. Reçoit son premier appareil photographique.
- 1913. Devient apprenti dans l'industrie du vêtement féminin.
- 1915. Fréquente, avec Paul Citroën, le *Café des Westens*, rendez-vous des expressionnistes.
- 1917. Enrôlé dans l'armée allemande en mars.
- 1918. Il s'exhile aux Pays-Bas pour rejoindre Lena Citroën, qui deviendra sa femme.
- 1919-1922. Représente le mouvement Dada à Amsterdam. Il réalise des collages et dessins. Il ouvre une boutique de maroquinerie.
- 1932. Commence à photographier les clientes de sa boutique.
- 1936. S'installe à Paris comme photographe. Portraits de Rouault et de Matisse.
- 1938. Début d'une longue amitié avec le photographe anglais Cecil Beaton, qui lui fait obtenir un contrat pour *Vogue*.
- 1939. Après un bref séjour à New York, il rentre à Paris et se retrouve interné.
- 1941. S'installe à New York, où il est embauché par le magazine *Harper's Bazaar*.
- 1943. Son photocollage de Hitler est lâché, comme propagande, au-dessus de l'Allemagne par les avions américains.
- 1944. Rejoint *Vogue* pour qui il réalise des dizaines de couvertures.
- 1955. Cesse de travailler pour *Vogue*. Il entame son autobiographie.
- 1969. Termine son autobiographie. Il choisit ses *« cent meilleures photos »*. Il meurt d'une crise cardiaque à Rome.





# Le Musée d'art contemporain de Gand en avant-première

## La collection a vingt ans, mais n'a pas ses propres murs



**BIEN CONNU** depuis qu'il a imaginé l'exposition « Chambres d'amis », où il avait invité des artistes internationaux a créer des oeuvres dans des appartements privés de Gand, bien connu aussi pour avoir été le patron de la dernière Documenta de Kassel, *Jan Hoet, le directeur* du Musée d'art contemporain de Gand, attend l'ouverture de son établissement. Ce sera pour 1998, dans l'ancien casino voisin du Musée des beaux-arts, dans lequel il dispose actuellement de quelques salles, donc pas de quoi montrer correctement la collection qu'il a constituée. Une collection d'art vivant dans laquelle figurent des artistes comme Artschwager, Buren, Beuys, Cragg, Flanagan, Judd, Merz, Nauman... La soixantaine de pièces majeures présentées à l'Institut néerlandais en donne un avant-goût. Pourquoi là ? Parce que les Pays-Bas et la communauté flamande de Bruxelles ont signé des accords culturels.

**★ Institut néerlandais, 121, rue de Lille, Paris 7e . Mo Assemblée-Nationale. De 13 heures à 19 heures, du mardi au dimanche. Tél. : 45-05-85-99. Jusqu'au 27 octobre.**

# UNE SOIRÉE À PARIS

**Boris Pergamentchikov, Lars Vogt**
Violoncelliste russe vivant en Allemagne, Pergamentchikov est un chambriste de plus en plus recherché. Cette fois-ci, il fait équipe avec Lars Vogt, qui est déjà beaucoup plus qu'un jeune espoir du piano allemand.
Beethoven : *Variations pour violoncelle et piano sur « Ein Mädchen oder Weibchen » de La Flûte enchantée.* Komarova : *Triptychon.* Brahms : *Sonate pour violoncelle et piano op. 99.*
*Châtelet, 1, place du Châtelet, Paris 1er. 12 h 45, le 14. Tél. : 40-28-28-40. 50 F.*

**Quatuor Manfred**
Installés à Dijon, les quatre jeunes musiciens du Quatuor Manfred réalisent là-bas un travail admirable de diffusion. Mais ils sont avant tout l'un des quatuors les plus inspirés de notre époque.
Schoenberg : *Verklärte Nacht.* Marc Desmons (alto), Bertrand Raynaud (violoncelle).
*Maison de Radio-France, 116, avenue du Président-Kennedy, Paris 16e. Mo Passy. 19 heures, le 14. Tél. : 42-30-15-16. 30 F.*

**Kevin Koyne**
Troubadour neurasthénique dans la lignée des Nick Drake et autres Tim Buckley, Kevin Koyne cisèle des mélodies boisées qui transportent à la campagne une fantaisie pessimiste. Discret et confidentiel, il mérite pourtant qu'on s'attarde sur ses chansons intimes.
*Massy (91). Centre culturel Paul-Bailliart, 6, allée du Québec. 21 heures, le 12. Tél. : 69-20-57-04. 90 F.*

**Kitsou Dubois**
Seule chorégraphe au monde à avoir participé à neuf vols de simulation à bord de la caravelle Zéro G du Centre national d'études spatiales. Sa mission était d'aider les astronautes à régler leurs problèmes d'apesanteur au moyen de techniques de danse. Kitsou Dubois a tiré une chorégraphie de cette expérience qu'elle présente dans le cadre de « La science en fête », à La Villette.
*Grande Halle de La Villette (salle Boris-Vian), 211, avenue Jean-Jaurès, Paris 19e. Mo Porte-de-Pantin. 21 heures, le 12 ; 16 heures, le 13. Tél. : 40-05-72-99 et 81-28. Entrée libre.*

# CINÉMA

## NOUVEAUX FILMS

**BREAKING THE WAVES (*)**
Film danois de Lars von Trier
VO : UGC Ciné-cité les Halles, 1er ; 14-Juillet Beaubourg, 3e (42-77-14-55) ; 14-Juillet Hautefeuille, 6e (46-33-79-38) ; *UGC Danton, 6e* ; UGC Rotonde, 6e ; UGC Champs-Elysées, 8e ; Max Linder Panorama, 9e (48-24-88-88 ; rés. 40-30-20-10) ; UGC *Opéra, 9e* ; 14-Juillet *Bastille, 11e* (43-57-90-81) ; Escurial, 13e (47-07-28-04 ; rés. 40-30-20-10) ; Mistral, 14e (39-17-10-00 ; rés. 40-30-20-10) ; 14-Juillet Beaugrenelle, 15e (45-75-79-79) ; Bienvenüe Montparnasse, 15e (39-17-10-00 ; rés. 40-30-20-10) ; UGC Maillot, 17e ; Pathé Wepler, 18e (rés. 40-30-20-10) ; 14 Juillet-sur-Seine, 19e (rés. 40-30-20-10).

**CAMELEONE**
*Film français de Benoît Cohen*
UGC Ciné-cité les Halles, 1er ; Espace Saint-Michel, 5e (44-07-20-49) ; George-V, 8e ; UGC Lyon Bastille, 12e ; *Sept Parnassiens, 14e* (43-20-32-20) ; UGC Convention, 15e.

**LES ENFANTS DE LA NATURE**
Film islandais de Fridrik Thor Fridriksson
VO : L'Entrepôt, 14e (45-43-41-63).

**LE JAGUAR**
Film français de Francis Veber
Gaumont les Halles, 1er (40-39-99-40 ; rés. 40-30-20-10) ; Rex, 2e (39-17-10-00) ; UGC Montparnasse, 6e ; UGC Odéon, 6e ; Gaumont Ambassade, 8e (43-59-19-08 ; rés. 40-30-20-10) ; Publicis Champs-Elysées, 8e (47-20-76-23 ; rés. 40-30-20-10) ; *Saint-Lazare-Pasquier, 8e (43-87-35-43 ;* rés. 40-30-20-10) ; Gaumont Opéra Français, 9e (47-70-33-88 ; rés. 40-30-20-10) ; Les Nation, 12e (43-43-*04-67 ; rés. 40-30-20-10)* ; UGC Lyon Bastille, 12e ; Gaumont Gobelins Fauvette, 13e (47-07-55-88 ; rés. 40-30-20-10) ; Gaumont Parnasse, 14e (rés. 40-30-20-10) ; Gaumont Alésia, 14e (43-27-84-50 ; rés. 40-30-20-10) ; Miramar, 14e (39-17-10-00 ; rés. 40-*30-20-10) ; 14-Juillet Beaugrenelle,* 15e (45-75-79-79) ; Gaumont Convention, 15e (48-28-42-27 ; rés. 40-30-20-10) ; Majestic Passy, 16e (42-24-46-24 ; rés. 40-30-20-10) ; UGC Maillot, 17e ; Pathé Wepler, 18e (rés. 40-30-20-10) ; Pathé Wepler, *18e (rés. 40-30-20-10) ; 14 Juillet-sur-*Seine, 19e (rés. 40-30-20-10) ; Le Gambetta, 20e (46-36-10-96 ; rés. 40-30-20-10).

**RONDE DE FLICS À PÉKIN**
Film chinois de Ning Ying
VO : 14-Juillet Beaubourg, 3e (42-77-14-55) ; *Le Quartier Latin, 5e* (43-26-84-65) ; Le Balzac, 8e (45-61-10-60).

**UNE VIE NORMALE**
Film britannique d'Angela Pope
VO : UGC Ciné-cité les Halles, 1er ; 14-Juillet Beaubourg, 3e (42-77-14-55) ; *14-Juillet Odéon, 6e* (43-25-59-83 ; rés. 40-30-20-10) ; UGC Rotonde, 6e ; Gaumont Ambassade, 8e (43-59-19-08 ; rés. 40-30-20-10) ; George-V, 8e ; Gaumont Opéra Français, 9e (47-70-33-88 ; rés. 40-30-20-10) ; 14-Juillet Bastille, 11e (43-57-90-81) ; Gaumont Gobelins Fauvette, 13e (47-07-55-88 ; rés. 40-30-20-10) ; Gaumont Alésia, 14e (43-27-84-50 ; rés. 40-30-20-10) ; 14-Juillet Beaugrenelle, 15e (45-75-79-79) ; 14 Juillet-sur-Seine, 19e (rés. 40-30-20-10).

**WALKING & TALKING**
*Film américain de Nicole Holofcener*
VO : UGC Forum Orient Express, 1er ; Les Trois Luxembourg, 6e (46-33-97-77 ; rés. 40-30-20-10) ; Elysées Lincoln, 8e (43-59-36-14) ; 14-Juillet Bastille, 11e (43-57-90-81) ; Gaumont Grand Ecran Italie, 13e (45-80-77-00 ; rés. 40-30-20-10) ; Sept Parnassiens, 14e (43-20-32-20) ; Pathé Wepler, 18e (rés. 40-30-20-10)VF. : Le Gambetta, 20e (46-36-10-96 ; *rés.* 40-30-20-10).

## LES EXCLUSIVITÉS

**À *TOUTE VITESSE* (Fr.)** : UGC Ciné-cité les Halles, 1er ; Epée de Bois, 5e (43-37-57-47) ; UGC Odéon, 6e ; George-V, 8e.
**AFRIQUES : COMMENT ÇA VA AVEC LA DOULEUR ? (Fr.)** : Saint-André-des-Arts II, 6e (43-26-80-25).
**ANNA OZ (Fr.)** : Gaumont les Halles, 1er (40-39-99-40 ; rés. 40-30-20-10) ; 14-Juillet Hautefeuille, 6e (46-33-79-38) ; Gaumont Ambassade, 8e (43-59-19-08 ; rés. 40-30-20-10).
**L'APPARTEMENT (Fr.)** : UGC Ciné-cité les Halles, 1er ; Bretagne, 6e (39-17-10-00 ; rés. 40-30-20-10) ; UGC *Danton, 6e ; UGC Rotonde, 6e* ; UGC Normandie, 8e ; Paramount Opéra, 9e (47-42-56-31 ; rés. 40-30-20-10) ; Majestic Bastille, 11e (47-00-02-48 ; rés. 40-30-20-10) ; UGC Gobelins, 13e ; Mistral, 14e (39-17-10-00 ; rés. 40-30-20-10) ; Gaumont Convention, 15e (*48-28-42-27 ; rés.* 40-30-20-10).
**AU LOIN S'EN VONT LES NUAGES (Fin., v.o.)** : UGC Ciné-cité les Halles, 1er ; Gaumont Opéra Impérial, 2e (*47-70-33-88* ; rés. 40-30-20-10) ; Saint-André-des-Arts I, 6e (43-26-48-18) ; La Pagode, 7e (rés. 40-30-20-10) ; Gaumont Ambassade, 8e (43-59-19-08 ; rés. 40-30-20-10) ; La Bastille, 11e (43-07-48-60) ; Gaumont Grand Ecran Italie, 13e (45-80-77-*00* ; rés. 40-30-20-10) ; Gaumont Parnasse, 14e (rés. 40-30-20-10) ; Gaumont Alésia, 14e (43-27-84-50 ; rés. 40-30-20-10).
**BEAUTIFUL THING (Brit., v.o.)** : UGC Forum Orient Express, 1er.
**LE BEL ETÉ 1914 (Fr.)** : L'Entrepôt, 14e (45-43-41-63).
**LA BELLE VERTE (Fr.)** : UGC Ciné-cité *les Halles, 1er ; Rex, 2e (39-17-10-00)* ; 14-Juillet Odéon, 6e (43-25-59-83 ; rés. 40-30-20-10) ; UGC Montparnasse, 6e ; Gaumont Marignan, 8e (rés. 40-30-20-10) ; George-V, 8e ; Gaumont Opéra Français, 9e (47-70-33-88 ; *rés.* 40-30-20-10) ; Les Nation, 12e (43-43-04-67 ; rés. 40-30-20-10) ; UGC Lyon Bastille, 12e ; Gaumont Gobelins Fauvette, 13e (47-07-55-88 ; *rés.* 40-30-20-10) ; Gaumont *Alésia, 14e (43-27-84-50 ; rés. 40-30-*20-10) ; UGC Convention, 15e ; Pathé Wepler, 18e (rés. 40-30-20-10).
**BIENVENUE DANS L'ÂGE INGRAT (A., v.o.)** : UGC Forum Orient Express, 1er ; Epée de Bois, 5e (43-37-57-47) ; Le Balzac, 8e (45-61-10-60).
**CHACUN CHERCHE SON CHAT (Fr.)** : UGC Forum Orient Express, 1er ; 14-Juillet Parnasse, 6e (43-26-58-00) ; Cinoches, 6e (46-33-10-82).
**CHRONIQUE COLONIALE (Hol., v.o.)** : Studio des Ursulines, 5e (43-26-19-09).
**COMMENT JE ME SUIS DISPUTÉ (Fr.)** : Les Trois Luxembourg, 6e (46-33-97-77 ; rés. 40-30-20-10).
**CRASH (**) (Can., v.o.)** : Epée de Bois, 5e (43-37-57-47) ; Cinoches, 6e (46-33-10-82).
**LE CRI DE LA SOIE (Fr.)** : Epée de Bois, 5e (43-37-57-47) ; Saint-André-des-Arts I, 6e (43-26-48-18) ; Les *Montparnos, 14e* (39-17-10-00 ; *rés.* 40-30-20-10).
**DARKLY NOON (Brit., v.o.)** : Images d'ailleurs, 5e (45-87-18-09).
***DEAD MAN* (A., v.o.)** : *Cinoches, 6e* (46-33-10-82).
**DÉCROCHE LES ÉTOILES (A., v.o.)** : Gaumont les Halles, 1er (40-39-99-40 ; rés. 40-30-20-10) ; 14-Juillet Parnasse, 6e (43-26-58-00).
**DENISE AU TÉLÉPHONE (A., v.o.)** : Epée de Bois, 5e (43-37-57-47).
**LES DERNIERS JOURS D'EMMANUEL KANT (Fr.)** : Lucernaire, 6e (45-44-57-34).
**L'ÉLÈVE (Fr.)** : 14-Juillet Hautefeuille, 6e (46-33-79-38) ; L'Entrepôt, 14e (45-43-41-63) ; Sept Parnassiens, 14e (43-20-32-20).
**ENCORE (Fr.)** : UGC *Ciné-cité* les Halles, 1er ; Le Saint-Germain-des-Prés, Salle G. de Beauregard, 6e (42-*22-87-23 ; rés. 40-30-20-10)* ; UGC Montparnasse, 6e ; UGC Odéon, 6e ; Le Balzac, 8e (45-61-10-60) ; UGC Opéra, 9e ; 14-Juillet Bastille, 11e (43-57-90-81) ; Escurial, 13e (47-07-28-04 ; rés. 40-30-20-10) ; Mistral, 14e (39-17-10-00 ; rés. 40-30-20-10) ; 14-Juillet Beaugrenelle, 15e (45-75-79-79) ; Pathé Wepler, 18e (rés. 40-30-20-10) ; 14 Juillet-sur-Seine, 19e (rés. 40-30-20-10).
**FARGO (*) (A., v.o.)** : UGC *Ciné-cité* les Halles, 1er ; 14-Juillet Odéon, 6e (43-25-59-83 ; rés. 40-30-20-10) ; Gaumont Marignan, 8e (rés. 40-30-*20-10) ; UGC Triomphe, 8e* ; Gaumont Opéra Français, 9e (47-70-33-88 ; rés. 40-30-20-10) ; La Bastille, 11e (43-07-48-60) ; Gaumont Gobelins Rodin, 13e (47-07-55-88 ; rés. 40-30-20-10) ; Gaumont Alésia, 14e (43-27-84-50 ; rés. 40-30-20-10) ; Sept Parnassiens, 14e (43-20-32-20) ; Bienvenüe Montparnasse, 15e (39-17-10-00 ; rés. 40-30-20-10) ; Pathé Wepler, 18e (rés. 40-30-20-10) ; v.f. : *Gaumont Convention, 15e (48-28-*42-27 ; rés. 40-30-20-10).
**FEW OF US (Lit., v.o.)** : Racine Odéon, 6e (43-26-19-68 ; rés. 40-30-*20-10)*.
**FOURBI (Suis.)** : Lucernaire, 6e (45-44-57-34).
**FRESA Y CHOCOLATE (Cub., v.o.)** : Lucernaire, 6e (45-44-57-34).
**GABBEH (Ira., v.o.)** : 14-Juillet Parnasse, 6e (43-26-58-00).
**GUANTANAMERA (Cub., v.o.)** : Latina, 4e (42-78-47-86) ; Le Quartier Latin, 5e (43-26-84-65) ; 14-Juillet Parnasse, 6e (43-26-58-00).
**INDEPENDENCE DAY (A., v.o.)** : UGC Ciné-cité les Halles, 1er ; Bretagne, 6e (39-17-10-00 ; rés. 40-30-20-10) ; UGC Odéon, 6e ; Gaumont Marignan, 8e (*rés.* 40-30-20-10) ; Gaumont Marignan, 8e (rés. 40-30-20-10) ; George-V, 8e ; UGC Normandie, 8e ; UGC Opéra, 9e ; Gaumont Grand Ecran Italie, 13e (45-80-77-00 ; rés. 40-30-20-10) ; 14-Juillet Beaugrenelle, 15e (45-75-79-79) ; Gaumont Kinopanorama, 15e (rés. 40-30-20-10) ; Majestic Passy, 16e (42-24-46-24 ; *rés.* 40-30-20-10) ; UGC Maillot, 17e ; 14 Juillet-sur-Seine, 19e (rés. *40-30-20-10)* ; *v.f. : UGC* Montparnasse, 6e ; Paramount Opéra, 9e (47-42-56-31 ; rés. 40-30-20-10) ; Les Nation, 12e (43-43-04-67 ; rés. 40-30-20-10) ; UGC Lyon Bastille, 12e ; UGC Gobelins, 13e ; UGC Gobelins, 13e ; Gaumont Parnasse, 14e (rés. 40-30-*20-10) ; Gaumont Alésia, 14e* (43-27-84-50 ; rés. 40-30-20-10) ; UGC Convention, 15e ; Majestic Passy, 16e (42-24-46-24 ; rés. 40-30-20-10) ; Pathé Wepler, 18e (rés. 40-30-20-10) ; Pathé Wepler, 18e (rés. 40-30-20-10) ; Le Gambetta, 20e (46-36-10-96 ; rés. *40-30-20-10*).
**LONE STAR (A., v.o.)** : UGC Ciné-cité *les Halles, 1er ; Reflet Médicis, salle* Louis-Jouvet, 5e (43-54-42-34) ; Publicis Champs-Elysées, 8e (47-20-76-23 ; rés. 40-30-20-10) ; Sept Parnassiens, 14e (43-20-32-20).
**LES NOUVELLES AVENTURES DE WALLACE ET GROMIT (Brit., v.f.)** : Lucernaire, 6e (45-44-57-34).
**PARTY (Fr.)** : Latina, 4e (42-78-47-86) ; Reflet Médicis I, 5e (43-54-42-34) ; Elysées Lincoln, 8e (43-59-36-*14) ; Gaumont Parnasse, 14e (rés.* 40-30-20-10).
**PHÉNOMÈNE (A., v.o.)** : UGC Ciné-cité les Halles, 1er ; Gaumont Marignan, 8e (rés. 40-30-20-10) ; UGC Normandie, 8e ; v.f. : UGC Montparnasse, 6e ; Paramount Opéra, 9e (47-42-56-31 ; rés. 40-30-20-10) ; UGC Gobelins, 13e ; Gaumont Parnasse, 14e (rés. 40-30-20-10).
**PONETTE (Fr.)** : Gaumont les Halles, 1er (40-39-99-40 ; rés. 40-30-20-10) ; Gaumont Opéra Impérial, 2e (47-70-33-88 ; rés. 40-30-20-10) ; L'Arlequin, 6e (45-44-28-80 ; rés. 40-30-20-10) ; Gaumont Ambassade, 8e (43-59-19-08 ; rés. 40-30-20-10) ; Majestic Bastille, 11e (47-00-02-48 ; rés. 40-30-20-10) ; UGC Gobelins, 13e ; Miramar, 14e (39-17-10-00 ; rés. 40-30-20-10) ; Mistral, 14e (39-17-10-00 ; rés. 40-30-20-10).
**LA RENCONTRE (Fr.)** : Saint-André-des-Arts *I, 6e* (43-26-48-18).
**RICHARD III (A., v.o.)** : Lucernaire, 6e (45-44-57-34).
**RIDICULE (Fr.)** : Lucernaire, 6e (45-*44-57-34) ; Elysées Lincoln, 8e* (43-59-36-14).
**LE ROI DES AULNES (Fr.-All., v.o.)** : Gaumont les Halles, 1er (40-39-99-40 ; rés. 40-30-20-10) ; 14-Juillet Odéon, 6e (43-25-59-83 ; rés. 40-30-20-10) ; Gaumont Ambassade, 8e (43-59-19-08 ; rés. 40-30-20-10) ; George-V, 8e ; UGC Lyon Bastille, 12e ; Sept Parnassiens, 14e (43-20-32-20) ; v.f. : Gaumont Opéra Français, 9e (47-70-33-88 ; rés. 40-30-20-10) ; Gaumont Gobelins Fauvette, 13e (47-07-55-88 ; rés. 40-30-20-10) ; Gaumont Parnasse, 14e (rés. 40-30-20-10) ; *Gaumont Alésia, 14e* (43-27-84-50 ; rés. 40-30-20-10) ; Gaumont Convention, 15e (48-28-42-27 ; rés. *40-30-20-10) ; Pathé Wepler, 18e* (rés. 40-30-20-10) ; Le Gambetta, 20e (46-36-10-96 ; rés. 40-30-20-10).
**LES SABLES MOUVANTS (Fr.)** : Espace Saint-Michel, 5e (44-07-20-49).
**SECRETS ET MENSONGES (Brit., v.o.)** : UGC Ciné-cité les Halles, 1er ; Gaumont Opéra Impérial, 2e (47-70-33-88 ; rés. 40-30-20-10) ; 14-Juillet Beaubourg, 3e (42-77-14-55) ; 14-Juillet Hautefeuille, 6e (46-33-79-38) ; *UGC Danton, 6e ; UGC Montparnasse, 6e* ; La Pagode, 7e (rés. 40-30-20-10) ; Gaumont Champs-Elysées, 8e (43-59-04-67 ; rés. 40-30-20-10) ; *La Bastille, 11e (43-07-48-60)* ; Les Nation, 12e (43-43-04-67 ; rés. 40-30-20-10) ; Gaumont Gobelins Rodin, 13e (47-07-55-88 ; rés. 40-30-20-10) ; Mistral, 14e (39-17-10-00 ; rés. 40-30-20-10) ; Sept Parnassiens, 14e (43-20-32-20) ; 14-Juillet Beaugrenelle, 15e (45-75-79-79) ; Majestic Passy, 16e (42-24-46-24 ; rés. 40-30-20-10) ; UGC Maillot, 17e ; Pathé Wepler, 18e (rés. 40-30-20-10) ; 14 *Juillet-sur-Seine, 19e (rés. 40-30-20-*10) ; v.f. : Saint-Lazare-Pasquier, 8e (43-87-35-43 ; rés. 40-30-20-10) ; UGC Opéra, 9e ; UGC Gobelins, 13e ; Gaumont Parnasse, 14e (rés. 40-30-20-10) ; Gaumont Convention, 15e (48-28-42-27 ; rés. 40-30-20-10) ; Le Gambetta, 20e (46-36-10-96 ; rés. 40-30-20-10).
**THE ADDICTION (A., v.o.)** : Action Christine, 6e (43-29-11-30).
**THE CELLULOID CLOSET (A., v.o.)** : 14-Juillet Beaubourg, 3e (42-77-14-55).
**THE VAN (Brit., v.o.)** : UGC Forum *Orient Express, 1er ; Epée de Bois, 5e* (43-37-57-47) ; Les Trois Luxembourg, 6e (46-33-97-77 ; rés. 40-30-20-10) ; Lucernaire, 6e (45-44-57-34) ; *George-V, 8e*.
**L'ULTIME SOUPER (A., v.o.)** : Gaumont les Halles, 1er (40-39-99-40 ; rés. 40-30-20-10) ; Les Montparnos, 14e (39-17-10-00 ; rés. 40-30-20-10).
**USUAL SUSPECTS (A., v.o.)** : Cinoches, 6e (46-33-10-82).
**LES VOLEURS (Fr.)** : UGC Forum Orient Express, 1er ; 14-Juillet Odéon, 6e (43-25-59-83 ; rés. 40-30-20-10) ; George-V, 8e ; Gaumont Parnasse, 14e (rés. *40-30-20-10*).
**WHEN NIGHT IS FALLING (Can., v.o.)** : Lucernaire, 6e (45-44-57-34).
**WITTGENSTEIN (Brit., v.o.)** : Lucernaire, 6e (45-44-57-34).

## LES REPRISES

***L'ADORABLE VOISINE* (A., v.o.)** : Action Ecoles, 5e (43-25-72-07).
**BELLISSIMA (It., v.o.)** : Grand Action, 5e (43-29-44-40).
**LE CRIMINEL (A., v.o.)** : Action Ecoles, 5e (43-25-72-07).
**EPIDEMIC (D., v.o.)** : 14 Juillet Beaubourg, 3e (42-77-14-55).
**LA JETÉE (Fr.)** : 14-Juillet Beaubourg, 3e (42-77-14-55).
**LE MYSTÈRE PICASSO (Fr.)** : 14-Juillet Parnasse, 6e (43-26-58-00).
**THE BITTER TEA OF GENERAL YEN (A., v.o.)** : *Action Christine, 6e* (43-29-11-30).
**UNE FEMME SOUS INFLUENCE (A., v.o.)** : 14-Juillet Beaubourg, 3e (42-77-14-55) ; Studio Galande, 5e (43-26-94-08 ; rés. 40-30-20-10).

## LES SÉANCES SPÉCIALES

**CONTES IMMORAUX (**) (Fr.)** : Accatone, 5e (46-33-86-86) dimanche 21 h 30.
**LES DAMNÉS (*) (It.-A., v.o.)** : *Accatone, 5e* (46-33-86-86) dimanche 14 h 30.
**DANS LA VILLE BLANCHE (Suis.-Por., v.o.)** : 14-Juillet Beaubourg, *3e* (42-77-14-55) dimanche 11 h 25.
**LA GRANDE VILLE (Ind., v.o.)** : 14-Juillet Beaubourg, 3e (42-77-14-55) dimanche 11 h 15.
**LIFE IS SWEET (Brit., v.o.)** : Studio des Ursulines, 5e (43-26-19-09) samedi 18 h, dimanche 14 h, 19 h 30.
**MINNIE AND MOSKOWITZ (A., v.o.)** : Images d'ailleurs, 5e (45-87-18-09) samedi 22 h.
**NAKED (*) (Brit., v.o.)** : Studio des Ursulines, 5e (43-26-19-09) samedi 21 h 45, dimanche 23 h 30.
**LA PARTY (A., v.o.)** : Reflet Médicis *II, 5e (43-54-42-34) dimanche* 12 h 05.
**PROMENADE AVEC L'AMOUR ET LA MORT (A., v.o.)** : L'Entrepôt, 14e (45-43-41-63) dimanche 14 h, 16 h, 18 h.
**QUAND LA VILLE DORT (A., v.o.)** : L'Entrepôt, 14e (45-43-41-63) samedi 16 h 15, 18 h 30.
**LA ROSE POURPRE DU CAIRE (A., v.o.)** : Grand Pavois, 15e (45-54-46-85 ; rés. 40-30-20-10) samedi 20 h.
**LE SACRIFICE (Fr.-Su., v.o.)** : Accatone, 5e (46-33-86-86) samedi 16 h 20.
**SALO OU LES 120 JOURNÉES DE SODOME (**) (It., v.o.)** : Accatone, 5e (46-33-86-86) dimanche 19 h 20.
**SATYRICON (It., v.o.)** : Accatone, 5e *(46-33-86-86) dimanche 17 h 10.*
**LES STATUES MEURENT AUSSI (Fr.)** : Studio des Ursulines, 5e (43-26-19-09) dimanche 13 h 15.
**THELONIOUS MONK (A., v.o.)** : Images d'ailleurs, 5e (45-87-18-09) dimanche 17 h 25.
**LA VIE DES MORTS (Fr.)** : Studio des Ursulines, 5e (43-26-19-09) dimanche 12 h.

## LA CINÉMATHÈQUE

**PALAIS DE CHAILLOT (47-04-24-24)**
**DIMANCHE**
Gérard Blain : *Le Rebelle* (1980), de Gérard Blain, 16 h 30 ; *Pierre et Djemila* (1986), de Gérard Blain, 19 h ; *Jusqu'au bout de la nuit* (1995), de Gérard Blain, 21 h.
**SALLE RÉPUBLIQUE (47-04-24-24)**
**DIMANCHE**
Le Cinéma de la cruauté : *Belle de jour* (1966), de Luis Bunuel, 17 h ; *Les Dragueurs* (1959), de Jean-Pierre Mocky, 19 h 30 ; *Conte cruel* (1930), de Gaston Modot ; *Le Puits et le pendule* (1964), d'Alexandre Astruc ; *Le Père Noël a les yeux bleus* (1966), de Jean Eustache, 21 h 30.

## CENTRE GEORGES-POMPIDOU

**SALLE GARANCE (42-78-37-29)**
**DIMANCHE**
Le Cinéma turc : *L'Espoir* (1970, v.o. s. t. f.), de Yilmaz Güney, 14 h 30 ; *Ne les laisse pas tirer sur le cerf-volant* (1980, v.o. s. t. f.), de Tunç Basaran, 17 h 30 ; *La Terre brûlante* (1973, v.o. s. t. f.), de Feyzi Tuna, 20 h 30.
**LUNDI**
Le Cinéma turc : *L'amour plus froid que la mort* (1995, v.o. s. t. f.), de Canan Gerede, 14 h 30 ; *Robert's Movie* (1990, v.o. s. t. f.), de Canan Gerede, 17 h 30 ; *Seyyit Han* (1968, *v.o. s. t. f.*), de Yilmaz Güney, 20 h 30.

## VIDÉOTHÈQUE DE PARIS

**2, Grande Galerie, porte Saint-Eustache, Forum des Halles (44-76-62-00)**
**DIMANCHE**
Les Rencontres internationales de cinéma à Paris : *Le Nid* (1995), d'Alvars Freimanis, 14 h ; *Marian* (1996, *v.o. s. t. f., en compétition*), de Petr Vaclav, 14 h 30 ; *Les Conspirateurs du plaisir* (1996, v.o. s. t. f.), de Jan Svankmajer, 17 h ; *Y aura t-il de la neige à Noël ?* (1996), de Sandrine Veysset ; *L'Accordéon de Tulle ; Le Lustre de Pittsburgh* (1995), de Mathieu Riboulet et Pierre Léon, 19 h 30 ; Programme de courts métrages ; *Amour bestial* (1995, v.o. s. t. f.), d'Ulrich Seidt, 22 h.
**LUNDI**
Les Rencontres internationales de cinéma à Paris : *Keita, l'héritage du griot*, 14 h ; *Eclipse* (1994), de Jeremy Podeswa, 14 h 30 ; *Marian* (1996, v.o. st, en compétition), de Petr Vaclav, 16 h ; *Le Nid* (1995, v.o. s. t. f.), d'Alvars Freimanis, 16 h 45 ; Programme de courts métrages, 18 h 30 ; *Si bleu, si calme* (1996), d'Eliane de Latour, 19 h 30 ; *Level Five* (1995), de Chris Marker, 20 h ; *La Croisière* (1970, v.o. s. t. f.), de Marek Piwowski, 21 h 30 ; *Poussières d'amour* (1996, v.o. s. t. f.), de Werner Schroeter, 22 h.
**MARDI**
Les Rencontres internationales de *cinéma à Paris* : *La Murcialola* (1996, v.o.), d'Odetta Ciancarelli, 14 h ; *La Biographie d'un jeune accordéoniste* (19947, v.o. s. t. f., sélection Georges et Ruta Sadoul), de Satybaldy Narymbetov, 14 h 30 ; *Ne meurs pas sans me dire où tu vas* (1995, v.o. s. t. f.), d'Eliseo Subiela, 16 h ; Programme de courts métrages, 17 h ; *La Moindre des choses* (1996), de Nicolas Philibert ; *Keita, l'héritage du griot*, 19 h 30 ; *L'Accordéon de Tulle ; Le Lustre de Pittsburgh* (1995), de Mathieu Riboulet et *Pierre Léon*, 21 h 30 ; *Eclipse* (1994), de Jeremy Podeswa, 22 h.

## GALERIE NATIONALE DU JEU DE PAUME

(47-03-12-50)
*DIMANCHE*
*Paris perdus* (1982), de Bernard Maligre, 17 h ; *Roland Barthes* (1988), de Jean-Philippe Collin, 15 h.

## FESTIVALS

**AKIRA KUROSAWA, HUMANISTE *ÉPIQUE* (v.o.)**, *Studio des Ursulines, 5e (43-26-19-09). Barberousse,* lun. 20 h 45.
**ALFRED HITCHCOCK (v.o.)**, Le Champo-Espace *Jacques-Tati*, 5e (43-54-51-60). *La Loi du silence*, sam. 16 h 05, 20 h 10 ; *Le Grand Alibi*, dim. 12 h, 16 h 05, 20 h 10 ; *Mais qui a tué Harry ?*, lun. 12 h, *16 h 05*, 20 h 10 ; *L'Inconnu du Nord-Express*, mar. 12 h, 16 h 05, 20 h 10.
**ANIMAUX EN MOUVEMENT**, Auditorium du Louvre, 1er (40-20-52-99). *Dressé pour tuer*, sam. 18 h ; *La Dernière Chasse*, sam. 20 h 30 ; *La Course de taureaux*, dim. 16 h ; *Le Monde perdu*, dim. 19 h ; *Au hasard, Balthazar*, lun. 20 h 30.
**AU-DELÀ DU VISIBLE-SALLE JEAN-RENOIR**, *Centre Pompidou*. Cinéma du Musée. Studio 5, 4e (44-78-12-33). *Oasis sous la mer*, sam. 17 h ; *Infiniment courbe*, dim. 15 h ; *Image*, dim. 17 h.
**BELLEVILLE MILIEU DU MONDE AU RÉPUBLIQUE**, Le République, 11e (48-05-51-33). *Keita, l'héritage du griot*, dim. 13 h 30 ; Courts Métrages, lun. 18 h ; Jeunes réalisateurs d'Afrique noire francophone, mar. 15 h 30 ; Musique et chansons avec Belhair, mar. 21 h.
**BILLY WILDER (v.o.)**, Action Christine, 6e (43-29-11-30). *La Garçonnière*, sam. 16 h 30, 19 h, 21 h 30 ; *Sunset Boulevard*, dim. 14 h, 16 h, 18 h, 20 h, 22 h ; *Témoin à charge*, lun. 14 h, 16 h 30, 19 h, 21 h 30.
**CINÉMA POUR FRANCIS BACON**, Centre Pompidou. Cinéma du Musée. Studio 5, 4e (44-78-12-33). *Francis Bacon and the Brutality of Fact*, sam. 17 h ; *Eugène Atget photographe*, sam. 20 h, dim. 20 h.
**CINQ CHEFS-D'ŒUVRE DU CINÉMA ÉROTIQUE JAPONAIS (v.o.)**, Espace Saint-Michel, 5e (44-07-20-49). *La Barrière de la chair*, lun. 22 h 50 ; *La Maison des perversités*, sam. 22 h 50, mar. 22 h 50 ; *Rue de la joie*, dim. 22 h 50.
**LES CLASSIQUES DU POLAR (v.o.)**, Grand Action, 5e (43-29-44-40). *La Femme à abattre*, sam. 17 h 20, 19 h, 20 h 40, 22 h 20 ; *Key Largo*, dim. 14 h, 16 h, 18 h, 20 h, 22 h ; *Ultime Razzia*, lun. 14 h, 16 h, 18 h, 20 h, 22 h ; *Le Baiser du tueur*, mar. 14 h, 15 h 40, 17 h 20, 19 h, 20 h 40, 22 h 20.
**CYCLE LES FRÈRES JOEL ET ETHAN COEN (v.o.)**, Le Champo-Espace Jacques-Tati, 5e (43-54-51-60). *Arizona Junior*, lun. 14 h, 18 h 05, 22 h 10 ; *Blood Simple*, dim. 14 h, 18 h 05, 22 h 10 ; *Miller's Crossing*, sam. 18 h 05, 22 h 10, mar. 14 h, 18 h 05, 22 h 10.
**CYCLE MARX BROTHERS (v.o.)**, Le Champo-Espace Jacques-Tati, 5e (43-54-51-60). *Une nuit à Casablanca*, dim. 12 h 15 ; *Plumes de cheval*, lun. 12 h 15 ; *La Soupe au canard*, sam. 12 h 15, mar. 12 h 15.
**ERIC ROHMER**, Le Champo-Espace Jacques-Tati, 5e (43-54-51-60). *Le Genou de Claire*, mar. 13 h 50, 15 h 50, 17 h 55, 20 h, 22 h ; *Ma nuit chez Maud*, lun. 13 h 50, 15 h 50, 17 h 55, 20 h, 22 h ; *La Marquise d'O*, sam. 17 h 55, 20 h, 22 h ; *L'Amour l'après-midi*, dim. 13 h 50, 15 h 50, 17 h 55, 20 h, 22 h.
**FESTIVAL MORETTI (v.o.)**, Reflet Médicis II, 5e (43-54-42-34). *Sogni d'oro*, mar. 12 h 10.
**FRANK CAPRA (v.o.)**, Mac-Mahon, 17e (43-29-79-89). *New York-Miami*, sam. 16 h, 18 h, 20 h, 22 h ; *Arsenic et vieilles dentelles*, dim. 14 h, 16 h 30, 19 h, 21 h 30 ; *La vie est belle*, lun. 14 h, 16 h 30, 19 h, 21 h 30.
**LES INDÉPENDANTS AU RÉPUBLIC**, Le République, 11e (48-05-51-33). *Stabat Mater*, lun. 20 h 30.
**MEJRABPOM : L'AVENTURE DU CINÉMA PRIVÉ**, Musée d'Orsay, Auditorium, 7e (40-49-49-69). *Le Maître de poste*, sam. 16 h ; *Le Chemin du bonheur*, dim. 14 h ; *Le Tailleur de Torjok*, dim. 16 h.
**MIZOGUCHI RETROUVÉ (v.o.)**, Europa Panthéon (ex-Reflet Panthéon), 5e (43-54-15-04). *Miss Oyu*, sam. 16 h, 18 h, 20 h, 22 h ; *Les Contes des chrysanthèmes tardifs*, dim. 13 h 50, 16 h 30, *19 h 10*, 21 h 45 ; *La Cigogne en papier*, lun. 14 h, 16 h, 18 h, 20 h, 22 h ; *Les Femmes de la nuit*, mar. 14 h, 16 h, 18 h, 20 h, 22 h.
**QUINZAINE DU CINÉMA FRANCOPHONE**, Centre Wallonie Bruxelles, 4e (42-71-26-16). *La Promesse*, lun. 20 h 30 ; *Une république devenue folle Rwanda : 1894-1994*, mar. 18 h 30 ; *Les Aveux de l'innocent*, mar. 20 h 30.
**RÉTROSPECTIVE RISTO JARVA (v.o.)**, Institut finlandais, 5e (40-51-89-09). *La ville est un avenir*, sam. 16 h.
**WERNER FASSBINDER (v.o.)**, Accatone, 5e (46-33-86-86). *L'amour est plus froid que la mort*, mar. 15 h 50 ; *Le Marchand des quatre saisons*, mar. 17 h 20 ; *La Troisième Génération*, mar. 21 h 30 ; *Maman Kusters s'en va au ciel*, dim. 13 h.
**WIM WENDERS (v.o.)**, Accatone, 5e (46-33-86-86). *Alice dans les villes*, lun. 19 h 10 ; *Jusqu'au bout du monde*, sam. 21 h 10 ; *Les Ailes du désir*, sam. 19 h.

(*) Films interdits aux moins de 12 ans.
(**) Films interdits aux moins de 16 ans.

## SAMEDI 12 OCTOBRE

### TF 1

**20.45**

**LA FEMME DE LA FORÊT**
Téléfilm [1/2] d'Arnaud Sélignac, avec Sophie Duez (105 min). 182522
*Une jeune ingénieur qui veut acheter une exploitation de bois va s'opposer au maire, son cousin, qui souhaite y construire un hôtel.*

**22.30**

**COLUMBO**
Série. Quand le vin est tiré, de Leo Penn, avec Peter Falk (105 min). 6913387
*Pour éviter la vente de la distillerie familiale par son frère, un expert en vin va l'assassiner et déguiser son crime en noyade accidentelle...*

0.15 Formule F1. Spécial Grand Prix du Japon.
0.50 Formule foot.
1.25 Journal, Météo.

1.40 Les Rendez-vous de l'entreprise (rediff.). 2.00 et 3.00, 3.40 TF 1 nuit. 2.10 L'Équipe Cousteau en Amazonie. 3.10 et 3.50, 4.45 Histoires naturelles. 5.35 Musique.

### France 2

**20.50**

**FORT BOYARD**
Divertissement présenté par Patrice Laffont et Cendrine Dominguez. Avec Pascal Olmeta, Eric Carrière, Francis Ginibre, Christophe Rippert, Bettina Ferentz, Selima Sfar. Au profit de l'association Equilibre (105 min). 158857

**22.45**

**52' JUSTE POUR RIRE**
Divertissement présenté par Bruno Solo. Avec Pascal Légitimus et Anthony Kavanagh, Jean-Marie Bigard, Anne Roumanoff, Laurent Ruquier, Stéphane Guillon, Mimie Mathy, Dominique Farrugia, Raymond Forestier, Michel Muller et Ludo (55 min). 3558838

23.40 Journal, Météo.
23.50 La 25e Heure. Magazine. Kalou Rimpoche, l'enfant lama (55 min). 578809

0.45 Bouillon de culture (rediff.). 1.50 Un pays, une musique. Pérou. 3.25 Opéra sauvage. Une musique qui nous vient de Bali. 4.35 Tonnerre de Zeus. 5.00 Taratata (rediff.).

### France 3

**20.50**

**L'ILE AUX SECRETS**
Téléfilm de Bruno Herbulot, avec Marie Bunel, Vincent Winterhalter (90 min). 359812
*Une femme arrive dans une petite île de l'Atlantique pour y remplacer un postier mystérieusement disparu.*

**22.20**

**LES DOSSIERS DE L'HISTOIRE**
Magazine. Les années 4 CV (60 min). 6298251
*En 1946, au premier Salon de l'automobile de l'après-guerre, Renault, jeune régie nationalisée par le général de Gaulle, présente aux visiteurs une voiture conçue en secret dans les usines occupées par les Allemands.*

23.20 Journal, Météo.

23.45 Musique et compagnie. Deux étoiles pour demain. 0.45 Le Théâtre de José Arthur. Invitée : Patachou, pour *Le Siècle*, de Michèle Laurence au Théâtre Rive Gauche. 1.05 Capitaine Furillo. Série. La contre-attaque. 1.55 Musique Graffiti (20 min).

### Arte

**20.45**

**▶ LES ALSACIENS OU LES DEUX MATHILDE**
Téléfilm. [2/4] 1904-1919, de Michel Favart, avec Aurore Clément (90 min). 104265

22.25 Métropolis. Festival d'automne à Paris : Carmelo Bene ; rentrée littéraire : Marie Darrieussecq ; colère ; Django Reinhardt ; l'abécédaire de Gilles Deleuze : Q comme question (60 min). 4781386

**23.25**

**MUSIC PLANET**
Magazine. World Collection. Salif Keita, citoyen ambassadeur, de Jean-Pierre Limosin (50 min). 7867102
*Des Etats-Unis en Turquie, d'Espagne en Scandinavie, Jean-Pierre Limosin a suivi la tournée de Salif Keita. Son film nous entraîne aux sources de l'inspiration de l'artiste albinos : sa famille, le métissage de sa musique et l'identité africaine.*

0.15 Un été. Téléfilm de Philip Gröning, avec Michael Schech (1986, v.o., 105 min). 1367042
*Dans une station thermale des Alpes suisses, un père tente d'établir le contact avec son fils autiste.*

2.00 Family : John Paul. Téléfilm de Michael Winterbottom (1994, v.o., rediff., 45 min). 1569481

### M 6

**20.50**

**AUX FRONTIÈRES DU RÉEL**
Série, avec David Duchovny.
**Ames damnées.** *Dans une petite ville, la police attribue des morts inexplicables à des pratiques sataniques.*
**Malédiction.** *Une urne funéraire contenant les cendres d'une femme chamane est exhumée d'un chantier de fouilles en Equateur et ramenée aux Etats-Unis. Les morts mystérieuses se succèdent...*
**Le visage de l'horreur.** *Un étudiant des Beaux-Arts, accusé de meurtres en série, est emprisonné. Mais les crimes continuent...*

23.25 Amnésie sur commande. Téléfilm de Richard T. Heffron, avec Daniel J. Travanti (81 min). 4182305
*Un ancien du Vietnam, partiellement amnésique, retrouve peu à peu la mémoire...*

1.00 Rock express. Magazine.
1.25 La Nuit des clips. Musique.

### Canal +

**20.35**

**TIRS CROISÉS**
Téléfilm de Chuck Bowman, avec Dennis Franz (86 min). 129657
*Un journaliste, une affaire de meurtre, le FBI et la Mafia.*

22.00 Flash d'information.
22.05 Il était une fois. Dessin animé (rediff.).
22.15 Jour de foot.

**23.00**

**EL MARIACHI ■**
Film de Robert Rodriguez (1992, 82 min). 985980
*Avec peu de moyens mais beaucoup de prouesse techniques, une sorte de version clip d'un sujet de western façon Sergio Leone.*

0.25 Prêtre ■ Film d'Antonia Bird (1995, v.o., 105 min). 6170936
2.30 Le Regard d'Ulysse ■ ■ Film de Théo Angelopoulos (1995, 170 min). 84343042
5.20 Maverick ■ Film de Richard Donner (1994, ♦, 122 min). 15773182

### Radio

#### France-Culture

20.45 Le Nouveau Répertoire Dramatique. Parages, de Michel Fabre.
22.35 Musique : Opus. Dawn Upshaw, une anti-diva.

0.05 Fiction : Tard dans la nuit. Vingt-quatre heures de la vie d'une femme, de Stefan Zweig. 0.55 Chronique du bout des heures. 1.00 Les Nuits de France-Culture. (rediff.).

#### France-Musique

20.00 Opera. Donné les 6, 8 et 10 juin, au Théâtre des Champs-Elysées, par l'Orchestre de Picardie, dir. Louis Langrée : La Clémence de Titus, de von Gluck (en deux actes), livret de Métastase ; Adrian Thomson (Titus), Elzbieta Szmytka (Vitellia), Sandrine Piau (Servillia).
22.45 Entracte.
23.05 Le Bel Aujourd'hui. Entretien avec Michaël Levinas. Opéra donné par le Chœur de l'Opera de Montpellier et l'Orchestre philharmonique de Montpellier Languedoc-Roussillon, dir. Pascal Rophé : GO-gol ; Le Manteau ; La perspective Nevski (création), de Michaël Levinas, Alain Zaepfel, Alcaki (haute-contre), Philippe Fourcade, baryton, Roula Safar, mezzo-soprano, Alain Aubin, haute-contre, Mario Hacquard, baryton.
1.00 Les Nuits de France-Musique.

#### Radio-Classique

20.40 Les Soirées de Radio-Classique. Les musiciens et la Révolution française. La Prise de la Bastille, de Dittersdorf, par le Concerto Köhn ; Tableau de la situation de Marie-Antoinette, de Dussek, Staier, piano ; Quatuor nº 6, de Saint-George, par le Quatuor Les Adieux ; Hymne à la statue de la liberté, de Gossec ; Hymne à la raison, de Méhul, par la Chorale et l'Orchestre du Capitole de Toulouse, dir. Plasson ; Musique funèbre sur la mort du général Hoche, de Cherubini, par l'Orchestre d'harmonie des gardiens de la paix.

22.45 Da Capo. Œuvres de Fauré, Chausson, Ravel. 0.00 Les Nuits de Radio-Classique.

## Les soirées sur le câble et le satellite

### TV 5

20.00 Julie Lescaut. Recours en grâce.
21.30 Télécinéma.
21.55 Météo des cinq continents.
22.00 Journal (France 2).
22.35 Que le meilleur gagne. (France 2 du 20/11/93).
0.30 Soir 3 (France 3).

### Planète

20.35 Jacques Chirac, autoportrait.
21.30 La Fédération française de coqs de combat prépare ses JO.
21.55 15 jours sur Planète.
22.20 Les Couleurs du poison.
23.10 Que nous réserve le trafic aérien ?
0.05 Le Café et l'Addition.
1.00 Hiroshima (75 min).

### Paris Première

20.30 L'Ecole royale andalouse d'art équestre.
23.05 Concert : Juliette Gréco (55 min). 93376893
0.00 Concert : Blur (55 min). 1332110

### France Supervision

20.30 Ballet : Roméo et Juliette. En trois actes de Serge Prokofiev.
23.10 Cap'tain Café.
0.10 World Music. De Jimmy Glasberg. Papa Wemba.

### Ciné Cinéfil

20.45 Le Club. Invité : Jean-Charles Tacchella.
22.05 Gilles Grangier, 50 ans de cinéma. De Maurice Delbez [1/2].
23.00 La Griffe du passé ■ ■ Film de Jacques Tourneur (1947, N., v.o., 95 min) 40405928

### Ciné Cinémas

20.30 Martin Beck : L'Assassin de l'agent de police. Téléfilm de Peter Keglevic (95 min) 1048855
22.05 Ciné Cinécourts.
23.10 Un assassin qui passe ■ ■ Film de Michel Vianey (1981, 105 min) 64288473

### Série Club

20.45 Collection aventures. Aventures sur le bateau.
22.10 Jake Cutter. Boragora ou rien.
23.00 Code Quantum. L'amour aveugle.
23.50 Panique aux Caraïbes. Le 9e jour.

### Canal Jimmy

21.00 Earth Two. Troc cosmique.
21.45 Friends. Celui qui est mort dans l'appartement du dessous.
22.10 Chronique californienne.
22.15 T'as pas une idée ? Invité : Michel Petrucciani.
23.10 Le Fugitif. Le proscrit.

### Eurosport

17.55 Football. En direct. Championnat de France D2, 14e journée : Toulouse- Saint-Etienne (120 min). 5960980
19.55 Basket-ball. En direct. Championnat de France Pro A, Cholet-ASVEL (125 min). 8941544
22.00 Sumo.
23.00 Golf.

## Les films sur les chaînes européennes

### TSR

0.05 Fog. Film de John Carpenter (1979, 90 min). Avec Adrienne Barbeau, Hal Holbrook, Janet Leigh. *Fantastique.*

## DIMANCHE 13 OCTOBRE

### TF 1

12.50 A vrai dire. Magazine.
13.00 Journal, Météo.
13.20 Walker Texas Ranger. Série. [1/2] La rivière infernale.
14.15 Arabesque. Série. Un maire idéal.
15.05 Un tandem de choc. Série. Chasse à l'homme.
16.00 Les Dessous de Palm Beach. Série. Tours de force.
16.45 Disney Parade.
18.00 Des millions de copains. Les vacances de l'amour.
19.00 7 sur 7. Magazine. Invités : Nicole Notat, Jimmy Goldsmith (60 min). 7226
20.00 Journal, Tiercé, Météo.

**20.45**

**48 HEURES DE PLUS ■**
Film de Walter Hill (1990, 100 min). 607619
*Huit ans après* 48 heures, *du même réalisateur, le retour du couple Nick Nolte-Eddie Murphy.*

22.25 Ciné dimanche.

**22.35**

**LE JUSTICIER DE MINUIT**
Film de Jack Lee Thompson, avec Charles Bronson, Lisa Eil-Bacher (1983, 110 min). 9094961
*Le tueur en série qui traque l'inspecteur Leo Kessler s'attaque à la propre fille du policier. Une fois de plus, panégyrique nauséabond de la légitime défense.*

0.25 Journal, Météo.
0.35 Festival international de musique militaire (60 min). 8147004

1.35 et 2.35, 3.05, 3.45, 4.25 TF 1 nuit. 1.45 L'Equipe Cousteau en Amazonie. 2.45 et 3.15, 4.35, 5.10 Histoires naturelles. 3.55 Cas de divorce. 5.05 Musique.

### France 2

12.05 et 3.45 Polémiques.
12.50 Loto.
12.55 Secret de chef.
12.58 et 13.15 Météo.
13.00 Journal.
13.30 Dimanche Martin. Le monde est à vous.
15.10 L'Homme à la Roll's. Qui a tué l'avocat ? Série.
16.00 Dimanche Martin. L'école des fans.
16.55 Cousteau. [1/2] L'Afrique du Sud.
17.50 et 4.55 Stade 2.
18.50 Déjà dimanche.
19.30 Déjà le retour. Invités : Michel Sardou, Guillaume Depardieu.
19.59 Journal, A cheval, Météo.

**20.50**

**URGENCES**
Série (105 min). 506049
**Bienvenue au bercail.** *Premier jour de l'internat en chirurgie pour Carter.*
**Balades de fin d'été.** *Susan Lewis a des relations conflictuelles avec son nouveau chef.*

**22.35**

**▶ AUTOPSIE D'UN MASSACRE**
Documentaire de David Cohen et David Carr-Brown (55 min). 3532058

23.25 Journal, Météo.
23.40 Musiques au cœur. Hommage à Gabriel Dussurget, fondateur avec Henri Lambert du Festival d'Aix-en-Provence. Invités : Florence Jannot, Roberto Alagna, Teresa Berganza, Edmonde Charles-Roux. (75 min). 5719706

0.50 A qui profite la cocaïne ? Documentaire. 1.55 Et la vie continue. Série. 2.50 Alexandra David Neel : du Sikkim au Tibet. 4.30 Aventuriers de la dent Crolles.

### France 3

12.32 Journal.
13.00 Keno.
13.05 Cyclisme. Sport. Championnat du monde à Lugano (Suisse) (215 min). 10841145
16.40 Tiercé.
17.00 Magnum. Série. Coup de force.
17.50 Strip-tease. Que fait la police ? Madame le proviseur ; Madame, sa fille et leurs amis ; Types au top.
18.55 Le 19-20 de l'information, 19.08, Journal régional.
20.05 Y a pire ailleurs.
20.15 Mr. Bean.

**20.50**

**INSPECTEUR DERRICK**
Série. Paix intérieure, de Theodor Grädler Wepper (65 min). 481329

21.55 Un cas pour deux.
22.55 Dimanche soir. Invité : Jean Arthuis.
23.45 Journal, Météo.

**0.05**

**▶ LA FIN DU JOUR ■ ■ ■**
Film français de Julien Duvivier (1938, N.), avec Louis Jouvet, Victor Francen, Michel Simon (95 min). 6828668
*Avec ce tableau d'une maison de retraite pour vieux comédiens nécessiteux, Julien Duvivier réalise un chef-d'œuvre de réalisme social et psychologique frôlant le naturalisme.* La Fin du jour *fut le dernier grand film de Duvivier avant son exil aux Etats-Unis, lors de l'occupation de la France. Une distribution éblouissante.*

1.50 Musique graffiti (20 min).

### La Cinquième

12.00 Les Lumières du music-hall. Mistinguett. 12.30 Arrêt sur images. 13.30 Les Dernières Frontières de l'Himalaya. La mousson [6/13]. 14.00 L'Esprit du sport. Invité : Nadia Comaneci. 15.00 Teva.
16.00 Joseph Balsamo. Feuilleton [3/6].
17.00 Le Sens de l'Histoire. Les Etats désunis de Jérusalem. Invités : André Chouraqui, Elias Sanbar.
18.30 Va savoir. La route en chantier.

### Arte

19.00 Cartoon Factory. Dessin animé [48/59]. Futuritzy (1928) ; Chinoiseries de Placide (1930) ; The Fly Guy (1931) ; Somewhere in Dreamland (1936) (30 min).
19.30 Maestro. Magazine. Dietrich Fischer-Diskau, le maître-chanteur, de Bruno Monsaigeon (60 min). 7597
20.30 8 1/2 Journal.

**20.45**

**SOIRÉE THÉMATIQUE : MISSISSIPPI**

20.46 Ol' Man River. Documentaire de Christian Bauer (89 min). 100505503
*Le Mississippi de long en large.*
22.15 Mississippi Blues ■ Film documentaire franco-américain de Bertrand Tavernier et Robert Parrish (1984, v.o., 100 min). 883597
*Une promenade sur des lieux mythiques, des rencontres pittoresques, de la chaleur humaine, de l'humour, de l'émotion.*
23.50 Louisiana Story ■ ■ ■ Film américain de Robert Flaherty avec Josef Boudreaux, Lionel Le Blanc (1948, N., v.o., 75 min). 8176077
*Dans les bayous de Louisiane, un jeune garçon, en familiarité avec l'eau, les arbres, les animaux, voit son univers troublé par une équipe de forage qui cherche du pétrole. Un hymne à la nature qui ne doit pas être détruite par la civilisation et un essai poétique sur le monde imaginatif de l'enfance.*

1.10 Métropolis. Festival d'automne à Paris : Carmelo Bene ; rentrée littéraire : Marie Darrieussecq ; colère ; Django Reinhardt ; l'agenda culturel ; l'abécédaire de Gilles Deleuze : Q comme question (rediff.). 2.10 L'Irlande à la foire aux livres. Reportage (rediff., 30 min).

### M 6

12.40 Ma sorcière bien-aimée. Série.
13.15 La nuit tombe sur Manhattan. Téléfilm de Larry Elikann, avec Armant Assante (184 min). 88844435
16.45 Télé séries. Magazine. Spécial *Mission Impossible.*
17.05 Mon Dieu, on a tué ma femme. Téléfilm de Baz Taylor, avec Jeff Goldblum (91 min). 1041416
18.55 Models Inc. Série. Problèmes, problèmes !
19.50 Génération Net.
19.54 Six minutes d'information.
20.00 E = M 6.
20.35 et 0.55 Sport 6.

**20.50**

**CAPITAL**
Magazine présenté par Emmanuel Chain. Les milliards de la Chine. Reportages : l'empire Tang. Made in China. Des jeux chinois qui envahissent le monde. Citroën aux yeux bridés (120 min). 792077

22.50 Culture pub.

**23.25**

**ONZE JOURS, ONZE NUITS 2**
Téléfilm de Joe D'Amato, avec Kristine Rose, Ruth Collins (87 min). 4169077
*A la mort d'un milliardaire, une femme écrivain est mandatée pour superviser, onze jours et onze nuits durant, les héritiers les plus méritants.*

1.05 Best of 100 % nouveautés. Musique. 2.10 Movida opus 1 : splendeur et ruines de la movida. Documentaire. 3.00 Les Playmates. Documentaire. 3.50 Fréquenstar. Magazine. Victoria Abril. 4.30 Hot Forme. Magazine. 4.55 Turbo. Magazine. 5.25 Boulevard des clips. Musique.

### Canal +

▶ En clair jusqu'à 14.05
12.30 C Net. Magazine.
12.45 Le Vrai Journal.
13.30 La Semaine des Guignols.
14.05 et 15.55, 16.50, 17.55, 20.05 Dimanche en famille. Magazine.
14.15 La Ferme du mauvais sort. Téléfilm de J. Schlesinger (99 min). 8134923
16.10 Babylon 5. Série.
▶ En clair jusqu'à 18.00
17.00 La Légende de Tapha Gueye. (55 min). 73226
18.00 Timemaster. Film de J. Glickenhaus (1994, 96 min). 973139
▶ En clair jusqu'à 20.30
19.35 Flash d'information.
19.40 Ça cartoon.

**20.15**

**FOOTBALL**
En direct. Rennes-Cannes. Match décalé de la 12e journée du Championnat de France de D1 ; à 20.30, coup d'envoi. A la mi-temps, le Journal du foot (135 min). 1289313

22.30 Flash d'information.

**22.35**

**L'EQUIPE DU DIMANCHE**
Magazine présenté par Thierry Gilardi (149 min). 5678874

1.05 Fiesta ■ Film de Pierre Boutron (1995, 105 min). 7617530
*En 1936, un garçon de seize ans, fils d'un officier noble espagnol, est retiré d'un collège catholique français par son père pour servir dans l'armée franquiste. Un colonel homosexuel est chargé de l'endurcir. D'après le roman de José Luis de Villalonga.*

2.50 Surprises (10 min).

### Radio

#### France-Culture

20.30 Atelier de création radiophonique. Emmanuel Kant, dernières, par René Farabet.
22.25 Poésie sur parole. Guillevic (6).
22.35 Musique : Le Concert. Festival de Montpellier. Enregistré le 28 juillet, à l'abbaye Grandmont, par l'Ensemble Vocal et les Chœurs de Riga. Musique vocale lettone a capella. Œuvres de Victoria, Pärt, Zemzaris, Vasks, Messiaen. Entretien avec Sigwards Klava.

0.05 Clair de nuit. Tentatives premières, par Jean-Marie Juvin ; Rub a dub dub ; Rémanences : A lèche-doigts ; Des mots dans le vent, poème radiophonique ; La Durée du oui : Die Form : Phenomena of Visitation. 1.00 Les Nuits de France-Culture. (rediff.). P'tit Lazare de Tormes, de Monique Baile (3) ; 2.21, Stéphane Audoin-Rouzeau (L'Enfant de l'ennemi ; 2.48, Scènes de la forêt ; 2.58, Angelin Preljocaj ; 4.22, Vincent Ravalec ; 5.14, Le Gai Savoir : Elisabeth Bizouard ; 5.57, La famille à travers les âges (3).

#### France-Musique

20.05 Voix souvenirs. Marjorie Lawrence, soprano. Œuvres de Reyer : Sigurd : Salut, splendeur du jour (Brunehilde, acte 2) ; O palais radieux (acte 4), par l'Orchestre Pasdeloup, dir. Piero Coppola ; Euridice : Gioite al canto mio (Orphée, acte 3), de Peri, Lily Laskine, harpe ; Didon et Enée : When I am Laid in Earth (mort de Didon, acte 3), de Purcell ; Erlkönig D 328, de Schubert, par l'Orchestre national, dir. Albert Wolff (enregistré en 1946) ; Salome : Tu n'as pas voulu (final), de R. Strauss, par l'Orchestre Pasdeloup, dir. Piero Coppola (enregistré en 1933) ; I Love Thee, de Grieg ; Floods of Spring, de Rachmaninov, Ivor Newton, piano (enregistré en 1947).
21.00 Table d'écoute.
22.30 Transversales. 1. Variation transversales : Tangos perpétuel. - 2. Les magiciens de la Terre : Madagascar. - 3. Le Jazz probablement.
1.00 Les Nuits de France-Musique.

#### Radio-Classique

20.00 Soirée lyrique. Acis et Galatée, de Haendel, par The English Baroque Soloists, dir. Gardiner, Burrowes (Galatea) Johnson, (Acis), Hill (Diamon), White (Polyphemus).
22.40 Soirée lyrique... (Suite). Œuvres de Haendel, Mozart. 0.00 Les Nuits de Radio-Classique.

## Les soirées sur le câble et le satellite

### TV 5

20.00 7 sur 7.
21.00 Temps présent. Génération capote.
21.55 Météo des cinq continents.
22.00 Journal (France 2).
22.35 Le Mors aux dents ■ ■ Film de L. Heynemann (1979, 90 min) 36288348

### Planète

20.35 Hiroshima.
21.50 Paroles peintes.
22.20 Au gré du temps.
22.55 ▶ Gospel.
0.20 Sofia-Berlin : La Voie vers l'Europe.
1.15 Jamais sans ma Barbie (40 min).

### Paris Première

21.00 Comédie érotique d'une nuit d'été ■ ■ ■ Film de Woody Allen (1982, v.o., 85 min) 98174416
22.25 The World According to... John Coltrane. De Robert Palmer et Toby Byron.
23.30 Eco, Ecu et quoi ?
23.55 Stars en stock.
0.50 Le Canal du savoir. Sévigné, à la lettre, par Philippe Sollers (55 min).

### France Supervision

20.30 Fenêtre sur Pacifique ■ Film de John Schlesinger (1990, 100 min) 38837058
22.10 Concert : Les Nuits du New Morning. (50 min). 21482042
23.00 Rugby.
0.40 Théâtre : Arsenic et vieilles dentelles. Pièce de Joseph Kesselring. Avec Simone Valère, Odile Mallet (120 min). 70605846

### Ciné Cinéfil

20.30 Une journée de plaisir ■ ■ Film muet de Charles Chaplin (1919, N., 20 min) 8330787
20.50 Le Cirque ■ ■ ■ Film de Charles Chaplin (1928, N., 75 min) 6825787
22.05 Miranda ■ Film de Ken Annakin (1947, N., v.o., 80 min) 15889394
23.25 Les Démons de l'aube ■ Film d'Yves Allégret (1945, N., 115 min) 89028771

### Ciné Cinémas

20.40 Flic Story ■ Film de Jacques Deray (1975, 110 min) 4211394
22.30 La Mouche ■ ■ Film de David Cronenberg (1986, v.o., 95 min) 85680990
0.05 Blink ■ Film de Michael Apted (1994, v.o., 100 min) 11512424

### Série Club

20.45 La Famille Addams. Gare au gorille.
21.15 Ici Interpol. Air Switch.
21.40 Histoires vraies. Le capitaine de Kopenick.
22.05 Le Choix de... Byron Haskin. Belle de Sumatra.
22.30 Jake Cutter. Coup de tonnerre.
23.20 Code Quantum. Good Morning, Peoria.

### Canal Jimmy

20.25 Dream On. Melville, je t'adore.
20.55 Le Meilleur du pire.
21.25 Father Ted. Ah ! les filles, Ah ! les filles.
21.50 La Semaine sur Jimmy.
22.05 New York Police Blues. L'honneur peut attendre.
22.50 Sessions. The Wild Man Cometh.

### Eurosport

5.45 Formule 1. En direct de Suzuka. Grand Prix du Japon : la course (225 min). 98497955
13.00 Cyclisme. Championnats du monde sur route : Course messieurs (élite) (252 km) (60 min). 480394
20.00 et 21.00 Sumo.
22.00 Formule 1.
23.00 Golf.

## Les films sur les chaînes européennes

### RTL 9

20.30 La Fureur de vivre. Film de Nicholas Ray (1955, 120 min). Avec James Dean. *Drame.* 22.30 Les Grandes Manœuvres. Film de René Clair (1955, 110 min). Avec Gérard Philipe. *Comédie dramatique.* 0.35 La Bête à l'affût. Film de Pierre Chenal (1958, N., 90 min). Avec Henri Vidal. *Policier.*

### TMC

20.35 L'année prochaine si tout va bien. Film de Jean-Loup Hubert (1981, 100 min). Avec Isabelle Adjani. *Comédie.*

▶ Signalé dans « Le Monde Télévision-Radio-Multimédia ».
■ On peut voir.
■ ■ Ne pas manquer.
■ ■ ■ Chef-d'œuvre ou classique.
♦ Sous-titrage spécial pour les sourds et les malentendants.

Le Monde
DIMANCHE 13 - LUNDI 14 OCTOBRE 1996

# Le bonjour de Jules

*par Alain Rollat*

**IL PARAÎT** – c'était même écrit dans notre journal – que les syndicats d'enseignants *« s'interrogent »* sur les moyens de *« contrer »* l'offensive des militants du parti des inégalités qui se sont infiltrés sur leurs listes aux élections professionnelles. Il suffirait pourtant, dès lundi, de faire lire dans toutes les écoles le discours d'actualité sur « l'égalité d'éducation » prononcé, le 10 avril 1870, par ce cher Jules Ferry, qui n'avait pourtant pas, quoi qu'en dise son mythe, une conception très égalitaire de l'égalité :

*« L'inégalité d'éducation est un des résultats les plus fâcheux du hasard de la naissance. Avec l'inégalité d'éducation je vous défie d'avoir jamais l'égalité des droits, non l'égalité théorique mais l'égalité réelle ; et l'égalité des droits est le fond même et l'essence de la démocratie. A un autre point de vue, l'inégalité d'éducation est le plus grand obstacle que puisse rencontrer la création de mœurs vraiment démocratiques. Cette création s'opère sous nos yeux. Elle consiste essentiellement à remplacer les relations d'inférieur à supérieur, sur lesquelles le monde a vécu pendant des siècles, par des rapports d'égalité. Ici, je ne viens pas prêcher je ne sais quel nivellement absolu des conditions sociales qui supprimerait dans la société les rapports de commandement et d'obéissance. Non, je ne les supprime pas, je les modifie... Ce que j'appelle le commandement démocratique ne consiste donc plus dans la distinction de l'inférieur et du supérieur ; il n'y a ni inférieur ni supérieur ; il y a deux hommes égaux qui contractent ensemble, et alors, dans le maître et dans le serviteur, vous n'apercevez plus que deux contractants ayant chacun leurs droits, précis, limités et prévus ; chacun leurs devoirs, et, par conséquent, chacun leur dignité... Enfin, dans une société qui s'est donné pour tâche de fonder la liberté, il y a une grande nécessité de supprimer les distinctions de classes... Or, messieurs, je vous défie de faire jamais de ces deux classes une nation égalitaire, une nation animée de cet esprit d'ensemble et de cette confraternité d'idées qui font la force des vraies démocraties si, entre ces deux classes, il n'y a pas eu le premier rapprochement, la première fusion qui résulte du mélange des riches et des pauvres sur les bancs de quelque école. »*

Et, puisqu'il se trouve encore des parents assez rétrogrades pour refuser ce mélange au nom de l'avenir de leurs enfants, il faut les renvoyer à ce que disait un autre éducateur, le philosophe indien Khrishnamurti, dont l'allergie aux cléricalismes valait bien celle de Jules Ferry, mais n'épargnait pas les abus de laïcisme : *« La plupart des parents n'aiment pas leurs enfants bien qu'ils parlent beaucoup de leur amour pour eux. S'ils les aimaient réellement, ils ne donneraient pas tant d'importance à la famille et à la nation par opposition au reste du monde ; ils ne créeraient pas ces divisions sociales et raciales qui causent les guerres. »*

# Les salariés de l'armement manifestent à Paris pour le retrait du plan Millon

## Plus de vingt mille personnes étaient attendues en provenance de tous les sites menacés

**PLUSIEURS** milliers de personnes – 20 000 à 25 000 selon les organisateurs – devaient participer, samedi 12 octobre en début d'après-midi, à la manifestation des fédérations de l'armement CGT, CFDT, FO, CFTC, CFE-CGC et autonomes pour demander *« le retrait du plan Millon »* de restructuration du secteur de l'armement. Selon un rapport parlementaire (*Le Monde* du 11 octobre), 50 000 à 75 000 emplois directs ou indirects sur les 250 000 que compte le secteur pourraient être condamnés dans les six années à venir. Le ministre de la défense s'est engagé à ce que ce redéploiement se déroule *« sans licenciements secs »*. De son côté, le président de la République a promis que *« les emplois détruits seront compensés poste pour poste »*.

C'est dans les arsenaux de la Direction des constructions navales (DCN) que l'emploi sera le plus durement touché. Rien d'étonnant donc à ce que ceux-ci fournissent les plus gros bataillons de la manifestation parisienne. Entre la place de la République et la Madeleine, le cortège sera ouvert par les ouvriers de l'arsenal de Cherbourg, menacés de perdre la moitié de leurs emplois dans les trois prochaines années. Plus de 2 000 personnes sont parties de Cherbourg à bord d'une quarantaine d'autocars, de camions et de voitures particulières, accompagnés par le maire PS de la ville, Jean-Pierre Godefroy, et par la plupart des élus locaux. Comme il l'a fait avec les élus bretons (*Le Monde* du 8 octobre), Jacques Chirac recevra l'ensemble des élus du Cotentin à l'Elysée, mercredi 16 octobre. En solidarité, les commerçants de Cherbourg, y compris les grandes surfaces, devaient fermer leurs portes samedi après-midi pendant une demi-heure et le comité local des pêches avait l'intention de noyer le port sous les fumigènes.

Environ 1 500 salariés de l'arsenal de Brest sont partis en train pour Paris. Sur les 5 500 emplois qu'il compte, l'arsenal devrait en perdre 675 d'ici à 1997. Contrairement à la manifestation locale du 19 septembre, qui avait réuni plus de 20 000 personnes, l'ensemble de la classe politique et les représentants du monde économique ne se retrouveront pas dans la capitale. L'Union locale CFDT, le maire PS, Pierre Maille, et la plupart des élus socialistes, l'ensemble des élus de droite ainsi que l'Union patronale du Finistère et la chambre de commerce et d'industrie ne participent pas à la manifestation.

**UN « TRAIN DE LA COLÈRE »**

La mobilisation reste forte à Lorient, d'où 1 400 personnes, principalement des salariés de l'arsenal mais aussi de nombreux sous-traitants qui dépendent directement de l'activité de l'arsenal, ont pris soit le train affrété par la CGT, soit les cars mis en place par les autres syndicats. Les élus de gauche seront présents, mais ceux de la majorité n'ont envoyé qu'une délégation symbolique pour défendre les 400 emplois menacés sur les 3 000 que compte l'établissement. Indret, sur l'estuaire de la Loire, où 500 postes sur 1 500 doivent être supprimés, envoie également une forte représentation.

Dans le Var, 1 500 personnes environ, représentant tous les établissements de la défense nationale, sont parties de Toulon, Draguignan, Saint-Tropez, Cuers et Hyères à bord de trains de ligne et de trois TGV spéciaux. Le PS, pas plus que la majorité, n'ont envoyé de délégations d'élus.

Un « train de la colère et de l'espoir » doit amener un millier de manifestants supplémentaires en provenance des établissements de GIAT Industries de Saint-Etienne et de Saint-Chamond. Deux cents sont attendus de Toulouse, 300 de Bourges et un train spécial doit arriver de Bordeaux.

C'est de Tulle, en Corrèze, que la participation s'annonçait la plus faible : un car de la CGT rempli en bonne partie par des retraités et une simple délégation de la CFDT. *« Le personnel a l'impression qu'il bénéficie de la protection élyséenne »*, constatent les syndicats. Parmi les 920 salariés de GIAT Industries, il ne devrait y avoir que 145 suppressions d'emplois, dont 68 retraites anticipées. – *(Avec nos correspondants.)*

# Le maire de Paris renonce à raser le bas Belleville

**APRÈS SEPT ANS** de bataille, l'association La Bellevilleuse et la gauche parisienne viennent de remporter une victoire en obtenant gain de cause sur l'aménagement de Belleville, dans le 20e arrondissement. Jean Tiberi, maire (RPR) de Paris, a en effet présenté, vendredi 11 octobre, sa décision de *« garder son âme à Belleville »* et de *« conserver le maximum d'immeubles »*.

*« Il s'agit d'une réorientation fondamentale de notre action. C'est une intervention douce et progressive qui doit être effectuée en ayant le souci de la population et de son cadre de vie habituel »*, a précisé M. Tiberi à propos de ce quartier qui, sous la mandature de Jacques Chirac, devait être rasé pour y implanter la ZAC Ramponeau-Belleville.

Lors d'une réunion de travail avec les responsables de La Bellevilleuse, une association qui fut longtemps la bête noire des élus de la majorité et des services de la ville, M. Tiberi a annoncé les mesures qui vont être prises dans ce quartier. Grâce au lancement prochain d'une opération programmée d'amélioration de l'habitat (OPAH), les propriétaires pourront bénéficier d'aides financières pour réaliser les travaux de réhabilitation de leur logement. Une étude générale permettra de recenser les besoins ainsi que l'état exact des immeubles du quartier et le nombre de ceux qui devront tout de même être démolis.

Au cours de la visite qu'il a effectuée en compagnie des élus dans ce périmètre de 4 hectares situé entre le boulevard de Belleville et les rues de Belleville, Julien-Lacroix et Ramponeau, M. Tiberi s'est rendu à La Forge, lieu hautement symbolique de la bataille urbanistique et politique qui s'est livrée dans ce quartier. Il était notamment accompagné de Didier Bariani (UDF-Rad.) et de Michel Charzat (PS), l'ancien et le nouveau maire du 20e qui ont, en grande partie, respectivement perdu et gagné leur siège sur ce dossier de Belleville, lors des dernières élections municipales. M. Tiberi a annoncé que cette vieille usine à la charpente métallique, actuellement squattée par des artistes peintres, sera conservée. Elle devrait abriter un équipement à vocation socioculturelle. A cette annonce, le communiste Henri Malberg, vieil élu bellevillois, en avait presque les larmes aux yeux. *« C'est notre conception du quartier qui est en train de triompher, contraire à celle qui prévalait depuis sept ans »*, commentait M. Malberg.

Sans cacher leur satisfaction, Nicolas Rialan, président de La Bellevilleuse, et Michel Charzat ont indiqué qu'ils resteraient vigilants sur l'application de la politique annoncée par le maire de Paris. M. Charzat a rappelé que le bas Belleville représente seulement 10 % du quartier de Belleville, où d'autres problèmes d'urbanisme doivent être traités.

*Françoise Chirot*

■ **CULTURE : la librairie parisienne Le Divan**, située au cœur de Saint-Germain-des-Prés dans le VIe arrondissement de Paris et propriété du groupe Gallimard, déménagera sur une surface de 440 m², contre 85 m² actuellement, au 203, rue de la Convention, dans le XVe. Le local sera cédé à Christian Dior (« Le Monde des livres » du 27 septembre). Jean-Pierre Lecoq, maire RPR du VIe, s'était inquiété de ce déménagement (*Le Monde* du 9 octobre). Antoine Gallimard vient de lui adresser une lettre, indiquant comment les procédures d'agrandissement ont échoué successivement avec la société Claude Maxime, puis avec le restaurant situé à l'angle de la rue de Buci et du boulevard Saint-Germain.

■ **DÉCÈS : le Canadien William Vickrey, colauréat, mardi 8 octobre, du prix Nobel d'économie 1996, est mort d'un arrêt cardiaque** dans la nuit du jeudi 11 au vendredi 12 octobre à l'âge de quatre-vingt-deux ans. Premier Canadien à être récompensé par le prix Nobel d'économie depuis sa création en 1968, M. Vickrey avait qualifié, mardi lors d'une conférence de presse, les critères de convergence du traité de Maastricht de « *stupides* ».

■ **GABON : sept personnes contaminées par le virus Ebola sont décédées** dans la province d'Ogoue, au Gabon, a annoncé, vendredi 11 octobre, l'Organisation mondiale de la santé (OMS). – *(AFP)*

Tirage du *Monde* daté samedi 12 octobre 1996 : 497 740 exemplaires. 3